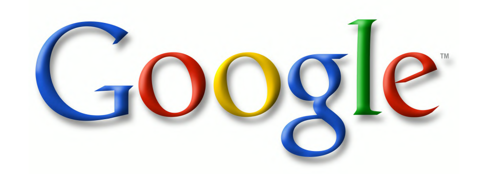


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

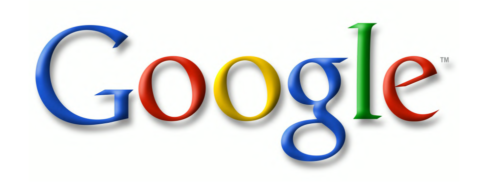
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





Vet. Fr. II F. 1419

Fr-V. Toussaint

LES
MOEURS.

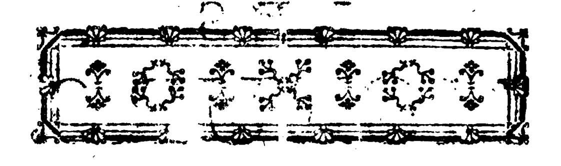
Respicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Pis.

NOUVELLE EDITION,
Revûe & corrigée.

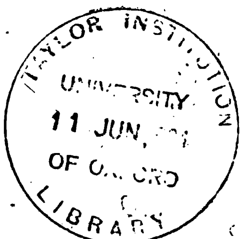


A OXFORD,
Chez ISAAC VANDERLICK,
Imprimeur & Libraire, rue de
l'Homme vertueux.

M. DCC. XLVIII.

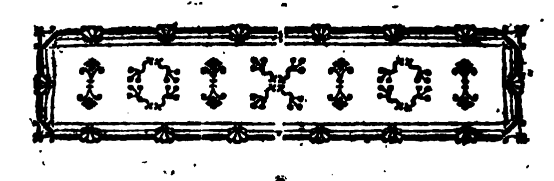


A MADAME M. A. T***



MADAME,

Ce n'est point à un Grand, à un Prince ou un Ministre d'Etat, que je présente mon Ouvrage, c'est à vous, MADAME, dont le rang n'est qu'égal



A
MADAME
M. A. T***

MADAME,

Ce n'est point à un Grand, à un Prince ou un Ministre d'Etat, que je présente mon Ouvrage, c'est à vous, MADAME, *dont le rang n'est qu'égal*

voit-elle [illegible] se rendre [illegible]. Mais que vous êtes [illegible] dédommagée de cette égalité par vos qualités personnelles! Je la vois bien-tôt disparoître, dès que je viens à vous apprécier par l'esprit & par le cœur: je trouve alors la belle MENOUL bien plus digne de mes hommages, que ces vaines idoles du peuple, qui n'ont pour elles que leurs grands noms, & la pompe qui les environne. J'ai dit quelque part dans ce Livre, que si la vertu se rendoit visible, ce seroit Dieu que nous verrions, dans tout l'éclat de sa grandeur & de sa sainteté: j'ajoûte ici, MADAME, que si, pour ménager la foiblesse de notre vûe, elle empruntoit une forme humaine, ce seroit la vôtre qu'elle prendroit; du moins ne pour-

roit-elle mieux choisir pour se rendre aimable aux hommes, & les gagner par ses attraits. Je ne puis donc aussi mieux m'adresser qu'à vous, MADAME, *pour dédier un travail que je consacre à sa gloire. Quel accueil ne devez-vous pas faire aux* Mœurs, *vous qui en avez de si pures ! J'ose dire que l'Auteur même mérite aussi de votre part quelque considération. La morale qui régne dans cet Ouvrage, est exacte & hors de critique : or cette morale est la mienne, c'est l'expression sincére des sentimens de mon cœur. Quelque tendre que soit un ami qui la pratique, ne craignez rien de sa part ; ce ne peut être un séducteur. Je vous laisse volontiers tout l'honneur de votre vertu ; mais ne m'enviez pas*

la morale, je voudrois [illegible] assés circonspecte pour [illegible] d'un Amant; mais regardez-moi comme un ami assez droit pour ne vous en jamais tendre. Vous me feriez une injustice insigne, si vous me soupçonniez de n'être sage que parce que vous l'êtes; ce seroit juger bien injurieusement du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

[illegible]

AVERTISSEMENT.

JE ne dirai point à mon Lecteur, malgré l'uſage établi, qu'un ami m'ayant ſurpris une copie de l'Ouvrage que je donne aujourd'hui, l'alloit rendre public, lorſqu'informé fort à propos du riſque que je courois d'être imprimé ſur des brouillons informes, j'ai mieux aimé donner les mains de bonne grace à l'impreſſion; parce que dans tout cela il n'y auroit rien de vrai, & que d'ailleurs c'eſt une coquetterie d'Auteur uſée. J'ai l'eſprit un peu tourné à la Philoſophie morale: or comme l'envie de convertir en Livre tout ce qu'on penſe de bon ou de mauvais, eſt une maladie courante dans ce ſiécle, la contagion m'a gagné, je me ſuis mis à moraliſer par Chapitres. Le mobile qui m'a déterminé, eſt, ſi vous voulez, l'amour propre, car

inutilement le nierois-je ; mais du moins il s'y en est joint un autre plus noble, qui est l'amour de la vertu. Enflammé pour elle d'un zèle apostolique, je voudrois rendre tous mes Lecteurs vertueux. Je sçai bien que je n'y réussirai pas ; mais si j'étois sûr d'en gagner seulement un sur mille, quelque pénible que soit le métier d'Auteur, je ne ferois plus que des Livres, & tous sur la même matiére.

Qu'on se rappelle le titre de celui-ci ; on n'exigera point de moi ce que je n'ai pas promis. Ce sont *les Mœurs* qui en font l'objet, la Religion n'y entre qu'en tant qu'elle concourt à donner des Mœurs. Or comme la Religion naturelle suffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un Mahométan puisse me lire aussi-bien qu'un Chrétien, j'écris pour les quatre parties du Monde.

Peut-être eût-on trouvé plus modeste que j'eusse intitulé ceci Qu

vrage, *Essais de morale*; mais c'eût été copier un Théologien du siécle dernier: or je déclare que je ne veux point aller sur les brisées de ces Messieurs-là. Pour *Réflexions morales*, ce n'étoit pas une chose possible, c'est un titre trop décrié depuis trente-cinq ans, je n'ai pas envie de me faire mettre à l'*Index*. Il me restoit de l'appeller *Essai sur les Mœurs*; mais outre que les boutiques des Libraires sont déjà surchargées d'*Essais*, il me semble que c'est une impolitesse choquante, que d'annoncer au Public qu'on s'essaie à ses dépens; je voudrois, quand on débute, qu'on fût déjà sûr de sa marche. Je l'ai appellé simplemnt *les Mœurs*, parce que j'y peins celles qu'on a, & celles qu'on devroit avoir.

Je proteste, ainsi qu'il convient à tout Auteur qui se mêle de faire des portraits, contre toute clef qu'on pourroit faire pour m'imputer des applications malignes. Dire que je n'ai eu personne en vûe, ce seroit

dire une fauſſeté, & même une fauſſeté inutile, parce qu'on ne m'en croiroit pas. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature; j'euſſe riſqué ſans cela cela de peindre des Etres idéaux; mais je n'ai déſigné diſtinctement aucun de mes originaux, dont les noms ſont un myſtère impénétrable, que je me réſerve *in petto*. Les traits dont j'ai peint les vices, je les ai tirés d'hommes vicieux; mais le grand nombre de ceux qui le ſont, doit empêcher qu'on n'arrête ſes conjectures ſur tel ou tel en particulier.

En pluſieurs endroits je me ſuis contenté de crayonner les vices ſans diſcourir ſur leur difformité; le tableau parle de lui-même. Si j'avois peint d'après *Virgile*, l'énorme Chef des Cyclopes, aurois-je beſoin d'avertir que *Polyphème* eſt un monſtre hideux? J'ai fait de même des vertus; j'ai ſouvent peint leurs graces & leurs beautés, ſans ajoûter aux traits par où je les caractériſe, d'ennuyeux panégyriques.

Lorſque j'ai poſé de ces maximes de morales auxquelles les vicieux-mêmes font hommage, je ne me ſuis point mis en frais de les appuyer ſur des preuves. Etoit-il beſoin de prouver que la calomnie, le faux témoignage & le guet-à-pans ſont des crimes ?

J'ai répandu dans cet Ouvrage plus de ſentiment que d'eſprit : premièrement parce que l'un m'étoit plus facile que l'autre ; & de plus, parce que la ſcience des Mœurs, eſt, de ſa nature, une ſcience de ſentiment. Lorſqu'il eſt queſtion de corriger des cœurs gâtés, il vaut mieux toucher que plaire; convaincre même n'eſt pas le point dont il s'agit. C'eſt peut-être là ce qui a fait dire fort chrétiennement à l'illuſtre Monſieur *Dacier* * qu'il n'eſt pas de la ma-
„jeſté de Dieu de prouver la néceſ-
„ſité, la juſtice & la vérité de ce
„qu'il ordonne ; qu'il lui ſuffit ce

* *Dans ſa Préface ſur Platon.*

[illegible] & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Quelle [illegible] [illegible] de faire [illegible] [illegible]! Elle n'auroit pas un seul ennemi sur la terre.

Si quelqu'un de mes Lecteurs venoit me dire avec sincérité, "vous „ avez fait un bon Livre, „ j'en serois flatté, sans doute : mais je le serois bien davantage, s'il ajoûtoit, " vous m'avez inspiré des Mœurs. „



TABLE DES CHAPITRES ET ARTICLES contenus dans ce Volume.

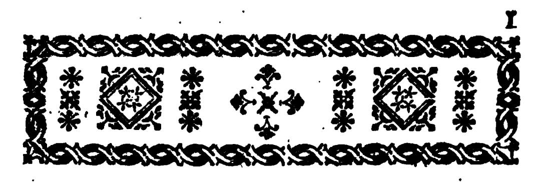
SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

TABLE

DES VERTUS SOCIALES. p. 331

Fin de la Table.



LES MOEURS.

DISCOURS PRE'LIMINAIRE SUR LA VERTU.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'est que les bonnes mœurs. Ne point régler ses mœurs sur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle est la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en

caractères ineffaçables. Différentes sortes de loix : quelles sont celles qui affermissent le règne de la vertu, quelles sont celles qui y donnent atteinte ; si ces dernières en peuvent détruire le germe dans les cœurs droits. Distribution de ce Traité en trois Parties.

LAISSONS la qualité d'*honnête homme* à qui voudra s'en contenter : on l'acquiert à trop vil prix pour que les ames bien nées en doivent être jalouses. Beaucoup de suffisance, une fortune aisée, des vices applaudis, voilà ce qui fait l'honnête homme : la vertu n'y entre pour rien.

L'*honnête femme* n'est guère plus respectable que l'honnête homme : tout ce qu'a fait *Eglé* pour l'être, c'est de n'avoir point affiché qu'elle fait métier de galanterie.

Cependant quoiqu'il paroisse fort aisé de mériter l'un ou l'autre de ces deux titres, bornés au sens que l'u-

ſage leur a déterminé, qu'il ſe trouveroit encore d'uſurpateurs parmi ceux qui ſe les arrogent, ſi l'on en faiſoit la recherche !

Un malheureux, preſſé par l'indigence, arrête un paſſant dans un carrefour, lui prend ſa bource ou la lui demande : voilà le mal-honnête homme ; & ſi vous en doutez, l'échafaut en décidera.

Mais logez dans un magnifique hôtel un heureux Concuſſionnaire que les beſoins de l'Etat ont enrichi ; donnez-lui un Suiſſe, des livrées, un nom de terre, il jouit de la misère publique, ſa maiſon eſt élevée ſur les ruines de cinq cens familles : n'importe, il eſt honnête homme, puiſqu'il eſt riche & qu'il reſpire.

Une femme jeune & belle étale, juſques à l'indécence, les charmes qu'elle a reçus de la Nature, & les releve encore par tout l'attirail d'une parure élégante, les pompons, le rouge, les mouches, &c ; mais elle eſt à pied, & n'a point de valet qui la ſuive : c'eſt

une femme sans honneur, on la montre au doigt.

A deux pas d'elle passe une autre femme dans le même appareil, mais traînée par six coursiers orgueilleux dans un carrosse drapé ; c'est une femme respectable, une femme de la première considération.

Tous les honnêtes gens ensemble ne valent pas un homme vertueux : ceux-là ne tiennent leurs titres que de leur bonheur, de leur opulence & de leurs protections : ôtez-leur ces appuis fragiles qui les soutiennent ; leur honneur, qui en dépend, éprouvera les mêmes révolutions que leur fortune. Le même terme en François signifie, un homme infortuné & un homme sans honneur : on appelle l'un & l'autre malheureux ; & en effet, à ne prendre l'honneur que sur le pied courant, que devient celui de nos honnêtes gens, quand le charme de leur grandeur est dissipé ?

Pour l'homme vertueux, ce sont les bonnes mœurs qui sont ses titres ;

titres solides, auxquels l'adversité, loin de l'en dépouiller, ajoute un nouvel éclat. Le Ministre Assyrien, ennemi de la Nation Juive, perd l'honneur avec la vie. Mais j'estime *Fouquet* dans sa disgrace, & je révère saint *Louis* dans les fers.

Or qu'est-ce que les bonnes mœurs? C'est une conduite réglée sur la connoissance & l'amour de la vertu. Je dis *la connoissance & l'amour*, car faute de connoître la vertu, on n'a que les mœurs du peuple; & faute de l'aimer, on n'a que les mœurs des Grands, c'est-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoître pour l'aimer; & quand on l'aime, on la pratique infailliblement.

Mais pour vous faire une idée de la vertu, ne vous la formez pas sur le modèle de *Cléobule*, de *Philémon*, ou de tel autre que vous imaginez vertueux. L'exemple est une régle dangereuse, & qui ne manque guère d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. Il en est des exemples comme

des conseils : pour en tirer avantage, il faut avoir assez de lumières pour les apprécier. Les mauvais exemples nuisent en ce qu'ils entraînent à la pratique du mal : mais les bons nuisent aussi quelquefois en ce qu'ils bornent dans la pratique du bien. Car si ceux que vous vous proposez d'imiter, ne sont pas des modèles en tout genre, (& où en trouverez-vous de tels ?) vous ne sçauriez manquer en les imitant, souvent même en les surpassant, de rester dans l'imperfection & la médiocrité. Voilà sans doute pourquoi le Législateur des Chrétiens n'a pas dit : Imitez tel Apôtre, tel Anachorète, tel Roi, tel Père de famille; mais, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. On ne va jamais au grand par l'imitation, à moins que le modèle qu'on se propose, ne soit inimitable.

Théophile est pieux, il ne soupire que pour le Ciel, il n'a d'ardeur que pour Dieu : mais le dédain qu'il a pour toutes les choses de la terre,

s'étend sur tous les humains qui l'habitent, excepté le petit cercle d'élus qui le visitent & qu'il édifie, tous les hommes sont à ses yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, & qu'il doit par conséquent haïr. Vous croiriez être un Saint en imitant Théophile : vous seriez un homme dur, fier & méprisant, incapable d'affection, d'indulgence & de pitié, mauvais père, mauvais mari, &, ce qui est pis encore, homme incorrigible dans vos défauts, que vous estimeriez des vertus.

Cléanthe est homme d'honneur, aussi incapable de faire une bassesse, que de commettre un crime : mais il est brusque & sévère, toujours en mauvaise humeur contre le genre humain, toujours prêt à croire le mal, croyant à peine le bien quand il le voit, & peut-être plus piqué de la prospérité des méchans que de leurs désordres. Voulez-vous ressembler à Cléanthe? Vous serez un hom-

me mauſſade, inſociable: inutile ami de la vertu, vous la ferez plutôt redouter que chérir; & vous paſſerez pour n'être vertueux que par eſprit de contrariété.

Damis eſt d'une eſpèce toute oppoſée: c'eſt l'ami de tout le monde; il n'a jamais contredit perſonne; il eſt de tous les avis, fuſſent-ils contradictoires les uns aux autres; ce ſeroit le héraut de la probité, s'il ne converſoit qu'avec des gens qui en euſſent; il n'aura jamais le courage d'être méchant: mais il n'aura pas non plus la force de blâmer ceux qui le font. Vous ne vous propoſez pas ſans doute de prendre Damis pour modéle? car vous ne ſeriez, après l'avoir copié, qu'un fade complaiſant, une tête foible, un cœur équivoque, rougiſſant d'être honnête homme avec les vicieux, autant que vous rougiriez d'être vicieux devant un honnête homme.

Jeunes beautés, qui par votre inexpérience & par votre pente préma-

turée à la tendresse, courez des risques en entrant dans le monde ; on vous cite *Thémire* comme un merveilleux modéle de chasteté : je n'entens point révoquer sa sagesse en doute : il y a assurément des femmes chastes ; Despréaux en a compté jusqu'à trois ; quand il en faudroit rabattre les deux tiers, Thémire pourroit être ce Phénix unique. Mais ne l'imitez précisément qu'en ce point : elle croit que la chasteté tient lieu de toutes les vertus ; & qu'on peut bien, quand on fait tant que d'être fidéle à son mari, se permettre des humeurs & des criailleries, tyranniser ses enfans, & harceler ses domestiques, railler, médire & tromper au jeu. En vous modélant sur elle, vous serez sans doute d'honnêtes femmes : mais serez-vous des femmes de mérite ? S'il y avoit quelqu'un qui dût se louer de la vertu de Thémire, ce seroit son mari : mais qu'il paye cher cette vertu !

Vous rencontrerez à chaque pas de ces exemples brillans qui frapent

au premier coup d'œil : quelque trait de vertu vous gâgne d'abord & vous prévient : voilà, dites-vous, un homme vertueux. Point du tout : on n'eſt point vertueux pour pratiquer une vertu, il les faut pratiquer toutes. Le Tartare eſt plein de demi-vertueux : & ſi vous n'avez la vraie pierre de touche pour diſtinguer le bon or du faux, vous riſquez vous-même d'en groſſir le nombre. Or cette pierre de touche eſt la connoiſſance de la vertu.

Mais qu'eſt-ce que la *vertu*? C'eſt la fidélité conſtante à remplir les obligations que la *raiſon* nous dicte. Et qu'eſt-ce que la raiſon elle-même ? C'eſt une portion de la ſageſſe Divine dont le Créateur a orné nos ames pour nous éclairer ſur nos devoirs.

Vous me demanderez peut-être encore quels ſont ces devoirs ; d'où ils réſultent ; quelle eſt la loi qui les preſcrit ?

Je répons que la loi qui les preſcrit eſt la *volonté* immuable de Dieu, à

quoi la droite raiſon nous avertit de nous conformer ; & que c'eſt dans cette conformité que conſiſte la vertu. Toute loi qui a commencé dans le tems & qui peut ceſſer d'être en vigueur, n'eſt point celle qui conſtitue la vertu ; le Créateur n'avoit point aſtreint les hommes au nouveau joug qu'elle impoſe : mais il les avoit certainement créés pour être vertueux.

Les Souverains peuvent publier & abroger des loix : mais ils ne ſauroient créer ni anéantir des vertus. Et comment feroient-ils ce que Dieu ne ſçauroit faire, la vertu étant auſſi immuable dans ſon eſſence, que l'eſt le vouloir Divin qui lui donne l'être ?

Les loix du Prince enjoignent à ſes ſujets de payer certains droits, certains ſubſides ; elles leur défendent de tranſporter certaines marchandiſes hors du Royaume, & d'y en introduire d'étrangères. La fidélité à obſerver ces loix fait des ſujets obéiſſans : mais fait-elle des hommes vertueux ? Et ſe

vanteroit-on bien sérieusement d'avoir une vertu de plus, pour n'avoir jamais fait trafic de toiles peintes? Ou, s'il plaisoit au Prince d'abroger ces loix, qu'il est le maître de suprimer, diroit-on qu'il auroit abrogé des vertus?

Il en est de même de toutes les loix positives: toutes ont commencé, toutes sont susceptibles d'exceptions, de dispenses, & même d'abolition. La seule loi gravée dans nos cœurs par la main du Créateur, est indispensable pour tous les hommes & dans tous les tems.

,, Mais, dites-vous, le cœur hu-
,, main est un véritable Euripe, bou-
,, leversé perpétuellement par le flux
,, & reflux de mille passions impé-
,, tueuses, qui tantôt se liguent en-
,, semble, & tantôt se contrarient.
,, Graver des loix dans le cœur des
,, hommes, c'est les graver non pas
,, sur le sable le plus léger, mais sur
,, l'onde la plus mobile & la plus
,, agitée. Quels yeux assez perçans
pourront

„ pourront donc lire ces caractères
„ ſacrés? „

Déclamations de Rhéteur : quiconque ne lit point ces caractères, ce n'eſt pas qu'il ait la vûe trop foible pour les diſcerner, c'eſt qu'il n'y regarde point : ou s'il eſt des inſtans où ils paroiſſent effacés, ces inſtans ne ſont que paſſagers.

Il y a dans le cœur deux régions diſtinctes : l'une eſt une Iſle un peu plus qu'à fleur d'eau ; l'autre eſt l'eau même qui baigne l'Iſle. La première a une ſurface plane, dure & blanche, comme ſeroit une table du plus beau marbre de Paros. C'eſt ſur cette ſurface que ſont gravés les ſaints préceptes de la loi naturelle. Près de ces caractères eſt un enfant dans une attitude reſpectueuſe, les yeux fixés ſur l'inſcription, qu'il lit & relit à haute voix : c'eſt le Génie de l'Iſle ; on l'apelle *Amour de la vertu*. Pour l'eau dont l'Iſle eſt environnée, elle eſt en effet ſujette à de fréquens flux & reflux : le plus doux zéphire ſuffit

pour l'agiter : elle se trouble, mugit & se gonfle. Alors elle surmonte l'inscription, on ne voit plus les caractères, on n'entend plus lire le Génie. Mais du sein de l'orage renaît bientôt le calme, la surface de l'Isle sort du gouffre plus blanche que jamais; & le Génie reprend son emploi.

Tant que vous supposerez les hommes obligés à pratiquer la loi naturelle, il faut aussi que vous supposiez qu'ils la connoissent. Que diriez-vous d'un Prince féroce qui voudroit qu'on suivît ses intentions sans se donner la peine de les rendre publiques? Les Monarques les plus despotiques ne poussent pas leurs caprices à ce point. Y a-t'il donc deux justices; l'une pour Dieu, & l'autre pour les hommes? Ou Dieu, le plus tendres des pères, sera-t'il moins équitable qu'un Tyran?

“ Mais c'est par justice que Dieu „ laisse les hommes dans les ténè„ bres & dans l'aveuglément. Ce sont „ leurs crimes qui ont éteint dans

„ leurs ames les lumières naturelles:
„ ils ne doivent s'en prendre de leur
„ ignorance qu'à eux-mêmes. „

A la bonne heure, qu'ils aient mérité tant qu'il vous plaira ce prétendu aveuglement; au moins, depuis qu'ils l'ont encouru, la pratique de leurs devoirs leur eſt devenue impoſſible : cependant l'obligation ne ceſſe pas, & c'eſt un Etre infiniment bon & juſte qui continue d'exiger d'eux des devoirs auxquels ils ne ſçavent pas être obligés ! J'ai chargé mon valet d'un meſſage; il s'eſt amuſé, au lieu de m'obéir, à ſe balancer ſur une eſcarpolette, & s'eſt rompu la jambe : il a fait une faute, je puis avec juſtice la lui faire reſſentir; mais ſi j'exige de lui qu'il faſſe d'autres meſſages avant que ſa jambe ait été remiſe, de quelle épithète me qualifierez-vous?

Mais vous-même qui vous efforcez d'aſſurer aux hommes cette ignorance abſolue de la loi naturelle, je m'en rapporte à vous : il vous eſt

arrivé, ſans doute plus d'une fois, de violer quelqu'un des articles de cette loi, ces infractions ont été ſuivies de remords, vous n'en diſconvenez pas; j'en infère contre vous que vous la connoiſſiez donc.

Quand tous les hommes ſeroient méchans, je n'en demeurerois pas moins perſuadé qu'ils connoiſſent la vertu, pourvû qu'il y eût parmi eux des hypocrites; car les Tartuffes, quoique méchans eux-mêmes, rendent témoignage à la loi divine qu'ils tranſgreſſent en feignant de s'y conformer.

“ La Loi, dit Cicéron dans ſon „ *II. Liv. des Loix*, n'eſt point une „ invention de l'eſprit humain, ni „ un établiſſement arbitraire que les „ peuples aient fait, mais l'expreſſion „ de la raiſon éternelle qui gouverne „ l'Univers. L'outrage que Tarquin „ fit à Lucréce, n'en étoit pas moins „ un crime, parce qu'il n'y avoit „ point encore à Rome de loi écrite „ contre ces ſortes de violences. Tar-

„ quin pécha contre la loi éternelle, „ qui étoit loi dans tous les tems, & „ non pas ſeulement depuis l'inſtant „ qu'elle a été écrite. Son origine eſt „ auſſi ancienne que l'eſprit divin; car „ la véritable, la primitive & la prin- „ cipale loi, n'eſt autre que la ſou- „ veraine raiſon du grand Jupiter.„ Et ailleurs : * “ Cette loi, dit-il, eſt „ univerſelle, éternelle, immuable, „ elle ne varie point ſelon les lieux „ & les tems, elle n'eſt pas différente „ aujourd'hui de ce qu'elle étoit au- „ trefois : la même loi immortelle „ régle toutes les Nations, parce „ qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu qui a „ enfanté & publié cette loi.„

Que ce ſoit donc une maxime pour nous inconteſtable, que les caractè- res de la vertu ſont écrits au fond de nos ames : de fortes paſſions nous les cachent à la vérité quelques inſtans,

* *Fragm. de la Rép. de Cic. parmi les Oeuvres de Lactance, Livre VI. chapitre 8.*

j'en ſuis convenu ; mais elles ne les effacent jamais, parce qu'ils ſont ineffaçables.

Il eſt un autre obſtacle qui nous empêche quelquefois de les diſcerner, dont on ſe défie moins : c'eſt une foule de loix d'un ordre inférieur, dont on a ſucé la connoiſſance avec le lait, on eſt accoutumé à les révérer, & on leur donne dans ſon cœur le même rang qu'à cette loi primitive qui détermine nos obligations eſſentielles.

Les loix peuvent être de pluſieurs ſortes : ou elles contribuent à *établir* le régne de la vertu, ou elles lui ſont *étrangères*, ou elles lui ſont *contraires*.

Dans la première claſſe ſont celles dont je parle, loix innées, loix connues de tous les hommes, & adoptées dans preſque toutes les Religions du monde. Révérez celles-là de toute l'étendue de votre ame, votre vertu ne pourra qu'y gâgner.

Pour celles de la ſeconde claſſe,

telles que celles qui dans les différentes Religions réglent la forme extérieure du culte Divin, si elles ne contribuent pas directement au progrès de la vertu, elles n'y nuisent pas non plus pour l'ordinaire; mais on peut en abuser, & on en abuse à coup sûr, si dans le cas de concurrence avec celles de la première classe, on leur donne la préférence. La loi naturelle est la loi aînée, devant qui toutes les Religions plus modernes doivent plier comme ses cadettes: c'est l'ignorance de cette maxime qui fait parmi nous des faux dévots & des superstitieux.

Orgon avoit pour compagnie unique sa fille *Philothée*. Il tomba en syncope: sa fille lui fit respirer de l'eau des Carmes, qui ne le soulagea point. Cependant l'heure de l'Office pressoit; Philothée recommande son père à Dieu & à sa servante, prend sa coeffe & ses heures, & court aux grands Augustins: l'Office fut long, c'étoit un salut de Confrai-

rie. Orgon meurt ſans ſecours, ſans qu'on ſe ſoit même apperçu de ſon dernier moment. Qu'on l'eût étendu dans ſon lit & réchauffé, ſon accident n'étoit rien : Orgon vivroit encore, ſi ſa fille eût manqué le ſalut. Mais Philothée avoit cru que le ſon des cloches étoit la voix de Dieu qui l'apelloit, & que c'étoit faire une action héroïque que de préférer l'ordre du Ciel au cri du ſang : auſſi de retour fit-elle généreuſement à Dieu le ſacrifice de la vie de ſon père, & crut ſa dévotion d'autant plus méritoire qu'elle lui avoit coûté davantage.

Laïs a toute ſa vie prodigué ſes charmes au plus offrant ; elle eſt encore aſſez fraîche pour faire de nouvelles conquêtes : &, repoſez-vous-en ſur elle, elle ſçait mettre à profit ſes avantages. Son genre de vie ne laiſſe pas de lui donner des ſcrupules, & elle compte bien un jour faire une retraite honnête : mais en attendant, pour le repos de ſa conſcience,

elle fait dire une Messe à la Vierge tous les Samedis.

Mais rien n'obscurcit tant les idées de vertu que la Nature avoit gravées dans nos ames, en nous formant, que les faux dogmes, ou les loix d'Etat, qui sont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naissant, ces loix toutes établies; elles sont munies du sceau respectable de la Religion ou de l'autorité Souveraine: le moyen de soupçonner que ce qu'elles ordonnent soit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu?

Un jeune Spartiate qui étoit venu à bout d'un larcin sans avoir été pris sur le fait, loin de se juger coupable s'en estimoit davantage. Qu'il eût dérobé les faveurs d'une femme mariée, c'étoit une galanterie permise, que les mœurs du pays & l'exemple de Jupiter autorisoient.

Que de peuples, même policés, ont poussé la barbarie, par principe de Religion, jusqu'à immoler des

hommes à la Divinité ! Et, qu'on ne tienne pas la bride au fanatiſme, Dieu, le Dieu même des Chrétiens, verra tous les jours ſes Autels fumer du ſang de pareilles victimes. Puiſſe-t'il avoir oublié les horribles ſacrifices en ce genre que nos pères lui ont offerts !

Tant que le crime paſſe pour un attentat contre la police établie, il ne tire pas à conſéquence ; & rarement le criminel ſe croit-il innocent : mais eſt-il accrédité par une loi ou par un uſage univerſellement reçu ; c'eſt alors qu'il entame les cœurs par l'endroit le plus important, ne ſe contentant pas de leur enlever leur innocence, mais, ce qui eſt mille fois pis encore, les rendant incapables de repentir.

Entraîner quelques Sectateurs dans ſon parti, c'eſt un léger avantage pour le vice : mais ſupplanter la vertu, & en uſurper le nom, c'eſt ſon triomphe le plus complet.

Que deviendra donc pour lors,

direz-vous, cette ſcience des mœurs innée, enſévelie ſous les trophées du vice ? Ce que devient le Soleil caché par un nuage : il luit encore aſſez pour éclairer ceux qui ont la vûe ſaine. La dépravation de la morale autoriſe les vicieux : mais elle ne corrompt pas les cœurs droits ; & tel ſe livroit aveuglément au torrent, qui ſera effrayé de l'abîme où il couroit ſe précipiter, ſi le calme de ſes paſſions lui laiſſe entendre un inſtant la voix intérieure qui le rapelle.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abſtinſſent du larcin, quoiqu'il y fût permis ; & je ſuis sûr qu'à Rome où l'on adoroit, comme à Sparte, un Jupiter impudique, l'adultère paſſoit pour un crime.

L'homme de bien autant que le méchant, le ſage encore plus que le fou, ſe prêtent aux uſages courans dans tout ce qui n'intéreſſe pas la vertu ; mais l'homme ſans mœurs n'eſt pas fâché qu'elle perde un peu de ſon crédit.

Irène eſt née de parens illuſtres, mais malheureux : le ſort de ſon enfance fut d'être reléguée au fond d'un Cloître ; là les germes féconds de vertu qu'elle avoit déjà dans le cœur, cultivés par des mains habiles, s'accrurent & fructifierent de jour en jour. Lorſque le Maître des humains l'eut jugée ſuffiſamment prémunie par des principes de ſageſſe inaltérables contre la ſéduction de l'exemple, de la grandeur & des plaiſirs, il l'éleva par un coup de ſa providence inattendu, à un rang plus éminent encore que celui de ſes pères, & la tranſporta ſur le théâtre le le plus brillant de l'Univers, écueil dangereux pour une vertu moins affermie. Irène eſt un roc inébranlable; environnée de flatteurs, elle eſt humble ; dans le centre du tumulte, elle vit retirée ; dans un air infecté par l'irréligion, ſa piété n'eſt point ralentie ; ſous l'éclat pompeux des plus riches ajuſtemens, elle porte un front modeſte ; autour d'elle régnent la diſſimula-

diſſimulation, le parjure & la trahiſon, ſur ſes lèvres ſiégent la candeur, la droiture & la ſincérité.

Il eſt donc vrai que le torrent de l'exemple n'a pas de priſe ſur un cœur vertueux par principes.

Mais placez ſur ce même théâtre la jeune *Cloë* : la licence qui y régne, loin de l'effaroucher, ne fera que ſeconder ſes vûes; on s'y comporte comme elle entend ſe comporter, plus de circonſpection lui ſeroit à charge. Connoiſſez Cloë d'origine, & vous ne craindrez point que l'exemple la gâte; ſon goût décidé pour la volupté avoit prévenu les effets de l'exemple, & ſon éducation n'avoit fait que fortifier ſon goût.

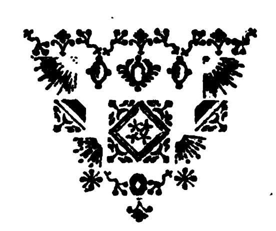
N'attribuons qu'à la violence des paſſions l'ignorance actuelle de nos devoirs, & la dépravation de nos mœurs; faiſons taire pour quelques inſtans leur murmure bruyant, la voix de la raiſon ne manquera pas de ſe faire entendre : rendons-nous à ſes tendres invitations, elle n'attend

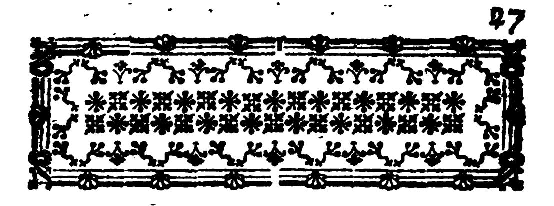
C

que notre consentement pour nous rendre heureux.

Eh bien, qu'elle parle : Qu'exige-t'elle ? Que faut-il faire ?

Aimer Dieu, vous aimer vous-même, aimer vos semblables, voilà toutes vos obligations. Du premier de ces trois amours naît la piété ; du second la sagesse ; le troisième engendre toutes les vertus sociales.





LES MOEURS.

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIETÉ.

Si elle est du ressort de la Philosophie. Définition du terme de Philosophie. Existence & attributs de la Divinité. Fausses notions sur la Divinité. Division de cette première Partie.

PEUT-ETRE s'imaginera-t'on qu'il n'est pas du ressort de la Philosophie de donner des leçons sur la *Piété*. Je le passe à ceux qui font consister cette vertu dans la pratique de

tel ou tel culte extérieur ; mais si l'on convient de la considérer avec moi comme un sentiment naturel d'amour, de respect & de reconnoissance envers Dieu, pourquoi le Philosophe n'auroit-il pas droit d'en discourir ? Tout ce qui n'excède pas la sphère de la raison & des lumières naturelles est assurément de son domaine.

Il y a bien des gens dans le monde à qui le mot de Philosophe fait peur, parce qu'il y en a bien peu qui entendent ce terme dans sa véritable signification.

Chez les Grecs & les Latins, mais sur-tout chez les premiers, les Philosophes étoient en assez bonne odeur ; on les regardoit comme des hommes respectables par la pénétration de leur esprit & l'étendue de leurs connoissances.

Ce terme parmi nous ne présente plus la même idée. Dans le langage des Colléges, les Philosophes sont des hommes vêtus d'une robbe à lar-

ges manches, & coëffés d'un bonnet huppé, qui forment la jeunesse dans l'art d'obscurcir la raison par le raisonnement, de donner aux simples hypothèses la teinture de l'évidence, & de convertir l'évidence en problème.

Ce ne sont pas ces Philisophes-là qui font peur, on les regarde comme des gens sans conséquence, & on ne prend pas la peine de médire d'eux.

Mais il y en a d'une autre sorte, qui ne portent ni robbe ni bonnet, qui croient de très-bonne foi les vérités constantes, & doutent d'aussi bonne foi de celles qui ne le sont pas.

Demandez au peuple ce que c'est qu'un Philosophe de cette espèce: C'est, vous dira-t'il, un fantasque qui contrôle toutes nos actions, qui traite de préjugés les trois quarts de nos opinions, qui ne croit ni aux esprits ni aux sorciers, & qui peut-être ne croit pas même en Dieu.

Mais faites la même question à un homme de bon sens: Un Philosophe,

vous répondra-t'il, eſt un homme qui examine avant que de croire, & réfléchit avant que d'agir ; & qui conſéquemment, quand il eſt décidé, ne peut manquer d'être ferme dans ſa croyance, & conſtant dans ſes démarches.

C'eſt ſans doute dans les hommes de ce caractère que ſe rencontre la vraie & ſolide piété. Or qui la peut mieux définir que celui qui l'a dans le cœur ? Auſſi eſt-ce dans des cerveaux Philoſophes que ſont écloſes les notions ſur la piété que je vais mettre ſous les yeux de mon Lecteur.

Qu'il exiſte un Dieu, c'eſt, je crois, une vérité que de longs raiſonnemens ne feroient qu'obſcurcir, & qu'on ne met guère en queſtion que dans les Ecoles. Tant-pis pour ceux qui en doutent, s'il en eſt quelques-uns : ce doute même eſt une preuve qu'ils n'ont pas la tête bien ſaine ; & qu'ainſi les démonſtrations par où l'on ſe mettroit en fraix de les convaincre, feroient faites en pure perte.

L'idée des ſouveraines perfections de Dieu n'eſt pas moins générale ni moins uniforme dans tous les eſprits, que celle de ſon exiſtence. On ſait qu'il poſſéde toutes les qualités louables d'un être intelligent, dans une étendue infinie, ſans alliage d'aucune imperfection; que ſa Majeſté, ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa juſtice, n'ont point de bornes, & que ſa puiſſance n'eſt point limitée. On le ſçait: mais malgré ces notions, il eſt de dangereux Sophiſtes qui nous font de Dieu une image bien étrange.

L'impie, du tems de David apparemment, diſoit dans ſon cœur: Il n'y a point de Dieu; mais à préſent il s'eſt corrigé de l'Athéiſme: il reconnoît une Divinité, mais à peu près de la trempe des Dieux d'Epicure; une Divinité oiſive & dédaigneuſe, qui de crainte de troubler ſon repos, n'entre point dans le détail des affaires de ce bas monde, qui ne ſe tient point offenſée par les injuſtices des hommes, ni honorée par leurs hom-

mages ; qui nous laiſſe fort indifféremment jouer ſur la ſurface de la terre, un rôle paſſager, qui ſe terminera par notre anéantiſſement. Cette fière Divinité, mettant la créature raiſonnable au niveau des brutes, n'a ni récompenſes pour les vertus, ni punitions pour les crimes ; nous ne ſommes à ſes yeux que de vils automates, dont toute l'intelligence & l'induſtrie conſiſtent uniquement dans un heureux méchaniſme ; & comme ces bulles légères que forme une pluie orageuſe ſur le courant des ravines, nous ne paroiſſons au monde un inſtant que pour diſparoître dans l'inſtant qui ſuit.

Une pareille Divinité en effet n'eſt point incommode à ceux qui regardent la pratique des bonnes mœurs comme un joug importun : elle ne ſe formaliſe point de leurs dérèglemens ni de leur impiété ; & ne leur promettant rien, n'a rien à exiger d'eux.

Ce n'en pas là mon Dieu. Le mien a fait l'Univers ; il m'a tiré du néant ;

tous les avantages du corps, de l'esprit & du cœur dont je jouis, c'est de lui que je les tiens : il veille à ma conservation, & saura pourvoir à ma félicité. Pour sa bonté, je lui dois de l'amour ; pour ses bienfaits, de la reconnoissance ; & pour sa Majesté, des hommages.

CHAPITRE PREMIER.

De l'amour qu'on doit a Dieu.

Point d'amour désintéressé. Si Dieu aime les hommes. Comparaison de l'amour Divin avec l'amour Profane. Caractères communs à l'un & à l'autre. Illusions par où l'on se persuade faussement qu'on aime Dieu : la preuve qu'on l'aime, c'est quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'est mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puisse aimer qu'en se haïssant. Le retour vers Dieu, quoiqu'oc-

casionné par le dégoût qu'on a conçu du monde, peut être sincère & durable. Passage du vice à la vertu. Dieu est lui-même la vertu personnifiée : aimer la vertu, c'est aimer Dieu.

IL n'est point d'amour désintéressé : quiconque a supposé qu'on puisse aimer quelqu'un pour lui-même, ne se connoissoit guère en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laissons le Quiétiste aimer son Dieu, à l'instant même que sa justice inexorable le livre pour toujours à la fureur des flammes : c'est pousser trop loin le rafinement de l'amour Divin.

Toutes les perfections de Dieu dont il ne résulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous causer de l'admiration, & nous imprimer du respect : mais elles ne peuvent pas nous inspirer de l'amour. Ce n'est pas précisément parce qu'il est tout-puis-

fant, parce qu'il est grand, parce qu'il est sage, que je l'aime : c'est parce qu'il est bon, parce qu'il m'aime lui-même, & m'en donne des témoignages à chaque instant. S'il ne m'aimoit pas, que me serviroient sa toute-puissance, sa grandeur & sa sagesse ? Tout lui seroit possible : mais il ne feroit rien pour moi ; sa souveraine Majesté ne serviroit qu'à me rendre vil à ses yeux ; il sçauroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime, au contraire, tous ses attributs me deviennent précieux : sa sagesse prend des mesures justes pour mon bonheur, sa toute-puissance les exécute sans obstacles ; sa Majesté suprème me rend son amour d'un prix infini.

„ Mais est-il bien constant que „ Dieu aime les hommes ? „

Les faveurs sans nombre qu'il leur prodigue, ne permettent pas d'en douter : mais cette preuve trouvera sa place plus bas ; employons ici d'autres argumens.

Demander ſi Dieu aime les hommes, c'eſt demander s'il eſt bon ; & demander s'il eſt bon , c'eſt mettre en queſtion s'il exiſte ; car comment concevoir un Dieu qui ne ſoit pas bon ? Et le ſeroit-il s'il haïſſoit ſon propre ouvrage, s'il vouloit le malheur de ſes créatures ?

Un bon Prince aime ſes ſujets : un bon père aime ſes enfans. On aime l'arbre même que l'on a planté, la maiſon que l'on a conſtruite : & Dieu pourroit ne pas aimer les hommes ! Dans quels eſprits un pareil ſoupçon peut-il naître, ſi ce n'eſt dans ceux qui font de Dieu un Etre capricieux & barbare , qui ſe joue impitoyablement du ſort des humains, qui avant qu'ils ſoient nés les deſtine à l'enfer, s'en réſervant un tout au plus ſur chaque million, qui n'a pas plus mérité ſa prédilection que les autres n'ont mérité leur perte ? Blaſphémateurs impies, qui ne cherchent qu'à me faire haïr Dieu, en me perſuadant qu'il me hait !

„ Il

„ Il ne doit rien aux hommes. „
Soit : mais il ſe doit à lui-même : il faut indiſpenſablement qu'il ſoit juſte & bienfaiſant : ſes perfections ne ſont point de ſon choix ; il eſt néceſſairement tout ce qu'il eſt ; il eſt le plus parfait de tous les Etres, ou il n'eſt rien.

Mais je connois encore qu'il m'aime par l'amour même que je ſens pour lui : c'eſt parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce ſentiment le plus précieux de ſes dons. Son amour eſt le principe du mien, comme il en doit être le motif.

Qu'il me ſoit permis, pour donner une idée de l'amour de Dieu, de peindre l'amour que les dévots appellent *profane*. Ce parallèle en lui-même n'a rien d'indécent. L'amour n'eſt un vice que dans les cœurs vicieux. Le feu, cette ſubſtance ſi pure, envoie des fumées infectes & même dangereuſes, s'il s'eſt pris à des matières corrompues ; de même ſi l'amour eſt nourri parmi les vices, il ne produit

que de honteux désirs, il ne forme que des desseins criminels, & n'est suivi que de troubles, de soucis & de malheurs. Mais qu'il soit né dans un cœur droit, & allumé par un objet aussi bien pourvû de vertus que d'attraits : il est à l'abri de toute censure ; Dieu, loin de s'en irriter l'approuve. Il n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils soient aimés. Je choisis cette sorte d'amour pour modéle de l'amour Divin, parce que c'est de toutes les affections celle qui remue l'ame avec le plus d'empire & de vivacité.

Or, que se passe-t'il dans un cœur bien épris ? Il s'élance avec impétuosité vers l'objet qui l'a charmé ; tous ses mouvemens tendent à l'en approcher, tout ce qui l'en éloigne fait son supplice ; il tremble de lui déplaire ; il s'informe soigneusement de son goût & de ses volontés, pour s'y conformer & s'y soumettre ; il aime à l'entendre louer, il en parle avec complaisance, tout ce qui lui en présente l'idée lui est cher. L'amour

a, dit-on, donné naiſſance à la Peinture : c'eſt lui ſans doute auſſi qui a introduit le culte des Reliques ; un cheveu de ce qu'on aime eſt un bijou précieux.

Qu'on ne s'imagine point que l'amour de Dieu ſoit fort différent de celui-là : il n'y a pas deux manières d'aimer ; on aime de même ſon Dieu & ſa maîtreſſe ; & ces diverſes affections ne différent l'une de l'autre que par la diverſité de leurs objets & de leurs fins. Ainſi l'homme pieux pénétré pour ſon Dieu de ſentimens ſemblables à ceux d'un amant paſſionné, voudroit le voir, le poſſéder, lui être uni ; il s'en occupe avec joie, en parle avec reſpect, il étudie ſa loi, la médite & l'obſerve : c'eſt-là la preuve auſſi-bien que l'effet de ſon amour. Aimez-vous Dieu, vous pratiquerez ce qu'il vous commande : le pratiquez-vous, vous l'aimez.

Cléon vit dans la retraite, il a rompu tout commerce avec les hommes, il prie à des heures réglées, il eſt vêtu

d'un drap commun ; il ne se nourrit que de légumes, mange peu, se discipline beaucoup, & ne voit point de femmes.

Cléon aime-t'il Dieu ? J'en doute. Je ne lui vois que des vertus de caprice. Il fait bien des choses que la loi Divine ne lui commande pas : mais il en omet beaucoup qu'elle prescrit.

Que Cléon revienne parmi les hommes, qu'il les aime & leur soit secourable autant qu'il pourra l'être : qu'il travaille à former son ame, au lieu de s'appliquer à détruire son corps ; qu'il prie avec ferveur, plutôt qu'avec méthode ; qu'il se croie permis tout ce que son Dieu ne lui défend pas ; qu'il prêche la vertu par ses exemples, qu'il ose la pratiquer au grand jour : alors je me persuaderai plus aisément qu'il aime Dieu.

L'homme ne sçut jamais demeurer dans un juste milieu : il faut qu'il porte tout à l'excès. Le Fondateur du Christianisme avoit dit à ses Disciples, que

celui-là aime Dieu qui fait ce que Dieu ordonne : ils ont pensé que ce seroit donc l'aimer encore davantage que de faire plus que ce qu'il commande.

Il veut qu'on le prie, qu'on l'honore, & qu'on lui rende des actions de graces : ils ont cru que la haute perfection consistoit à s'abstenir de toute autre occupation. De-là tous ces pieux fainéans qui se prétendent uniquemeut consacrés au service Divin ; & qui en effet ne font rien de plus dans la société que des inutilités ou des crimes.

Il réprouve l'attachement aux richesses : ils se sont imaginés en conséquence, que c'étoit une vertu que de ne rien avoir. De-là cette fourmilière de mendians incommodes ; vrais frélons, qui se nourrissent de la substance des laborieuses abeilles.

Il défend l'adultère, le viol & la subornation : cette défense leur a fait croire qu'une continence perpétuelle seroit fort de son goût. Ils n'ont pas

osé faire du mariage un crime : mais, ce qui y revient à peu près, ils ont fait de la virginité une vertu, oubliant sans doute que leur maître a maudit un figuier, précisément parce qu'il ressembloit à une Vierge.

Il blâme enfin la mollesse & la sensualité. Quel effet cette morale produit-elle sur eux ? Ils entrent en fureur ; ils s'arment de fouets, d'escourgées & de pointes de fer ; & cruels contre eux-mêmes, ils se déchirent impitoyablement comme faisoient les Prêtres de Baal en présence d'Elie. Que feriez-vous de pis, malheureux phrénétiques, si vous aviez choisi pour Dieu cet esprit malfaiteur que vous appellez *Diable* ?

Un soldat a reçu l'ordre de son Commandant : il ne lui est pas plus permis de l'outrepasser que d'en rien omettre ; & soit qu'il péche d'une ou d'autre façon, sa faute peut être également dangereuse, & est toujours également punissable.

Non-seulement on peut aimer

Dieu ſans ſe haïr, mais il n'eſt pas vrai qu'on l'aime quand on ſe hait. Devons-nous avoir des ſentimens contraires aux ſiens? Il nous aime: n'eſpérons donc pas lui plaire en nous haïſſant. Il exige que nous aimions nos ſemblables comme nous-mêmes, cette loi ſuppoſe-t'elle que nous devions nous haïr.

Soumettez la chair à l'eſprit: mais ne l'anéantiſſez pas. Soyez chaſte: mais ne vous abſtenez pas d'un commerce licite. Gardez-vous de l'amour des richeſſes: mais ne négligez pas de pourvoir à vos beſoins. Elevez fréquemment votre cœur vers Dieu: mais tendez auſſi la main au malheureux qui vous implore.

Cette prévention, qu'on ne ſçauroit aimer Dieu ſans contrarier tous les inſtincts de la Nature, même les plus innocens, eſt ſi généralement répandue, qu'on ne s'aviſe pas de vanter la ſainteté d'un homme qui fait tous les jours ſes quatre repas, qui mange indifféremment chair ou

poiſſon, qui porte des habits propres & couche ſur le duvet, qui aime tendrement ſon épouſe, & prend plaiſir à l'en aſſurer, quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

On canoniſe à Rome des Papes, des Anachorètes, des Fondateurs d'Ordres, & des ſquelettes anonymes, quand on ne trouve rien de mieux; mais on n'y canoniſe guère des pères de famille vertueux, s'ils n'ont été Rois, ou du moins ancêtres de Rois.

Il eſt certains dévots qui s'imaginent que pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu; qu'il eſt jaloux, & ne veut pas qu'un époux ſoit amoureux de ſa femme, ou un amant de ſa maîtreſſe. Ils le peignent comme un mari fantaſque & biſarre, qui feroit un crime à ſon épouſe d'être attachée à ſon ſerin.

A force de ſophiſtiquer l'amour Divin, on eſt venu à s'imaginer qu'il n'y a que des hommes extraordinai-

res qui ſoient capables d'un ſentiment ſi relevé : on eſt bien éloigné de croire qu'un homme d'une vertu commune puiſſe atteindre juſques-là ; & l'on regarderoit chez les Chrétiens comme un blaſphème, de ſuppoſer qu'un Turc pût aimer Dieu.

Ariſte à trente ans étoit répandu dans le monde, c'étoit l'homme à la mode, on le chériſſoit, on le couroit, il étoit de toutes les fêtes, & il en faiſoit le principal agrément. Aujourd'hui qu'il eſt ſexagénaire, ſon goût eſt changé ; il a renoncé aux compagnies, il ne fréquente plus que les Egliſes, les plus longs Offices ſont pour lui les meilleurs, il prie ſans ceſſe & prie avec ferveur, il regrette le tems où, diſſipé par les plaiſirs, il ne s'eſt pas occupé à honorer Dieu & à le louer. C'eſt, dit-on, que ſa tête baiſſe : on ne manque guère par cette raiſon de devenir dévot à ſon âge. J'en conviendrai, ſi Ariſte dans le tems même de ſon changement a donné d'ailleurs des marques d'im-

bécillité ; mais si son bon sens n'est point altéré, je dirai que dans sa vieillesse, ses passions étant plus calmes, son amour pour la vertu en est devenu plus fort : or l'amour de la vertu ne sçauroit marcher sans piété. Ce n'est pas précisément à fréquenter nos Eglises que je fais consister la piété d'Ariste : (s'il étoit Musulman, il fréquenteroit les Mosquées ; s'il étoit Protestant, les Prêches ; s'il étoit de la Religion de Job ou d'Enoch, il prieroit indifféremment en tous lieux) mais je la fais consister dans l'élévation du cœur vers Dieu, & dans tous les actes qui en sont des témoignages : or Ariste fait de ces actes-là.

Quand une femme qui n'a plus d'Amans s'adonne à la piété, c'est une hypocrite, dit-on, qui au lieu d'honorer Dieu, le joue. Eh ! pourquoi ? Son abandon la dégoûte du monde ; elle a cependant le cœur tendre, il faut bien que cette tendresse porte sur quelque objet ; elle la dirige

du côté du Ciel. Elle entend dire d'ailleurs qu'il eſt plus noble d'aimer Dieu que les créatures; ce ſentiment flatte ſa vanité, & convaincue du néant du monde, elle aime peut-être Dieu par amour propre.

Qu'importe par quelle occaſion un cœur ait été rappellé à la vertu, pourvû qu'il s'y attache avec ſincérité.

Valérie avoit un amant diſtingué, le rang de ſa conquête flattoit ſon ambition; le volage a porté ſes vœux ailleurs, pourra-t'elle ſans déroger, redeſcendre juſqu'à un adorateur moins qualifié ? Non : ſon orgueil auroit trop à ſouffrir; ſon parti eſt pris, elle renonce à tout commerce galant. Ce changement n'eſt d'abord qu'un dépit; mais qu'importe ? il la tire du déſordre. Sortie de l'abîme, elle en connoîtra mieux la profondeur; & revenue aux bonnes mœurs par contrainte, elle y perſévérera par goût. Ceſſez dès aujourd'hui de commettre le crime, & le tems vous amenera infailliblement à le déteſter.

On s'accoutume à voir un visage hideux sans horreur, quand on l'a sans cesse devant les yeux; mais le revoit-on après vingt ans d'absence, on lui retrouve toute sa laideur. Le vice ne plaît pas du premier coup-d'œil, il faut que la vûe s'y fasse, on ne s'y livre qu'en tremblant; & semblable à un nageur timide, qui, redoutant la fraîcheur de l'eau, n'y met d'abord que le pied, hasarde ensuite d'y enfoncer la jambe, puis le genou, puis la cuisse, & s'y plonge enfin tout entier; l'infidéle qui trahit son devoir, a commis bien des lâchetés avant de consommer sa défection.

S'il est assez heureux pour en rougir un jour, qu'il prenne une route toute contraire à celle qui l'a égaré; il n'y marchera d'abord qu'avec peine, il la trouvera dure & escarpée en comparaison de cette pente aisée par où il couroit à sa perte; mais qu'il n'en croie pas sa répugnance & ses dégoûts, qu'il persiste; celui qui marche contre son gré ne laisse pas

d'avancer;

d'avancer; & ce qui étoit d'abord une fatigue pour un homme délicat, lui devient un exercice agréable lorsqu'il est parvenu à surmonter sa foiblesse. Ses yeux enfin dessillés verront alors le vice avec ses véritables couleurs : or, on le déteste si-tôt qu'on le voit tel qu'il est; ce n'est qu'en se masquant qu'il nous gâgne. C'est au contraire en se montrant sans voile que la vertu nous engage; mieux on la connoît plus on l'aime; on se prosterneroit devant elle, on l'adoreroit, si elle étoit personnifiée; & elle le seroit aux yeux d'un mortel à qui Dieu se rendroit visible : car il est le seul Etre en qui elle réside dans toute sa pureté; & je doute qu'on puisse assigner une différence réelle entre Dieu & la vertu. Nouvelle preuve d'où il résulte qu'aimer la vertu c'est aimer Dieu. Personne, je crois, ne met en question si l'on doit aimer la vertu : comment donc pourroit-on douter qu'on doive aimer Dieu ? Mais n'entassons point à ce

sujet preuve sur preuve, les vérités de sentiment n'ont besoin pour convaincre, que d'être présentées. Passons à l'article de la Reconnoissance.

CHAPITRE II.

DE LA RECONNOISSANCE QU'ON DOIT A DIEU.

Elle est nécessairement accompagnée d'amour. Caractères divers sous lesquels on propose de considérer Dieu pour s'exciter à la Reconnoissance.

DANS le commerce des hommes, l'amour & la reconnoissance sont deux sentimens distincts: on peut aimer quelqu'un sans en avoir reçu des bienfaits, & en recevoir des bienfaits sans l'aimer; & quoique comblé de ses faveurs, on peut ne le pas aimer sans être ingrat.

Il n'en est pas de même par rapport à Dieu; notre reconnoissance

ne sçauroit aller sans amour, ni notre amour sans reconnoissance; parce que Dieu est tout à la fois un Etre aimable & bienfaisant. J'ai déjà établi qu'il est aimable: il me reste à montrer qu'il est bienfaisant.

Vous sçavez gré à votre mère de vous avoir donné le jour; à votre père, de pourvoir à vos besoins; à vos maîtres, d'avoir orné votre ame de connoissances utiles; à vos bienfaiteurs, de leurs secours généreux; à vos amis, de leur attachement: or Dieu seul est véritablement votre *mère*, votre *père*, votre *maître*, votre *bienfaiteur* & votre *ami*; & ceux que vous honorez de ces noms, ne sont, à proprement parler, que les instrumens de ses bontés sur vous. Pour vous en convaincre, considérez-le sous ces différens rapports.



§. I.

Dieu comparé à une Mere.

Il l'est plus véritablement par la création, que ne l'est une femme par la conception & l'enfantement.

Sylvie est nubile : il se présente un époux riche, galant, jeune & bien-fait : Sylvie rougit & le convoite ; sa pudeur enfantine la fait hésiter quelques instans ; mais tant de perfections l'ébranlent à la fin, & son tempéramment la décide. Trois mots Latins la rendent femme ; bien-tôt son époux la rend mère. Qu'a-t'elle fait jusques-là pour l'enfant qui naît d'elle ? C'est Dieu qui a tout fait. Lorsqu'il posoit la Terre & les Cieux sur leurs fondemens, il avoit dès-lors cet enfant en vûe, & disposoit déjà la longue chaîne d'événemens qui devoit se terminer à sa naissance. Il faisoit plus : il le créoit, en paîtrissant le limon dont il forma son premier père. L'instant est venu de

faire éclore ce germe : c'eſt dans le ſein de Sylvie qu'il lui a plû de le placer ; lui-même a pris ſoin de le fomenter & de le déveloper.

Que cet enfant un jour honore ſa mère, j'y conſens & l'y exhorte : elle a ſouffert, ſinon pour lui, du moins par lui & à ſon occaſion, les incommodités de la groſſeſſe & les douleurs de l'enfantement. Mais qu'il porte plus haut ſa reconnoiſſance, & n'imite point ces ſuperſtitieux Idolâtres, qui voyant la Terre ſe charger tous les ans de grains, de fruits & de pâturages, adoroient en ſtupides cet inſtrument aveugle des bontés du ſouverain Maître, ſans ſonger à bénir le bras puiſſant qui la rend féconde.

§. II.

Dieu considere' comme Pere.

Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.

Dieu eſt auſſi le *Père* de tous les

hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'eſt de ſes enfans.

Laiſſons de côté la part qu'a un père à la naiſſance de ſon fils, car je ne vois pas qu'il lui ſoit dû aucune reconnoiſſance à ce titre : il avoit pour objet de ſe ſatisfaire; & s'il faut lui tenir compte de ce prétendu bienfait, on lui doit ſans doute auſſi des actions de graces pour les mets délicats qu'il s'eſt fait ſervir, pour le champagne qu'il a bû, pour les menuets qu'il a bien voulu danſer, en un mot, pour tous les plaiſirs qu'il a pris.

Ce n'eſt point par la ſimple qualité de *père* qu'un homme acquiert des droits ſur le cœur de ſon fils : il n'y peut juſtement prétendre qu'autant qu'il remplit les devoirs que la Nature attache à ce titre.

Quelle reconnoiſſance doivent à leur père ces victimes infortunées que le barbare relègue impitoyablement au fond d'un Cloître pour groſſir la fortune d'un aîné ?

Quels doux ſentimens feront naître dans le cœur de ſes fils, les emportemens d'un tyran fougueux, qui ne les enviſage qu'avec fureur, qui ne leur parle qu'en termes durs, qui ne les inſtruit que par des menaces, & ne les corrige qu'en les aſſaſſinant!

Quel père que *Florimond*! Etranger dans la famille dont il eſt le chef, il va & vient, boit, joue & ſe promene: cependant ſes enfans croiſſent & vieilliſſent; heureux s'ils ſe portent d'eux-mêmes à la vertu, s'ils acquièrent des talens, & ſongent à ſe faire un état, car pour lui il n'eſt pas homme à s'en occuper. Il les a vû naître, leur a donné ſon nom: depuis il ne s'en eſt plus mêlé, & ne les connoît guère de vûe.

Mais puiſqu'il s'agit ici du parallèle d'un père avec Dieu, choiſiſſons du moins pour rendre la diſproportion moins énorme, le plus tendre & le plus parfait de tous les pères. Qu'il me ſoit permis de propoſer ici le mien pour exemple.

Mon père étoit d'une condition médiocre, mais d'une fortune au-dessous de la médiocre : cependant sa tendresse industrieuse & sa sage œconomie m'ont mis dans le cas de ne point porter envie aux enfans nés dans l'opulence. Nourri sobrement, décemment vêtu, instruit dans les Sciences par les plus habiles maîtres, formé à la vertu plus par ses exemples que par ses remontrances; s'il étoit possible de changer de Père, je n'aurois pû que perdre, en voulant m'en donner un autre.

Mon père a veillé à ma subsistance, à mon éducation, à mes mœurs, voilà des motitfs de gratitude fondés. Il a fait pour moi tout ce qu'il a pû faire : mais ce qu'il a pû, c'est Dieu qui le lui a fait pouvoir. Il faut toujours remonter à cette source primitive de tous les biens.

Lorsque mon père veilloit à ma conservation, c'étoit Dieu qui me conservoit; lorsqu'il s'appliquoit à m'instruire, c'étoit Dieu qui m'ou-

vroit l'intelligence; lorsqu'il m'entretenoit des charmes de la vertu, c'étoit Dieu qui me la faisoit aimer.

§. III.

DIEU CONSIDERE' COMME MAÎTRE.

Il l'est bien plus que ceux qui nous enseignent, puisque c'est de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoissances & leurs talens.

Si nous mettons en comparaison avec la vérité éternelle, d'où procédent toutes nos connoissances, les *Maîtres* qui nous guident & qui nous instruisent, soûtiendront-ils mieux le parallèle ? Supposons-les plus éclairés qu'ils ne sont, plus assurés des dogmes qu'ils enseignent, plus libres de préjugés, plus désintéressés, moins passionnés : que leur science est encore bornée, si on la réduit, comme on doit, aux seules notions qu'accompagnent l'évidence ou la certitude ! Or ces notions qui seules sont dignes du nom de Science, Dieu les

a rendues communes à tous les hommes : chacun les posséde & peut se les rendre présentes : il n'est besoin pour cet effet que d'y refléchir ; c'est-là ce qui a fait croire à quelques Sectes de Philosophes, que toutes nos connoissances s'obtiennent par réminiscence.

Le nombre des vérités, du moins de celles qui sont vraimens utiles, n'est pas si grand que l'on croit ; & ce n'est pour l'ordinaire que l'indolence ou la prévention qui nous les cache : ou s'il en est quelques-unes de plus abstraites, qu'on ne découvre que par une étude & une application opiniâtres, ce n'est pas pour cela, à ceux qui nous enseignent, ni à nos propres travaux, que nous en devons la découverte : ce sont des trésors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puisqu'en creusant nous les trouvons au fond de notre ame ; & que notre ame est son ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le

Physicien dirige ses opérations : mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

§. IV.

DIEU CONSIDERE' COMME BIENFAITEUR.

Si ce titre lui peut être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits ; sous quels prétexte ils le font. 1. Si les prétendus désordres qui arrivent dans le monde Physique sont incompatibles avec la Providence Divine. 2. Dans quelle vûe il semble que Dieu ait assujetti le corps à des besoins. Si la distribution inégale des richesses & des honneurs est un vrai désordre. 3. Si les Passions sont des vices par elles-mêmes, ou simplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ses passions.

S'il est quelqu'un qui dispute à

Dieu le titre de Bienfaiteur, je n'écris pas pour lui, & ne me mets pas en devoir de le combattre : la lumière dont il jouit, l'air qu'il respire, tout ce qui contribue à sa conservation & à ses plaisirs, les Cieux, la Terre & la Nature entière, destinés à son usage, déposent contre lui, & le confondent assez. Il ne pense lui-même, ne parle & n'agit que parce que Dieu lui en a donné la faculté : & sans cette Providence contre laquelle il s'élève, il seroit encore dans le néant ; & la terre ne seroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

On convient, il est vrai, assez unanimement, qu'on est redevable à Dieu de l'existence : mais il semble qu'on prenne plaisir à dépriser ce bienfait, pour s'exempter de la reconnoissance. L'homme est un animal plaintif : si la saison est séche il voudroit qu'elle fût humide ; s'il pleut, il demande un tems sec. Il se donne la peine de faire des plaintes & des souhaits, comme s'il sçavoit lui-

lui-même ce qui lui eſt le plus avantageux. Il exiſte, & tient dans ſa main tout ce qui lui eſt néceſſaire pour ſe conſerver l'exiſtence, le tems qu'il a plaira au Ciel qu'il en jouïſſe. N'importe, indifférent pour la vie, lorſqu'il eſt queſtion d'en rendre des actions de graces, il lui plaît de la trouver à charge : Il oublie ce que Dieu a fait en ſa faveur, pour ſe plaindre de ce qu'il n'a pas fait ; & voici ſes principaux griefs contre la Providence : Il arrive *des déſordres dans le monde Phyſique ;* le corps a *des beſoins* incommodes, l'ame des *paſſions déréglées*.

Examinons donc ces trois chefs, & juſtifions, s'il ſe peut, le Tout-puiſſant.

„ 1. Une ville eſt ſubmergée par „ les eaux ; une caravane eſt enter„ rée ſous des ſables, la Terre s'en„ trouve & creuſe d'affreux abîmes, „ des animaux féroces attentent à la „ vie des hommes ; la famine, la „ peſte & mille autres fléaux terri-

„ bles leur font la guerre & les dé-
„ truisent. „

Qu'y a-t'il dans tous ces évènemens qui vous dispense de la reconnoissance que vous devez à Dieu ? Etes-vous moins comblé de ses bienfaits, parce que Lima est submergé ? Les feux que vomit le Mont Gibel ou le Vésuve, vous ont-ils endommagé ? Et quand le contrecoup de ces prétendus désordres atteindroit jusqu'à vous, que peut-il vous en arriver ? La mort tout au plus.

La *mort* est-elle donc un mal par elle-même ? C'est la porte qui mene de cette vie-ci dans l'autre. Or c'est de vous qu'il a dépendu de vous assurer pour cette seconde vie un sort heureux ou malheureux.

Ne jugez jamais de Dieu par les évènemens : jugez plutôt des évènemens par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires régies par les hommes, il n'arrive des désordres, que parce que ceux qui s'en mêlent sont foibles, injustes ou ignorans.

Aucune de ces imperfections ne se trouve en Dieu ; c'est lui sans doute qui régit l'Univers : comment donc pourroit-il y arriver de véritables désordres ? Je vois deux choses à cet égard dont l'une est évidente, & l'autre obscure. Il est évident que Dieu est juste, sage & Tout-puissant : il n'est pas évident que ce qui paroît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumières supérieures aux nôtres ; je décide de l'incertain par le certain ; & je conclus que tout est dans l'ordre.

2. Pour les *besoins* du corps, bien loin qu'ils me fassent douter de la bonté de Dieu ; j'y trouve des marques sensibles de son attention paternelle sur nous. Je les regarde comme d'utiles distractions par où il nous empêche de nous livrer trop longtems à un travail soutenu qui nous consumeroit. Et ce que j'admire encore davantage, c'est que ces incommodités apparentes sont les sources de tous nos plaisirs. Je ne bois & ne

mange avec délices qu'autant que les besoins m'y ont excité par l'importunité de leur aiguillon.

L'ouvrier se lève & court à l'attelier; le seul mobile qui le remue d'ordinaire est l'espoir du gain; son avidité ne lui laisseroit prendre aucun relâche, si Dieu, qui la modére par l'impression des besoins du corps, ne le forçoit à quitter son travail. Mais son estomac affamé l'oblige au moins trois fois dans le jour à suspendre son pénible exercice. Il obéit à cette voix impérieuse : la fatigue lui a aiguisé l'appétit, il l'assouvit avec une volupté que la molesse & l'inaction des Grands ne leur permet pas de goûter; il reprend ensuite courageusement le rabot ou la lime, & va par la sueur & l'agitation de son corps, mériter un autre repas aussi délicieux que celui qu'il vient de faire.

Qui pourra exalter assez tes faveurs, ô sommeil bienfaisant, qui répares si puissamment nos forces épuisées, qui charmes nos inquiétu-

des, qui dissipes nos plus noirs chagrins, & calmes nos douleurs les plus aiguës? Le nectar des Dieux avoit-il des vertus comparables aux tiennes? Le Népenthe si vanté par Homère n'étoit sans doute autre chose qu'une liqueur assoupissante. Dans quelle voluptueuse situation ne plonges-tu pas les amans heureux, lorsque près d'être aneantis par l'excès du plaisir, tu leur viens tendre un bras propice, & fais succéder à leurs transports animés une douce & molle ivresse, qui sans être aussi vive que celle dont ils sortent, n'en est guère moins délicieuse.

Regardera-t'on aussi comme un besoin incommode, cette pente insurmontable qui entraîne un sexe vers l'autre? J'avoue qu'il est des hommes dont elle fait le supplice: mais pourquoi? Parce qu'ils se sont follement persuadés qu'il est beau d'y résister, & qu'il est honteux de contribuer à la propagation de son espèce. Est-ce donc à Dieu qu'ils doivent

s'en prendre? Faut-il qu'ils mettent leurs bisarres préjugés sur son compte? Qu'ils redescendent au niveau des autres hommes; & que sans aspirer à une prétendue perfection, qui n'est qu'une chimère, ils consentent à satisfaire ce besoin qui les presse; c'est le seul moyen raisonnable pour s'affranchir de son importunité.

Pour l'homme sensé, bien loin d'imaginer que la vivacité de sa passion, les oppositions même qu'il rencontre, & les difficultés qu'il lui faut surmonter, soient de vrais malheurs dont il doive gémir, il les regarde au contraire comme destinés à piquer ses sens & à rehausser la saveur du plaisir. Otez de la jouissance les désirs & les obstacles, vous anéantissez tous les charmes.

Alleguerez-vous en preuve contre la Providence, la distribution inégale des *Richesses*? „ L'un en regorge, „ dites-vous, tandis que l'autre est „ dans l'indigence. „

Cet argument porte sur un principe faux : détruisons sa base ; il tombe en ruine. Il roule sur la supposition que les richesses sont le seul, ou du moins le plus grand avantage dont on puisse jouir en cette vie ; mais si c'est le moindre des présens que la bonté Divine puisse faire aux hommes, si cet avantage, tel quel, peut être plus que compensé par d'autres, ceux qu'elle n'en a point gratifiés sont-ils donc bien fondés à s'en plaindre ?

Mettons simplement en parallèle avec ces bienfaits fragiles, qui nous sont étrangers en tous sens, puisqu'ils n'apartiennent ni au corps ni à l'ame, quelques-uns des avantages de la vie animale, une santé parfaite, une conformation de corps régulière, des organes bien constitués ; il n'en est aucun séparément qu'on ne préférât aux richesses, si l'on étoit réduit à opter ; bien moins encore préféreroit-on les richesses à tous ces avantages réunis. Que sera-ce si on les compare à des dons plus précieux,

tels que la vertu, l'honneur, l'esprit, la science & les talens? Quelles minuties que les richesses auprès du moindre de ces attributs! Les qualités soit de l'ame, soit du corps, ont de plus cette supériorité sur les richesses, que celles-ci peuvent s'acquérir au moyen de celles-là; au lieu qu'avec les richesses on ne peut pas completter un corps mutilé, ni corriger une ame vicieuse.

Disons la même chose de l'inégalité des conditions: "L'un est, dites-vous „ assis sur le thrône, l'autre rampe „ obscurément dans la poussière.„

Placez *les honneurs* dans le même point de vûe que les richesses; mettez-les en comparaison avec les avantages soit du corps soit de l'ame, & vous connoîtrez leur peu de valeur. Portez votre ambition au plus haut période qu'il soit possible, (que coûte-t'il de souhaiter?) aspirez du premier coup au rang de Souverain; que vos vœux même soient satisfaits: quel gain réel aurez-vous fait? Un

Roi qui fait ſon devoir eſt le plus miſérable de tous les hommes ; celui qui ne le fait pas, eſt le plus odieux.

Les honneurs & les grands biens, placés ſur la tête d'un homme ſans mérite, ont ceci de commun qu'ils le dégradent aux yeux de l'Univers en mettant ſes défauts au grand jour. *Hypſiſte* & *Pollion* en ſont des exemples. Celui-ci aimoit le jeu, la table & les femmes ; mais il aimoit auſſi la fortune. Cette dernière paſſion n'étouffa pas les autres, mais elle les rendit circonſpectes ; elle ne fit pas de Pollion un homme de bien, mais elle en fit un hypocrite. Il ſçavoit que dans le monde, tout corrompu qu'il eſt, on veut que le vice marche voilé ; & que ſi l'on fait grace à l'homme ſans mœurs, on ne pardonne pas de même au Cynique impudent. Il compoſa donc ſes diſcours & déguiſa ſes démarches ; il grimaça, le mieux qu'il put, l'air d'honnête-homme devant ſes Patrons, & ne leur laiſſa entrevoir de ſes baſſeſſes que celles dont ils

pouvoient ſe ſervir utilement. Pollion arriva au comble de l'opulence ; il avoit ſuivi la vraie route. Alors las d'une contrainte importune, il laiſſa tomber ſon maſque, & lâcha la bride à toutes ſes paſſions : il fit de ſon ventre ſa plus chère idole, d'un tapis verd, le théâtre de ſes amuſemens, & de l'Opéra ſon Serrail.

Hypſiſte eſt parvenu aux honneurs par une conduite un peu différente. Il étoit né dans une paſſe médiocre ; & ſa capacité ne paroiſſoit pas le devoir mener fort loin ; mais le beau ſexe, plus pénétrant ſans doute que le nôtre, lui trouva une ſorte de mérite, dont il ſçut ſe prévaloir, & qui le porta au ſommet des grandeurs. Arrivé là, le talent qui l'y avoit élevé ne lui étoit pas d'une grande reſſource pour y briller ; auſſi y fit-il un perſonnage vil, dont il ne pouvoit ſe cacher à lui-même l'ignominie, par l'air hautain & faſtueux qu'il affectoit en public.

Dans une fortune & dans un rang

plus médiocres, on trouve à chaque pas des hommes que le Souverain distributeur des graces a mieux partagés qu'Hypsiste & Pollion. Ce n'est point au faîte des grandeurs & de l'opulence qu'on goûte le bonheur le plus assuré; c'est dans un état mitoyen. L'air qui circule terre à terre est propre à la plûpart des hommes; mais celui qu'on respire sur les hauteurs, porte au cœur & fait tourner la tête.

La Nature, cette bonne mère, dont, ingrats que nous sommes, nous nous plaignons sans cesse, n'a pas mis entre les hommes tant d'inégalité qu'il semble au premier coup-d'œil. Les plaisirs les plus vifs & les plus touchans sont communs à tous les humains : ceux qui sont particuliers aux Grands ne sont que des plaisirs de caprices, peu solides, & pour la plûpart mêlés d'amertumes, dont ceux que nous offre la pure Nature sont exempts. C'est d'elle que viennent tous les adoucissemens de cette

vie passagère ; & c'est du désordre de notre imagination ou de nos mœurs, que procédent la plûpart des malheurs dont nous gémissons.

3. Un autre motif dont s'autorisent, pour nier la Providence, les ingrats qui la méconnoissent, c'est l'empire des *passions* sur le cœur humain. Il leur semble que l'homme est fort à plaindre de ce qu'il s'élève dans son ame des sentimens indélibérés, qu'il n'est pas maître d'étouffer : ils appuient sur les funestes effets des passions, & ferment les yeux sur les avantages infinis qu'elles produisent. Détesterons-nous donc le feu parce qu'il peut nous consumer, l'eau parce qu'elle peut nous engloutir, le fer pour les ravages dont il peut être l'instrument ?

Considérons les passions en elles-mêmes, & n'en jugeons pas par ce qu'il nous plaît d'apeller leurs effets ; ou si nous considérons ces effets, mettons du moins en compensation les bons avec les mauvais.

Les

Les Moraliſtes déclament d'ordinaire avec force contre les paſſions, & ne ſe laſſent point de vanter la raiſon. Je ne craindrai point d'avancer qu'au contraire ce ſont nos paſſions qui ſont innocentes, & notre raiſon qui eſt coupable.

Le ſentiment eſt l'ame des paſſions: or le ſentiment n'eſt point libre, ce n'eſt point parce qu'on le veut, qu'on aime ou qu'on hait; il ne peut donc être criminel.

Nos paſſions ne ſont point notre ouvrage: nous les éprouvons dès la plus tendre enfance, nous ſentons avant de penſer. Ce ſont donc des préſens de la Nature, ou pour mieux dire, des dons de Dieu; car le Philoſophe n'entend autre choſe par la Nature, que la main bienfaitrice du Tout-puiſſant. Or Dieu n'a pas fait, ſans doute, à ſes Créatures des préſens empoiſonnés.

Diſons plus: non-ſeulement les paſſions ne ſont point mauvaiſes en elles-mêmes; mais elles ſont bonnes, utiles & néceſſaires.

Il eſt juſte & naturel qu'une créature intelligente ſouhaite ſa félicité & travaille à ſe la procurer : or deux choſes concourent à la félicité, l'exemption des peines, & la jouiſſance du plaiſir ; & c'eſt-là préciſément ce qui fait l'objet de toutes les paſſions : toutes ont pour fin ou d'écarter de nous ce qui pourroit altérer notre bonheur, ou de nous aſſurer la poſſeſſion de ce qui peut l'augmenter.

Tout ſentiment qui naît en nous de la crainte des ſouffrances ou de l'amour du plaiſir, eſt donc légitime & conforme à notre inſtinct. Mais comme cet inſtinct n'eſt point libre, il n'eſt pas non-plus éclairé, & n'a pas beſoin de l'être, puiſqu'il n'eſt pas fait pour ſe conduire lui-même. Il fuit le mal & cherche le bien ; mais il faut qu'on lui montre l'un & l'autre, il ne s'y connoît pas par lui-même ; & c'eſt l'ouvrage de la raiſon de faire pour lui ce diſcernement : c'eſt à elle qu'il appartient de régler les ſentimens, en les appliquant cha-

cuns à leurs propres objets, & en les contenant dans de justes bornes; & c'est précisément à quoi elle manque souvent. On se récrie beaucoup contre la passion, & c'est la raison qui est en défaut.

L'amour, par exemple, est une passion si necessaire au genre humain, que sans elle il retomberoit bien-tôt dans le néant. Le goût d'un sexe pour l'autre sert à les perfectionner tous les deux, il forme des unions délicieuses, des alliances & des sociétés aimables; mais ce n'est que lorsqu'une raison éclairée y préside & le dirige. Guidé par une raison dépravée, il peut causer, & cause en effet tous les jours des perfidies, des parjures, des adultères, des incestes, des meurtres & des embrâsemens, & tous les maux dont une fureur aveugle est capable. Sa fin n'a rien que de conforme au vœu de la Nature : il tend à l'union d'un sexe avec l'autre, & cette union est légitime : ce n'est donc point ce goût qu'il s'agit de ré-

primer. Vous avez naturellement le cœur tendre, ne travaillez point à le rendre insensible, mais fixez votre tendresse sur des objets qui ne vous détournent point de la vertu, ou plutôt n'aimez que ceux qui vous y portent. Votre penchant pour l'amour n'en sera pas moins satisfait : que dis-je ? il ne le seroit jamais qu'imparfaitement sans cette précaution. Point d'amitié sans vertu. L'union de deux amans sans mœurs n'est point de l'amour, c'est une association odieuse qui les fait entrer en commerce de vices, & établit entr'eux une complicité réciproque.

Agathon a pris du goût pour *Céphise*. Agathon est un petit noble précieux & maniéré, qui marche la tête haute & sur la pointe du pied. S'il lui faut porter ses regards sur un objet qu'il n'ait point en face, sa tête mal emboîtée sur son pivot se détourne avec peine pour le chercher, & ne fait que la moitié du chemin ; sa paupière, qui roule languissamment, fait

le reſte & le fait à regret. Fier de ſa nobleſſe & de ſon équipage, il dédaigne les talens, & ne pardonne d'en acquérir qu'à ces hommes placés au-deſſous de ſa ſphère, qui n'ont que cette reſſource pour ſe tirer du néant; l'idée de Dieu l'importune, parce qu'elle lui rappelle un Etre ſupérieur à lui; les vertus ſociales lui répugnent, parce qu'elles l'aſſujettiroient à des déférences; l'équité même n'eſt pas faite pour lui, parce qu'elle borneroit ſes prétentions. Auſſi eſt-il impie, dur & intéreſſé, faux dans ſes promeſſes, perfide dans ſes engagemens, incapable de tendreſſe, de commiſération & de reconnoiſſance. Ce n'eſt point un méchant entraîné au mal par la force d'un tempérammene fougueux; c'eſt un fat qui croit valoir aſſez ſans ſe donner la peine d'être vertueux.

Céphiſe eſt vaine & impérieuſe: trente amans ſont à ſes pieds, & elle les y ſouffre comme autant de trophées érigés à ſes charmes. Un ſeul

sera couronné, mais tous l'auront adorée. Elle commande en Souveraine, ils lui obéissent en esclaves; & pour mieux établir son rigoureux despotisme, elle a grand soin de ne dicter que des ordres capricieux & bisarres. Les plus rampans de sa cour s'attendent à remporter la palme : ils se trompent. Elle veut des respects sans bornes, & méprise ceux qui les lui rendent. Ignorant les caractères du vrai mérite; ne jugeant des talens, que par la suffisance; de la noblesse, que par les titres; du génie, que par les pointes; de l'amour, que par les fleurettes; sans religion, sans morale, sans goût déterminé : que de conformité avec Agathon! Aussi est-ce sur lui qu'elle fixe son choix. Quel peut être le nœud d'un pareil assortiment? L'amour? Non : c'est l'assurance qu'ils ont que le mérite de l'un ne fera pas de honte à l'autre.

Tout n'est pas fait, quand on a sçu diriger sa passion sur un objet plus digne d'attachement que Céphise ou

Agathon. Quoiqu'elle soit légitime & bien placée, il est des cas où il faut la modérer, & contenir dans des bornes étroites.

Nicetas s'est lié à *Sylvanire* par un attachement tendre, mais innocent. Il n'eut pas besoin de l'étudier long-tems pour la trouver adorable : un cœur moins sur ses gardes que le sien, & aussi connoisseur, se fût même rendu à la première vûe : tout conspiroit à sa défaite ; la beauté des traits de Sylvanire, la majesté de son maintien, les graces répandues dans toute sa personne, l'esprit qui brille dans ses yeux, la délicatesse qui assaisonne ses discours. Il tint bon néanmoins contre tous ces charmes réunis : mais pouvoit-il tenir jusqu'au bout contre mille autres qualités charmantes, plus précieuses encore que celles-là, dont le nombreux enchaînement augmentoit de jour en jour sa surprise & son admiration : un cœur ouvert à l'amitié, bienfaisant, noble & généreux, franc sans indiscrétion, ingénu

ſans imprudence : une humeur vive & enjouée, mais toujours ſage & circonſpecte ; des ſentimens nobles & grands ſans fard & ſans oſtentation : un goût & des talens exquis, voilés d'une humble modeſtie ; de la vertu ſans pruderie, de la piété ſans bigotiſme ?

Tant de perfections parurent ſuffiſantes à Nicetas pour autoriſer l'amour dont il ſe ſentoit atteint ; & quoique l'objet qui l'enflamme, engagé ailleurs par des liens indiſſolubles, ne puiſſe jamais le payer d'aucun retour, il eſt ſans doute moins coupable que malheureux, & n'eſt pas même malheureux, ſi cet amour ne va point juſqu'à troubler ſon repos. Mais quelque chère que lui ſoit Sylvanire, ſi ſa paſſion, devenue indocile, méditoit de franchir les bornes que la vertu lui preſcrit ; ſi elle s'emancipoit juſqu'à former des déſirs, qu'il n'attende pas que l'offenſée, inſtruite de ſon audace par quelque eſſor téméraire, puiſſe en faire

justice; vengeur implacable de son crime sécret, qu'il se bannisse de la présence de Sylvanire; & disputant dans son cœur de vertu avec elle, qu'il lui enleve, par un prompt sacrifice, le triste avantage de le pouvoir prévenir. Qu'il l'aime puisqu'elle est aimable; jusques-là ce n'est point un crime: mais c'en seroit un, s'il aspiroit seulement à s'en faire aimer.

Il en est ainsi des autres passions: toutes justes & utiles en elles-mêmes, elles continuent de l'être lorsqu'on les applique à leurs propres objets, & qu'on a soin de tempérer leur vivacité. Les désordres qu'on leur impute, ne viennent que de leur déplacement ou de leur excès.

La *Haine* n'est point criminelle en elle-même; il est des objets odieux: mais ne haïssez que ceux-là, & que votre haine ne s'étende pas jusqu'à la vengeance. Réglez de même l'indignation, le mépris & le dédain.

Craignez les véritables maux: vous ne pouvez guère les éviter sans les

craindre. Mais s'ils sont inévitables, sachez les soûtenir avec courage. La *crainte* modérée est prudence : la *crainte* excessive est lâcheté.

La *Colère* est une émotion de l'Ame qui la rend capable d'efforts violens, quelquefois nécessaires, qu'elle n'eût point faits sans être tirée de son assiette. Elle est utile à un bon père, à un maître patient, à un supérieur indulgent, qui sans son secours pardonneroient bien des fautes, qu'il est à propos de punir. Elle est inutile à un Ministre d'Etat, à un Intendant de Province, à un Inquisiteur : ces gens là sçavent faire du mal de sang froid. Lorsqu'on s'y livre sans sujet, c'est boutade, lorsqu'on la pousse trop loin, c'est fureur.

Les besoins de la vie ont donné naissance aux arts : mais la *curiosité* seule a produit le progrès des sciences ; aimable passion, la première après l'amour, qui ait poli, civilisé les hommes, & amorti leur férocité.

Victimes infortunées de cette fumée qu'on appelle *gloire*, tristes ombres descendues aux enfers, de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfelt & d'Exiles; votre sang précieux, versé avec tant de profusion, couleroit encore dans vos veines, si l'Univers n'étoit peuplé que de Sçavans, s'il n'y régnoit d'autre passion que l'utile curiosité. Cependant cette source si féconde en bons effets, portée sur des objets que la prudence lui interdit, devient indiscrétion; poussée au-delà des forces de l'esprit humain, elle engendre chez les Philosophes des systêmes monstrueux, & chez les Piétistes des Religions extravagantes.

Ce n'est point par nature que les passions sont mauvaises, mais par l'abus qu'on en fait. Cependant ne chicanons point sur les termes: si par *passions* on veut entendre les affections vicieuses & immodérées, je passe condamnation contre elles; qu'on travaille à les mortifier &

à les éteindre, j'y consens, on ne sçauroit mieux faire. Mais si on les prend dans leur principe, où elles ne sont que les saillies innocentes d'un instinct né avec nous, c'est l'ouvrage de Dieu, qu'il faut respecter ; c'est un attentat contre sa Providence que de songer à les détruire : il ne faut qu'en régler l'usage.

„ Mais le peut-on faire toujours ? „ La raison, étourdie elle-même „ par le tumulte des passions, n'est- „ elle pas quelquefois incapable de „ leur tenir la bride ? Et alors ne fau- „ dra-t'il pas avouer, que l'ame est „ dans un état d'imperfection, qu'on „ peut sans injustice imputer à Dieu, „ qui certainement auroit pû lui don- „ ner plus d'empire sur ses passions ? „

Oui, sans doute ; je ne conteste ni l'un ni l'autre. Il n'arrive que trop souvent que la raison nous manque au besoin ; & que, faute d'être guidées par son flambeau, nos passions nous deviennent préjudiciables. Mais que

que peut-on inférer de là qui nous exempte de la reconnoiſſance que nous devons à Dieu? Elles ne nous ſont préjudiciables qu'autant que nous le voulons; & l'empire qu'elles prennent ſur nous, c'eſt notre raiſon qui le leur a laiſſé prendre. Mais ſans chercher ce qui fait que nos paſſions, louables dans leur principe, dégénèrent en imperfections: voyons ſi ces imperfections elles-mêmes ſont ſi fort incompatibles qu'on le veut faire croire, avec la bonté d'un Dieu qui nous aime.

En parlant plus haut des beſoins du corps, nous avons obſervé qu'ils ſont la ſource de tous ſes plaiſirs. N'en ſeroit-il pas de même des paſſions par rapport à l'ame? Oui, ſans doute, pour l'homme de bien, qui travaille à déraciner ſes vices. Un Géomètre s'applaudit lorſqu'il a pu réſoudre un problème abſtrait & profond; mais quelle plus douce ſatisfaction pour le cœur du ſage, lorſqu'après de généreux combats, vic-

torieux d'une passion opiniâtre, il peut se dire à lui-même : Je suis enfin devenu meilleur, je suis plus agréable aux yeux de mon Dieu, je lui ressemble davantage !

“ Mais, si l'homme étoit exempt
„ de ces combats, n'auroit-il pas au
„ Ciel une obligation de plus ? „

Je n'en sçai rien, & ne dois pas m'en inquiéter : mais, en tout cas, il auroit un mérite de moins. Eh ! cherchérons-nous toûjours des prétextes pour nous dispenser de reconnoissance ? Un Horloger est-il répréhensible, parce que pouvant faire une pendule à secondes, il n'en a fait qu'une à minutes ? Dieu pouvoit, sans doute, nous créer plus parfaits que nous ne sommes, & nous égaler à ces intelligences célestes dont on nous peint son thrône environné ; mais en nous créant, il n'a prétendu créer que des hommes. S'il eût fait de vous des Anges, cœurs ingrats & dénaturés, qui ne le payez de ses bienfaits que par des murmures, sem-

blables aux démons qu'il a, dit-on, précipités dans l'abîme, vous vous plaindriez de n'être pas des Dieux.

Cessez enfin d'insulter à votre Bienfaiteur; montrez-vous sensibles aux témoignages perpétuels qu'il vous donne de sa bienveillance; & si vous refusez de l'aimer en considération de ses souveraines perfections, aimez-le au moins parce qu'il est bon & bienfaisant.

§. V.

DIEU CONSIDERÉ COMME NOTRE AMI.

Cette qualité ne nous dispense pas du respect & de l'hommage que nous lui devons.

Tout ce que fait un ami pour la personne sur qui s'est fixée son affection, c'est de l'aimer, de lui vouloir du bien, & de lui en faire. Je crois avoir assez solidement démontré dans le cours de ce Chapitre & dans le précédent, & l'amour que Dieu nous

porte, & les bienfaits que nous en recevons. Je ne m'étendrai donc point à prouver ici qu'il est notre ami : cette proposition doit passer à présent pour avérée. Mais que cette qualité si tendre & si flatteuse pour nous, ne diminue rien du respect infini que doit nous inspirer l'idée de sa grandeur suprème. Moins dédaigneux que les Monarques de la terre, ami de ses sujets, il veut que ses sujets soient les siens ; mais il ne leur permet pas d'oublier pour cela qu'il est leur souverain maître ; & c'est à ce titre qu'il exige leurs hommages.

CHAPITRE III.

DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU.

Sur quoi est fondée la nécessité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.

CE n'est pas précisément parce que Dieu est grand, que nous lui devons des *Hommages*, c'est parce que nous sommes ses vassaux, & qu'il est notre souverain Maître. Le Sultan de Constantinople est un des plus puissans Monarques; mais n'étant pas ses sujets, nous ne lui devons point d'hommages. Dieu seul possède sur le monde entier un domaine universel, dont celui des Rois de la terre n'est tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples : Dieu ne tient sa puis-

ſance que de lui-même. Il a dit : Que le monde ſoit fait ; & le monde a été fait. Voilà le titre primordial de ſa Royauté. Les Rois publient des édits pour la police de leurs Etats ; leurs Officiers, le glaive en main, en procurent l'exécution : Dieu veut, & l'Univers prend la forme qu'il lui plaît. Nos Rois ſont maîtres des corps : mais Dieu commande aux cœurs. Ils font agir : mais il fait vouloir. Autant ſon empire ſur nous eſt ſupérieur à celui de nos Souverains, autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages.

Ces hommages dûs à Dieu, ſont ce qu'on appelle autrement *Culte* ou *Religion*. On diſtingue pour l'ordinaire deux ſortes de culte, l'un intérieur & l'autre extérieur. L'intérieur eſt d'obligation, l'extérieur eſt de bienſéance ; celui-là eſt invariable, celui-ci dépend des mœurs & des tems.

ARTICLE I.

DU CULTE INTERIEUR.

Quelle est la sorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de sa décadence.

Le Culte intérieur réside dans l'ame, & c'est le seul qui honore Dieu. Il est fondé sur l'admiration qu'excite en nous l'idée de sa grandeur infinie, sur le ressentiment de ses bienfaits, & l'aveu de sa souveraineté. Le cœur pénétré de ces sentimens, les lui exprime par des extases d'admiration, des saillies d'amour, & des protestations de reconnoissance & de soumission. Voilà le langage du cœur, voilà ses hymnes, ses prières & ses sacrifices; voilà le Culte dont il est capable, & le seul digne de la Divine Majesté. C'est aussi celui que vouloit rétablir dans le monde le Destructeur des cérémonies Judaïques, comme il paroît par cette belle réponse qu'il

fit à une femme Samaritaine, lorsqu'elle lui demanda si c'étoit sur la montagne de Sion ou sur celle de Semeron qu'il falloit adorer. „ Le „ tems vient, *lui dit-il*, que les vrais „ adorateurs adoreront en esprit & „ en vérité. „ C'est ainsi qu'avoient adoré les premiers pères du genre humain, & ces hommes renommés dans les archives du peuple Juif, qu'on appelle *Patriarches*. Ils n'avoient ni Temples ni Oratoires, point d'heures fixées pour la prière, point de formules d'Oraisons dressées, point de rites ni de cérémonies, point de prosternemens ni de génuflexions. Le cœur peut adorer en tout tems & en tous lieux, en toutes postures & en toutes situations. Toute la face de la Terre étoit leur Temple, la voute céleste en étoit le lambris. Quelque merveille opérée par le Tout-puissant frapoit leur vûe: c'étoit-là pour eux le moment d'admirer sa grandeur. Un bienfait, un secours, une consolation que la Providence

leur envoyoit, leur marquoit l'instant de se répandre en actions de graces. Lorsque le soin de leurs affaires & les besoins du corps satisfaits, leur laissoient goûter les charmes de la solitude, ils étoient avec Dieu, ils s'entretenoient confidemment avec lui, le louoient, le bénissoient, lui protestoient leur attachement & leur fidélité, & ne l'ayant point enfermé dans des murailles, ils le voyoient par-tout. Debout, assis, couchés, la tête découverte ou voilée, ils étoient sûrs d'être entendus, & il les entendoit en effet.

Ce Culte saint & dégagé de sens ne subsista pas long-tems dans toute sa pureté : on y joignit des pratiques extérieures & des cérémonies, & ce fut là l'époque de sa décadence.



ARTICLE II.

DU CULTE EXTERIEUR.

Etablissement de ce Culte : son origine étoit pure & innocente : comment il dégénera en superstition. Diversité des cultes : inconvéniens de cette diversité. 1. Si le culte extérieur est utile, & par quelles raisons il peut l'être. 2. S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à toute autre, s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réprouve. Si un homme qu'on supposeroit seul sur la terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le pays qu'on habite.

Dans les premiers siécles du monde, les hommes justement convaincus que tout ce qu'ils possédoient appartenoit à Dieu, comme étant le Créateur & le Maître de l'Univers, lui en consacrèrent une partie, pour lui faire hommage du tout : de-là

les sacrifices, les libations & les offrandes.

D'abord ces actes de Religion se faisoient en pleine campagne, par la raison qu'il n'y avoit encore ni villes ni maisons. Dans la suite l'inconstance de l'air & l'intempérie des saisons obligèrent à les faire dans des cavernes, dans des antres ou dans des huttes construites exprès : de-là l'origine des Temples.

Chacun dans les commencemens faisoit lui-même à Dieu son sacrifice & son oblation. Dans la suite on choisit des hommes qu'on destina singurièrement à cette fonction : de-là l'origine des Prêtres. Or les Prêtres une fois institués, la Religion, ou, pour mieux dire, l'appareil du culte extérieur grossit de jour en jour à vûe d'œil : ils crurent le perfectionner en l'ornant, & le rendre plus agréable à Dieu, en le surchargeant de cérémonies. Ils imaginèrent donc des jeux, des danses & des processions, des impuretés légales & des

expiations superflues. La Religion dégénéra chez toutes les Nations en de vains spectacles : ce qui n'en étoit que l'ombre & l'écorce, en parut l'essentiel aux yeux des hommes grossiers ; il n'y eut plus qu'un petit nombre de Sages qui en conservassent l'esprit.

L'origine du Culte extérieur paroît pure & innocente : on se plaît à communiquer ses sentimens ; & plus on les croit justes, plus on aime à les inspirer aux autres. Ce fut sans doute par ce motif que les premiers hommes firent en public quelques actes extérieurs de Religion. Ils comptoient par des cérémonies significatives, faire naître dans les cœurs les sentimens qu'elles exprimoient. Il en arriva tout autrement, on prit les symboles pour la chose même : on ne fit plus consister la Religion que dans les sacrifices, les offrandes & les encensemens ; ce qui avoit été imaginé pour exciter ou affermir la piété, servit à l'affoiblir & à l'éteindre.

Comme

Comme les lumières de la raison ne dictoient rien de précis sur la manière d'honorer Dieu extérieurement, on ne fut pas long-tems d'accord sur cette matière. C'est à la seule Religion naturelle qu'il appartient d'être uniforme & invariable : toute autre est infailliblement sujette à des partages, des divisions & des vicissitudes. Chaque peuple se fit un culte à sa guise. De ce partage naquit un autre désordre également contraire à la sainteté de la loi primitive & au bonheur de la société : les différentes Sectes que forma la diversité du culte, conçurent les unes pour les autres du mépris & de l'animosité ; celles sur-tout qui se piquèrent du plus scrupuleux rigorisme, eurent grand soin d'établir que quiconque rendoit à Dieu des honneurs qu'elles proscrivoient, ou ne lui rendoit pas ceux qu'elles avoient mis en vogue, étoit l'objet de son couroux, & le seroit un jour de ses vengeances. De là ces haines irréconciliables, qui firent

tant de fois couler le ſang des Sectaires, ſans jamais aſſouvir leur barbare acharnement. On a beau faire des efforts généreux pour la paix, quoi qu'ordonne la Religion Chrétienne elle-même, la plus pacifique de toutes dans la théorie, on ne ſe fait point à aimer des damnés: cette méthode fanatique de dévouer des hommes vivans à l'enfer, n'eſt propre qu'à les faire maſſacrer.

Mais ne jugeons point des choſes par le mauvais uſage qu'on en peut faire: (car de quoi n'abuſe-t'on pas?) Sans égard aux inconvéniens dont la pratique d'un culte extérieur peut être ſuivie, examinons, 1°. Si un culte de cette eſpèce eſt de quelque utilité: 2°. En ſuppoſant qu'il ſoit utile, ſi le choix de tel ou tel culte en particulier eſt, ou n'eſt pas indifférent.

1. Si la Piété eſt une vertu, il eſt utile qu'elle régne dans tous les cœurs. Qu'on me paſſe la première de ces deux propoſitions comme

indubitable, l'autre en eſt une ſuite néceſſaire. Or il n'eſt rien qui contribue plus efficacement au régne de la vertu que l'exemple, les leçons y feroient beaucoup moins : c'eſt donc un bien pour chacun de nous, d'avoir ſous les yeux des modéles attrayans de piété. Or ces modéles ne peuvent être tracés que par des actes extérieurs de la Religion. Inutilement par rapport à moi un de mes Concitoyens eſt-il pénétré d'amour, de reſpect & de ſoumiſſion pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelques démonſtrations ſenſibles qui m'en avertiſſent. Mais auſſi je le quitte de toutes pratiques réglées & périodiques ; elles me feroient équivoques ; il pourroit s'y aſſervir par contrainte ou par politique. Qu'il me donne, de quelque maniére que ce ſoit, des marques non ſuſpectes de ſon goût pour la vérité, de ſa réſignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour ſon Dieu, qu'il l'adore;

le loue & le glorifie en public : il a fait alors de ces actes solemnels de Religion, il a satisfait au culte extérieur, son exemple a opéré sur moi ; je me sens piqué d'une sainte émulation, que les plus beaux morceaux de morale n'auroient pas été capables de produire.

2. Parmi ces signes destinés à répandre l'esprit de piété dans les cœurs, en est-il quelques-uns que Dieu affectionne singulièrement? S'il en est, que le Théologien se présente, qu'il parle & me convainque. Pour moi, en attendant sa décision, je me renferme dans la sphère de la saine raison ; & voici la solution qu'elle me suggère à cette question.

Le culte intérieur est unique : il fut d'obligation dans tous les tems ; il l'est dans tous les lieux, & par une conséquence nécessaire, il est connu de tous les hommes. Point de choix par conséquent à faire par rapport au culte intérieur. Il n'est

point deux manières d'aimer Dieu, d'être ſenſible à ſes bienfaits, ſoumis à ſon autorité, pénétré de reſpect à la vûe de ſa grandeur; mais il eſt une infinité de ſignes arbitraires par leſquels on peut marquer ces ſentimens. Tous ceux qui ſont inſtitués à cette fin, ſont innocens : s'il eſt un choix à faire, c'eſt de préférer les plus clairs & les plus intelligibles; encore ce choix n'eſt-il pas d'une néceſſité indiſpenſable, attendu que la ſeule convention ſuffit pour donner de l'énergie à des ſignes, & les rendre expreſſifs. Un ſerpent tourné en cercle, la queue rentrant dans la tête, étoit chez les Egyptiens un ſymbole clair de l'éternité, parce qu'ils étoient convenus de la déſigner par cette figure. Le cercle ailleurs repréſentoit la Divinité : chez les Hébreux elle étoit figurée par un triangle. Les Cananéens ſe purifioient par les flammes, les Juifs par des ablutions. Qu'importe, en effet, qu'on peigne Dieu rond ou triangu-

laire, pourvu qu'on entende exprimer, soit par le cercle ou par le triangle, qu'il est le plus parfait de tous les Etres ? Qu'importe qu'on exprime la pureté par l'eau ou par le feu, si l'on est persuadé également que sans la sainteté des mœurs on ne peut jamais plaire à Dieu ? Qu'importe qu'on immole à l'Etre suprème un bœuf ou un éléphant, une brebis ou un bouc, un merle ou un cygne ? Qu'importe même qu'on lui sacrifie des animaux, ou qu'on ne lui offre que des légumes, pourvu qu'on reconnoisse ne rien tenir que de sa main ? Qu'importe enfin qu'on le prie la tête tournée vers le Ciel, ou les yeux baissés vers la Terre, debout ou prosterné, assis ou à genoux, pourvu que le cœur soit devant lui dans un parfait anéantissement ?

La nécessité de rendre à Dieu un culte extérieur, ne prouve rien en faveur de tel ou tel culte particulier. Peut-être Dieu n'est-il pas plus mé-

content de la diversité des hommages qu'on lui rend dans les différentes Religions, qu'il ne l'est de ce que dans l'Eglise Romaine quelques Religieux récitent les Matines à minuit, & d'autres le matin ; de ce que quelques-uns les chantent, & d'autres les psalmodient.

Mais s'il est quelque culte qui suppose des dogmes contraires à ceux de la Religion naturelle, c'est celui-là que Dieu réprouve. Il détestoit sans doute les abominables expiations de ces aveugles Idolâtres, qui lui égorgeoient des victimes humaines pour appaiser sa colère, & comptoient effacer leurs propres crimes par l'effusion du sang innocent. Ne point rendre à Dieu le culte public qu'on lui doit, c'est sans doute une omission d'un très-dangereux exemple : mais abuser de ce culte même pour s'autoriser dans ses désordres, c'est un excès dont on ne peut peindre l'horreur.

C'est par succession de tems que la

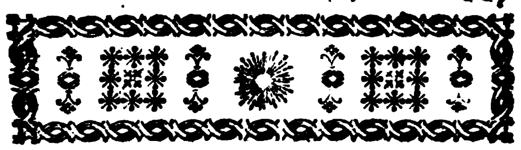
multiplicité des cultes s'est formée. L'usage & l'éducation l'ont perpétuée. Qu'on me donne des hommes sortant des mains de la Nature, exempts par conséquent des impressions de l'exemple & des leçons : qu'on les assemble de tous les coins de la Terre pour conférer en commun sur l'hommage qu'on doit à Dieu : cette unité de Religion si désirable renaîtra bien-tôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention, mais éclairé par les pures lumières de la raison, ou ils rejetteront tous les cultes établis, ou s'il en est un qui mérite d'être affermi sur les ruines des autres, ce sera celui-là qu'ils choisiront unanimement. S'il est une sorte d'hommage que Dieu exige des hommes par préférence à tout autre, il faut bien qu'il ait pris soin de les en informer tous : ou croira-t'on qu'il attende après nos Prêtres & nos Docteurs, pour nous donner des idées de celui qu'il exige de nous.

Un homme qui vivroit ſeul ſur la Terre ſeroit diſpenſé du culte extérieur; ce n'eſt point par rapport à Dieu qu'il a été inſtitué ; il l'a été pour unir les membres de la ſociété par la profeſſion ouverte d'une ſeule & même Religion. Cette unité a été malheureuſement rompue par la multitude des cultes différens. Dans cet état le devoir du ſage eſt de s'attacher au culte intérieur, qui n'eſt pas ſuſceptible de diverſité. Et quant au culte extérieur dans lequel il eſt né, s'il eſt compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit ſe faire une loi de n'y jamais donner atteinte, ni en le troublant, ni en l'abjurant. Je pardonne à un Turc d'être Muſulman ; mais je ne pardonne pas à un Chrétien de le devenir. Il y a pis que du fanatiſme à allarmer les conſciences pour des matières qu'on ne juge pas intéreſſer la gloire de Dieu.

Ce n'eſt pas aſſez que de ſatisfaire à ce qu'on doit à l'Etre Suprème par

la pratique du culte intérieur : on a aussi des devoirs à remplir à l'égard de ses semblables, dont nous parlerons dans la dernière partie de cet ouvrage ; or la déférence pour le Culte établi est un de ces devoirs. Mais avant de passer à ce que nous devons aux autres, il est dans l'ordre de commencer par ce que nous nous devons à nous-mêmes.





LES MOEURS.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés sur l'amour. L'amour propre bien entendu, loin d'être un vice est un devoir : il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour propre, les inconvéniens qu'on lui reproche ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être subordonné à l'ame ; l'ame le doit être à Dieu. En quoi consiste la sagesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie.

CONSIDERONS à présent l'homme en lui-même, & comme un Etre isolé ; laissons à l'écart pour quelques instans tout ce qui est hors de lui ; & examinons sous ce point de vûe, quelles sont ses obligations par rapport à lui-même.

Jusqu'ici nous l'avons considéré comme subordonné à son Créateur, & nous avons fait dépendre sa soumission aux ordres de Dieu de l'amour empressé qu'il lui doit. Il s'agit ici de ce qu'il se doit personnellement: & nous fonderons aussi son exactitude à remplir cette seconde classe de devoirs sur l'amour que le droit naturel exige qu'il ait pour lui-même.

Lorsqu'un devot se met à moraliser, ce qui lui arrive souvent, s'il a pris pour texte l'amour propre, sa harangue n'est point prête de finir. Sous ombre que la Religion défend aux hommes (ce que la raison leur interdit aussi) d'être vains & présomptueux, sensuels & efféminés, si

si l'on en croit ce rigoriste impitoyable, l'homme sage & réglé doit se cacher à lui-même qu'il est homme de bien ; le Philosophe éclairé doit se mettre de niveau avec le peuple ignorant & stupide, on se doit mépriser soi-même, se haïr d'une haine irréconciliable ; & en conséquence gêner ses inclinations, contraindre son penchant, & mortifier son goût, quelqu'innocens que soient ce goût, ce penchant & ces inclinations.

Depuis que ces zélés clabaudent, l'amour propre est si décrié, qu'on auroit honte de prendre tout haut sa défense. Il est rare qu'on soit assez courageux pour se ranger du côté de l'opprimé. Faisons cependant un effort de magnanimité pour réparer son honneur, flétri peut-être trop légèrement.

Mais expliquons-nous d'abord sur la signification du terme. Si par amour propre on entend la présomption, l'orgueil ou la vanité, je l'abandonne à la rigueur de ceux qui le poursui-

vent, je suis son premier ennemi. Mais si l'on entend avec moi, par amour propre, cette forte affection que la pure nature nous inspire pour nous-mêmes, je le soutiens innocent, légitime, & même indispensable.

Nous sommes composés d'un corps & d'une ame. Le corps est sujet à des accidens, qui l'endommagent ou le détruisent; l'ame est susceptible d'idées, qui l'affligent & la mortifient, de sentimens qui la dégradent, qui la déshonorent & la souillent: pour la conservation de nos corps, Dieu nous a fait présent de l'instinct, qui veille à leur sûreté, les garantit de ce qui leur est préjudiciable, & les avertit de leurs besoins. Pour préserver nos ames de ce qui peut leur ravir leur bonheur ou leur innocence, il fait marcher devant elles le flambeau de la raison, qui les mene à la vérité, qui leur indique les vrais biens, & les moyens de se les procurer.

Rien n'eſt donc plus conforme de notre part à l'inſtitution Divine ; que de veiller au bonheur, & de nos ames, & de nos corps. Or veiller à leur bonheur, c'eſt aſſurément les aimer.

La Loi naturelle exige que nous traitions nos ſemblables comme nous voulons qu'on nous traite ; le Légiſlateur n'entend pas ſans doute par-là que nous maltraitions nos ſemblables ; concluons-en qu'il n'entend pas non plus que nous nous traitions mal nous-mêmes. Cette loi nous preſcrit auſſi de les aimer autant que nous : elle veut donc préalablement que nous nous aimions nous-mêmes.

Je ne diſconviens point que l'amour propre n'ait ſes inconvéniens ; qu'il ne nous aveugle ſur nos imperfections, qu'il ne nous rende quelquefois trop indulgens pour nos défauts. Mais l'amour conjugal & l'amour paternel lui-même, ne ſont pas exempts de foibleſſes : faut-il pour cela les proſcrire ?

Aimez-vous vous-même avec prudence & mesure ; rangez dans l'ordre qui leur convient, l'amour du corps & celui de l'ame, l'instinct & la raison : & ne craignez plus que l'un ou l'autre puisse vous rien suggérer dont Dieu s'irrite & vous punisse. Que la raison commande, l'instinct est fait pour obéir. Que l'amour de l'ame ait le pas, l'ame est plus noble que le corps ; il n'est pétri que de limon, l'ame est un Etre céleste. Réprimez la révolte du corps, s'il gêne ou contrarie l'ame. Domptez l'ame elle-même, & la forcez de rentrer dans son devoir, s'il arrive qu'elle oublie ce qu'elle doit à l'Etre Divin d'où elle tire son origine. Le corps doit obéir à l'ame : l'ame doit obéir à Dieu. Le bonheur de ces deux substances dépend de cette subordination. C'est donc à la maintenir que consiste la sagesse ; car la sagesse n'est autre chose qu'un juste choix des moyens propres à nous rendre heureux.

Mépriser, quand on a un corps, les satisfactions des sens, comme inutiles au bonheur, c'est affecter sans fondement une fausse spiritualité. Ne rechercher que celles-là, & ne compter pour rien les plaisirs dégagés des sens, c'est ramper dans la classe des brutes.

La subordination une fois établie de l'ame à Dieu, & du corps à l'ame, le grand moyen pour être heureux, c'est de conformer ses mœurs à la loi Divine, qui en est la régle unique (car Dieu ne nous a rien prescrit, qui ne tendît directement à notre plus grande félicité:) or il faut pour y conformer nos mœurs,

1. Discerner prudemment ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend:

2. Etre assez courageux pour y obéir, quelques obstacles qu'on ait à surmonter:

3. Préférer l'honnête à l'utile:

4. Mettre un frein à ses désirs.

Suivons donc l'ordre que notre sujet semble indiquer de lui-même;

& traitons séparément, de la prudence, de la force, de la justice & de la tempérance.

CHAPITRE PREMIER.

De la Prudence.

Sa définition. Elle règle nos pensées, nos sentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui règle les pensées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Division de ce Chapitre.

LA Prudence est l'art de choisir. On est prudent lorsqu'entre plusieurs objets on sçait discerner celui qui mérite la préférence. Or la prudence a deux emplois. Elle éclaire l'intelligence & régle la volonté; elle nous décide sur les maximes de spéculation, & sur celles de pratique.

Elle tient l'esprit en garde contre les préjugés & la précipitation. Guidé par cette sage Minerve, il ne donne

aux dogmes qu'on lui propose, qu'un dégré d'adhésion proportionné à leur dégré de certitude. Il croit fermement ceux qui sont évidens; il range ceux qui ne le sont pas, parmi les probabilités; il en est sur lesquels il tient sa croyance en équilibre: mais si le merveilleux s'y joint, il en devient moins crédule, il commence à douter, il se méfie des charmes de l'illusion.

Les loix de la prudence sont un peu moins rigides à l'égard des dogmes de pratique. Le cœur n'attend pas pour se résoudre, une évidence complette; mais il lui faut du moins des motifs probables pour se déterminer raisonnablement. Désirer des objets qui vraisemblablement seroient contraires à son bonheur, ce seroit une imprudence préjudiciable; en désirer qui fussent contraires aux bonnes mœurs, c'en seroit une criminelle; or, ce qui est criminel ne peut manquer aussi d'être funeste, parce qu'il est un vengeur au Ciel qui, tôt ou

tard, ne laissera aucun crime impuni.

La prudence qui ne roule que sur les dogmes de la simple spéculation, n'appartient point à mon sujet : elle est du ressort des Métaphysiciens, je la leur céde. Celle qu'il me convient de traiter ici, c'est cette sage circonspection qui régle les sentimens, les paroles & les actions. J'en ferai trois articles distincts.

ARTICLE I.

DE LA CIRCONSPECTION.

Si la prudence doit & peut couper la racine du sentiment. Sentimens spontanés, sentimens occasionnés par les sens, sentimens excités par les objets extérieurs, sont les germes de l'orgueil, des appétits corporels, de l'avarice & de l'ambition.

Le sentiment n'est pas plus libre que la pensée : il naît pour l'ordinaire sans que la volonté y ait part. La prudence la plus circonspecte ne peut en couper la racine. D'ailleurs vai-

nement s'y engageroit-elle, puisque n'étant point volontaire, il n'est jamais criminel. Mais quoiqu'innocent, il est toûjours dangereux s'il nous porte vers des objets proscrits par la loi Divine : nous devons craindre que renaissant trop fréquemment, il ne prenne un trop grand empire sur l'ame, qu'il ne l'occupe toute entière, & que la séduisant par de flatteuses espérances, ou l'étourdissant par des clameurs tumultueuses, il ne la rende à la fin inattentive ou sourde aux conseils de la raison.

Or, les sentimens du cœur sur lesquels il importe de veiller, ou partent du fond de l'ame, sans que le corps y ait part, ou sont excités par les sens, ou causés par des objets tout-à-fait placés hors de nous. Je mets dans la première Classe les sentimens vains & présomptueux, qui sont des semences d'orgueil; dans la seconde, tous les appétits corporels, qui sont des germes d'intempérance; dans la troisième, tous les désirs dont

les objets n'ont un prix à nos yeux qu'à cause de nos préjugés ; tels sont ceux qu'excitent en nous les richesses ou les honneurs, & qui forment avec le tems, lorsqu'ils se sont enracinés, l'avarice & l'ambition ; car tous ces désirs divers, à force d'être réitérés, deviennent des habitudes, & ce sont ces habitudes qu'on appelle *des passions*.

Les passions elles-mêmes, quand elles tendroient à des fins illicites, ne seroient pas pour cela criminelles sans le consentement de la volonté, puisque les désirs réitérés qui les constituent ne le sont pas, quand le cœur qui les a formés, les désavoue à l'instant. Mais il est à craindre qu'elles n'ébranlent l'ame par une action continue, qui, l'affoiblissant par degrés, l'amene enfin au point d'être entiérement subjuguée, & de donner les mains à sa défaite.

Empêchez donc, autant qu'il est en vous, en veillant sur vos désirs, la naissance ou le progrès des passions

déſordonnées : conduiſez de l'œil celles-mêmes qui vous ſemblent innocentes, parce qu'elles ceſſeroient de l'être en devenant immodérées.

Il eſt des paſſions qu'on doit étouffer ſans ménagement : il en eſt d'autres auxquelles il ne faut que tenir la bride un peu courte. Diſtinguons les paſſions qui péchent par leur objet, de celles qui ne ſont vicieuſes que par leur excès : & pour procéder avec ordre, commençons par celle qui prend ſa ſource dans l'ame même, je veux dire, l'orgueil ou la vanité.

§. I.

De l'Orgueil.

Sa ſource. Eſtimation juſte de ſoi-même très-difficile, mais non impoſſible ; par quelle voie on y peut parvenir. Ne ſe pas conſidérer uni-
1. *quement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.*

L'Orgueil naît en nous de l'idée

trop avantageuse que nous nous sommes formée de notre prétendu mérite. Il ne faut donc pour remédier à l'orgueil, que s'apprécier soi-même avec justesse & précision. Mais qu'il est difficile de se peser exactement, quand on tient soi-même la balance!

Quelqu'un dont le revenu monte à quatre cens pistoles, est plus riche d'un quart, que celui qui par an ne jouit que de mille écus. Ce calcul est facile & sûr. Rousseau même auroit pû dire : Je fais mieux des vers que la Motte. Quoique la comparaison ne soit pas si aisée à faire, elle étoit du moins possible. On a même vû un Poëte s'avouer vaincu par un autre, & l'en complimenter. Ce fut *Rotrou* qui donna ce merveilleux exemple de modestie, si peu imité depuis, lorsqu'il vit ses lauriers flétris par les succès du grand Corneille. Lisez; son aveu n'est point équivoque :

Pour te rendre justice, autant que pour te plaire,

Je

Je veux parler, Corneille, & je ne puis me taire.
Juges de ton mérite, à qui rien n'est égal,
Par la confession de ton propre Rival, &c.

Or le témoignage d'un Poëte capable de s'avouer inférieur à un autre, n'eût pas dû être suspect, si se mesurant avec quelqu'un de moindre force, il se fût jugé lui-même son supérieur ou son égal.

Cet exemple unique suffit pour prouver qu'il est possible, quoiqu'infiniment rare, de s'estimer soi-même avec justesse; mais il faut pour cela, outre beaucoup de bonne foi, que l'estimation ne se fasse que par comparaison; & Rotrou, tout modeste qu'il étoit, ne se seroit point imaginé être un Poëte médiocre, s'il eût vécu dix ans avant Corneille. Saisissons donc cette méthode pour rabattre de notre orgueil.

Vous croyez, vain & présomptueux *Reauverse*, être un grand Orateur, un beau diseur, un foudre d'éloquence : essayez quelque parallèle, il est quelqu'un, sans doute, qu'on pourroit vous opposer. Eh ! vous ne l'avez que trop senti, lorsque sous le spécieux prétexte de servir votre Client, vous poursuivîtes avec acharnement un redoutable Contendant ; dont le nom seul alloit éclipser le vôtre. Mais qu'il soit vrai, pour un instant, que l'avantage vous fût resté : déjà, peut-être, vingt autres rivaux vous attendent, dont le moindre vous terrassera. Si la crainte d'un pareil avenir ne peut déconcerter votre morgue, cherchons dans le passé, car je voudrois vous en guérir. Remontez de quelques années ; placez-vous dans ce tems, où la carrière que vous courez, étoit si belle & si brillante. Ce n'étoit point alors pour vos pareils que les palmes croissoient. Mais je veux vous mettre à votre aise ; Démosthène & Cicéron, Patru, le

Maître & le Normant, ne seront rien auprès de vous ; c'étoit à vous que le Ciel réservoit le talent de la parole. Mais vous écrivez mal : convenez-en, & rendez-vous plus traitable.

Si après s'être cherché des rivaux dans le genre particulier où l'on prétend exceller, on est sorti du défi couvert de nouveaux lauriers, on a encore quelques moyens de reste pour combattre sa vanité.

Inutilement, peut-être, représenterois-je aux orgueilleux, qu'ayant reçu du Ciel les talens par où ils brillent, c'est à tort qu'ils s'en glorifient. Je les entends me répondre que, puisque Dieu couronne nos mérites, il faut qu'ils soient à nous ; & que par la même raison, nos talens nous appartiennent aussi, du moins pour les avoir cultivés. A la bonne heure : n'insistons point sur ce moyen, il en est d'autres encore qu'on peut employer avec succès contre l'orgueil & la présomption.

Zeuxis eſt un Peintre excellent ; qu'on le compare avec tous ſes rivaux, la comparaiſon faite, on lui adjugera le prix. Voilà un point examiné, il en reſte encore mille qu'il faut peſér & combîner les uns avec les autres, pour fixer Zeuxis en total à ſa juſte valeur. Voyons l'eſprit, il eſt épais & n'eſt point cultivé ; le caractère, il eſt féroce ; l'humeur, elle eſt quinteuſe ; ſon cœur, il eſt lâche & perfide ; ſa conduite, elle eſt déréglée.

Pour contrepoids à Zeuxis, dont le mérite eſt de bien faire un tableau, mettez dans la balance le ſage *Podalire*, bon père, bon citoyen, ami tendre & officieux ; beau génie, mais humble & modeſte ; Auteur ſenſé, mais anonyme ; amateur des beaux arts, & connoiſſeur dans tous les genre. Le mérite de peindre eſt-il tout ſeul d'un ſi grand prix, pour que le Peintre Xeuxis l'emporte ſur Podalire ?

C'eſt une injuſtice énorme que de

choisir, pour autoriser son orgueil, le seul endroit par où l'on vaut quelque chose, tandis que frauduleusement on soustrait du parallèle vingt endroits défectueux par où l'on est inférieur à ceux à qui l'on se compare, & cent vices qu'ils n'ont pas.

J'ai pour tout bien trois cens écus sur la Ville, qu'on me paye à l'échéance; *Lycas* n'y a que vingt-cinq livres, mais il a cent arpens de bois, cinq cens de terres labourables, un moulin banal, un péage, un intérêt dans des mines, des redevances en grains, en huile, en vin, en volaille. Suis-je plus riche que Lycas?

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très-chimérique & très-fausse, c'est de les estimer par le bruit qu'ils font dans le monde. On met la trompette au-dessus du flageolet.

Callimaque, par exemple, est le Poëte à la mode; il tourne bien un vers, & philosophe assez passablement; mais la nature, comme épuisée par

la production de son esprit, n'a mis dans son cœur ni droiture ni probité.

Jenade, au contraire, sans aller cueillir des lauriers sur le Pinde, ne laisse pas de s'avancer vers l'immortalité; mais il y va plus lentement, & marche par une autre voie. Au lieu de composer des vers, espèce de production que les affiches & l'impression rendent en peu de tems publique, il fait des cures. Il laisse Callimaque courir après Euripide & Pindare : pour lui, son modèle est Hypocrate; au lieu d'amuser le loisir des lecteurs, il rend la santé aux malades: il a choisi par goût une profession où il pût être utile à ses Concitoyens, & ses succès répondent abondamment à son inclination bienfaisante.

Callimaque lui-même, qui fréquente la Cour ou du moins quelques Courtisans, ne soupçonne peut-être pas qu'on puisse raisonnablement lui comparer Jenade : & moi, je n'imagine point qu'on puisse, sans injustice, ne le lui pas préférer.

L'Astronome *Uraniscope*, en voyant un moderne Archimède blanchir sur un problème abstrait, le regarde en pitié, & se dit avec complaisance: Hélas! ce pauvre rêveur peut-être ignore en ce moment à quel hauteur est *l'œil du Taureau*.

Cet Alchymiste enfumé, qui prenant pour la sagesse l'amour de l'or & de l'argent, s'adjuge exclusivement la qualité de Philosophe, enorgueilli du titre dont il s'est décoré lui-même, regarde du haut en bas tout homme dont le cabinet n'est pas meublé de creusets.

Descendrai-je jusqu'à parler de ces ames de boue, qui n'ayant d'autre ressource pour flatter leur vanité, que leur faste & leur oppulence, ne laissent pas d'en tirer avantage? Je ne pardonnerois pas même à quelqu'un, qui, humble dans l'aisance, croiroit, par ce sentiment, mériter qu'on l'estimât. C'est faire encore trop de cas des richesses, que de s'imputer à mérite, de ce qu'on ne

s'en prévaut pas. Eſt-ce donc être ſage que n'être pas extravagant?

§. II.

DES APPETITS CORPORELS.

Nous les tenons de la Nature, il les faut ſatisfaire, loin de les combattre, mais ſeulement leur donner des bornes. Les plaiſirs modérés ne ſont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui ſont néceſſaires. Les ſenſualités mêmes ne ſont point incompatibles avec la plus haute vertu.

Par appétits corporels, j'entends les déſirs qu'excitent en nous les beſoins du corps, tels que l'envie de manger, de boire, ou de prendre du repos, quand le corps eſt preſſé par la faim, la ſoif ou la laſſitude. J'ai déja dit plus haut que ces déſirs ſont innocens, que ce ſont des avertiſſemens que nous donne la Nature pour la conſervation de nos corps. J'ajoute ici, par une conſéquence

néceſſaire, que loin de les combattre, il eſt juſte de les ſatisfaire. Il y a de la vertu à s'abſtenir de ce que la droite raiſon nous défend : mais je n'en vois point à s'abſtenir d'une choſe licite. Mais auſſi ne faut-il préciſément que les ſatisfaire. Tout ce qu'on donne au corps au-delà de ſon beſoin, eſt un excès qui le détruit ; les plaiſirs même les plus doux, s'ils ſont outrés, ceſſent d'être plaiſirs, & dégénèrent en ſupplices, dont la douleur eſt d'autant plus importune, qu'il s'y joint le remors de ſe l'être procurée.

N'exigez point de moi un tarif déterminé, qui fixe la quantité de nourriture ou de repos qu'on peut accorder au corps : elle doit être réglée ſur le beſoin même qui l'exige. Reſter dans l'inaction, quand la fatigue eſt réparée, c'eſt pareſſe ; ſe gorger d'alimens quand la faim eſt appaiſée, c'eſt gourmandiſe.

Quant au choix de la boiſſon ou des viandes, la première attention

qu'on y doit apporter, c'eſt de s'interdire celles qui ſont nuiſibles à la ſanté. Les chairs prétendues impures, que Moyſe proſcrivit, étoient toutes en effet de mauvaiſe digeſtion. Mais par rapport à celles qui ſont ſaines, on peut conſulter ſon goût, & rien ne défend au palais d'en déterminer le choix.

J'en dis autant de tous les appétits du corps. Evitez l'excès, il eſt funeſte & criminel : mais en vous renfermant dans les bornes du beſoin, l'honneur ne vous preſcrit pas de renoncer au plaiſir. Le plaiſir même eſt une ſorte de néceſſité ; c'eſt une eſpèce de repos & d'intermède, pendant lequel l'homme reſpire, & reprend des forces pour ſe remettre à ſouffrir. Les ſenſualités ne ſont dangereuſes & n'amolliſſent, que quand par l'habitude, elles ont dégénéré en beſoins. Elles ne peuvent pas corrompre celui qui ſçait s'en priver ſans chagrin. Les Héros, (j'entends les Héros en fait de mœurs, car je n'ac-

corde pas ce titre aux destructeurs du genre humain,) les Héros ne sont point des Anachorettes qui aient abjuré le plaisir, mais des hommes qui sçavent s'en sévrer aussi-tôt que leur honneur ou le bien de la Patrie l'exige.

§ III.

De l'Avarice et de l'Ambition.

1. *Amour des Richesses, criminel seulement par son excès, n'est pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition, de deux sortes; première sorte, description de ses effets: seconde sorte; comparaison de celle-ci avec la première.*

1. Ainsi que la plupart des passions, l'amour désordonné des richesses, n'est un vice que par son excès: corrigé par une sage modération, il redeviendroit une affection innocente. L'or ou l'argent étant, en conséquence d'une convention générale, la clef du commerce & l'instrument de nos besoins, il n'est pas

plus criminel d'en désirer, que de souhaiter les choses mêmes qu'on acquiert avec ces métaux. Mais comme trop d'alimens chargeroit l'estomac d'un superflu de nourriture nuisible à leur digestion, l'abondance des richesses cause aussi une espèce de réplétion, plus dangereuse par ses suites, parce que, pour l'ordinaire, elle déprave les mœurs.

Tout amour immodéré des richesses est vicieux, mais n'est pas toujours *Avarice*. Un avare, à proprement parler, est celui qui, pervertissant l'usage de l'argent fait pour nous procurer les nécessités de la vie, aime mieux se les refuser, que d'altérer ou ne pas grossir un trésor qu'il laisse inutile.

En cherchez-vous un modèle? vous l'avez dans *Chrysolatre*. Parcourez toute sa personne: il est, de la tête aux pieds couvert de haillons dégoutans, mal-adroitement rapetassés, mais rapetassés par ses mains. Entrez dans son appartement, tout

y

y répond au délâbrement de sa personne ; son lit, ses fauteuils, sa tenture, sont, par leur vétusté, de curieux monumens des modes les plus surannées. Il a grand soin, ainsi que sur ses habits, d'y laisser une crasse épaisse, qui les pénétre & fait corps avec l'étoffe. La propreté n'est, dit-il, faite que pour des dissipateurs. Suivons des yeux, il va se mettre à table. C'est une régle chez lui qu'avant le *Benedicité* les portes soient verrouillées. Après les filous, les parasites sont les hommes qu'il redoute le plus : quant aux emprunteurs il ne les craint pas, depuis long-tems il a sçu s'en défaire. Sur deux ais vermoulus & mal joints, posés sur un pied chancelant, paroît un bouilli réchauffé, noyé dans un potage clair, un bout de pain noir & rassis, une aiguière, & rien de plus.

Mais qui frappe à sa porte avant la fin de son repas ? c'est son neveu, son héritier, qui, par estime pour son bien, lui fait assiduement sa cour.

„ Eh ! mon neveu, lui crie-t'il du „ plus loin qu'il l'apperçoit, n'est-il „ pas d'autre tems pour venir m'im„ portuner que celui où je dîne ? J'ai„ me à manger seul ; c'est mon hu„ meur, & je n'en changerai pas pour „ vous... Mais quoi ? qu'examinez„ vous donc ? Venez-vous me vo„ ler ? Il m'en coûte à vous le dire ; „ mais enfin, vos mains, vos regards „ m'inquiétent. Tenez, mon neveu, „ croyez-moi, épargnez-vous la „ peine de me visiter si souvent. Je „ suis sûr que vous me croyez bien „ riche, car c'est-là la folie des héri„ tiers. Tenez-vous dit pour une „ bonne fois, que je ne le suis point. „ Je suis ruiné, je n'ai plus rien, ce „ qui s'appelle rien. „

Voyons avant de quitter Chrysolatre, ce qu'il s'en faut qu'il n'ait dit vrai. Le jour baisse, l'heure approche qu'il va faire hommage à son Dieu, compter son or, le caresser, & le remettre au fond du coffre fort.... Il a fini son calcul. Que marmote-t'il à

présent ? C'est justement le montant de sa somme : " Cent vingt-cinq mille „ écus, deux livres & quatre sols... „ On a bien de la peine, ajoute-t'il „ en refermant le coffre, à se faire „ un petit pécule honnête !„

Je ne dirai rien ici de ces prodigues forcenés à qui d'amples revenus sont toujours insuffisans, gens que l'opulence appauvrit, qui plus ils s'enrichissent, plus ils tendent à leur ruine, leurs désirs & leur dépense excédant toûjours leur fortune, quelqu'immense qu'elle puisse être : j'aurai ailleurs occasion d'en parler.

2. Il est des cœurs insatiables d'autres biens que des richesses : ce sont les ambitieux. L'objet de leur passion est beaucoup plus fantastique ; mais en revanche, ils le croyent plus noble.

Il est deux sortes d'*Ambition* : la première inspire à l'homme qu'elle posséde, l'envie de parvenir à un rang élevé ; lui fait envisager ce désir comme la passion des grands cœurs, & lui lève tous les scrupules qui pourroient

traverser sa carrière. Tous moyens lui sont bons, s'ils le peuvent conduire au but. Qu'il n'ait de digues à surmonter que de la part de sa conscience, ses succès sont assurés, il sçaura bien la faire taire : la cause de ses forfaits lui paroît si belle, qu'il est persuadé qu'elle leur doit servir d'excuse. Quiconque se laisse ébranler par l'horreur du crime, & par les remors, ou n'étoit pas né ambitieux, ou ne l'étoit qu'à demi : ce n'est point sur lui que pleuvront les graces & les dignités.

L'homme de bien peut être utile à l'Etat ; mais, quels que soient ses talens, il est rare que l'Etat prenne soin de sa fortune. Il a tout le zèle qu'il faut pour servir dignement son Prince ; mais il n'a pas la souplesse qu'il faut pour ramper sous ses Favoris, & c'est-là néanmoins le talent essentiel, sans lequel on reste en chemin.

C'est cette sorte d'ambition qui forme des Conquérans inhumains,

qui les rend ennemis de tous les Etats voisins, qui leur fait violer le droit des Nations & la sainteté des traités, qui les rend les fléaux des étrangers & les tyrans de leurs sujets.

C'est elle aussi qui forme de lâches Magistrats, vendus aux passions des Grands, trop foibles pour leur donner des avis salutaires, assez injustes pour prononcer sans discernement des arrêts dictés par le despotisme, oppresseurs des peuples dont ils devroient être le refuge.

C'est encore elle qui dans le cœur même des Prêtres, des Cœnobites & des Moines, verse la soif des honneurs, qui profane souvent par d'indignes flatteries des bouches destinées à célébrer les grandeurs de Dieu, qui transforme en vils Courtisans les Chefs de la Religion, qui les fait aspirer à des dignités de caprice, aux livrées humiliantes d'un Souverain étranger.

Paradoxe étonnant, mais vrai : on n'a guère une ambition démésurée,

ſans y joindre une extrême baſſeſſe. Curieux de grandeur, ſans ſçavoir ce qui eſt véritablement grand, l'ambitieux rampe pour s'élever, à la manière des ſerpens, qui ne s'élancent qu'en preſſant la terre de leur ventre.

Orgaſte eſt bruſque & féroce, voluptueux, vain & méchant : il ne ſçait rien, mais il décide. Il ne connoît ni juſtice ni loix, mais ſon caprice lui en tient lieu. Il avale paiſiblement les affronts, mais il ſçait s'en dédommager en outrageant les malheureux.

Un poſte vaquoit; poſte odieux, qui ne donne du pouvoir à celui qui le remplit, que pour le malheur de ſes Concitoyens : Orgaſte en eſt revêtu, c'étoit l'homme qu'il falloit pour le remplir. Il y faut prendre un ton impérieux, il eſt fier & hautain. Il y faut châtier, il eſt dur & inflexible. Il y faut juger militairement, quelle manière de procéder peut être mieux aſſortie aux ſubies d'un Juge quinteux ?

Vous vous étonneriez, sans doute, si, avec tant d'aptitude pour l'emploi qu'on lui a confié, Orgaste en étoit dépouillé. Peut-il mieux répondre qu'il ne fait aux vûes de ceux qui l'ont mis en place? Ne fait-il pas tout le mal qu'on exige de lui? Ne le fait-il pas avec fermeté, avec goût, sans trouble & sans remors? Quel homme mérite donc mieux d'être conservé dans son poste, ou de n'en être dépossédé que pour être porté plus haut?

Il est de régle que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, récompensent mieux les Ministres qui travaillent sous leurs ordres, des mauvaises actions qu'ils leur font faire que des bonnes. Et cet usage paroît juste & raisonnable: l'honneur étant au-dessus de la vie, celui qui le foule aux pieds pour le service d'un Grand, a plus fait pour son maître, qu'un brave qui n'auroit que versé son sang pour le défendre. Celui-ci ne risque que son corps; l'autre fait plus, il perd son ame.

Pourquoi *Polydamas* eſt-il fait Chevalier? C'eſt pour avoir eu la complaiſance de commettre un aſſaſſinat. Peut-être que ſa conſcience allarmée a été vingt fois ſur le point de faire manquer le coup : mais enfin il a ſçu la dompter, & triompher de ſes répugnances. Eſt-il un prix aſſez grand pour un ſi grand ſacrifice? Ne voudriez-vous pas qu'on vous récompensât de même pour avoir ſauvé la vie à un citoyen? Quel effort vous en a-t'il coûté? Vous en êtes aſſez payé par le plaiſir inexprimable de l'avoir fait. Vous ſouhaiteriez ſans doute retrouver tous les jours mille occaſions ſemblables. N'enviez donc pas le ſort de Polydamas: vous avez gâgné bien plus que lui, & vous n'avez rien haſardé en comparaiſon de ce qu'il a perdu.

L'autre ſorte d'ambition eſt moins criminelle, mais plus puérile & plus ridicule. Elle ne s'enhardit pas juſqu'à briguer le rang des hommes qualifiés, elle ſe contente d'en affecter

les manières, & de les copier comme elle peut.

Le peuple eſt ſi perſuadé qu'il eſt de la dignité d'un Grand d'être vain & arrogant, que quand un homme ſorti du néant s'eſt mis en tête de faire oublier ſon origine, il ne croit pas pouvoir mieux faire que de s'annoncer dans le monde par des fatuités. Ce ſeroit peut-être en effet le moyen d'en impoſer, s'il imitoit mieux ſes modéles.

Chryſès entiché de cette manie, eſt parvenu à ſe donner un regard mépriſant, un abord glacé, un ton rogue, un ſoûris dédaigneux; il ſe fait préſenter des Placets, ne les lit point, & les répond d'un *je verrai cela.* Il a des Auteurs à ſa table, des Prêtres & des Comédiens: il les met aux priſes & les raille; s'ils ſe déconcertent, il ricane. Dans ſes diſcours, dans ſa démarche, dans ſes geſtes & ſes attitudes, il eſt fat autant qu'un Marquis, mais il l'eſt avec moins d'aiſance. Tous ſes ridicules ſont étu-

diés, on y voit l'art. De plus, il ne bat ni ses vassaux ni ses valets, il paie exactement ses dettes, & compte avec son Intendant, il a lui-même évalué son patrimoine, il ne touche qu'au revenu, & n'entame point le fonds, qu'il compte un jour transmettre à ses enfans. Tant il est vrai que l'esprit de roture perce toujours par quelque coin ! Un vrai Noble descendroit-il dans ces détails d'œconomie bourgeoise?

ARTICLE II.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES PAROLES.

Son utilité, sa facilité, lorsqu'une fois les sentimens désordonnés sont réprimés. Division de cet Article en quatre paragraphes.

Sçavoir régir sa langue est une science rare, mais nécessaire & utile. On est déjà bien sçavant dans cet art, on y a fait bien des progrès, lorsqu'on a commencé par discipliner son

ame, qu'on en a réglé les pensées, les désirs & les sentimens, car la langue n'est que son interpréte. Ce qui reste à faire est peu de chose, en comparaison de ce qu'on a déjà fait : mais tout n'est pas fait cependant ; car il est telles pensées, tels désirs & tels sentimens, qui, quoique innocens, tant qu'on les renferme en soi-même, seront indécens & blâmables, si la bouche les divulgue.

Je puis avoir appris sans que ma conscience en souffre, les galanteries de *Phœdime*, mais je suis coupable si je viens à les publier.

Il m'est permis d'appercevoir qu'*Atys* est un fat ennuyeux ; mais je cesse d'être innocent, si je décoche contre lui des railleries trop sanglantes.

Polydore m'a confié son sécret volontairement, je ne le lui ai pas arraché ; l'honneur n'est point blessé par-là, mais il le seroit si je trahissois Polydore.

Enfin je suis instruit, & je puis l'être sans crime, du détail des privautés

usitées entre deux époux, ou entre des amans qui vivent sur le même pied; je sçai ma carte d'amour, mieux encore que ma Mappe-monde; si cependant j'en parlois en termes trop clairs, sur-tout devant le sexe délicat sur ces matières, j'offenserois l'honnêteté, la pudeur & les bienséances.

§. I.

DE LA MÉDISANCE.

Ce que c'est précisément que médire. La médisance devenue plus rare par l'usage où l'on est de ne faire guère dans les cercles autre chose que jouer. Le ton de la médisance varie suivant le génie du médisant.

Donner atteinte à la réputation de quelqu'un, ou en révélant une faute qu'il a commise, ou en découvrant ses vices sécrets, est une action de soi-même indifférente. Elle est permise & quelquefois même nécessaire, s'il en résulte un bien pour la

personne

personne qu'on accuse, ou pour celles devant qui on la dévoile. On fait bien d'informer un père des déportemens d'un fils libertin; un Abbé ou Prieur claustral, des déréglemens d'un Moine vagabond; l'Etat ou le Prince, des projets téméraires d'un Sujet factieux; le Public même, des noirceurs que cache au grand jour un hypocrite dangereux, sur-tout après qu'on a vainement essayé de corriger les coupables par de charitables remontrances. Ce n'est pas-là précisément médire.

On entend communément par médisance, une satyre maligne lâchée contre un absent, dans la seule vûe de le décrier & de l'avilir. On peut étendre ce terme aux libelles diffamatoires, médisances d'autant plus criminelles, qu'elles font une impression & plus forte & plus durable: aussi chez tous les peuples policés en a-t'on fait un crime d'Etat, qu'on y punit sévérement.

On médit moins à présent dans les

Cercles qu'on ne faisoit les siécles passés, parce qu'on y joue davantage : les cartes ont plus sauvé de réputations, que n'eût pu faire une légion de Missionnaires attachés uniquement à prêcher contre la médisance. Mais enfin, on ne joue pas toûjours, & par conséquent on médit quelquefois.

Tout le monde, ou peu s'en faut, se mêle de médire ; mais chacun prend le tour le plus conforme à son caractère.

Le Misantrope *Ergaste* médit fort ingénuement. Nomme-t'on quelqu'un devant lui ? il débite aussi-tôt avec la plus scrupuleuse exactitude tout le mal qu'il en sçait, & supprime avec autant de soin tout le bien qu'on en pourroit dire ; ce n'est jamais que par le côté difforme qu'il saisit l'original qu'il veut peindre.

La coquette *Hermione* s'acharne moins sur un sujet : sa riche imagination lui en présente une foule dont sa malice indulgente ne fait qu'esquisser

les portraits. En un quart-d'heure elle aura peint vingt originaux différens, qui chacun ne lui coûtent qu'un mot, qu'un trait, qu'un léger badinage. L'admirable fille qu'Hermione pour médire !

La pieuse *Dorothée* est encore plus réservée ; elle sçait que c'est un péché de dire du mal de ses frères, du moins sans nécessité ; aussi rarement en dit-elle : au contraire, elle voudroit pouvoir louer tout le monde. A-t'elle à parler de quelqu'un, d'abord elle détaille tout ce qu'il a de bonnes qualités, & lorsqu'elle est arrivée aux mauvaises, elle arrête tout court ; c'est-là où l'on connoît la délicatesse de sa conscience, on sent bien qu'elle supprime des traits désavantageux au tableau, mais on ne peut les suppléer que par conjecture.

Elle est tombée sur la personne d'*Hélène* : " C'est, dit-elle, une femme très-aimable, très-spirituelle, „ élevée dans de bons principes, „ mais....... Elle en demeure là.

Quelqu'un, moins circonſpect, auroit peut-être dit tout cruement : mais elle en a mal profité ; Dorothée en reſte à ſon *mais*. On la queſtionne, on la preſſe ; elle eſt impénétrable. “ Non, dit-elle, ce n'eſt rien ; ne „ vous ai-je pas dit qu'elle eſt aima- „ ble & ſpirituelle ? „

§. II.

De la Raillerie.

Raillerie, moins criminelle que la médiſance, mais ordinairement plus piquante ; quelquefois innocente ; quelles perſonnes elle doit reſpecter ; & dans le cas où elle eſt permiſe, quels caractères elle doit avoir pour n'être point offenſante.

La raillerie bleſſe moins l'équité naturelle & le droit des gens, que la médiſance ; par la raiſon que celui qu'elle attaque, étant préſent, eſt, pour l'ordinaire, à portée de ſe défendre. Mais, ſi elle eſt moins criminelle, elle eſt ſouvent plus offenſante,

parce qu'elle porte deux coups à la fois, l'un à l'honneur, & l'autre à l'amour propre : elle flétrit & déconcerte. Le tour malin qu'elle prend, ajoûte presque toûjours au chagrin qu'on ressent d'être taxé d'un défaut, d'un travers ou d'une foiblesse, le dépit humiliant de n'avoir pas repoussé à l'instant le trait moqueur par une saillie plus mordante. On aimeroit mieux être décrié absent, que d'être raillé en face.

Cependant la raillerie n'est pas toûjours un outrage, ni par conséquent un crime : il en est d'innocentes, qu'un bel Esprit * du siécle dernier comparoit à des éclairs qui éblouissent sans brûler.

Si l'esprit & la prudence marchoient toûjours de compagnie, tout railleur seroit circonspect, car un railleur n'est jamais un stupide: mais bien loin que l'esprit, & sur-tout cette sorte d'esprit qui forge des traits mordans,

* *Mademoiselle de Scuderi.*

ſoit prudent & réſervé ; plus il eſt vif & fécond en ſaillies, plus auſſi pour l'ordinaire eſt-il inconſidéré. On a tant de peine à ſacrifier un bon mot, qu'on ne tient guère, quand il ſe préſente, contre la démangeoiſon de briller, dût-on en le lâchant perdre un ami, dégoûter un bienfaiteur, ou aliéner un patron.

Je ne défens point de railler, ce ſeroit trop affadir les converſations, ce ſeroit mettre trop à l'aiſe les vices & les ridicules. La raillerie eſt un ſel agréable, quand ſa doſe eſt modérée, mais âcre quand on le prodigue. Raillez ſi l'humeur vous y porte ; mais raillez avec prudence.

Epargnez ceux que l'âge ou le caractère a placés au-deſſus de vous : c'eſt une impudence odieuſe que de railler un homme à cheveux blancs, un Père, un Maître, un Magiſtrat.

Ménagez auſſi ceux qui ſont au-deſſous, ſi vous n'avez ſur eux aucun droit de correction ; votre ſupériorité leur imprimant un reſpect timide,

vous les livre sans défense. C'est attaquer avec trop d'avantage, c'est tirer des coups de feu sur un homme nud & sans armes, c'est terrasser un enfant.

Mais s'ils vous sont subordonnés, l'usage de la raillerie ne vous est pas interdit : c'est un moyen, souvent très-efficace, pour les plier au joug de la vertu & des bienséances. On s'abstient plus facilement des actions dont on rougit, que de celles dont on appréhende les suites. La jeunesse téméraire s'étourdit souvent sur ses craintes ; mais l'amour propre piqué par une sanglante ironie, en ressent toute l'amertume : on se corrige quand on ne peut pas se venger.

C'est sur-tout entre les égaux que la raillerie est permise : c'est alors un jeu d'esprit innocent, un ingénieux combat, dont le sort changeant & mobile amuse agréablement, pourvû que les combattans soient à peu près de même force ; car c'est une lâcheté que de railler quelqu'un qui n'a pas

reçu du Ciel le don de la repartie.

La raillerie, même entre égaux, doit être rare, délicate & modérée.

Un esprit bien-fait, qui sçait entendre raillerie, se lasse pourtant à la fin de plaisanteries perpétuelles : il entre en défiance, il soupçonne qu'on le méprise, qu'on le veut rendre ridicule. Cette idée, qui le trouble, lui ravit son enjouement ; ce n'est plus qu'en esquivant qu'il soûtient encore la joûte, sa défaite est assurée pour peu que vous le pressiez, mais gardez-vous de le faire. Dans un combat d'esprit, sur-tout avec des amis, on doit craindre de remporter un avantage trop complet.

La raillerie, pour être délicate, doit ne toucher qu'à de foibles défauts, ou qui du moins passent pour l'être, ne relever que des fautes légéres, dont la conviction n'entraîne point avec soi le déshonneur & l'infâmie, & ne fasse pas à l'amour propre une plaie trop sensible.

Râillez *Memnon* sur son air gauche

& décontenancé lorſqu'il ſe prête à danſer un menuet : vous ne l'offenſerez point, il en rira comme vous ; c'eſt un ſage, qui par conſéquent ne ſe fait pas un point d'honneur de ſauter méthodiquement.

Raillez *Lucile* ſur la durée de ſa toilette : au fond de l'ame elle s'en applaudit, intimement perſuadée que le tems qu'elle a mis à rehauſſer l'éclat naturel de ſes charmes, n'a pas été un tems perdu.

Raillez l'indévot *Alcandre* ſur ſon irreligion : vous le flattez, il s'en fait gloire.

Mais ne raillez point un Auteur ſur la chûte d'un ouvrage qu'il vient de rendre public ; ménagez la couardiſe devant le poltron *Caſenove* ; laiſſez en paix le cocuage devant le commode *Eugamete.*

Même ſur des ſujets légers, ne raillez que modérément. C'eſt un procédé injuſte que de lancer pour de ſimples minucies, des ſarcaſmes inhumains. Les rieurs feront pour

vous : on prend plaiſir à vos malignités, mais on vous redoute en ſécret ; vous excitez les ris, mais vous ne gâgnez point les cœurs.

§. III.

DE L'INDISCRETION.

Indiſcrétion, injuſte autant qu'imprudente, n'eſt pas moins une faute, quand on n'auroit pas promis le ſécret. Garder ſoi-même ſon ſécret. Inconvénient d'être confident d'un indiſcret. Ne jamais décéler le ſécret d'autrui, ſous quelque prétexte que ce ſoit ; ſe le cacher s'il eſt poſſible à ſoi-même, ou du moins ſe comporter comme ſi on l'ignoroit.

L'indiſcrétion eſt un crime où l'injuſtice ſe joint à l'imprudence. Révéler le ſécret ou d'un ami ou de tout autre, c'eſt diſpoſer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'eſt abuſer d'un dépôt, & cet abus eſt d'autant plus criminel qu'il eſt toujours irré-

médiable. Si vous dissipez des fonds qu'on vous avoit donnés en garde, peut-être ne sera-t'il pas impossible de les restituer un jour ; mais comment faire rentrer dans les ténébres du mystère, un sécret une fois divulgué?

Qu'on ait promis de garder le silence ou qu'on ne l'ait pas promis, on n'y est pas moins obligé, si la confidence est telle qu'elle l'exige d'elle-même: l'écouter jusqu'au bout, c'est s'engager à ne la point révéler.

Recommander à son confident la discrétion, s'il est prudent & circonspect, c'est une précaution de trop, il sçauroit bien se taire sans cela : la recommander à un sot, c'est un soin aussi superflu, sa promesse ne met pas votre sécret plus à l'abri. Il ne croit pas, s'il ne l'a point promis, être obligé à se taire ; & si, par hasard, il se tait, ce sera faute de mémoire ou d'occasion. Mais si malheureusement il a promis d'être discret, l'occasion & la mémoire ne pourront

pas lui manquer. Sa promesse lâchée, il la pése & l'examine, ce qu'il n'avoit pas fait avant; il sent qu'il s'est trop avancé, il voudroit bien retenir sa parole. Quel pesant fardeau qu'un sécret pour un homme sans jugement! Il n'a garde d'oublier ce que vous lui avez confié: peut-on porter, sans y songer, un poids aussi accablant? Il croit que chacun s'apperçoit de l'embarras qu'il éprouve au-dedans, qu'on pénétre au fond de son ame, & qu'on y lit votre sécret; & pour s'épargner le chagrin d'être à la fin deviné, il se résout à vous trahir, mais après avoir averti le nouveau confident de songer que ce qu'il lui découvre est de la dernière importance.

Croyez-moi, rien n'est plus sûr que de garder soi-même son sécret: mais si c'est une charge qui vous importune & vous pése, est-ce à vous de trouver mauvais qu'un autre veuille à son tour s'en débarrasser aussi?

Aphrosyne me tire à part d'un air mystérieux & me chuchotte à l'oreille. „ Vous connoissez bien, *me* „ *dit-elle*, ce Mylord qui fréquente „ ici : eh bien, demain il me fait My- „ lady ; les Articles sont tous dressés ; „ mais de la discrétion, s'il vous „ plaît, ce seroit un homme à rom- „ pre tout net, s'il sçavoit que j'eusse „ parlé. „

A peine l'ai-je quittée, que vingt autres confidens viennent en foule m'informer de ce que je sçai comme eux. Aphrosyne apprend elle-même que c'est la nouvelle du jour, & me voilà confondu bien à tort avec un tas de causeurs désœuvrés. J'aimerois presqu'autant garder des effets volés, que d'être dépositaire du sécret d'un babillard.

Cependant soyez sur vos gardes : quoiqu'unique confident, vous pourriez trouver sur vos pas des curieux rusés, qui feignant de l'être aussi, s'instruiroient par votre bouche de ce qu'auparavant ils ne faisoient que

soupçonner; c'est un stratagème commun, un piége presque usé, mais où cependant des duppes viennent encore se prendre tous les jours.

Je dis plus, quand il seroit vrai que celui qui vous donne sa confiance, l'auroit partagée avec d'autres, ce n'est pas une raison qui vous dispense du secret : vous le devez toujours garder inviolablement, sans vous ouvrir même aux autres confidens qu'on vous a associés. Que sçavez-vous s'il n'est pas important que les uns vis-à-vis des autres, vous paroissiés ne rien sçavoir?

„ Mais, *dites-vous*, quelques-uns „ d'entr'eux ont parlé. „ Qu'en prétendez-vous inférer ? L'infidélité d'autrui autorise-t'elle la vôtre ? Encore un coup vous êtes chargé d'un dépôt : nul ne peut vous libérer que celui qui vous l'a remis. La personne de qui vous tenez le secret, est seule en droit de vous délier la langue.

Une rupture même, survenue entre deux amis, n'est point un titre

qui éteigne l'obligation du secret : on n'est pas quitte de ses dettes en se brouillant avec son créancier. Quelle horrible perfidie que d'employer à son ressentiment des armes qu'on auroit tirées du sein même de l'amitié ! Quoiqu'on ait cessé d'être unis par cette tendre affection, est-on affranchi pour cela de la droiture & de la bonne foi ?

En vain allégueriez-vous que c'est précisément par son indiscrétion, que l'ingrat que vous détestez, a mérité votre haine. Etrange projet de vengeance ! Quoi ? pour punir un traître, vous consentez à devenir aussi perfide que lui ?

On doit, pour ainsi dire, loger le secret d'autrui dans un recoin de sa mémoire où l'on ne fouille jamais : il faut, s'il est possible, se le cacher à soi-même dans la crainte d'être tenté d'en tirer quelqu'avantage. S'en prévaloir au préjudice de celui dont on le tient, ou pour sa propre utilité, ce seroit user d'un bien dont on

n'est pas propriétaire ; usurpation que le désir de la vengeance, déjà criminel par lui-même, n'est pas capable d'excuser.

Vous connoissez *Asponde* : il occupe un poste éminent ; peut-être ne doutez-vous pas qu'il n'y soit parvenu par ses talens & sa capacité. Non, c'est par une trahison. Son ami *Philoctète* briguoit ce poste avant lui : ses mesures étoient bien prises ; ses concurrens étoient tous écartés ; il alloit l'obtenir, lorsqu'il vint trouver Asponde pour lui faire part de sa joie. Le lendemain Asponde étoit en possession du poste. ,, J'employe-,, rai, ,, dit-il alors à Philoctete, qui, malgré l'évidence, doutoit encore de cette affreuse perfidie, " j'em-,, ployerai de tout mon cœur, pour ,, vous rendre service, les amis & le ,, crédit que mon nouveau rang me ,, donne : mais ne m'en veuillez point ; ,, cette place me convenoit ; je l'ai ,, prise pour moi-même ; n'en euf-,, siez-vous pas fait autant ? ,, Non,

„ traître, lui dit Philoctéte, si j'eusse „ été ton confident. „

Combien seroit-ce un attentat plus énorme, de s'armer des bienfaits-mêmes dont on s'est vû combler pour trahir son bienfaiteur ! Il est des faveurs de nature à demeurer toujours secrétes : autant la reconnoissance oblige à publier les autres, autant doit-elle se taire plus scrupuleusement sur celles-là. Mais celles qu'on devroit publier, on s'en tait par ingratitude, & celles qu'on devroit taire, on les publie par vanité.

Corylas est un aimable, un galant fait pour les bonnes fortunes. Voulez-vous sçavoir le détail des siennes ? vous n'avez qu'à le mettre sur ce chapitre, il n'en fait mystère à personne. Je ne garantirois pas qu'il n'en exagère le nombre ; mais enfin il ne fait qu'exagérer tout au plus, & le Public lui rend justice sur quelques-unes qu'il n'a pas, dit-on, supposées. Il a compté *Nérine* au nombre de ses conquêtes : Nérine en porte un té-

moin qui le justifiera dans quelques mois. Il s'est loué des complaisances de *Clytie* : elles ont été si connues, qu'on ne lui voit plus d'amans qui les mette encore à l'épreuve. Il a tympanisé *Aminte* : la belle, dans le fond d'un Cloître, pleure à présent sa foiblesse, dont ses larmes sont la preuve. Il s'est vanté d'avoir séduit *Léonore* : les fureurs de l'époux, bien convaincu de son affront, n'ont que trop attesté le triomphe de l'amant.

§. IV.

DES DISCOURS LIBRES.

La modestie dans les discours est sur tout nécessaire d'un sexe à l'autre. On peut parler de tout en faisant choix d'expressions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle est l'école où l'on apprend cette retenue dans les paroles.

Je n'entends point exclure des conversations, les manières galantes ; je

ne veux qu'indiquer le ton sur lequel il convient d'en parler.

Sans tomber dans l'obscénité, on prend ses coudées un peu plus franches dans les assemblées qui ne sont composées que de personnes d'un même sexe. Et des gens qui se prétendent bien informés, soutiennent que les Dames ne nous cédent en rien pour la naïveté du discours, lorsque libres du soin gênant de se guinder par rapport à nous, elles n'ont à parler que devant des témoins femelles.

Pour s'exprimer sur les matières dont la pudeur peut s'allarmer, il est deux langues tout-à-fait différentes. L'une est celle des Médecins, des Matrones & des Rustres : ses expressions sont crues, énergiques & choquantes. L'autre a des mots choisis, des périphrases mystérieuses, des tournures énigmatiques, des termes entortillés : elle donne aux sujets un fard qui les embellit, ou qui du moins leur ôte ce qu'ils avoient de rebutant;

elle les couvre d'une gaſe légère, qui, ſans les cacher aux yeux, en rend la vûe plus ſupportable. C'eſt cette langue que les gens bien nés parlent devant le beau ſexe : quoiqu'elle puiſſe ſembler obſcure, au fond elle ne l'eſt pas; on eſt convenu de s'entendre à demi-mot. Nos Dames ont l'intelligence aiſée & l'oreille délicate : ce ſeroit leur faire injure que de s'exprimer devant elles avec trop de clarté; leur imagination, *dit un Ecrivain moderne* *, aime à ſe promener à l'ombre.

Ce ſexe aimable eſt partagé en deux bandes : l'une comprend ce qu'on appelle les filles, c'eſt-à-dire, les vierges, ou du moins celles qui ſont réputées l'être : l'autre eſt la claſſe des femmes, c'eſt-à-dire, de celles qui ſont, ou qui ont été engagées dans le mariage. Celles-ci nous gênent moins; on peut parler de tout avec

* *L'Editeur de Marot, Edition de la Haye*, 1731.

elles, il n'est question que du choix des termes pour ne les point offenser. Mais pour les autres elles sont supposées ignorer une infinité de choses dont les femmes sont instruites : or il seroit messéant que nous les entretinssions, du moins en termes intelligibles, de ce qu'il leur sied d'ignorer. On ne peut donc en leur présence porter trop loin la réserve dans le langage & les expressions.

La maxime d'un galant homme est de ne jamais hasarder aucun discours licentieux, dont les Dames qui l'entendent puissent rougir & s'offenser. Dans le monde poli, un Cynique est un vrai monstre.

Mais quelles sont, me direz-vous, ces expressions trop libres dont la pudeur du sexe est blessée ? Quelles sont celles qu'il y faut substituer ? Et quand, après une étude pénible, je sçaurai les discerner toutes, qui me répond qu'un même mot dont *Aspasie* ne s'effarouche point, ne fera pas monter la rougeur au front de *Lise* ?

Pour bien sçavoir une langue, il la faut étudier chez le peuple qui la parle ; & c'est chez ce même peuple qu'il faut aussi la parler, si l'on veut se faire entendre. Or ce langage circonspect, purgé d'expressions sales, de détails impertinens & d'équivoques indécentes, c'est la bonne compagnie qui seule le sçait parler ; ce n'est que là qu'on peut l'apprendre, & s'exercer à le parler à son tour. Mais il me reste à définir ce que j'entens par la *bonne compagnie.*

Retranchez d'abord les grossiers & les impolis, les gens sans mœurs, sans délicatesse & sans goût ; écartez aussi les dévotes & les précieuses, les pédans & les petits-maîtres, ce qui vous restera pourra former la bonne compagnie. Ce sera une société de gens de bien, d'une humeur facile & liante, où la vertu, le bon ordre & les bienséances seront toûjours respectées ; on y fera un fond commun d'enjouement, d'esprit, de gaieté, où chacun des membres contribuera pour sa

part : la liberté y aura place, la licence en sera exclue ; on y admettra le plaisir, mais sans en bannir la sagesse.

ARTICLE III.

De la Circonspection dans les actions, ou des Bienseances.

De quelles actions il est ici question. Ce qui rend cette circonspection nécessaire. En quoi consiste l'art des bienséances.

Ce n'est pas ici la place de tracer à mon Lecteur un plan général de conduite : je n'ai pas dessein de renfermer dans cet article un traité de morale complet. Je suppose ici, comme j'ai fait dans l'article précédent, où je traitois de la circonspection dans les paroles, que les dispositions du cœur, les désirs & les sentimens sont déjà réglés & contenus dans de justes bornes : or dans cette supposition, je n'ai plus à craindre ni des désordres ni des crimes, il n'est plus

question que de proscrire certaines actions messéantes, qui, sans partir d'un fond vicieux, ne laissent pas d'être répréhensibles.

Si nous n'avions que Dieu pour témoin de nos actions, le cœur étant sans reproche, nos démarches le seroient aussi, car c'est sur le cœur qu'il nous juge; mais les hommes, au contraire, ne nous voyant que par dehors, c'est par nos actions qu'ils jugent de nos sentimens, c'est sur le rapport de leurs sens qu'ils nous pésent & nous apprécient. Il faut donc *par intérêt* & *par devoir* ne point donner lieu volontairement à des soupçons dont notre gloire soit blessée. Je dis *par intérêt*, parce qu'ayant besoin sans cesse du secours de nos semblables, il nous importe de nous en faire estimer; car ils régleront leur bienveillance & leurs bons offices sur l'estime qu'ils auront conçue pour nous. Je dis aussi *par devoir*, parce que c'en est un en effet, que de contribuer à la perfection de nos semblables,

bles, par une conduite qui leur inspire du goût pour la pratique du bien.

Il ne suffit donc pas d'avoir la vertu dans le cœur, il la faut rendre visible; il faut qu'elle répande sur toutes nos actions un coloris si lumineux qu'elles ne soient point équivoques, ni susceptibles d'interprétations sinistres.

Eusébe craint Dieu, l'honore & le sert : cependant il passe pour impie. Eh! pourquoi? C'est qu'il fronde imprudemment le culte que l'usage a établi chez ses Concitoyens. Il n'encense point le Dieu de son pays : on en conclut qu'il est Athée.

Evergéte est compatissant, libéral & officieux; mais il a l'abord froid, la parole bréve & le regard imposant. Les malheureux, que leur misère rend timide, n'ôsent franchir ces dehors effrayans : si quelque infortuné l'eût ôsé faire, il ne s'en fût pas retourné sans remporter des consolations & des soulagemens réels. Mais Evergéte cache son humeur bienfai-

sante sous un accueil rebutant ; on le croit dur & inhumain.

Adelaïde est vertueuse, attachée à son époux & fidéle à ses devoirs ; mais sa parure est recherchée, sa conversation est libre, & ses cotteries décriées. On n'ira pas fouiller au fond de son ame pour s'assurer de ses mœurs ; son procès est tout fait, elle est réputée coquette.

Le grand art des bienséances consiste dans deux points : 1°. Ne rien faire qui ne porte avec soi un caractère distinct de droiture & de vertu. 2°. Ne faire même ce que la loi naturelle permet ou ordonne, que de la manière & avec les réserves qu'elle prescrit.

Le premier de ces deux points est la source des bons exemples ; l'autre, de l'honnêteté publique.

§. I.

Des bons Exemples.

Nécessité des bons exemples; leur utilité, leur efficacité, plus grande encore dans la personne des Grands, que dans celle des particuliers.

La manière d'aimer nos semblables, est de leur souhaiter les biens que nous jugeons les plus propres au bonheur de l'homme, & de les leur procurer, s'il est en notre pouvoir de le faire. Rien n'y étant plus propre que la vertu, le premier & le plus important devoir de la société est donc de la montrer dans tout son éclat à ceux qui nous environnent, pour leur en inspirer l'amour. Or l'exemple est le moyen le plus efficace pour opérer cet effet, & c'est souvent le seul qu'on aît en main. Tous les hommes ne font pas des Livres, des Sermons ou des Loix; tous n'en ont pas le talent, le loisir ou l'autorité : & ce ne sont-là d'ail-

leurs que des tableaux ſans vie, qui remuent rarement le cœur, & ne préſentent de la vertu que des images imparfaites & tronquées ; la plume & la parole même, ainſi que le crayon ou le pinceau, ne peignent que la ſuperficie des ſujets, ne leur donnent qu'une face, qu'une attitude unique, & ne ſçauroient imprimer le mouvement à des portraits.

L'exemple eſt un tableau vivant qui peint la vertu en action, & communique l'impreſſion qui la meut à tous les cœurs qu'il atteint. Or chacun peut donner des exemples de vertu, puiſqu'il ne faut, pour le faire, qu'agir en homme vertueux.

Admirons la ſageſſe divine, qui, de tous les moyens capables de contribuer à la ſainteté des mœurs, a rendu pratiquable à tous les hommes, préciſément celui dont l'effet eſt le plus sûr. Quelques-uns à la vérité y contribuent plus que d'autres ; mais enfin tous peuvent y contribuer plus ou moins.

Tous les astres sont radieux, mais tous n'ont pas une sphère également étendue. Il en est de même des modéles de vertu : chacun d'eux, dans le cercle qu'il occupe, éclaire & vivifie ce qui l'approche ; mais un Monarque ou un Prince, s'il est vertueux, répand ses influences salutaires beaucoup plus loin qu'un Citoyen isolé, qui vit dans un état obscur. Ce n'est pas que l'homme vertueux, placé sur le thrône, soit un astre par lui-même plus lumineux que l'homme privé, mais c'est que ses rayons partent d'un lieu plus élevé.

§. II.

DE L'HONNESTETÉ PUBLIQUE.

Ce que c'est qu'offenser l'honnêteté publique. Si la pudeur est une vertu d'invention humaine ; pourquoi la nature a inspiré ce sentiment. Différence entre la pudeur & la chasteté. Actions qui blessent l'honnêteté publique.

Offenser l'honnêteté publique,

c'est manquer à des bienséances d'une étroite obligation.

Vous êtes l'époux d'*Agathe*, & en cette qualité vous avez des droits sur elle, qu'elle ne vous conteste pas; mais le Temple où l'on vous les a accordés, n'est pas le lieu où l'on vous permet d'en jouir; & les témoins de votre engagement solemnel, ne doivent pas l'être de vos tendres embrassemens.

Thisbé souhaite ardemment d'être dans les bras de *Pyrame*, ce désir n'est point un crime; mais il ne faut pas qu'elle s'y jette. Qu'elle soûpire en sécret après l'instant heureux qui doit l'unir à son Amant, qu'alors elle se prête sans scrupule à ses innocentes caresses, à la bonne heure, son devoir n'en souffrira pas; mais qu'elle n'aille pas au-devant par un empressement trop lascif.

La réserve & la modestie sont, dans le beau séxe, des perfections très-réelles; & la pudeur n'est assurément point un sentiment d'invention humaine.

L'homme étant le plus bel ouvrage de la nature, elle a apporté un soin singulier à sa conservation; & pour en perpétuer l'espèce, elle a attaché aux moyens de la reproduire, des plaisirs si vifs & si délicats, qu'ils tentent même & séduisent, comme les autres, ces Philosophes altiers, qui se prétendent d'ailleurs fort supérieurs aux impressions des sens. Or la pudeur qu'elle inspire au beau sexe, est un de ces charmes attrayans, qui répand sur la jouissance une nouvelle dose de volupté, en y ajoûtant du mystère. . . . .

Qu'on ne croie point cette fin indigne de la majesté du Créateur, & qu'on ne se persuade pas qu'il se soit dégradé en pourvoyant à nos plaisirs. Ouvrez les yeux, & promenez vos regards sur toute la face de l'Univers, descendez au fond des fleuves & des mers, pénétrez jusqu'aux entrailles de la terre: parmi les ouvrages du Tout-Puissant, vous n'en rencontrerez pas une millieme partie

essentiellement nécessaire à nos besoins; tout le reste est fait pour nos plaisirs.

Ne confondez pas cependant la pudeur avec la chasteté. La pudeur est, si l'on veut, une sorte de vertu; mais qui, j'ose le dire, n'est pourtant que de bienséance, & fondée uniquement sur l'honnêteté publique. J'en apporte pour preuve, qu'il est des cas où elle peut licitement rabattre de sa rigueur, au lieu que la chasteté ne souffre point de dispense: or c'est-là le caractère de la véritable vertu. La sincérité, par exemple, en est une, elle est toujours indispensable.

La pudeur & la chasteté sont deux choses si différentes, que telle femme ne laisseroit pas voir son bras nu, qui au fond du cœur brûle d'une flamme adultère. Telles sont singulièrement les Dames Orientales, qui pour la plupart n'ont pas moins de lubricité que de pudeur.

L'obscurité, la nuit & la solitude,

dispensent de la pudeur, & ne dispensent pas de la chasteté.

Mettez en général au nombre des actions sur lesquelles il convient d'étendre un voile épais, toutes celles que l'instinct naturel nous fait dérober au grand jour. Je n'en détaillerai aucune ; ce seroit blesser moi-même cette honnêteté publique dont je traite, qui ne doit pas être moins respectée dans les écrits que dans les actions.

****

CHAPITRE II.

DE LA FORCE.

De quelle sorte de force il est ici question : quand & à quoi elle est nécessaire. Division de ce Chapitre.

ON s'attend bien sans doute qu'il ne sera pas ici question de la force du corps. Cette qualité, n'influant pas sur les mœurs, est étrangère à mon sujet. Je ne traite ici que

de celles qui portent le nom de vertus : or il n'y a pas plus de vertu à être aussi fort que *Samson* qu'à être aussi grand que *Goliath*. La force dont j'entends parler est cette noblesse de sentimens qui éleve l'ame au-dessus des craintes vulgaires, & lui fait braver, quand il en est besoin, le danger, la douleur & l'adversité. Je dis *quand il en est besoin* ; car s'y jetter tête baissée & sans nécessité, c'est plutôt folie que grandeur d'ame.

Or quand est-il besoin de se résoudre à souffrir? C'est sans doute lorsque le mal est inévitable ; ou lorsqu'il en résulte un plus grand bien. Supporter un mal qu'on ne sauroit empêcher, c'est *patience* : s'exposer volontairement à souffrir pour le bien qui en reviendra, c'est *courage*.

ARTICLE I.

De la Patience.

Maux de quatre sortes, ausquels la patience est nécessaire : pour quelle raison elle l'est.

On peut réduire à quatre classes les peines dont notre vie est traversée : 1. Les *maux naturels*, c'est-à-dire, ceux auxquels notre qualité d'hommes & d'animaux périssables nous assujettit. 2. Ceux dont une conduite vertueuse & sage nous auroit garantis ; mais qui sont des suites inséparables de l'imprudence ou du vice, on les appelle *châtimens*. 3. Ceux par lesquels la constance de l'homme de bien est exercée : telles sont les *persécutions* qu'il éprouve de la part des méchans. 4. Joignez enfin les *contradictions* que nous avons sans cesse à essuyer par la diversité de sentimens, de mœurs & de caractères des hommes avec qui nous vivons.

A tous ces maux la patience est non-seulement nécessaire, mais utile. Elle est *nécessaire*, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, & que murmurer des événemens c'est outrager la Providence. Elle est *utile*, parce qu'elle rend les souffrances plus légères, moins dangereuses & plus courtes.

Abandonnez un Epileptique à lui-même, vous le verrez avec effroi se frapper, se meurtrir & s'ensanglanter. L'Epilepsie étoit déja un mal: mais il a bien empiré son état par les plaies qu'il s'est faites. Il eût pu guérir de sa maladie, ou du moins vivre en l'endurant; il va périr de ses blessures.

§. I.

DES MAUX NATURELS.

Ce que c'est que ces maux naturels; s'ils sont en grand nombre; quels sont les plus sensibles. Motifs de patience dans ces maux: soumission à

à la volonté de Dieu, qui, en nous créant, nous y a assujettis.

J'ai déjà dit que les maux naturels sont ceux que le Créateur a inséparablement attachés à la condition humaine : or ces maux ne sont pas en si grand nombre qu'on pense. Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfantement, la perte des personnes qui nous sont chères, les infirmités de la vieillesse, & la mort; voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou sont des maux chimériques, ou sont des fruits amers des désordres du genre humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce qu'elles sont aussi, pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, & ne doivent guère leur origine qu'à son imprudence, à sa mollesse ou à son intempérance.

Or de tous les maux naturels, je ne vois de sérieux que la mort des personnes qui nous sont chères, & la nôtre : ce sont-là les deux seuls cas

qui exigent quelque fermeté d'ame. Pour tous les autres il ne faut qu'une vertu très-commune, ou il n'en faut point du tout.

J'ai oublié depuis plus de trente ans quels sont les maux de l'enfance : mais, quels qu'ils soient, ils n'appartiennent point à mon sujet, parce qu'il n'est point d'argumens sur la patience qui soient à la portée de cet âge. D'ailleurs qu'un enfant au berceau soit patient ou ne le soit point, ce sont choses, je crois, fort indifférentes pour les mœurs : on n'en exige pas de quiconque n'a encore que de l'instinct. Saint Augustin n'est pas le seul qui ait battu sa nourrice, mais il est peut-être le seul qui se soit reproché sérieusement de l'avoir fait. Ce pieux Docteur avoit assurément la conscience bien timorée.

Pour les douleurs de l'enfantement, je ne sçai pas jusqu'à quel point elles sont aigues ; mais je me persuade qu'elles sont supportables, par l'intrépidité des veuves qui se remarient,

& par l'exemple des bêtes qui les souffrent patiemment.

Quand aux vieillards, je ne les trouve pas non plus fort à plaindre, parce qu'à mesure que leurs infirmités s'accroissent ou se multiplient, leur sentiment s'affoiblit aussi; & que le plaisir qu'ils ont de vivre, les dédommage des peines de la vie. Le grand chagrin pour un vieillard, c'est de mourir: un jeune homme s'y résout beaucoup mieux.

Mais perdre un ami, un fils, un père, une épouse tendrement chérie, voilà des coups violens, de ces coups qui attaquent le cœur, la partie la plus sensible de nous-mêmes; c'est alors qu'il faut rappeller toutes les forces de son ame, pour en soûtenir la rigueur.

Telle plaie, faite sur un corps sain, eût été guérissable, qui ne le sera pas, s'il est malade ou cacochyme. Il en est de même des blessures de l'ame; quelque bien constituée qu'elle soit, elle en ressent une douleur aigue;

mais la bonté de son tempéramment, c'est-à-dire sa vertu, (car c'est-là la santé de l'ame) prévient au moins les défaillances & l'abbattement, & referme enfin la blessure, dont il ne restera tout au plus qu'une légère cicatrice.

Dans les grandes douleurs, soit de l'ame, soit du corps, il est deux écueils à éviter, l'impiété & la foiblesse. Appliquons cette maxime à un cas particulier.

La mort vous a ravi une épouse aimable, accomplie de tous points, qui réunissoit dans sa personne les sept qualités que le grand Henri *, bon connoisseur assurément, vouloit trouver dans une femme. Elle étoit belle, sage, douce, spirituelle, féconde, riche, & d'extraction noble. Est-ce une raison pour attaquer le Ciel, pour accuser le destin de cruauté, c'est-à-dire, la providence d'in-

* *Mém. de Sully*, *Livre IX. Edit. de Londres*, 1747.

justice? Est-ce une raison pour vouloir cesser de vivre, pour abandonner vos emplois, & négliger vos devoirs, pour vous livrer à des emportemens furieux, ou pour vous laisser aller à un engourdissement stupide?

Votre impatience est un mal de plus, qui ne remédie pas à celui dont vous gémissez; & ce qui est pis encore, c'est une révolte injuste & criminelle contre l'autorité suprême du Monarque universel.

Votre épouse étoit née mortelle, vous l'aviez prise sur ce pied-là; sa mort, que vous avez dû prévoir, & que vous avez même prévûe, est arrivée: qu'y a-t'il dans tout cela qui puisse justifier vos plaintes? Dieu vous l'avoit prêtée seulement pour un tems, sans vous en désigner le terme; ce terme est expiré, quelle injustice vous fait-il en vous la retirant? Vous ne vous attendiez pas à la perdre si-tôt. Eh! pourquoi? puisqu'il ne vous avoit pas assuré que vous la posséderiez long-tems. Est-ce

à lui qu'il faut s'en prendre, si vous vous êtes flatté sans fondement? On s'accoutume trop à jouir, & l'on fait de sa possession actuelle un titre pour l'avenir. Il étoit au moins aussi probable que votre épouse mourroit avant vous, qu'il l'étoit qu'elle vous survécût : & vous trouvez fort étrange qu'elle ait passé la première! Si la mort fût venue vous enlever avant elle, est-il bien sûr que vous n'eussiez pas encore trouvé des prétextes pour vous plaindre? Ne vous seriez-vous pas fait une peine de celle que vous supposez que votre mort lui eût causée? Il a pourtant fallu nécessairement, ou que l'époux mourût avant l'épouse, ou que celle-ci le devançât dans le tombeau. Ou bien eussiez-vous désiré mourir tous deux au même instant? Mais en le désirant, acquériez-vous le droit de l'exiger?

J'opère enfin quelque effet sur votre ame : vous voilà résolu à ne plus insulter Dieu par des murmures impies. Mais, ce n'est point encore

assez : vous avez fait un pas du côté de la vertu, rapprochez-vous aussi de la raison. Vous respectez la main qui vous afflige ; mais vous succombez encore sous le poids de l'affliction.

Les larmes qui vous roulent dans les yeux, vous grossissent les objets, ou vous les font voir du moins sous des formes qu'ils n'ont pas. Vous pensez être le plus malheureux des hommes ; il n'est point de situation que vous ne croyiez préférable à la vôtre : cependant la perte que vous avez faite ne vous met pas dans un état de souffrance, ce n'est qu'une privation de plaisir. Je ne sçai s'il ne seroit pas moins dur d'être séparé par la mort d'une épouse qu'on aimoit, que d'être obligé de vivre avec une qu'on haïroit. Ce supplice est du moins plus long, plus égal & plus soûtenu ; au lieu que les regrets, quelques violens qu'ils soient, vont toûjours en s'affoiblissant.

Mais c'est encore sur quoi l'on se fait illusion ; on se persuade qu'on

sera triste toute sa vie. On s'imagineroit manquer de délicatesse dans le sentiment, si l'on ôsoit présager qu'un jour on se consolera : on se croit en proie pour toujours à un désespoir accablant, & pour aigrir sa douleur, on accumule en quelque sorte l'avenir avec le présent. Avant de posséder l'objet que vous regrettez, éprouviez-vous ce vuide affreux que sa perte vous fait sentir? Hé bien! rapportez-vous en au tems, son effet est infaillible ; vous vous retrouverez enfin précisément dans l'état où vous étiez alors. Après un long intervalle, avoir perdu, ou n'avoir jamais possédé, sont presque une même chose. Vos regrets se transformeront en un souvenir tendre, qu'un nouvel engagement pourra même un jour effacer. Ma conjecture vous offense ; mais dans dix ans elle vous paroîtra plus vrai-semblable & moins injurieuse.

Mais voici un autre spectacle qui attire ma pitié. Ce n'est plus un époux

en larmes sur la tombe de son épouse; c'est le vieux *Zozime* mourant. Son visage hâve & tiré, son teint livide, ses yeux ternes, assurent déjà l'espoir de ses avides héritiers. Son Médecin l'abandonne : que faire sur un corps usé dont tous les ressorts se détraquent? Un Prêtre est à son chevet qui tâche au moins de sauver l'ame. „ Eh, quoi! *dit tristement Zozime*, n'en puis-je donc pas réchapper? *Polychone* a cinq ans plus „ que moi : il vient de se retirer d'une „ maladie toute semblable. Non, je „ n'en mourrai point, je me sens „ bien, j'ai le cœur encore bon. „

On lui insinue cependant qu'il est plus près de sa fin qu'il ne pense : il s'en irrite, & n'en croit rien encore. On insiste; le mal augmente : enfin il commence à son tour à n'être plus si rassuré. Sa frayeur le trouble & l'agite : il crie, pleure & se désespère; il appelle à son secours son crucifix, son patron & son ange gardien. Tout est sourd à sa voix. Que faire en cette

extrémité ? Il chicane avec la mort, & lutte comme il peut contr'elle. S'il faut mourir, on ne lui imputera pas du moins d'y avoir consenti.

Eh ! quoi, Zozime, qu'avez-vous donc fait sur la terre depuis près d'un siécle que vous l'habitez ? Vous n'y étiez que pour apprendre à mourir : & vous n'avez fait qu'y prendre du goût pour la vie ! Que gâgneriez-vous à reculer ? Quelques années de souffranches & des regrets, peut-être encore plus vifs, à l'expiration du répit. La mort est une dette qu'il faut payer : vous n'êtes né qu'à cette condition. Au lieu de gémir à l'approche du terme fatal, rendez graces à Dieu de ce que la rupture d'une fibre, d'un filet plus menu cent fois que n'est le cheveu le plus delié, suffisant pour vous mettre au tombeau, vous n'avez pas laissé de vivre jusqu'à ce jour.

Un Chrétien zélé donneroit plutôt sa tête que de se laisser circoncire ; un bon Juif se feroit brûler à Rome plutôt que de se laisser bapti-

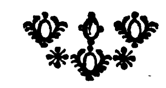
ser: pourquoi ? C'est que le Chrétien & le Juif sont persuadés chacun, que leur conscience exige d'eux cette fermeté. Cependant l'un des deux au moins est dans l'erreur, & ni l'un ni l'autre assurément n'a pour lui l'évidence. Mais vous qu'il frappe d'une maladie mortelle, vous êtes certain de sa volonté : c'est une vérité démontrée qu'il veut que vous soyez malade, puisque vous l'êtes, & qu'il est tout-puissant. Vous damneriez quiconque adopteroit les dogmes de *Confucius* ou de *Mahomet* : & vous faites pis, en murmurant de la fiévre qui vous dévore.

Que seroit-ce donc si vous n'espériez rien après la mort ? Vous comptez être heureux dans l'autre vie, & vous gémissez du coup qui vous y mene !

“ Aussi n'est-ce pas tant, dites-„ vous la perte de la vie, qui m'allar-„ me, que mon incertitude sur l'état „ qui la doit suivre. Qui sçait s'il est „ digne d'amour ou de haine ? On

„ dit des choſes ſi effrayantes de l'au-
„ tre monde, qu'il y a de quoi trem-
„ bler pour les plus hardis. „

Eh ! repoſez-vous de votre ſort ſur Dieu. On vous l'a préſenté peut-être comme un maître dur & injuſte, qui redemande ce qu'il n'a point prêté, qui veut recueillir où il n'a point ſemé. On ne le peint en effet que trop ſouvent ſous ces couleurs odieuſes. En croirez-vous ces portraits blaſphématoires, que des cerveaux noirs, mélancoliques ont pris plaiſir à tracer, plutôt que les témoignages aſſidus qu'il vous donne de ſa bonté ? Dieu eſt un père tendre, bon à tous ſes enfans, prodigue de ſes faveurs pour ceux qui lui ſont ſoûmis, indulgent & flexible pour ceux qui l'ont offenſé.



§. II.

DES CHATIMENS.

Ce ſont des ſuites infaillibles de nos déſordres ; chaque vice traîne le ſien avec lui ; ce ne ſont point des vengeances, mais des corrections.

Il eſt d'autres maux, naturels auſſi en quelque ſorte, parce qu'en conſéquence d'un ordre conſtant de la nature, ils ſont les ſuites infaillibles du déréglement des mœurs : tels ſont l'ignominie qu'attire une baſſeſſe ; l'indigence, qui ſuit la prodigalité ; la perte des forces & de la ſanté, que produit l'intempérance.

Ænophile à quarante ans eſt déjà un vieillard caduc : ſon corps chancelle, ſes mains tremblent, ſa tête branle, il balbutie ; un feu caché dans ſes entrailles, le dévore & le deſſéche. Mais ce feu, c'eſt lui qui l'a allumé, qui l'a fomenté & nourri par l'uſage immodéré du vin & des liqueurs fortes.

Lémarque est tourmenté par des accès cruels de goute, dont il est redevable aux talens de son Cuisinier, à la somptuosité de sa table, & peut-être à d'autres excès qui n'énervent pas moins le corps.

Dans quel triste état vois-je *Asote!* Un cabinet étroit & nud forme tout son logement, dont un grabat délâbré occupe à peu près les deux tiers. Le froid, la nudité, la honte, l'obligent d'y rester couché bien avant dans la journée. Le soir venu, une lampe assortie au lieu, une vraie lampe sépulchrale en augmente plutôt l'horreur, qu'elle n'y répand la clarté. C'est à la foible lueur de ce funèbre luminaire, qu'il mange un peu de pain grossier, à quoi se réduit son repas; encore n'est-il point assuré que ce chétif ordinaire ne lui manquera pas dès demain.

Que sont donc devenus ses grands biens, ses revenus immenses, qui paroissoient suffisans pour l'entretien d'une Province entière? Ce que de-

vient l'eau dans un crible, la cire dans une fournaiſe. Sa table, ſon jeu, ſes Maîtreſſes, ſes emprunts & ſon Intendant, voilà les gouffres ſans fond où s'eſt perdue ſon opulence.

Mais de tous les amis qu'il eut, ne lui en reſte-t'il pas un, qui, dans ſon infortune, lui tende une main ſecourable ?

S'il lui en reſte ? En a-t'il jamais eu ? S'il en eût eu, il les auroit encore. Quoiqu'on en diſe, l'adverſité n'écarte point les amis ; elle diſſipe ſeulement ceux qui feignoient de l'être : & ſi elle eſt bonne à quelque choſe, comme il n'en faut pas douter, c'eſt aſſurément là un de ſes premiers avantages ; car c'eſt gâgner que de perdre de faux amis. Si Aſote eſt à plaindre, c'eſt ſeulement pour n'en avoir point eû de vrais.

Philoterde eſt flétri pour ſes vols, *Aphiſtas* pour ſes trahiſons, *Phryné* pour ſon impudicité. Tous les vices traînent après eux quelque genre de punition. Le Tyran qui ſe fait crain-

dre, tremble à chaque inſtant pour lui-même. Un père qui, dans ſa maiſon, laiſſe régner la licence, verra bien-tôt ſes enfans l'en punir cruellement par les affronts que leurs déſordres feront réjaillir ſur lui. L'humeur coquette de la mère paſſera dans le ſang de ſes filles, & leurs honteuſes avantures la couvriront d'ignominie. L'artificieux hypocrite a beau cacher au Public l'horreur de ſes vices ſecrets, c'eſt aſſez qu'il les connoiſſe lui-même, pour en porter le châtiment; ſes remords feront ſes bourreaux. Ou ſi la juſtice divine laiſſe quelques coupables jouir, tant qu'ils ſont ſur la terre, d'une trompeuſe impunité; c'eſt parce que la mort ne peut pas les lui ſouſtraire: tôt ou tard elle aura ſes droits.

Dieu, ſans doute, châtie en père, & ſes châtimens ne ſont vraiſemblablement que des moyens de nous améliorer: j'oſe le dire de ceux-mêmes d'après cette vie, s'ils ne ſont point éternels; or la raiſon, loin de

m'apprendre qu'ils le soient, m'insinue tout le contraire. Je ne crois pas que, semblable à un mortel vindicatif, il afflige ses créatures, même coupables, pour le plaisir barbare de les voir souffrir. S'il les punit, c'est pour les détourner du vice, par l'expérience des maux qu'il entraîne à sa suite; mais j'ai peine à concevoir qu'un Dieu, juste & bon, puisse punir par esprit de vengeance; & bien moins encore, qu'il se venge éternellement. La vengeance ne seroit pas interdite à l'homme, si Dieu se la permettoit, puisque l'homme est son image.

Quoi qu'il en soit, il est au moins certain par rapport aux châtimens de cette vie, que ce ne sont que des corrections paternelles, qui n'ont d'autre fin, que de nous ramener dans les voies de la vertu; & c'en est assez pour le sujet que je traite.

Si appesanti par un sommeil léthargique, il n'étoit d'autre moyen pour vous rappeller à la vie, que de

réveiller vos ſens engourdis par la piquûre d'une lancette, pourriez-vous juſtement vous plaindre du Chirurgien qui vous auroit piqué? C'eſt-là précisément ce que Dieu fait, en châtiant nos vices & nos imprudences. Les plaies qui ſuivent nos crimes, ne ſont rien auprès de celles qu'elles ſont capables de guérir. Mais pour qu'elles puiſſent opérer leur effet, ce n'eſt pas aſſez que Dieu puniſſe en père, il faut auſſi que nous recevions ſes utiles corrections en enfans ſoûmis & dociles.

§. III.

DES PERSECUTIONS.

Les amateurs de la vertu ſujets à l'infortune; perſécutés ſous de faux prétextes; avec quelle conſtance ils doivent ſupporter ces perſécutions; avec quelle indifférence ils doivent voir la proſpérité des méchans.

Les amis de la vertu ne ſont point des rivaux ombrageux qui cherchent

à se détruire ; rien, au contraire, ne les charme davantage, que de voir augmenter le nombre de ceux qui l'aiment. C'est de la part de ses ennemis seuls qu'on a des traverses à craindre ; mais aussi elles sont inévitables ; on y doit compter.

Suivant l'idée qu'on se forme communément du bonheur, la vertu loin d'être toûjours heureuse, ne l'est presque jamais. Les richesses, les honneurs & les emplois distingués, sont rarement son partage. C'est une Vierge orpheline, abandonnée, méconnue & sans dot. Quelques amans, de tems à autres, prennent du goût pour elle ; mais la plûpart d'entr'eux, la trouvant si dénuée des avantages de la fortune, se refroidissent bientôt. Un autre obstacle encore ralentit leur passion : les avenues du palais qu'elle habite, sont bordées de ronces & d'épines, & gardées par des Génies mal-faisans, qui en écartent ceux qui l'approchent, les uns par les menaces, d'autres par des promesses,

ceux-ci à force ouverte, ceux-là par des piéges adroits.

Mais il eſt une circonſtance qui doit flatter ſes amateurs, & les rendre perſévérans; c'eſt qu'ils ſont sûrs de leur conquête, ſi leur amour eſt ſincère. L'aimer, c'eſt déjà la poſſéder; elle n'échappe qu'à ceux qui la trahiſſent par inconſtance ou par foibleſſe: or quand on l'aime, on ne la trahit point.

On ne lui devient infidéle que par avidité pour quelques prétendus biens qu'elle eût fait perdre ou manquer; la tranquilité, l'aiſance, le faſte, l'amitié des Grands. Or, préférer à la vertu, ou ſimplement lui comparer aucuns des avantages dont on peut jouir ici-bas, fuſſent des mîtres ou des thiares, des ſceptres & des couronnes: non-ſeulement, c'eſt ne la pas aimer, c'eſt même ne la pas connoître. Au niveau de la vertu placer du vent, de la fumée, des brillans, quel injurieux parallèle! leur donner la préférence, quelle profanation!

Les vicieux, qui par leur nombre font dans le monde le parti dominant, n'ont point proſcrit ouvertement la vertu, & ne la combattent jamais ſous ſes véritables noms: pour avoir droit de la perſécuter, ils lui en ſubſtituent d'odieux, affectent de la méconnoître, & canoniſent les vices décorés de ſes livrées. Ils nomment imbécillité, la droiture & la bonne foi; lâcheté, le pardon des injures; gravité pédanteſque, la ſage circonſpection; le mépris de l'or, folie; la généroſité, foibleſſe. L'ambition au contraire eſt transformée dans leur bouche en noble émulation; la ruſe & les tromperies, ſont de l'induſtrie, de l'adreſſe, la bigote hypocriſie prend le nom de piété; la duplicité, celui de fine politique; la feinte, les détours & la diſſimulation, ſont des chef-d'œuvres de prudence; l'emportement n'eſt que vivacité; l'orgueil, grandeur de ſentimens; l'ardeur de ſe venger, un point d'honneur indiſpenſable; & la férocité, bravoure.

Leurs éloges sont des outrages : efforcez-vous de vous en rendre indigne. Leurs faveurs sont empoisonnées : gardez-vous de les mériter ; on ne les peut obtenir qu'aux dépens de la probité.

Lorsqu'on médite une entreprise dont on pourroit s'abstenir, il est permis & même nécessaire d'en combiner tous les inconvéniens ; mais il n'en faut connoître aucun, lorsqu'il s'agit de remplir son devoir. Un soldat est commandé pour monter à l'assaut : ce n'est point là le cas d'examiner les risques qu'il courra ; qu'il marche sans délibérer, dût-il y trouver la mort, l'ordre s'étend jusques-là. Marchons de même sous l'étendart de la vertu sans envisager le péril : quel qu'il soit, si c'est un mal, c'en est un nécessaire, dès qu'on ne peut s'en garantir que par une infidélité. Se lasser de souffrir pour la vertu, c'est approcher bien près du vice.

On ternit votre gloire par d'indi-

gries calomnies : eh bien, réjouissez-vous de ce qu'on ne peut vous décrier que par de fausses imputations.

On vous traduit devant des Tribunaux, on vous condamne injustement ; la passion a guidé vos accusateurs & vos Juges : il vous paroît bien amer d'être flétri quoiqu'innocent ; vaudroit-il mieux que vous fussiez coupable ? Le plus grand de tous les malheurs, pour l'homme vertueux, seroit-il donc pour vous une consolation ? Et seroit-ce un moyen pour adoucir votre peine, que d'y joindre des remords ?

L'opulence d'un méchant, les postes où on l'élève, les hommages qu'on lui rend, excitent votre jalousie, vous molestent & vous chagrinent. Quoi, dîtes-vous ! c'est donc pour de pareils hommes que sont réservées les richesses, les emplois & les dignités ! Cessez votre injuste murmure : si ces biens que vous regrettez, en étoient de véritables, les méchans, qui en jouissent, en se-

roient dépouillés, vous les posséderiez. Que diriez-vous d'un grand homme de guerre, d'un Vendôme ou d'un Maurice, qui, après avoir sauvé la Patrie, se plaindroit qu'on paie mal ses services, parce qu'en sa présence on distribueroit à des enfans quelques sucreries dont on ne lui feroit point part? Votre plainte n'est pas mieux fondée. Dieu n'a-t'il donc pour vous récompenser que des richesses périssables, & des honneurs vains & fragiles?

§. IV.

DES CONTRADICTIONS.

Plier son humeur & supporter celle des autres. Diversité d'humeurs, même parmi les gens de bien, sujets qui donnent le plus ordinairement matière à des vivacités. Supporter avec patience les génies même les plus défectueux.

Autant la Nature a répandu de variété sur les visages, autant elle en

a semé dans les goûts & les caractères : & comme il seroit déraisonnable d'exiger dans tous les visages la ressemblance du sien, il ne l'est pas moins de prétendre que l'humeur de tous les hommes se plie au gré de la nôtre.

Chacun pense & agit selon le siécle & le climat où il vit, selon son âge, son sexe, son instinct particulier, & l'éducation qu'il a eue, & ne songe guère à examiner s'il pense ou agit bien ou mal.

On n'imagineroit pas combien il y a peu d'hommes sur la terre qui s'étudient eux-mêmes, & travaillent à se rendre meilleurs. On se pardonne tout, & l'on ne passe rien aux autres : on voudroit réformer le genre humain ; & l'on s'excepte tout seul de la réforme.

Commencez par rendre votre humeur souple ; & vous éprouverez bien moins de contrariétés.

Rosine avoue qu'elle est vive : & le Public, moins ménagé dans ses

expressions, appelle sa vivacité, rage, fureur, phrénésie. Jamais il ne lui est venu à l'esprit, que l'Univers entier n'est pas fait pour lui complaire : ce qu'elle souhaite, elle se le croit dû, & prend pour autant d'outrages, tout ce qui la contrarie. Un enfant crie ; voilà Rosine excédée : " La sote engeance qu'un enfant ! vîte, vîte, qu'on me l'emporte. " Un Valet casse un verre : " Le mal-adroit, le balourd ! retirez-vous, voilà vos gages. " Le hasard fait qu'elle se trouve seule, & sa solitude l'ennuie ; aussi-tôt ses amis absens sont apostrophés : " Où donc est l'ingrate *Doris* ? Qu'est devenue la non-chalante *Agathe* ? Où s'amuse le traître *Euphorbe* ? Que fait le perfide *Sylvandre* ? Quels froids amis ! Dans quel abandon ils me laissent ! je ne les veux plus jamais voir. " Capricieuse, changeante, ne voulant jamais aujourd'hui ce qu'elle vouloit hier ; tout ce qu'elle veut constamment, c'est seulement qu'on la devine. On

s'y essaie, mais en vain; presque jamais on ne rencontre juste; encore moins arrive-t'il lorsqu'on fait ce qu'elle désire, qu'on s'en acquite à son gré. On s'est toûjours mépris en quelque chose, on a été ou trop prompt ou trop lent, on l'a fait de mauvaise grace. Qu'on la caresse, on est trop libre; qu'on la réspecte, on la dédaigne; qu'on la voit rarement, elle s'en plaint avec aigreur; qu'on la visite assiduement, on la fatigue, on l'importune: & lorsqu'on l'a mécontentée, on en est instruit sans délai; un torrent d'invectives, de reproches & de cris aigus, annonce à l'instant son dépit. Laissez-là exhaler sa rage; vouloir la calmer, c'est l'aigrir. Dans les momens où elle est de sang-froid, vous risquerez un peu moins à lui faire des remontrances, mais vous n'y gagnerez pas plus. " Au fond, ,, avois-je tort, *vous dira-t'elle?* Que ,, ne s'y prend-t'on mieux? J'avoue ,, que je suis un peu prompte; mais ,, ce n'est pas-là un grand mal, il

„ faut me prendre comme je suis. „

Quand tous les hommes seroient également attachés à la vertu ; ils ne laisseroient pas de différer en bien des points. Le fond des principes de morale & des sentimens, seroit le même dans tous ; mais ils ne se copieroient pas pour cela dans les choses indifférentes aux bonnes mœurs ; & rien en effet ne les y oblige. Dieu nous a donné sa loi pour régle de conduite, & non pas nos semblables pour modéles. On peut fort bien être aussi vertueux qu'un autre, sans lui ressembler de caractère. Supposons donc une société composée de tous gens de bien : on y rencontrera encore de quoi exercer sa patience. L'esprit fin & pénétrant ne supportera qu'avec peine des génies lourds & pesans ; un plaisant, un facétieux ne sympathisera pas avec un mélancolique. Que l'un soit posé, l'autre vif ; l'un grand parleur, l'autre silentieux : que de sujets de rupture pour des humeurs impatientes ! Mais, dans ma supposi-

tion, tous sont des hommes vertueux, qui tous par conséquent méritent quelques égards. Cherchez premièrement cette qualité essentielle dans ceux avec qui vous vous liez; elle est assez précieuse, assez rare, assez excellente pour effacer ou couvrir quelques légers défauts. Passez tout à un homme en qui vous connoissez des mœurs & de la probité; vous le devez ménager avec soin, vous perdriez un trésor si jamais il vous échappoit. Rien ne ressemble plus à Dieu qu'un homme juste & vertueux; or ce seroit insulter Dieu, que d'outrager son image.

Tymas est froid & taciturne: les ris & l'enjouement ne déridènt jamais son front plissé; les assemblées où l'on se les permet, sont pour lui des pays perdus, où il porte un visage sombre, un air triste & déconcerté. Lorsque par des raisons de bienséance, il s'est cru obligé d'y venir, on l'y trouve de trop, on voudroit bien qu'il s'en fût dispensé. Mais en revan-

che, Tymon a le cœur droit, l'esprit bien-fait, & l'ame généreuse. Ayez besoin de son secours, c'en est assez; c'est un titre suffisant auprès de lui pour le mériter. Il est grave & sérieux, mais il n'est ni soupçonneux ni caustique : il s'abstient des plaisirs permis, mais il ne les condamne pas : vous ne l'entendez point ni censurer, ni médire : il parle peu, mais il est véridique ; sa bouche est un organe pur, que n'ont jamais souillé le mensonge ni l'équivoque : traitez sans rien craindre avec lui ; vous n'aurez pas besoin, pour assurer l'exécution de ses engagemens, de témoins ni de garantie. Où pourriez-vous trouver des cautions plus sûres que Tymon lui-même ?

Ceux qui donnent le plus souvent matière à des vivacités, sont sur-tout les enfans, les domestiques & le bas peuple. Ce n'est pas que ces gens-là soient d'une espèce plus vile en soi que le reste des hommes, ni qu'ils aient le cœur plus gâté ; c'est seulement

ment que n'ayant point appris, par ce qu'on appelle l'*usage du monde*, à se voiler sous des apparences trompeuses, leurs défauts étant plus visibles, en sont aussi plus choquans.

Damaris, ainsi que la plûpart des mères, a des enfans badins, folâtres & inappliqués : elle a beau s'épuiser en leçons, en réprimandes; on ne l'écoute pas, on oublie qu'elle a parlé, dès qu'elle a fermé la bouche. L'impatience enfin l'emporte, elle crie, tonne, menace, & frappe à coups redoublés : la tendresse maternelle suspendue fait place au courroux. Qui de vous, ou de vos enfans, Damaris, est le plus condamnable ? La légéreté les entraîne : la colère vous transporte. La prudence est-elle plus de leur âge, que la modération du vôtre ? " Ils doivent au moins „ m'obéir, dites-vous. „ Et vous, à la raison, qui vous interdisoit ces violences déplacées. Châtier par emportement, c'est moins punir, que se venger.

1. Quel démon agite *Aphronie*? Je l'entens gourmander ſans ceſſe ſes femmes & ſes valets. Se ſont-ils donc tous ligués pour aigrir ſa bile amère? Non, ce ſont d'innocentes victimes de ſes fureurs capricieuſes. Qu'Aphronie rabatte un peu de ſa fougueuſe pétulance, tous leurs forfaits diſparoiſſent; ils ne lui ſemblent coupables, que parce qu'elle eſt emportée. Son humeur impatiente lui groſſit tous les objets dont ſa fantaiſie eſt bleſſée, & transforme, à ſes yeux, en crimes les fautes les plus légères.

Nos Domeſtiques ſont des hommes, c'eſt une cauſe infaillible pour qu'ils ne ſoient pas ſans défauts; & c'eſt auſſi une raiſon pour nous d'uſer avec eux d'indulgence.

1. Vous mépriſez le bas peuple; & vous avez raiſon, ſi vos mépris ne tombent que ſur ſa groſſièreté, ſon ignorance & la baſſeſſe de ſes ſentimens. A en juger par ſes côtés hideux, ce n'eſt qu'une vile fourmilière, qui ſe remue & ſe trémouſſe

ſans connoiſſance & ſans deſſein; un corps ſans yeux, qui marche ſans voir où il va, ou qui n'eſt guidé tout au plus que par l'appas d'un gain ſordide, & ne connoît preſque jamais ſes véritables intérêts: ennemi de la ſageſſe & de la modération; turbulent, ſéditieux, féroce quand on le ménage; lâche & rampant quand on l'opprime; vain, inconſtant & ſuperſtitieux; amateur des nouveautés, en proie à la prévention; s'arrogeant le droit de juger ceux qui l'inſtruiſent & le gouvernent, & les jugeant toujours mal.

Mais de cette claſſe ignoble, tirez quelques ſujets dociles, & d'un âge encore ſuſceptible de leçons & d'enſeignemens; c'eſt peut-être un diamant brut, qui, mis en œuvre par une main habile, vous ſurprendra par ſon éclat éblouiſſant; la ſageſſe & la vertu, fruits de l'éducation, le diſcerneront de la foule; les richeſſes & les honneurs ſeuls n'auroient pas empêché qu'il n'y demeurât confondu.

La plupart des Grands sont peuple.

Dédaignez tant qu'il vous plaira la populace en général : mais dans chacun de ceux qui la composent, envisagez des hommes comme vous ; aimez-les à ce titre, & supportez leurs défauts. Soyez sur-tout indulgent pour ceux que l'infortune humilie : vos hauteurs & vos duretés leur rendroient encore plus cuisant le sentiment de leurs malheurs. Comme on pardonne à un malade ses caprices & ses humeurs, on doit aussi passer aux misérables tous les égaremens dont leur misère est la cause.

Vous n'êtes point parfait sans doute : traitez donc vos semblables, comme vous avez intérêt qu'ils vous traitent. N'eussiez-vous même aucuns défauts, vous n'auriez point acquis par là le droit d'insulter ceux qui en ont ; c'est seulement une raison pour les plaindre davantage. *Adonis*, quoique le plus beau des hommes, n'auroit pas été excusable, s'il eût outragé *Thersite*.

ARTICLE II.

DU COURAGE.

Définition du courage. Division du présent article en deux paragraphes.

J'appelle *courage*, la vigueur nécessaire à l'ame pour exécuter des actions vertueuses, qui par les obstacles qu'il faut braver, seroient impraticables à des cœurs pusillanimes. Or ces obstacles, ou sont au fond de notre cœur, ou naissent du dehors. De-là deux sortes de courage : l'un par lequel, devenus forts contre nous-mêmes, nous parvenons à nous vaincre ; je l'appellerai *grandeur d'ame* : l'autre qui agissant au dehors, renverse les barrières qui s'opposoient à nos desseins ; je l'appellerai *héroïsme*.

§. I.

DE LA GRANDEUR D'AME.

Elle nous porte à la recherche du beau ; ce que c'est que ce beau. Mépris des

biens périssables, source des vertus; émulation, source des talens. Paresse, préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation, distincte de l'envie & de l'ambition.

J'entends par *grandeur d'ame*: ce sentiment noble, qui nous montrant le vrai beau, nous y fait tendre avec empressement. Mais où le chercher ce vrai beau? Quelles en sont les sources? Ce sont, à mon avis, la vertu & les talens: tout le reste n'est que clinquant, parade & décoration. Or la vertu naît du mépris des biens périssables; & les talens, de l'émulation.

Le cœur humain est naturellement vertueux & grand: ôtez-lui les basses affections qu'il contracte, lorsqu'il se laisse entraîner par les sens; il reprendra de lui-même sa noblesse originaire.

1. La grandeur d'ame ne consiste pas à négliger ses propres intérêts, mais à ne tourner ses désirs que sur des biens solides & réels. Le juste n'a pas

pas moins d'ardeur pour ſa félicité que le méchant ; mais il connoît mieux les moyens de ſe la procurer, & les pratique plus volontiers. Il ſçait que la vertu ſeule peut ſuffire à le rendre heureux, & que ſi d'autres avantages y contribuent auſſi en quelque choſe, ce n'eſt qu'autant qu'elle les accompagne. Si, ſans bleſſer la pureté de ſes mœurs, il peut jouir d'une vie aiſée & tranquile, exemte d'amertumes & de douleurs, & aſſaiſonnée par d'innocens plaiſirs, il la préférera ſans doute à une vie traverſée par des revers, des déſaſtres, des vexations, ou empoiſonnée par la ſouffrance, les opprobres ou les regrets. Mais donnez-lui à choiſir entre une action vertueuſe, qui ruine ſa fortune, ou mette ſa vie en danger, & une action lucrative, mais qui flétriroit ſa vertu : quelque grand, quelqu'immenſe que ſoit le gain qu'il en puiſſe eſpérer, ſon choix eſt fait, il n'héſitera pas, la vertu eſt bien d'un autre prix à ſes yeux que ſon repos, ſon plaiſir ou ſa vie.

Sophrone & *Pulchérie* sembloient être nés l'un pour l'autre ; la conformité de leur goût, de leur génie & de leur caractère, eût établi entr'eux une union inaltérable ; mais elle a disposé de sa main. Il l'aime cependant : s'il la voit, son amour croîtra, & sans doute aussi sa foiblesse. Pour éviter sa chûte, il est un moyen assuré, dur à la vérité, mais unique : c'est de ne plus voir Pulchérie. Sophrone s'y résout : voilà sa vertu sauvée. L'amour est un ennemi qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant.

Un innocent est accusé devant *Eaque* : les accusateurs sont puissans ; on lui dicte le jugement qu'on attend de sa complaisance ; la sentence qu'il portera, va décider de sa propre ruine ou de son élévation. Mais pour un Juge intègre, qu'est-ce que la fortune, en comparaison de l'équité ?

Callisthène est dépositaire d'une ample succession, qu'un oncle, dont il s'est cru l'héritier, l'a chargé de remettre à un fils qu'il dit avoir, mais

que la loi ne connoît pas. Callisthène a promis, sans témoins, sans écrit, tout ce que l'oncle a exigé de lui. Cependant, frustré d'un bien sur lequel il comptoit, il gémit dans l'accablement de la plus affreuse indigence. "Quel si grand mal, dites-„ vous, s'il se l'approprioit, ou qu'il „ en détournât du moins une partie „ à son profit ? Qui le sçauroit ?„ Dieu, qui sçait tout, & Callisthène, qui ne pourroit pas l'ignorer. Quoi? sortir de l'indigence pour tomber dans la perfidie ! Ce n'est pas-là se délivrer : c'est se perdre.

Garotté sur un bûcher par ces zélés qui font mourir les gens sous prétexte de religion, votre vie est dans vos mains : les barbares consentent à vous délier, si vous consentez à mentir, à trahir vos sentimens. Quelle étrange clémence ! Ce qu'ils exigent de vous, est bien pis que le mal qu'ils vouloient vous faire.

2. L'activité de notre esprit, la structure de nos organes, leur vigueur

& leur mobilité ; & plus encore que tout cela, nos beſoins toûjours renaiſſans, nous avertiſſent que la main qui nous a formés, nous a faits pour une vie agiſſante & exercée : or la fin à laquelle le Créateur nous deſtine, eſt toûjours la meilleure de toutes celles où nous pourrions tendre.

C'eſt un ſentiment bas & inventé par la molleſſe, que de regarder comme châtiment, la néceſſité du travail : c'en ſeroit fait de nous, au contraire, ſi Dieu nous l'eût interdit. L'inaction eſt une ſorte de léthargie également pernicieuſe à l'ame & au corps.

Rhathyme en fournit la preuve : ce qui l'occupe, lui déplaît ; ce qui l'exerce, le laſſe ; c'eſt même une fatigue pour lui que d'exiſter ; ſa félicité ſouveraine ſeroit d'être anéanti. N'imaginant pas que Dieu puiſſe mieux récompenſer ceux qu'il aime, c'eſt-là le Paradis qu'il attend ; & dès cette vie, il anticipe ſon bonheur, en prolongeant tous les jours ſon ſommeil bien avant dans la matinée. Le

moment de son réveil est un instant fatal pour lui, il l'écarte autant qu'il peut; & forcé de s'arracher enfin du lit, il laisse voir encore long-tems sur son front farouche & ridé, qu'il n'est debout qu'à regret. Il s'habille à vingt reprises, les bras lui tombent, il n'y sçauroit suffire. Par où va-t'il commencer sa journée? " Qu'on me „ donne à manger, dit-il. „ Ce n'est pas qu'il ait faim, ni peut-être qu'il soit gourmand; mais c'est qu'un homme désœuvré remplit toûjours par-là quelques quarts-d'heure de vuide, sans que sa nonchalance en souffre, pendant douze heures qu'il va être sur pied, il aura souvent recours à ce même expédient. Les intervalles que lui laissent ces petits repas de caprice, sont remplis par quelques frivolités qui se succédent promptement l'une à l'autre, parce qu'aucune ne l'amuse. Rien n'est si peu sensible au plaisir qu'un paresseux; c'est une ame engourdie que rien ne pique ni n'éveille. A charge à lui-même, il

voudroit pouvoir se fuir, & n'en a pas la force : cet éternel ennui qu'il traîne par-tout, prend mille formes différentes pour son supplice & pour celui des autres. Tantôt c'est lassitude ; il se sent lourd, pesant, il ne sçauroit remuer le bout du doigt : tantôt c'est incommodité ; il a je ne sçai quel mal qu'il ne peut pas définir ; d'autres fois il est chagrin, sans sçavoir ce qui l'attriste : dans tous les tems il a l'humeur inégale, difficile & cauteleuse. A l'entendre, on ne le sert jamais bien, on n'a pour lui aucuns égards, on ne le plaint point quand il souffre, on est dur, on le voudroit voir mort. En tout cas, ce seroit lui vouloir du bien : sa sombre imagination, son indolence, sa paresse, réaliseront bientôt tous ses maux imaginaires. Il sera demain, s'il ne l'est pas dès aujourd'hui, cacochyme, hypocondriaque, langoureux, étique & débile. Est-ce un bonheur que la vie pour qui la conserve à ce prix?

La nonchalance & la mollesse ont

ruiné plus de tempérammens, que n'ont jamais fait les travaux les plus excessifs: & l'exercice modéré, loin de nuire à la santé, l'affermit & la fortifie.

Membres d'une société dont les secours nous sont nécessaires, nous devons, pour les mériter, la servir aussi nous-mêmes, & la servir avec zèle. Remplir un devoir froidement, c'est ne s'en point acquitter; & ce qu'on fait à regret, on le fait toûjours mal.

Il est mille emplois différens, qui tous concourent au bien commun: choisissez parmi ceux qui sont à votre portée, étudiez votre goût, consultez votre capacité, & décidez-vous pour l'état qui vous plaira davantage. Votre choix une fois arrêté, faites-vous un point d'honneur d'exceller dans la profession que vous aurez préférée.

L'émulation paroît voisine de l'envie & de l'ambition; mais néanmoins elle ne tient rien ni de l'une ni de

l'autre : loin de s'attrister du mérite d'autrui, elle s'en fait un motif pour tendre à la perfection avec plus d'empressement ; c'est l'honneur, c'est l'amour du devoir qui l'excite, & non pas la soif des grandeurs, ou l'aiguillon de l'envie.

Philistène hait ceux qui prospèrent, qui brillent, qui se distinguent. Tous les avantages qu'il voit possédés par d'autres, il les croit déplacés : c'est à lui qu'ils étoient dûs, on ne sçait pas connoître ce qu'il vaut. C'est l'*envie* qui dévore Philistène.

Philotime ébloui par l'éclat des dignités, en fait l'unique objet de ses désirs & de ses soins ; plus curieux de les obtenir que de s'en rendre digne. Les honneurs qu'il a brigués lui deviennent insipides, dès qu'une fois il en jouit ; ou, pour mieux dire, il ne jouit d'aucun ; son cœur, toûjours hors de lui-même, ne s'attachant qu'à ceux où il n'a pas encore atteint. C'est l'*ambition* qui le ronge.

Mais pour *Eudoxe*, il est visible

qu'une noble émulation eſt le ſeul mobile qui l'anime. L'art oratoire eſt celui qu'il embraſſe, art qu'un ambitieux n'eût point aſſurément choiſi : dans le pays qu'habite Eudoxe, le talent de la parole n'eſt pas fort conſidéré. Joignez-y, ſi vous voulez, de la juſteſſe & de la préciſion dans l'eſprit, une étude profonde des mœurs, des loix, des uſages & des coûtumes ; en un mot, tant de talens qu'il vous plaira lui ſuppoſer ; tout cela n'eſt rien, & ne ſçauroit le mener loin, s'il n'a point d'argent dans ſes coffres. Dans ce pays tout eſt vénal : on y a mis à l'encan tout ce qui de ſa nature étoit fait pour encourager les talens. On y vend le droit de diſpoſer des biens & de la vie même des citoyens ; celui d'expoſer la ſienne à la tête d'un Régiment ; celui de manier les revenus de l'Etat & les rentes des particuliers, de préſider dans un tribunal, d'en rédiger les jugemens, ou de les faire exécuter ; on y vend juſqu'à de vains

titres, des noms, des armoiries, & je ne sçai quelle distinction, qu'on appelle *de la noblesse.* Cette odieuse vénalité, qu'en vain on essayeroit de justifier, ôtant donc au mérite tout espoir de récompense, l'émulation n'y peut être que fort rare : mais en revanche, elle y brille dans toute sa pureté. Eudoxe en s'adonnant à l'éloquence du barreau, ne sera pas soupçonné d'aspirer aux premiers emplois de l'Etat ; puisqu'il est sûr que, ne les pouvant point acheter, il n'y parviendra pas. Son objet seul est d'exceller dans l'art auquel il s'est borné, de tirer la vérité du sombre cahos où la chicane l'enveloppe, de la présenter aux Juges en termes clairs & lumineux, & de les forcer, par l'évidence, à rendre justice au bon droit. Qu'un autre en fasse autant, Eudoxe n'en est point piqué : que lui importe par qui le bien se fasse, pourvû qu'il soit fait ? Un innocent alloit périr, c'est *Callidème* qui le sauve ; un pupille étoit oppri-

mé, c'est *Euphrade* qui le défend: n'importe, puisqu'ils ont réussi, il n'eût rien fait de plus sans doute, leur succès en est un pour lui.

Si l'on n'avoit en vûe dans l'exercice de ses talens, que le bien public & l'honneur, on seroit inaccessible à la basse jalousie.

§. II.

DE L'HEROÏSME.

Idée de l'Héroïsme. 1. Fermeté, distincte de l'opiniâtreté. 2. Intrépidité, distincte de la brutalité. 3. Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, opposé à celui d'un homme féroce. Funestes effets de la guerre. Caractères qui distinguent la fausse valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & singuliérement les duels, sont les effets du courage ou de la lâcheté.

La grandeur d'ame est comprise dans l'Héroïsme, on n'est point un Héros avec un cœur bas & rampant;

mais l'héroïſme diffère de la ſimple grandeur d'ame, en ce qu'il ſuppoſe des vertus d'éclat, qui excitent l'étonnement & l'admiration. Quoique pour vaincre ſes penchans vicieux, il faille faire de généreux efforts, qui coûtent tant à la nature, les faire avec ſuccès, eſt, ſi l'on veut, grandeur d'ame; mais ce n'eſt pas toûjours ce qu'on appelle héroïſme. Le Héros, dans le ſens auquel ce terme eſt déterminé par l'uſage, eſt un homme *ferme* contre les difficultés, *intrépide* dans les périls, & *vaillant* dans les combats.

1. La fermeté & l'opiniâtreté ont quelques traits qui ſe reſſemblent; mais dans les deux tableaux qui ſuivent, vous diſtinguerez aiſément l'une de l'autre.

Thymocrate embraſſe un ſentiment; dès-lors quiconque a le malheur de vivre ſous ſa dépendance, ſera forcé de l'adopter auſſi. Lui repréſenter qu'il ſe trompe, c'eſt une audace, une révolte : le lui prouver, c'eſt un outrage

outrage impardonnable. Il a fait un Réglement de caprice, qu'il prend pour un chef-d'œuvre de prudence & de politique : on l'informe par d'humbles requêtes, des inconvéniens qui en rendent l'exécution impraticable ; avis & requêtes perdus. Thymocrate n'a jamais sçu ni penser, ni réfléchir : il ne sçait que vouloir. Modérer son ordonnance, ou la supprimer, eût été le parti le plus sage ; mais ce n'eût pas été le plus despotique. " Un Intendant de Pro-
,, vince, un Magistrat de ma sorte,
,, doit-il prendre la loi d'une vile po-
,, pulace ? *Mon ordonnance est une*
,, *nouveauté* : eh bien ! qu'on s'y con-
,, forme, & dans dix ans ce n'en sera
,, plus une. *On la censure, on en relève*
,, *les abus* : que m'importe la critique
,, de gens faits pour m'obéir ? *C'est*,
,, dit-on, *compromettre mon autorité*,
,, *que de commander l'impossible*. Je la
,, sçaurai bien mettre à couvert, en
,, châtiant ceux qui se plaignent. Re-
,, culerai-je après m'être avancé si

„ loin ? L'ordre eſt lâché, juſte ou „ non, il faudra bien qu'on s'y ſou- „ mette. *Le pays, ſi je m'obſtine, eſt* „ *prêt à ſe ſoûlever* : qu'il ſe ſoûlève, „ on le ſçaura bien réduire. „

Voilà de l'opiniâtreté : & voici à préſent de la fermeté.

Chorègue a ſervi ſa Patrie en qualité de Miniſtre, d'homme de guerre & de finance : le bien public fut en tout ſon unique objet ; rien de ce qui pouvoit y concourir ne lui ſembloit indifférent. Avoit-il formé un deſſein qui tendît à ce but ; l'exécution en étoit sûre, pourvû qu'il n'eût à ſurmonter que la critique des eſprits faux, que les piéges qu'ils lui tendoient, que les traverſes qu'ils lui ſuſcitoient. Les inconvéniens d'un projet pouvoient le rebuter, mais non pas ſes difficultés. Favori de ſon Roi, loin de deſcendre, pour lui complaire, à d'indignes flatteries, il oſoit lui préſenter la vérité ſans voile, & la lui faire enviſager. Cent fois ſes libres remontrances l'expoſérent à perdre

son poste; mais le bonheur de l'Etat lui parut toûjours préférable à son avantage particulier. Il se faisoit honneur plutôt de servir son Prince, que de posséder sa faveur, & songeoit moins à éviter sa disgrace, qu'à ne la pas mériter. " J'ai bien pû, *disoit-il*, " hasarder ma vie dans les combats, " pour la gloire de mon Maître & " la mienne; & je craindrois de risquer ma fortune! "

Heureux le Monarque à qui le Ciel propice auroit accordé un pareil Ministre! Mais, sans doute, mon lecteur ne prendra celui que je peins, que pour un Etre imaginaire : & je me garderai bien moi-même d'en affirmer l'existence. Quelques rares que soient les *Aléxandres* & les *Césars*, on en trouve bien plus encore que de Ministres désintéressés, dont l'unique point de vûe soit le bien de l'Etat & l'honneur de leur Souverain.

L'opiniâtreté est un entêtement aveugle pour un sujet inutile ou injuste; elle part pour l'ordinaire d'un

esprit sot ou méchant, ou méchant & sot tout ensemble, qui croiroit sa gloire ternie, s'il revenoit sur ses pas, lorsqu'on l'avertit qu'il s'égare.

La fermeté, au contraire, est la résolution constante d'un homme sensé, qui persiste dans un dessein qu'il sçait être juste & utile, malgré les oppositions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. C'est l'honneur, c'est la vertu, c'est l'amour du bien public, qui inspirent la fermeté. Je dis l'*amour du bien public*, car celui qui ne s'obstine à poursuivre une entreprise, que par la considération de son propre avantage, n'est qu'une ame intéressée, dont la constance a plutôt pour principe la bassesse, que l'héroïsme.

Pour l'honneur & pour la vertu, on ne sçauroit trop faire; mais on fait trop pour la fortune, lorsqu'on lui sacrifie sa santé, son repos, sa maîtresse ou son ami.

2. L'intrépidité est une sorte de fermeté, mais éprouvée par la pré-

ſence du danger, des peines & des ſouffrances : elle caractériſe plus particulièrement le Héros. Diſtinguons-la de la brutalité, qui peut produire à peu près les mêmes effets, mais ne part point du même principe.

Péniſandre ne craint rien : les gouffres, les précipices, le fer, le feu, la foudre même, ſont des bornes impuiſſantes contre ſes hardis attentats. Il ſe croit, ſans doute, intrépide, & tranche du Héros ; ce n'eſt qu'un ſcélérat, qu'une fureur brutale aveugle : il s'étourdit ſur le péril, plutôt qu'il ne le mépriſe ; il ſuccomberoit lâchement, s'il oſoit le conſidérer. Un méchant ne le brave que faute de le connoître, ou par l'eſpoir d'en échapper. Qu'on ne s'y trompe point : tout homme ſans vertu eſt, au fond de l'ame, un lâche, qui n'a pour ſe défendre de la poltronerie, que l'emportement & la rage.

C'eſt dans *Cratère* qu'il faut chercher l'homme intrépide. Avant de commencer, il a d'abord examiné ſi

ce qu'il entreprend est possible, & digne d'un homme d'honneur. Alors le danger n'a plus rien qui l'effraie; il le voit d'un front serein, & lui fait tête sans se troubler. S'il y succombe, ce sera la force qui lui aura manqué, & non pas le courage; & de quelque manière qu'il s'en tire, ayant combattu jusqu'au bout, il en sort couvert de gloire.

Souvent, entre l'homme intrépide & le furieux, il n'est de différence visible, que la cause qui les anime. Celui-ci pour des biens frivoles, pour des honneurs chimériques, pour de véritables riens, qu'on acheteroit encore trop cher par un simple désir, sacrifiera ses amusemens, sa tranquilité, sa vie même. L'autre, au contraire, connoît le prix de son existence, les charmes du plaisir, & la douceur du repos: il y renoncera cependant, pour affronter les hasards, les souffrances & la mort même, si la justice & son devoir l'ordonnent; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa

vertu lui est plus chère que sa vie ; que ses plaisirs & son repos ; mais c'est le seul avantage qu'il préfére à tous ceux-là.

3. Mais allons chercher l'héroïsme sur les théâtres sanglans où le vulgaire le place : dans les camps, dans les armées, sous les murailles des villes assiégées ; car le commun des hommes ne connoît point d'autres Héros que les guerriers. Voyons si ces triomphateurs, pésés dans la balance de la raison & de l'équité, sont dignes des grands noms qu'on leur prodigue.

La valeur est, sans doute, une vertu d'un grand prix ; puisque c'est de toutes, celle qui exige les plus grands sacrifices.

Polémiste du sein de l'abondance, entouré des ris & des jeux, qu'elle mene toujours à sa suite, entend les sons perçans de la trompette guerrière : aussi-tôt il se leve, part, & vole aux combats. Amours, festins, spectacles, danse, plaisirs de toute espèce, vous n'étiez pour lui que des

passetems frivoles : vous amusiez son loisir, mais vous n'occupiez pas son cœur ; ce n'est que depuis qu'il vous a quittés qu'il vit dans son élément... Mais est-ce lui que je vois? La poussière, la sueur, le sang, les plaies, la faim, la soif & la fatigue, ont défiguré tous ses traits ; je ne le reconnois qu'à la vigueur de son bras, à la grandeur de ses exploits. Tout plie, tout céde sous ses coups : la mort a remis dans ses mains ses droits & son arme homicide. Les bataillons ennemis sont contre lui d'inutiles barrières : ainsi que de foibles épis, il les moissonne & les renverse.

Si c'est l'honneur, le devoir & l'amour de la justice qui ont armé Polémiste, j'en conviendrai, c'est un héros : mais c'est un monstre odieux, si tant de sang répandu n'est versé que pour assouvir son avarice ou son ambition.

Je sçai que ces monstres-mêmes, lorsqu'ils sont subordonnés, peuvent servir utilement la Patrie : elle n'a be-

soin que de leurs bras, le mobile qui les remue lui est indifférent. „ Il est „ incontestable, *dit un Ecrivain* * „ *de nos jours*, que l'esprit militaire „ est le défenseur d'un Etat : il faut „ l'y nourrir avec soin, mais comme „ on nourrit un dogue, pour la garde „ d'une maison, en l'enchaînant, & „ ne lui permettant de prendre que „ très-rarement l'essor, de peur qu'il „ ne dévore ses maîtres mêmes. „

Attendu l'injustice & la méchanceté des hommes, la guerre est nécessaire : mais c'est toûjours un mal, que tout le bien qui peut en revenir ne sçauroit jamais compenser. Fille de la férocité, elle n'enfante que des forfaits, des cruautés & des meurtres. Elle déchire le cœur des mères, des épouses & des amantes : elle dépeuple les Provinces, réduit les Villes en poudre, & ravage les campagnes. Elle fait pis ; elle déprave les

* *M. de l'Ecluse, Not.* 5. *sur le XIX. Livre des Mém. de Sully.*

mœurs, éteint le goût des beaux arts; & ſur les ruines des vertus ſociales, des ſciences & des lettres, établit la groſſiereté, l'ignorance & la barbarie. C'eſt alors que l'inhumanité brille ſous le beau nom de *bravoure*; on ne connoît plus de vertu que la ſoif du ſang ennemi.

Jamais la Gréce ne conta tant de Héros, que dans le tems de ſon enfance, où elle n'étoit encore peuplée que de brigands & d'aſſaſſins. Dans un ſiécle plus éclairé, ils ne ſont pas en ſi grand nombre. Les connoiſſeurs y regardent à deux fois avant que d'accorder ce titre : on en dépouille *Aléxandre*, on le refuſe au Conquérant du Nord; & nul Prince n'y peut prétendre, s'il n'offre pour l'obtenir que des victoires & des trophées. *Henri* le Grand en eût été lui-même indigne, ſi content d'avoir conquis ſes Etats, il n'en eût pas été le défenſeur & le père.

Mais le Peuple eſt toujours Peuple : & comme il n'a point d'Idée de

la véritable grandeur, souvent tel lui paroît un héros, qui, réduit à sa juste valeur, est l'opprobre du genre humain.

Thériode, homme rustre & sauvage, sans goût, sans talens & sans mœurs, a du moins sçu se rendre justice; il a pris le parti des armes; c'étoit le seul qu'il pût prendre. Autant il est inepte à tout autre état, autant il est propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour le bien remplir que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte point d'efforts pour s'exciter au massacre: il est né sanguinaire, & ne reconnoît plus les hommes pour ses semblables, lorsqu'il est paié pour les tuer. La crainte d'un sort pareil ne ralentit point sa rage: il ne porte pas sa pensée au-delà de l'instant présent, & ne s'est jamais amusé à songer s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'est un automate armé, une machine de guerre placée sur un champ de bataille, qui se monte au

bruit du tambour, des trompettes & des clairons : le fracas de l'artillerie achève de la mettre en branle ; alors elle frappe à droite & à gauche, tout ce qu'elle a de vie & d'action est ramassé dans ses bras.

Voilà cependant pour le peuple un vaillant homme, un héros, surtout s'il tient un rang qualifié dans l'armée ; car le titre de héros, dans le langage vulgaire, emporte avec soi l'idée d'un grade éminent : un Soldat ne l'obtient pas, s'il n'est qu'Anspesade ou Sergent ; il faut au moins qu'il soit Feld-Maréchal, Prince ou Généralissime.

Ne disputons pas sur les mots ; laissons les guerriers du premier ordre en possession de l'héroïsme, puisqu'un usage plus ancien que nous, l'adjuge exclusivement à la valeur guerrière ; mais du moins n'appellons *valeur* que ce qui l'est véritablement.

Sacrifier sa vie sans craindre & sans hésiter, passe pour l'effort de la vaillance le plus sublime & le plus glorieux

rieux : cependant la sacrifier pour un sujet léger, c'est pure témérité ; le faire pour un sujet injuste, c'est le comble de la méchanceté.

Le mépris de la vie n'est point un mérite en soi ; au contraire la régle générale est de pourvoir à se la conserver. Le seul cas où il soit permis de se dispenser de cette loi, c'est quand le devoir nous engage à quelque acte de vertu qu'on ne peut exécuter sans l'exposer ou la perdre. Il est beau de mourir pour défendre sa Patrie, son honneur ou sa conscience ; mais il est honteux de mourir victime de ses passions, de ses desseins ambitieux ; de son avidité sordide, de sa fureur vindicative.

Il est faux qu'une action soit glorieuse à proportion de sa difficulté, si en même-tems elle n'est utile & vertueuse. La difficulté n'y ajoûte du prix, qu'autant qu'elle marque de la part de celui qui l'a faite, un attachement constant à son devoir.

Qu'on ne craigne point qu'en

déclamant contre la fausse valeur, j'amollisse l'humeur belliqueuse de nos troupes. L'officier est excité par l'espoir attrayant de flatteuses récompenses, bien plus puissant sur ses esprits, que ne feront mes stériles apophthegmes. Pour la menue soldatesque, elle est aussi fort à l'abri de mes impressions : sa férocité l'en garentit. D'ailleurs nos braves Pandours ne liront point mon ouvrage.

Mais, que dis-je ? qu'ils le lisent : le service militaire y gâgnera ; leur bravoure, en s'épurant, ne fera que s'accroître. Toute disposition de l'ame, réglée par la droite raison, n'en est que plus ferme & plus stable. Connoissez le péril avant de vous y exposer ; n'en étant point surpris, vous en serez plus intrépide. Ménagez votre vie pour le moment où il sera plus nécessaire de la risquer ou de la perdre, (elle vaut bien au moins la peine que vous ne la prodiguiez pas) vous en servirez l'État plus utilement.

Un moyen propre ſur-tout à redoubler votre intrépidité, c'eſt d'être homme de bien : votre conſcience alors vous donnant une douce ſécurité ſur le ſort de l'autre vie, vous en ſerez plus diſpoſé à faire, s'il en eſt beſoin, le ſacrifice de celle-ci. " Dans „ une bataille, dit *Xénophon* *, ceux „ qui craignent le plus les Dieux, „ ſont ceux qui craignent le moins „ les hommes. „

Pour ne point redouter la mort, il faut avoir des mœurs bien pures, ou être un ſcélérat bien aveuglé par l'habitude du crime. Voilà deux moyens pour ne pas fuir le danger : choiſiſſez.

Lequel choiſirez-vous, furieux duelliſtes, qui vous faites gloire de vuider le fer à la main, vos querelles particulières ? Vous vous inquiétez peu des redoutables effets de la juſtice Divine, vous qui ne craignez pas que la mort vous ſurprenne dans le crime. Vous appartient-elle en

* *Cyropédie, Lib. III.*

propre, cette vie que vous allez sacrifier ? Vous l'êtes-vous donnée vous-même, pour oser en disposer? Est-il à vous, ce sang que vous allez répandre, & qui ne devroit couler que pour le salut de l'Etat, infidéles dépositaires, qui détournez à votre usage, ou plutôt pour votre ruine, un bien que Dieu & la Patrie sont en droit de revendiquer?

Mais où m'égaré-je ? Alléguer à ces forcénés des argumens tirés de l'équité naturelle, c'est leur parler un langage étranger : ils ne la connoissent point, & ne voyent de justice qu'à la pointe de leur épée. Rapprochons-nous, & mettons-nous à leur portée. Détrompons-les, s'il se peut, d'un faux point d'honneur, dont ils se sont entêtés : que de meurtres nous préviendrions par-là ! Car, il en faut convenir, c'est souvent moins la haine qui les transporte, que l'envie de passer pour braves : on calmeroit bien-tôt leur ardeur pour la vengeance, si l'on pouvoit les convain-

cre que se venger, c'est être lâche. Or on le peut, s'ils ne s'obstinent pas à résister à l'évidence.

La lâcheté est une foiblesse inexcusable, qui nous rend infidéles à quelques-uns de nos devoirs : or la passion de se venger porte ces deux caractères.

1°. Elle nous fait violer un de nos plus importans devoirs, en nous excitans au meurtre de nos semblables, que la loi naturelle nous ordonne de chérir comme nous-mêmes. Quelle différence entre aimer son frère, & lui plonger un poignard dans le sein!

2°. J'ose avancer que la vengeance est une foiblesse. Quel autre nom peut-on donner aux soulevemens d'un cœur mutiné, qui laisse altérer sa tranquilité par le ressentiment d'un outrage, souvent très-supportable en soi? Est-ce être courageux que de céder à l'impatience? Sçavoir souffrir, voilà le véritable courage : il consiste bien plus à pardonner une injure, qu'à s'en venger. Pour par-

donner, il faut dompter les transports de son courroux : pour se venger, il ne faut que s'y laisser aller. Votre ennemi a entrepris de vous ôter la vie, la sienne est dans vos mains : laissez-le vivre ; voilà ce que l'équité naturelle vous prescrit. Par ce procédé généreux, ou vous éteindrez sa haine, ou vous mettrez tout le tort de son côté ; au lieu que vous le partagez, si vous songez à en tirer vengeance. Son attentat ne vous a point acquis le droit de faire un homicide.

Que seroit-ce si le traitement dont vous vous plaignez, n'étoit qu'un soûris dédaigneux, qu'un trait mordant, qu'une raillerie un peu vive, qu'un coup de canne, un soufflet ? Quoi ? pour d'aussi frivoles offenses, vous irez, de votre autorité privée, ou égorger le coupable, ou expier par votre sang le prétendu affront qu'on vous a fait ?

"Eh ! ce n'est pas tant, dites-vous, „l'outrage en lui-même qui m'irrite, que le déshonneur dont il

„ me couvre. Un coup de canne,
„ un soufflet ! Quelle horrible flé-
„ trissure ! „

Bas & pitoyable préjugé ! ne pourrai-je pas réussir à l'extirper enfin du cœur de mes concitoyens ? Quoi ? l'insolence d'un téméraire vous humilie & vous dégrade ! Quoi ? le crime d'autrui vous enlève votre honneur ! Vous a-t'il donc enlevé votre vertu ? Ou bien est-il quelque sorte d'honneur dont elle ne soit pas la base ?

Contraste étrange & déplorable ! Nous sommes imbus de père en fils, de mille préventions semblables ; nous en sentons toute l'absurdité, & nous n'osons pas les abjurer hautement.

“ Je rens hommage, me dit *Philaléthe*, à la justesse de vos maximes ;
„ au fond je tombe d'accord avec
„ vous : mais je suis perdu dans le
„ monde, si j'en crois vos conseils
„ & ceux de ma conscience ; je ne
„ puis plus paroître avec honneur, &
„ l'honneur m'est plus cher que la
„ vie. „

Quoi? toûjours de l'honneur mal-entendu! L'honneur peut-il donc jamais être en contrariété avec la droite raiſon? Eclairé par ſa lumière, vous convenez que la vengeance eſt une foibleſſe, une véritable lâcheté, & vous perſiſtez à vouloir vous venger pour l'intérêt de votre honneur! Oſez braver l'erreur publique. Craignez-vous qu'on ne doute de votre courage? Eh bien! allez le ſignaler par des exploits utiles & permis.

Si l'exemple eſt pour vous de quelque poids, jugez de l'odieux de ces combats ſinguliers, par celui de toutes les nations policées; en exceptant ſeulement celle qui prétend l'être le plus, chez quelle autre cette fureur, dont vous tirez vanité, a-t'elle eu quelques partiſans? Ces illuſtres Grecs, ces judicieux Romains, qui furent tour-à-tour les maîtres de l'Univers, ſe connoiſſoient aſſurément en valeur: ſe faiſoient-ils un jeu du meurtre de leurs compatriotes? L'épée, l'arc & le bouclier étoient chez

eux des instrumens inutiles pendant la paix.

Voulez-vous des modéles plus modernes & plus voisins ? Vous les trouvez dans ces fiers Insulaires, nos perpétuels rivaux pour la bravoure, les sentimens, l'esprit, les arts & les sciences. Malgré cette férocité de mœurs, qu'il vous plaît de leur imputer, vous n'avez pas à leur reprocher celle dont je vous reprens.

Tant que vos Prêtres, dans des chaires, déclament seuls contre cet excès, vous les laissez moraliser, sans tenir compte de leurs mortalités. Vous les avez entendus traiter d'abus criminels, tant d'actions qui vous semblent innocentes, & dont peut-être quelques-unes le sont en effet, qu'ils vous sont suspects, lorsqu'ils condamnent celle-ci. Mais moi, qui n'exige de vous que ce qu'il est sûr que Dieu ordonne, & qui ne vous interdis que ce qu'il est sûr qu'il défend; m'en croirez-vous ? Ce n'est point la molesse ou la lâcheté, qui

me ſuggère ces conſeils : c'eſt la douceur & l'humanité dont je fais gloire. Nos faſtidieux petits-maîtres ne goûteront point ma morale : mais ſont-ils faits pour gouter rien de ſenſé ?

CHAPITRE III.

DE LA JUSTICE.

De quelle ſorte de Juſtice il s'agit ici. Diviſion de ce Chapitre.

LA Juſtice en général eſt une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes, ce qui leur eſt dû à chacun : elle comprend tous nos devoirs ; & être juſte de cette manière, ou être vertueux, ne ſont qu'une même choſe.

Ici nous ne prendrons la juſtice que pour un ſentiment d'équité, qui nous fait agir avec droiture, & rendre à nos ſemblables ce que nous leur devons.

Quoiqu'il ſemble que la juſtice,

ainsi définie, pût être rangée parmi les vertus sociales, dont nous parlerons dans la troisième partie de cet ouvrage, je crois toutefois la devoir placer ici. Les vertus sociales sont fondées sur les différentes sortes de liens qui unissent les hommes entre eux, tels que l'amour, la subordination, l'humanité, la reconnoissance. La justice, au contraire, n'a pas besoin de ces liens, qui loin de la rendre plus active, ne font souvent que la gêner, l'ébranler ou même la corrompre. Ce n'est point par amitié pour les autres, par compassion, ni par bonté, que nous devons être justes, c'est parce que nous sommes créés à l'image de Dieu, qui est juste lui-même, & qui veut que nous le soyons.

Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de justice ; nous adopterons leur distinction : ils appellent l'une *commutative* ; c'est celle qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres ;

& l'autre *diſtributive* ; c'eſt celle qui régle ſur l'équité la déciſion de leurs différends. La première eſt celle des particuliers : l'autre eſt celle des Souverains & des Magiſtrats.

ARTICLE I.

DE LA JUSTICE COMMUTATIVE.

Diviſion du préſent article en deux paragraphes.

La droiture, qui eſt la baſe de la juſtice commutative, a deux parties : la *ſincérité* dans les paroles, & la *bonne foi* dans les traités. La ſincérité fait naître la confiance mutuelle, ſi néceſſaire entre les membres d'une même ſociété. La bonne foi dans les traités la conſerve & la maintient.

§. I.

DE LA SINCERITÉ.

Elle eſt preſcrite par la loi de nature : elle ne ſouffre point d'exception ni d'altération, s'agît-il de ſe ſauver la

la vie. Abus & inutilité du serment. Nulle sorte de mensonge n'est excusable ; la calomnie est le pire de tous, moyen de l'éviter. Avantages de la sincérité pour la société publique.

Si nos ames étoient de purs esprits, dégagés des liens du corps, l'une liroit au fond de l'autre : les pensées seroient visibles, on se les communiqueroit sans le secours de la parole ; & il ne seroit pas nécessaire alors de faire un précepte de la sincérité. C'est pour suppléer, autant qu'il en est besoin, à ce commerce de pensées, dont nos corps gênent la liberté, que la nature nous a donné le talent de proférer des sons articulés. La langue est un truchement par le moyen duquel les ames s'entretiennent ensemble : elle est coupable si elle les sert infidélement, ainsi que le seroit un interprête imposteur, qui trahiroit son ministère.

Loin de nous ces rafinemens de

duplicité, ces équivoques, ces subterfuges, ces réservations mentales, plus propres à multiplier les mensonges, qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui, de croire vrai ce qu'on sçait être faux, ou de croire faux ce qu'on sçait être vrai.

Abraham mentit, lorsque, par une prudence mal-entendue, il fit passer sa femme pour sa sœur, chez Abimélech & chez Pharaon. Qu'elle fût, si l'on veut, sa parente, sa sincérité n'étoit point à couvert par-là : dire qu'elle étoit sa sœur, c'étoit donner lieu de croire qu'elle n'étoit pas son épouse ; & c'étoit-là en effet ce qu'Abraham vouloit qu'ils crussent. Il avoit peur, dit-on, que l'un ou l'autre de ces Princes ne le fît mourir, pour jouir, sans concurrent, de la belle Sara. Quoi ! ce père des croyans avoit-il donc si peu de foi, si peu de confiance en son Dieu, pour ne le pas croire capable de lui conserver la vie, s'il n'y coopéroit

par un mensonge ? Et quel mensonge encore ? Un mensonge qui livroit son épouse aux bras du premier occupant. Je ne sçai pas de quel œil les maris Espagnols regardent ce trait d'Abraham ; mais je crois qu'il trouvera plus d'apologistes en France.

La loi naturelle, qui veut que la vérité régne dans tous nos discours, n'a pas excepté les cas où notre sincérité pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'est offenser la vertu ; c'est donc aussi blesser l'honneur : or on convient généralement que l'honneur est préférable à la vie ; il en faut donc dire autant de la sincérité.

Qu'on ne croie point ce sentiment outré : quand je serois le seul au monde qui l'adoptasse, je ne l'abandonnerois pas pour cela ; mais il est plus général, que peut-être on ne pense. C'est un usage presque universel dans tous les tribunaux, de faire affirmer à un accusé, avant de l'interroger, qu'il répondra conformément à la vérité ; & cela, même

lorsqu'il s'agit d'un crime capital. On lui fait donc l'honneur de supposer qu'il pourra, quoique coupable du fait qu'on lui impute, être encore assez homme de bien pour déposer contre lui-même, au risque de perdre la vie, & de la perdre ignominieusement. Or le supposeroit-on, si l'on jugeoit que la loi naturelle le dispensât de le faire ?

Il est vrai qu'on ajoûte ordinairement un dégré de solemnité à l'affirmation de l'accusé, en la lui faisant faire avec serment; mais ce n'est pas là non plus la circonstance que je loue davantage. A quoi peut jamais servir un serment ? Un fourbe ne trouve pas plus difficile de se parjurer que de mentir; & l'homme véridique, après les plus affreux sermens, ne peut pas dire plus vrai, qu'il n'auroit fait en affirmant simplement. La vérité n'est pas susceptible de plus ou de moins.

C'est outrager gratuitement les hommes, que d'exiger d'eux des ser-

mens : c'est les supposer tout à la fois, & capables de mentir, & assez superstitieux pour mettre de la différence entre un mensonge & un parjure. J'avoue qu'il en est quelques-uns à qui c'est rendre justice, que de les en croire capables.

On poursuit en jugement *Epiorque*, pour le payement d'une somme : on ne produit point contre lui d'obligation par écrit ; il ne s'est engagé que verbalement. Il paroît devant ses Juges : il biaise d'abord : on le presse ; il fait un roman, le détaille & le circonstancie, & finit par nier la dette. Félicitez Épiorque, il sort absous à bon marché : on ne l'a point obligé de jurer, il n'a fait simplement que mentir en présence de ses Juges, & de la foule qui les environne. „ M'en „ voilà tiré bien heureusement, dit-„ il à ses amis, au sortir du tribunal ; „ si l'on m'eût pris à mon serment, je „ perdois mon procès, car je n'aurois „ pas affirmé. „

Cependant ne concluons rien de

cet exemple, en faveur de l'usage établi d'exiger quelquefois en justice le serment des parties : car qui pourra vous répondre qu'Eupiorque, en effet, eût mieux aimé rétracter son mensonge, que de le confirmer par un faux serment ? Mais quand il eût été capable de le faire, ce qui n'est pas probable, ce seroit un exemple unique, qui ne peut pas tirer à conséquence, & qui n'empêche pas qu'on n'établisse comme une maxime généralement vraie, que quiconque ment sans scrupule, se parjure de même.

Le meilleur secret pour obvier aux parjures, c'est de ne point exiger de sermens. Je ne voudrois même pas sans nécessité interroger quelqu'un que je soupçonnerois capable de mentir, & intéressé à le faire; car c'est lui en fournir l'occasion.

La morale de la plûpart des gens, en fait de sincérité, n'est pas rigide : on ne se fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour se

disculper, ou pour excuser un autre : on appelle ces mensonges *officieux* ; on les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelqu'accident. Misérables prétextes, qu'un mot seul va pulvériser ! Il n'est jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes ; mais n'autorise pas celles qui sont déterminément mauvaises.

On passe aussi légérement sur les mensonges *badins*, les historiettes feintes, les nouvelles controuvées : „ Ce sont des plaisanteries, qui ne „ nuisent à personne. „ Quelle bisarre apologie ! Une action est-elle donc innocente, pour ne pas renfermer deux crimes ?

Pour la *Calomnie*, on me l'abandonne : c'est un mensonge odieux que chacun réprouve & déteste, ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais souvent tel qui la condamne, n'en est pas in-

nocent lui-même ; il a rapporté des faits avec infidélité, les a grossis, altérés ou changés, étourdiement peut-être, & par la seule habitude d'orner ou d'exagérer ses récits.

Un moyen sûr, & le seul qui le soit, pour ne point calomnier, c'est de ne jamais médire.

Transportez-vous en esprit dans quelque monde imaginaire, où vous supposerez que les paroles sont toûjours l'expression fidéle du sentiment & de la pensée ; où l'ami, qui vous fera des offres de service, soit en effet rempli de bienveillance ; où l'on ne cherche point à se prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'esprit de fables ; où la vérité dicte tous les discours, les récits & les promesses ; où l'on vive, par conséquent, sans soupçons & sans défiance, à l'abri des impostures & des tromperies, des ruses & des stratagèmes, des trahisons, des perfidies & des délations calomnieuses, quel délicieux commerce, que celui des

hommes qui peupleroient cet heureux globe!

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouît d'une pareille félicité: eh bien! contribuez-y de votre part, & commencez par être vous-même droit, sincère & véridique.

§. II.

De la bonne Foi.

Elle n'a pas besoin d'être définie: on ne la viole que par des vûes d'intérêt; exemples qui en sont des preuves. Fraudes qu'on se croit permises, parce qu'elles sont d'un usage presque général. Personne ne doute que le vol ne soit un crime. C'est voler que de manquer volontairement à payer ses dettes. Différentes sortes de dettes; les unes innocentes, les autres criminelles.

Il est inutile de définir ce que c'est que la bonne foi: ceux-mêmes qui en sont le moins pourvûs, ne l'ignorent pas; & ne seroient point fâchés

que tous les autres en eussent, pour les duper plus à leur aise ; car on n'est pas fourbe à crédit, c'est toûjours par quelque vûe d'intérêt que l'on trompe & qu'on affronte.

Pourquoi ces Ministres imposteurs d'idoles muettes & sans vie, avoient-ils forgé des mystères, des oracles & des prodiges, multiplié les sacrifices, inventé des eaux lustrales, des gâteaux ou des pains sacrés ? C'est que par ces inventions ils augmentoient leurs revenus. Tout dogme qui les faisoit vivre, étoit celui qu'ils prêchoient, comme le plus légitime & le plus inviolable.

Pourquoi les gens de loi ont-ils noyé la droite raison & l'équité dans un déluge de procédures, de formalités & de chicanes rafinées ? C'est pour mettre à profit les démêlés de leurs concitoyens, & s'enrichir par leurs mésintelligences.

Pourquoi le patelin *Astorgue* marche-t'il les yeux baissés, la tête humblement inclinée, coeffé d'un large

feutre, vêtu plus que modestement? Pourquoi ce ton doucereux, ces paroles enmiellées? Pourquoi ce zéle simulé pour les intérêts du ciel, ces lamentations hypocrites sur l'aveuglement des pécheurs? C'est pour lever des contributions sur les trop simples béates qu'il abuse par ses grimaces.

Pour terminer un long procès, fécond en branches & en incidens, vous transigez avec le plaideur *Eriste*, même à votre désavantage. Inutile sacrifice! Sous le prétexte spécieux de se prêter à un accommodement, Eriste a saisi cette occasion pour gâgner sur vous du terrain. Vous avez abandonné volontairement une partie de vos droits, afin de vous assurer l'autre: vous n'en serez pas moins dépouillé du tout. Secondé par un Tabellion infidéle, il a glissé dans la transaction des termes équivoques & captieux, dont il sçaura se prévaloir contre vous, & vous aurez, sans vous en être apperçu, donné les mains à votre ruine.

Je vais dans un quartier de la ville, dont les habitans ſont marchands d'étoffes. Ai-je donc été, par quelque enchantement, tranſporté dans un pays lointain pour y trouver des uſages ſi ſinguliers & ſi biſarres ? Les marchands que j'ai vus ailleurs, ont pour le débit de leurs marchandiſes, un lieu par bas, qu'ils appellent une boutique. Ceux-là en ont une auſſi: mais elle eſt vuide & ſans autres ornemens, que l'épouſe du Commerçant & ſes filles, qui, parées faſtueuſement, nonchalanment aſſiſes, & toujours déſœuvrées, ſemblent n'y être préciſément que pour y ſervir d'enſeigne. J'entre dans le deſſein d'acheter. On m'introduit dans une ſalle écartée, inacceſſible au grand jour, où le ſoleil ne pénétre que de biais, & par une fente étroite. On me préſente des étoffes, on les déroule, on me les développe; complaiſance illuſoire qui ne ſert qu'à m'en impoſer! le faux jour qu'on a ménagé, m'en cachera les tares & les

les défauts. Commencez par m'abattre ces chassis noirs qui m'offusquent; & si vous voulez que je voie, ne me faites pas voir à demi.

Il y a dans toutes les professions quelque fraude d'usage, dont on ne se fait point de réproche, par la raison qu'elle est universellement pratiquée; & tel marchand laisse subsister, sans scrupule, un abajour à son magasin, qui peut-être gérera fidélement la tutelle de son neveu.

Tel Capitaine à, pour la montre, un grand nombre de passe-volans, dont il s'approprie la paye, qui rougiroit de toute autre sorte de vol.

Tel soldat dérobe son hôte, & croit de bonne prise, tout ce qui lui tombe sous la main tant qu'il porte l'uniforme, à qui, peut-être, sous un autre habit, vous pourriez confier votre coffre-fort sans risque.

Un Moine, d'ailleurs honnête-homme, offre à la vénération publique, des châsses & des ossemens, des *agnus* & des scapulaires, qu'il

n'eſtime au fond de l'ame, que ſelon leur juſte valeur : mais tous ceux de la robbe en font autant ; il ſe croiroit faux frère, s'il n'étoit pas leur complice.

Les ſuppôts du barreau vendent chèrement leur miniſtère ; les plus déſintéreſſés d'entr'eux, n'exigent le payement que du travail qu'ils ont fait ; mais en eſt-il qui ne faſſent que celui qu'ils devroient faire ? il eſt paſſé en coûtume de ſurcharger les Parties d'un vain fatras d'écritures, dont les trois quarts n'ont d'autre utilité que de groſſir le ſalaire de l'Ecrivain. Peu ſcrupuleux ſur cet article, " n'eſt-il pas juſte, *diſent-ils*, „ que nous vivions des ſottiſes des „ hommes ? Vivez-en, à la bonne heure ; mais n'agiſſez point en Corſaires avec ceux qui vous font vivre.

Je ne parlerai point ici des vols & des rapines manifeſtes : tout le monde ſçait que c'eſt un crime inexcuſable que de prendre le bien d'autrui à force ouverte ; ou du moins, il

n'y a guère que les Conquérans qui l'ignorent. De plus, je ne me donne point pour un convertiſſeur de brigands : des gibets, des échaffauts tous dreſſés, voilà les leçons qu'il leur faut, les ſeules qui ſoient capables de leur contenir la main, & les ſeules en effet à quoi la plûpart des hommes ſont redevables de leur prétendue probité.

La manière de voler qui ſe pratique le plus, & dont on rougit le moins, c'eſt d'emprunter & ne point rendre : c'eſt un dicton reçu, qu'*on n'eſt pas fripon pour devoir*. Cependant on ne vole pas ſeulement en prenant le bien d'autrui : c'eſt auſſi voler que de le retenir.

Diſtinguons pourtant différentes ſortes de dettes. Il en eſt d'*innocentes* & de *criminelles*. Les innocentes ſont celles que la néceſſité a fait contracter, & qu'elle empêche actuellement d'acquitter. Il en eſt *d'une eſpèce mitoyenne*, qui ſont innocentes par rapport au tems préſent, le débiteur

étant dans une véritable impossibilité d'y satisfaire ; mais criminelles, si l'on remonte à leur origine : telles sont celles qui procédent d'usurpations injustes. Les criminelles enfin sont celles qu'on laisse vieillir volontairement, quoiqu'on les puisse éteindre, de quelque cause qu'elles proviennent.

Nicandre ruiné par le feu, a ramassé dans des bourses amies de quoi rétablir ses affaires : elles commençoient à prendre une meilleure face, lorsque d'autres malheurs, des procès & des maladies, des naufrages & des banqueroutes, l'ont replongé dans un abîme plus profond. Loin d'acquitter ses anciennes dettes, il est forcé plus que jamais de les grossir par de nouvelles ; heureux encore dans son désastre, s'il peut parvenir à le faire. Plaignez Nicandre, mais ne le blâmez point : dût sa ruine entraîner celle de tous les amis qui l'ont aidé, il n'en sera pas plus coupable, s'il ne se l'est point attirée par des

fautes volontaires, & s'il travaille sérieusement à s'en relever.

Celui qui ne risque que de s'appauvrir, ou d'être moins opulent, en négligeant sa fortune, peut la négliger s'il veut; mais c'est un crime à un homme qui doit, de faire le magnanime, en affectant du mépris pour l'argent. Il est responsable envers ses créanciers, de tous les gains qu'il auroit pû faire honnêtement par son travail & par son industrie. Or à en juger sur ce pied-là, on ne trouvera pas tant de débiteurs excusables; qu'on s'imagine.

Lysippe autrefois Officier public; & dépositaire, par état, de la fortune d'un grand nombre de particuliers, a consommé par son luxe les sommes qu'il avoit en garde, & son propre patrimoine. Il s'en accuse au pied des autels, il en gémit avec sanglots, & se propose d'expier ses dissipations par la prière, les macérations & le jeûne. Lysippe est, dit-on, converti; il a quitté le monde, il est sans cesse

en oraiſon. Quelle converſion ! Eh !
priez un peu moins, Lyſippe, le meilleur moyen pour expier ſes fautes, c'eſt de les réparer. Mettez vos talens à profit, travaillez ; ne ménagez ni ſoins, ni peines, point de relâche, juſqu'à ce que vos créanciers ſoient ſatisfaits & dédommagés. Allez enſuite vous proſterner devant le thrône de Dieu, c'eſt alors que vous y pourrez trouver grace.

On n'eſt point excuſable de ne pas acquitter ſes dettes, par ſon indigence actuelle, ſi l'on y eſt tombé, ou qu'on la perpétue par ſa faute, par indolence, par pareſſe, par des dépenſes ſuperflues.

Un débiteur ne poſſéde en propre que l'excédent de ſes dettes : tout ce qu'il conſomme au-delà, eſt pris ſur ſes créanciers. L'humanité cependant lui permet de vivre, mais ne lui permet rien de plus ; encore eſt-ce à condition de travailler ſincèrement à ſe libérer.

Admirez la tranquilité de *Miſo-*

ebreste! Avec quelle aisance il se débarrasse d'une foule de créanciers, dont les clameurs l'importunent! Cent fois il les a évités en se faisant céler par ses valets: comment aujourd'hui va-t'il s'y prendre pour leur échapper? Ils ont devancé l'heure de son lever: il persiste à ne point sortir; ils s'obstinent à l'attendre. Il leur fait dire qu'il est indisposé, & ne peut parler à personne: sa maladie ne les attendrit pas; s'il différe de leur ouvrir sa porte, ils sont prêts à l'enforcer. Il annonce qu'il va se rendre, & vient parlementer.

,, Comment donc, *leur dit-il*, est-,, ce qu'on ne peut pas être malade ,, chez soi? Vous me permettrez ,, de vous dire que votre procédé ,, n'est pas celui de gens qui sçavent ,, vivre.

,, Qu'y a-t'il, vous Monsieur *Rbe-* ,, *don*? Cette caléche que vous me ,, fîtes, il y a trois ans, ne vous ai-je ,, pas donné vingt pistoles à compte? ,, Vous voilà bien à plaindre! Allez,

„ allez, n'ayez point peur, on ne
„ perd rien avec moi. Voilà un hom-
„ me qui me fournit du pain depuis
„ ſix ans : il ſçait comme on ſe con-
„ duit avec des gens de ma ſorte ; il
„ a pris patience, & ne s'en trouvera
„ pas mal. Adieu, Monſieur Rhe-
„ don, adieu ; j'ai à parler à ces Meſ-
„ ſieurs : vous reviendrez.

„ Oh ! pour vous, mon cher *Ar-*
„ *topole*, je vous conſidère ; vous
„ agiſſez bien. Comment vous y pre-
„ nez-vous pour faire le bon pain
„ que vous me vendez : il eſt exquis ;
„ il n'y a rien à dire à ce pain là...
„ Voyons ce que je vous dois.....
„ Deux mille trois cens quarante-ſix
„ livres quatre ſols neuf deniers....
„ Je vous dois cette ſomme là ?....
„ Au reſte, je ne regarde pas après
„ vous. Deux mille trois cens & quel-
„ ques livres..... On pourra payer
„ cela. Allez, Monſieur Artopole,
„ le premier argent que je touche eſt
„ à vous ; vous n'aurez pas ſeule-
„ ment la peine de le venir chercher :

„ cela eſt trop juſte, c'eſt vous qui
„ me faites vivre.

„ Ah ! voilà mon Marchand de
„ vin : il y a long-tems, mon cher,
„ que j'ai envie de vous laver la tête.
„ Sçavez-vous bien, Monſieur de la
„ Taverne, que vous jouez à m'em-
„ poiſonner, avec le vin que vous
„ me donnez. Que diable mettez-
„ vous dedans ? Je ne peux pas en
„ boire trois bouteilles, qu'il ne me
„ porte à la tête. Et c'eſt de l'argent,
„ peut-être, qu'il vous faut ? Allez,
„ allez, on ne ſert pas les gens comme
„ vous faites, quand on veut être
„ payé. Vous n'aurez de l'argent que
„ quand les autres n'en voudront
„ plus, pour vous apprendre à don-
„ ner de bonne marchandiſe.

„ Pour ce qui eſt de vous, Mon-
„ ſieur *Guillaumet*, je ſuis honteux
„ de ne vous avoir point encore ſa-
„ tisfait. Je ſçai tous les reproches
„ que vous avez à me faire. Vous
„ m'habillez moi & toute ma maiſon,
„ depuis près de cinq ans : je ne vous

„ ai point encore donné un sou ; je „ vous avois promis pour la fin de „ l'année dernière, je vous ai manqué : n'est-ce pas là tout ce que „ vous me direz ? Vous me connoissez, Monsieur Guillaumet ; „ croyez-vous que j'aurois la dureté „ de vous laisser languir après un „ argent qui vous est dû, après des „ débourses considérables que vous „ avez bien voulu faire pour moi, „ si mes Fermiers me payoient ? Il „ faudroit que je fusse un grand mal-„ heureux. Mais ils me payeront à „ la fin, & vous serez payé. Servi-„ teur. Laissez-moi parler à cette „ femme-ci.

„ Bon jour, Madame *Pernelle*. „ C'est pour ces trente pièces de „ toile que vous m'avez fournies, „ n'est-ce pas ? Je ne peux pas vous „ les payer si-tôt. Vous voyez bien „ que voilà des gens à qui j'ai pro-„ mis. Mais vous êtes en état d'at-„ tendre, vous : vous êtes bien ! „ " Non, Monsieur, vous vous trom-

„ pez, je ſuis fort mal. „ “ Oh! tant „ pis, ma bonne : quand on n'a pas „ les reins aſſez forts pour faire des „ avances, il ne faut pas ſe mêler de „ vendre.

„ Pour vous autres, „ ajoûte Miſochreſte, en adreſſant la parole à ceux des créanciers qui n'ont pas encore eu audience, “ je ne vous dois „ pas, je crois, de gros articles. Vous „ êtes témoins que je cherche à m'ar- „ ranger : laiſſez-moi reſpirer un peu; „ ſi je ne puis mieux faire, du moins „ j'arrêterai vos mémoires. „

Miſochreſte, après ces mots, s'élance & part comme un trait, laiſſant ſes créanciers ſi étourdis par ſon ton audacieux, qu'il eſt déjà bien loin, lorſqu'ils s'apprêtent à lui répondre.

ARTICLE II.

De la Justice distributive.

Raiſons de ſa néceſſité : elle réſide dans la perſonne des Souverains : confiée, quant à l'adminiſtration, aux

Magiſtrats : ſes caractères. 1. Frais de Juſtice, injuſtes & exorbitans. 2. Lenteur des Juges inexcuſable. Sollicitations, injurieuſes aux Magiſtrats. Appels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuſes introduites dans la procédure. Incapacité de la plûpart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité. 3. Si un Juge peut ſans injuſtice, favoriſer ſon ami.

Si tous les hommes étoient équitables, on n'auroit pas beſoin de la Juſtice diſtributive : c'eſt une digue qu'il a fallu oppoſer à leurs injuſtes procédés. La plûpart ont confondu l'utile avec l'agréable : ce qui flatte leurs ſens, leurs déſirs & leurs paſſions, leur paroît dès-lors utile. Il le ſeroit en effet, ſi ces ſens, ces déſirs & ces paſſions, étoient toûjours réglés par l'équité ; mais s'ils ne le ſont point, ce qui les flatte peut être injuſte. Or *ce qui eſt injuſte ne ſçauroit être*

être utile : & voici sur quelle preuve je fonde cette maxime.

Rien n'est utile, que ce qui tend à nous rendre heureux : la suprème utilité, c'est le souverain bonheur, & c'est à ce bonheur que se rapporte, comme à sa fin unique, tout ce qui mérite le nom d'utile ; tout ce qui n'y tend pas, est indigne de ce nom. Or ce qui est injuste, loin d'y tendre, nous en détourne ; car ce qui est injuste, est contraire au vouloir divin. Or, il n'est pas possible que nous soyons heureux en résistant à ce vouloir, puisqu'il a précisément notre félicité pour objet. Dieu n'est point un tyran, fier d'un despotisme absolu, qui ne nous impose des loix, que pour exercer notre obéissance, & nous faire sentir la pesanteur de son joug ; tous ses préceptes sont des leçons qui nous apprenent à être heureux. Or Dieu veut que nous soyons justes. Donc il n'est point de véritable bonheur pour quiconque ne l'est pas. Donc, une action qui blesse la

Aa

justice, étant contraire à la volonté de Dieu, elle l'est aussi à notre félicité; & par conséquent, loin de nous être utile, elle nous est préjudiciable & funeste.

Mais les hommes charnels & grossiers, qui ne s'occupent que du présent, qui ne voyent que par les yeux du corps, qui n'estiment le mérite des actions, qu'à raison du profit qui en revient, n'ont pas laissé d'établir une distinction entre la justice & l'utilité. Tous les jours ils mettent en balance l'utile avec l'honnête : & c'est toûjours ce dernier qui est sacrifié à l'autre, lorsque l'utilité prétendue leur paroît mériter quelque considération : or ils la supposent importante, à proportion de la véhémence de leurs désirs; aussi n'ont-ils d'égards pour la justice, qu'autant qu'ils comptent y gâgner, ou du moins n'y rien perdre, toûjours prêts à revenir sur leurs pas pour préférer l'utile, si l'équité les expose à quelque danger; ou peut leur coûter quelque perte....

De-là ces démêlés d'intérêts que suscitent & entretiennent, entre des concitoyens, l'avidité des richesses, & la mauvaise foi : de-là tous les crimes qui ont inondé le monde. Cette préférence qu'on donne à l'utile sur l'honnête, est la source de tous les procès injustes, & la cause de tous les forfaits.

Il a donc fallu pour prévenir l'horrible confusion où cette méprise sur l'utile auroit jetté toutes les sociétés, remonter aux loix innées de la justice, &, la balance en main, terminer les contestations, & punir les attentats.

Comme il ne suffit point à un Législateur d'être sage & judicieux, s'il n'a aussi une autorité suffisante pour faire exécuter ses loix : on a déféré la puissance législative à ceux d'entre les hommes, qui avoient déjà sur les autres une prééminence reconnue : la justice distributive a été l'appanage des Souverains.

Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publièrent des ordonnances solem-

nelles, pour servir au réglement des différends les plus ordinaires dans la société; & réprimèrent l'audace des méchans, en les intimidant par la crainte des supplices ou de l'ignominie. S'il survenoit quelques cas qui n'eussent point été prévûs, ils en tiroient la décision de cette même équité naturelle qui leur avoit dicté les loix générales. Ils rendoient alors la justice en personne, & la rendoient sur le champ.

Surchargés dans la suite d'un plus grand nombres d'affaires, par l'accroissement de leur domination, ou distraits du soin de la police, par le commandement des armées, ils en remirent l'exercice entre les mains de Juges subordonnés, qu'ils revêtirent pour cet effet d'une partie de leur autorité. On appella ces Juges commis par les Souverains, des *Magistrats* : & ce sont ces Magistrats qui administrent à présent la Justice. Voyons comme ils s'en acquittent, & comme ils s'en doivent acquitter.

La justice doit être rendue *gratuitément, promptement, & sans partialité.*

1. On ne nie pas dans ce pays plus qu'ailleurs, que la justice ne doive être gratuite : c'est une maxime toûjours subsistante ; mais qui, malheureusement, est réduite à la simple théorie. Sur ce point, comme sur une infinité d'autres, on a bien sçu trouver moyen d'éluder l'austérité de la morale.

On a commencé par interdire aux particuliers la faculté qui leur appartient de droit naturel, de plaider eux-mêmes leur cause. Si ce réglement étrange est fondé sur de justes motifs, j'avoue que je n'ai point assez de pénétration pour les démêler ; mais j'en ai assez pour en connoître les inconvéniens.

Qu'ai-je besoin d'un Substitut mercenaire, qu'on m'oblige de payer, pour défendre mes intérêts, que je défendrois mieux que lui ? Il les exposera, me dites-vous, à mes Juges

avec plus de précision, & le fera sans humeur & sans passion. Mais si j'ai bien pu le mettre au fait de mon affaire, j'y pourrois mettre aussi mes Juges. Qui me répond qu'il l'aura bien entendue, qu'il en a bien pris le sens, qu'il s'est donné la peine de lire les pièces que je lui ai remises? Qui m'assure qu'il la travaillera soigneusement, qu'il la mettra dans son jour favorable, qu'il n'oubliera aucun de mes moyens, qu'il les présentera dans toute leur force? Que sçai-je? s'il alloit même se laisser gâgner par mon adversaire, & faciliter son triomphe en me défendant foiblement! Il n'est aucune de ces prévarications qui ne se commette quelquefois, & que je n'aie par conséquent sujet de craindre. Laissez-moi défendre mon droit, vous m'exemptez de tous ces risques.

J'ai, si vous le voulez, découvert un défenseur intelligent, capable, & sur qui l'on peut compter. Eh! que m'importent tous les talens qu'il vous

plaira lui ſuppoſer ? Un défaut les efface tous : il eſt intéreſſé. Dépouillé de tout mon bien par des uſurpateurs puiſſans, en vain la Juſtice m'offre-t'elle un appui contr'eux, ſi ſes triſtes avenues ne s'ouvrent qu'à prix d'argent.

Ai-je franchi cette première entrée : à chaque pas le même obſtacle m'arrête. Le palais de Thémis eſt une douane ruineuſe, où cent exacteurs avides ſe ſuccédent l'un à l'autre pour dévorer la ſubſtance de l'infortuné Plaideur. Le Juge lui-même, à leur tête, les autoriſe au pillage, & s'apprête à le conſommer. Délicat cependant ſur la manière de piller, il rougiroit de profaner ſa main en acceptant des préſens : & le barbare exige qu'on le paie : & ne vous rendra pas juſtice que vous n'ayez paié d'avance !

En vain m'objecteroit-on que ces fraix exorbitans ſont la juſte punition du Plaideur de mauvaiſe foi, qui, par l'évènement eſt le ſeul qui les ſupporte.

Je répond d'abord que je ne goûte point la Justice de ces châtimens pécuniaires, dont celui qui les impose recueille seul le profit. Toute justice intéressée m'est suspecte. Pourquoi faut-il que mon Juge touche de fortes épices, en conséquence de ce qu'*Harpaste* m'a intenté mal-à-propos un procès? C'est moi seul qu'il faut dédommager, & non pas ce Juge qui n'en souffre aucun dommage; & qui doit également absoudre ou condamner, sans en tirer de salaire.

Je dis deplus, qu'il n'est pas toujours vrai qu'un des deux collitigans soit nécessairement de mauvaise foi: la question qui les divise peut être problématique; & dans ce cas, celui des deux qui succombe mérite plus d'être plaint que puni.

Mais qu'on suppose, si l'on veut, que celui sur qui les fraix tombent, les doive en effet supporter pour avoir contesté sans droit: son adversaire qui sort victorieux, ne laisse pas de payer encore cher sa victoire. Il lui

a fallu essuyer mille extorsions secrétes, qu'il ne pourra pas répéter; & les fraix mêmes qui sont notoires, c'est lui seul qui en souffre, si celui qui les doit payer est malheureusement insolvable.

J'ajoute encore un dernier cas, où ils tomberont sur la Partie qui devoit en être exempte : c'est celui d'un jugement où le bon droit aura succombé par l'ignorance ou par l'iniquité des Juges, & ce cas n'est pas sans exemple; car ces fiers arbitres de nos biens & de nos fortunes, n'ont pas reçu du Ciel une conscience ni des lumières infaillibles.

2. Qu'on me donne des Juges désintéressés, leurs vûes seront bien plus distinctes, & leurs décisions plus sages; mais je n'en suis point encore content s'ils ne sont pas expéditifs. C'est être injuste que de différer la justice qu'on peut rendre sur le champ. Le tems est précieux pour celui dont les intérêts périclitent.

C'est la manie des gens en place

de se faire demander à titre de grace ; ce qu'ils doivent par état : il faut acheter d'eux par des suppliques humiliantes, ce qu'on seroit en droit d'exiger. Vendez-moi plutôt la justice au poids de l'or, & me la rendez à l'instant. A quelque prix que vous la mettiez, j'y gagnerai.

Le Président *Cénocéphale* croit qu'il importe à sa dignité d'être suivi jusqu'au pied de son tribunal, d'une foule de solliciteurs. Le trouble & l'inquiétude qu'il voit peints sur leurs visages, le flattent au fond de l'ame ; il se dit avec complaisance : "C'est „ de moi que dépend le sort de tous „ ces gens-là." Il se gardera bien d'expédier promptement leurs affaires : sa Cour en seroit moins nombreuse.

Je ne sçaurois concevoir comment le premier Plaideur qui sollicita son Juge, osa s'exposer à le faire ; ni comment les Juges se sont accoutumés à supporter patiemment cet affront. Qu'est-ce que solliciter son

Juge? C'est lui dire en termes couverts : „ je ne doute pas que vous „ ne négligeassiez mon affaire, si je „ ne vous pressois. Je sçai que vous „ aimez votre repos & vos plaisirs ; „ que vous pourriez les préférer au „ soin de remplir votre charge : mais, „ je vous prie, faites votre devoir, „ pour l'amour de moi. Examinez „ par vous-même mon procès : ne „ vous en rapportez pas à l'extrait „ d'un Secrétaire ; & quand vous le „ sçaurez à fond, que ce soit l'équité „ qui dicte votre jugement. La belle „ *Hortense* viendra vous solliciter „ contre moi, mais fermez les yeux „ à ses charmes. Tels Princes, tels „ Seigneurs vous recommanderont „ sa cause, mais songez que ces re- „ commandations ne rendent pas son „ droit meilleur. On tentera de vous „ éblouir par des promesses, & peut- „ être même par des présens, mais „ soyez incorruptible. En un mot, „ faites-moi la grace de vous com- „ porter en honnête-homme. „

Combien seroient encore plus injurieuses les sollicitations d'un Plaideur de mauvaise foi ! Solliciter son Juge pour le gain d'une cause injuste, c'est lui déclarer qu'on le prend pour un fripon, ou pour un sot.

Je ne sçai si ce n'est pas aussi l'insulter que de le remercier après le gain d'un procès : il semble que ce soit le rendre suspect de quelque condescendance ; sans cela, dequoi le remerciez-vous ? S'il a jugé suivant l'exacte équité, vous ne lui devez pas, à la rigueur, plus d'actions de graces, qu'à un payeur de rentes qui vous a délivré un quartier échu : l'un & l'autre n'ont fait que ce qu'ils ne pouvoient se dispenser de faire sans prévarication. De l'estime tant qu'il vous plaira : un Juge intègre en mérite, mais point de reconnoissance.

Il pourroit même, avec toute l'intégrité possible, mériter au contraire des reproches, s'il a laissé les Parties long-tems languir dans l'attente d'un jugement, qu'il pouvoit prononcer d'abord.

d'abord. Un Magiſtrat eſt comptable de tous ſes momens, tant qu'il reſte dans ſes mains des affaires indéciſes. N'eſt-ce donc pas aſſez qu'un Plaideur ait ſupporté les lenteurs des Officiers ſubalternes, ſans que les diſpenſateurs mêmes de la juſtice achevent de l'excéder par des remiſes interminables.

Enfin après pluſieurs années d'attente, d'incertitude & de pourſuites, il obtient un jugement : mais c'eſt n'avoir rien obtenu ; ſon adverſaire, pour en éluder l'effet, va, par pluſieurs appels ſucceſſifs, le promener de tribunaux en tribunaux. Et qu'il ne croie pas ſon droit aſſuré par la raiſon qu'il eſt inconteſtable : les Rituels de Thémis aſſerviſſent ſes Cliens à tant de formalités vétilleuſes, d'où l'on fait dépendre leur ſort, qu'il leur eſt difficile d'arriver ſans broncher, juſques à ſon tribunal. Auſſi voit-on tous les jours, dans ſon redoutable ſanctuaire, la forme entraîner le fond, & le meilleur droit

solemnellement proscrit pour l'omission d'un mot, d'une lettre, d'une minutie.

A-t'on eu l'adresse d'éviter tous ces écueils, on peut encore échouer au port par l'injustice ou l'incapacité des Juges.

De toutes les professions, celle du Magistrat est, je crois, la plus importante pour la société; mais j'ignore s'il en est quelqu'autre parmi nous, pour laquelle on exige moins d'épreuves: tout sujet y est propre, dès qu'il a pris ses dégrés en *Droit*, & qu'il est en état de payer les provisions de sa charge.

Je ne vous dirai point si le jeune *Adraste* est bon Juge; ce n'est jamais lui qui rapporte, il ne fait qu'opiner, & peut-être fait-il encore trop: mais je puis vous dire quels sont ses mœurs, ses plaisirs & ses passe-tems. Il est badin, vif & coquet, distrait & inappliqué. Il a pris, dès l'enfance, une antipathie pour les Livres, qu'il a gardée jusqu'à présent; mais sur-

tout pour les Coûtumiers, les Ordonnances, les Arrêts & les Arrêtistes. Un peu moins prévenu contre les brochures, il a feuilleté *Acajou*, *Gri-gri*, *le Sopha*, & *les Etrennes de la Saint Jean*. Il aime la bonne chère, & sur-tout les longs soûpers, le jeu, la danse, la chasse, les armes & les chevaux. Tous les plaisirs lui sont bons, pourvû qu'ils soient tumultueux.

N'ai-je pas eu raison de commencer par vous prévenir qu'Adraste est un Magistrat ? Sans cela vous l'eussiez pris sans doute, à son portrait, pour un Mousquetaire ou un Page.

Près de lui, sur les fleurs de Lys, siége le gouteux *Ménalippe*. C'est un vieux Juge, à qui une longue routine, acquise par soixante années d'exercice, tient lieu de capacité. Dès qu'un Avocat se présente, il sçait tout ce qu'il va dire; aussi dort-il profondément tant que dure le plaidoyer, & n'en donne pas moins son

avis, lorsqu'il est tems de le donner. Son âge & ses infirmités le garantissent d'être séduit par de belles sollíciteuses : de ce côté-là il est incorruptible. Si quelqu'attrait le pouvoit gâgner, ce seroit tout au plus l'éclat éblouissant de l'or ; encore faudroit-il que la somme en valût la peine : sa vertu s'indigneroit qu'on la voulût tenter par des présens médiocres. Ne craignez pas non plus qu'il s'écarte de son devoir par tendresse ou par pitié ; que les regrets d'un accusé, sa douleur & son désespoir le gâgnent & l'attendrissent : lorsqu'il s'agit d'infliger une peine capitale, soyez sûr qu'il n'en manquera pas l'occasion ; c'est un acte d'autorité dont il est jaloux. Endurci depuis long-tems, contre les prières & les larmes, spectateur intrépide des tortures & des supplices, il enverroit plutôt vingt innocens à *la Grève*, que de sauver un coupable.

Placez-moi sur un tribunal vingt têtes de la trempe de celles d'Adraste

& de Ménalippe : croirez-vous alors un Plaideur bien à l'abri de sa condamnation, par son bon droit ? Cependant est-il rare que nos tribunaux ne soient pas mieux composés ? Pour un Juge digne du siége qu'il occupe, il en est trente qui ne devroient avoir d'autre emploi dans le barreau, que celui d'imposer silence aux causeurs.

On est dans l'usage de décider les contestations, en justice, à la pluralité des voix. C'est, je crois, faire beaucoup trop d'honneur à nos Magistrats : c'est supposer que le plus grand nombre d'entr'eux est suffisamment pourvû de droiture & de discernement. Je ne sçai s'il ne vaudroit pas mieux que ce fût le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'est-il pas plus raisonnable de supposer qu'il y ait cinq Conseillers prudens sur vingt-cinq ; que de présumer qu'il y en ait vingt ? La prudence n'est pas un don si vulgaire.

Malgré l'air de paradoxe que cette

idée semble présenter d'abord ; le Législateur des Juifs l'avoit eue avant moi : il leur recommandoit de "ne
„ pas asseoir leurs jugemens sur l'a-
„ vis du plus grand nombre. *„

J'aimerois mieux le suffrage d'un seul Juge, qui motive son avis, que celui de cinquante autres qui n'opinent que par instinct.

La tentation la plus délicate, & par conséquent la plus dangereuse pour un Juge, c'est une générosité déplacée, un désir d'obliger des amis, qui ne peut être satisfait qu'aux dépens de l'équité. Tel qui résistoit à des promesses, ou à des offres séduisantes, ne tiendra pas contre les instantes prières d'un solliciteur qu'il aime. Il croit trouver une excuse dans les motifs qui l'ébranlent. Il ne se pardonneroit point de s'être laissé subjuguer par le vil appas du gain, ni par tout autre intérêt ; mais la tendresse, l'amour, l'amitié, la recon-

* *Non in judicio plurimorum acquiesces sententiæ.* Exod. xxiij. 2.

noiſſance, ſont des ſentimens ſi nobles ! Oui, très-nobles, ſans doute, quand ils ſympathiſent avec la vertu; mais très-bas & très-condamnables, quand ils lui portent quelque atteinte.

Il eſt d'uſage & même d'obligation, qu'un Juge ſe déporte de la connoiſſance d'une affaire, lorſque quelqu'une des Parties qui y ſont intéreſſées, lui eſt alliée ou parente; mais il eſt, dans la ſociété, bien d'autres liaiſons que la parenté ou l'affinité, qui n'ont pas moins d'empire ſur le cœur; qu'il s'en méfie. Il peut lui paroître dur de condamner un ami : eh bien ! qu'il ne le juge point.

Il n'eſt dans tout l'Univers, que Dieu & les Souverains, par la raiſon qu'ils ſont ſes Lieutenans, qui puiſſent uſer d'indulgence dans leurs jugemens, & favoriſer ceux qu'ils aiment. Encore ni les Souverains, ni Dieu même, ne le peuvent-ils pas faire au préjudice de l'une des Parties. Mais le ſimple Magiſtrat n'eſt jamais en droit de le faire : il n'a d'au-

torité que celle qu'il tire de la loi, dont il n'est que le dépositaire & l'organe ; s'il s'en écarte par quelque motif que ce soit, il a passé son pouvoir ; c'est un prévaricateur.

Mais si la loi n'a point de disposition expresse, sur le sujet qui divise les Parties, lui sera-t'il défendu de donner une interprêtation favorable à la cause de son ami ? Oui, sans doute ; son ami ne doit entrer pour rien dans cette interprêtation. Les inductions qui se tirent de la loi, sont partie de la loi même, & sont aussi respectables.

CHAPITRE IV.

DE LA TEMPERANCE.

Définition de la Tempérance ; ses branches. Division de ce Chapitre.

LA Tempérance, dans un sens vague & général, est une sage modération, qui retient dans de jus-

tes bornes, nos désirs, nos sentimens & nos passions. Mais nous la prendrons ici dans une signification plus bornée, pour une vertu qui met un frein à nos appétits corporels, & qui les contenant dans un milieu également éloignés de deux excès opposés, les rend par-là non-seulement innocens, mais utiles & louables.

Parmi les vices que réprime la tempérance, les principaux sont l'incontinence & la gourmandise; s'il en est d'autres, ils émanent tous de l'une ou de l'autre de ces deux sources; & par conséquent, ses deux branches sont la chasteté & la sobriété.

ARTICLE I.

DE LA CHASTETÉ.

La continence & la chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que ce soit, d'une obligation absolue : elle l'est seulement hors du mariage; mais le mariage n'est interdit à personne. Le consente-

ment seul fait le mariage. Si l'indissolubilité du mariage exclut le divorce : inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les loix positives, & prohibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels dégrés la nature renferme l'inceste. L'adultère défendu par la loi naturelle.

On ne doit pas confondre, comme on le fait souvent, la continence avec la chasteté. L'abus des termes entraîne avec soi la confusion des idées. Comme on peut être chaste, sans s'astraindre à la continence : tel aussi s'en fait une loi, qui pour cela n'est pas chaste. La pensée toute seule peut souiller la chasteté : elle ne suffit pas pour enfraindre la continence. Tous les hommes, sans exception de tems, d'âge, de sexe & de qualité, sont obligés d'être chastes ; mais aucuns ne sont obligés d'être continens.

La continence consiste à s'abstenir des plaisirs de l'amour ; la chasteté, à ne jouir de ces plaisirs, qu'autant que la loi naturelle le permet, & de la manière qu'elle le permet. La continence, quoique volontaire, n'est point estimable par elle-même ; & ne le devient qu'autant qu'elle importe accidentellement à la pratique de quelque vertu, ou à l'exécution de quelque dessein généreux : hors de ces cas, elle mérite souvent plus de blâme que d'éloges.

Quiconque est conformé de manière à pouvoir procréer son semblable, a droit de le faire, & le doit. Voilà la voix de la nature : & cette voix mérite plus d'égards, que les institutions humaines qui semblent la contrarier.

Je ne sçai point de raison qui oblige à une continence perpétuelle : il en est tout au plus qui la rendent nécessaire pour un tems.

Il est de droit naturel que chacun puisse disposer du bien qui lui appar-

tient en propre. Ce n'est pas cependant faire injustice à un mineur, à un prodigue ou un furieux, que de les priver de l'exercice de ce droit, dont ils abuseroient immanquablement : de même, quoique le commerce d'un sexe avec l'autre soit permis à tous les hommes, il peut y avoir des circonstances où il leur soit avantageux d'en être privés, pour un plus grand bien.

Il est juste, par exemple, qu'un enfant qui n'est point encore capable de discernement, ne soit pas libre de se lier, sans l'autorité de ses parens, par des nœuds indissolubles. Ce seroit, au contraire, une inhumanité criante, que de l'abandonner à l'inconsidération & à la témérité, trop ordinaires à son âge, lorsqu'il s'agit de décider, par un mariage, du bonheur ou du malheur de sa vie. Ses Tuteurs naturels peuvent, sans empiéter sur ses droits, empêcher qu'il ne s'y engage, ou reculer son engagement, s'ils le jugent indigne de lui,

ou

ou du moins précipité. Or, jusqu'à ce qu'il l'ait contracté, la continence est un devoir pour lui. Bien entendu que les parens de leur côté, doivent pourvoir à l'établissement de leurs enfans, ou du moins y donner les mains, lorsqu'il s'en présente de sortables.

L'avanture de *Proxène* & de *Cloris* sa fille a fait du bruit dans le monde: ce n'est point médire que de la rapporter. Cloris, sous la tutelle d'un père avare, attendoit patiemment que son Tuteur voulût bien se dessaisir entre ses mains, de la succession de sa mère, lorsque l'aimable *Chariton*, par sa tendresse & par ses soins, gâgna le cœur de la pupille. Il jouissoit d'une fortune & d'un rang qui ne devoient pas faire rougir Proxène de l'adopter pour gendre. La proposition lui en fut faite: Proxène la rejetta. Il ne déclaroit point le motif de son refus; mais on le devina sans peine. La répugnance invincible qu'il sentoit à rendre un compte, fut celui qui

le décida. Il pria Chariton de s'abstenir désormais de ses galantes assiduités. Cette défense, suivant l'usage, alluma de plus en plus la passion des deux Amans ; & tous deux de concert, prirent la voie qu'ils crurent la plus efficace, pour arracher le consentement du père. Ils s'étoient mépris : cet agréable expédient, dont tant de filles ont éprouvé l'efficacité, ne réussit pas auprès de Proxène : dût réjaillir sur lui l'ignominie de sa fille, il éclata en transports furieux ; & ne s'en tenant point aux reproches, il la livra lui-même à l'horreur infamante de ces lugubres retraites, consacrées au repentir & aux pleurs.

A qui des trois Acteurs de cette scandaleuse scène imputerons-nous le tort ? A tous les trois, sans doute. Un père dure & injuste, un amant qui séduit sa maîtresse, une fille qui méprise l'autorité paternelle, sont tous personnages coupables.

“ Mais cette loi de nature, *me* „ *dira-t'on*, dont vous vantez l'ex-

„ cellence, exige-t'elle donc pour „ l'union de deux amans, tout ce „ vain appareil de cérémonies rebu- „ tantes à quoi on les assujettit?„.

Non, elle exige uniquement le libre consentement des parties, leur union dès-lors est autorisée par le Ciel, si rien d'ailleurs ne s'y oppose. Mais la simplicité de cette bonne loi naturelle n'a pas interdit aux Législateurs la faculté de régler par des loix positives, la solemnité des mariages. Les loix positives mêmes sont respectables & obligatoires, lorsqu'elles ne contredisent pas la sage loi de nature, & qu'elles ne font que lui servir de glose & d'interprétation. Elles n'obligent à la vérité que comme loix de Police; mais les loix de Police obligent tous les membres d'un Etat.

Il importoit au bon ordre de la société, que le mariage fût un engagement pour la vie: & la nature ellemême semble en avoir fait un précepte: l'obligation continuelle qu'elle

impose aux époux, de s'aimer réciproquement, marque son intention sur la continuité de ce lien : on ne quitte point une épouse qu'on aime. Les services qu'elle veut que nous rendions à nos enfans, en sont une nouvelle preuve. Les secours du père & de la mère leur sont également nécessaires : or ces secours leur manqueroient, si le mariage n'étoit qu'un engagement passager ; c'est dans l'amour conjugal, auquel se joint l'amour propre, que la tendresse paternelle ou maternelle prend sa source. Or les loix positives qui ont déterminé les solemnités du mariage, ne font que seconder le vœu de la loi naturelle sur sa perpétuité : en le rendant plus authentique, elles le rendent aussi plus difficile à dissoudre. On romproit aisément un engagement secret & furtif; mais quand il est contracté en présence de témoins dignes de foi, cimenté par la puissance paternelle, autorisé par les loix de l'Etat, & consacré par la Re-

ligion, quelle force n'acquiert-il pas?

Je n'entends point blâmer par-là les nations chez qui le divorce est permis, ni les accuser d'enfreindre la loi naturelle, en le permettant. Ce n'est point violer une loi, que d'y mettre des modifications raisonnables : une équité trop rigide devient souvent injuste par sa rigueur même. Les dispenses & les exceptions, lorsqu'elles ne sont pas fréquentes, loin de détruire la loi, servent plutôt à l'affermir : ce seroit vouloir l'abroger que de l'étendre à des cas où elle est impraticable. Or il peut arriver, & il arrive en effet, que l'incompatibilité des humeurs rend la concorde impossible entre deux époux. Dans ces cas-là, les peuples les plus sévères permettent une sorte de rupture, qu'ils appellent *séparation de corps*; elle ne rompt point, disent-ils, le lien du mariage, elle ne fait que priver les époux de toutes les douceurs de l'union conjugale. Eh! c'est-là pré-

cisément l'inconvénient qu'on lui reproche. Pourquoi faut-il, parce que *Pamphile* est brusque, grossier, féroce & violent, que la triste *Sophonisbe*, séparée de ce lâche époux, supporte elle-même la peine qu'il mérite seul de souffrir ? Parce qu'il est indigne d'elle, est-elle indigne de tout autre ? L'obliger de languir dans un austère célibat, mille fois plus fâcheux que le plus rigoureux veuvage, c'est la forcer de souhaiter la mort à l'auteur de ses peines, dont le divorce l'eût délivrée.

Les membres du corps humain sont destinés à lui demeurer unis, tant qu'il jouira de la vie : & cependant cette union, quoique naturellement indissoluble, n'empêche pas, s'il en est de gangrénés, qu'on ne les sépare du tronc. Il semble qu'on pourroit de même, sans faire du mariage un simple essai passager, dégager, dans des cas extrêmes, des époux mal assortis, du nœud fatal qui les lie.

Cette indissolubilité absolue du

mariage, dont on a fait, dans quelques cantons de la terre, une maxime de conſcience, n'en aſſure que la durée; mais loin d'attacher les époux à leurs devoirs réciproques, elle contribue peut-être plus que toute autre cauſe, à leurs infidélités. Mécontens l'un de l'autre, & voyant leur mal ſans remède, ils ne ſongent qu'à le pallier : & pour adoucir leurs ſouffrances, ils les dépoſent & s'en conſolent, l'un dans les bras d'une maîtreſſe, l'autre dans ceux d'un amant.

C'eſt ſans doute auſſi à cette même cauſe, qu'il faut attribuer ces commerces clandeſtins, qu'on nomme *concubinage*. On tremble de ſerrer des nœuds qu'on ne pourra plus jamais rompre.

Depuis dix ans, *Hermogène* & *Junie*, maîtres de leurs actions, vivent enſemble ſur le pied d'époux, ſans tenir par d'autres liens que ceux d'un amour conſtant. La poſſibilité d'une rupture les allarmant, ils ſont toûjours ſur leurs gardes : il craint de

déplaire à Junie ; elle, d'offenſer Hermogène ; & de cette appréhenſion, que l'aſſurance d'être aimé tempére, naiſſent des égards mutuels, des complaiſances & des ſoins, perpétuels alimens des tendres feux qui les brûlent : libres de ſe ſéparer, ils n'en ſont que plus unis. Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement ; mais le plaiſir même eſt à charge, lorſqu'il devient un devoir.

“ Si c'eſt-là, *dites-vous*, ce qu'on „ appelle concubinage, ſous quel „ prétexte oſe-t'on le qualifier de „ crime ? C'eſt une union durable „ entre deux fidéles Amans, qui „ n'ont qu'un cœur, qu'une volonté, „ qu'une ame. L'inſtinct de la pure „ nature exige-t'il quelque choſe de „ plus ? Eh ! qu'a donc de préférable „ le dur joug du mariage ? Son indiſ- „ ſolubilité ? Une union fondée ſur „ la tendreſſe, n'eſt-elle pas plus „ pure, plus ſainte & plus eſtimable, „ que celle qui n'eſt affermie que par „ la néceſſité ? „

J'en conviens ſans conteſter : le commerce d'Hermogène & de Junie eſt un lien que la nature approuve ; ſur-tout ſi vous ſuppoſez qu'ils ſoient dans l'intention de ne le point rompre. Les mariages de nos premiers Pères, qu'il ne nous ſiéroit pas de critiquer, n'avoient rien de plus ſolemnel : les deux amans conſentoient de ſe prendre pour époux, ils agiſſoient comme tels, & dès-lors ils l'étoient en effet.

Mais aujourd'hui que la police de preſque toutes les nations, pour des conſidérations d'Etat, attache à ces mariages une note d'infamie, qui flétriſſant les époux, réjaillit juſques ſur les enfans : comment, ſi vous joignez l'eſtime à l'amour, pourrez-vous propoſer à la beauté qui vous l'inſpire, une union qui la déshonore ? Comment, ſi vous vous aimez vous-même dans votre poſtérité, conſentirez-vous à ne donner à la Patrie, que des enfans qu'elle méconnoît & déſavoue ; triſtes rebus de la ſociété,

qu'une injuste prévention rendra éternellement responsables du prétendu péché de leur père?

Mais combien sont plus criminels ces voluptueux inconstans, qui n'aiment que pour jouir, & n'aiment plus dès qu'ils ont joui; qui, semblables aux bêtes, lorsqu'ils ont satisfait leur brutale passion, méconnoissent l'objet qui concouroit à leurs plaisirs, & les fruits qui en proviennent! La nature elle-même, toute indulgente qu'elle est, condamne leurs coupables feux. Elle se propose dans les unions qu'elle forme, la naissance des enfans: c'est au contraire ce qu'ils redoutent.

Cependant, quelque inexcusable que soit ce honteux libertinage, ce n'est encore qu'un léger égarement, si on le met en parallèle avec l'adultère, le plus affreux de tous les crimes, en matière de chasteté. Je dis *le plus affreux;* car l'inceste même, le seul qui sembleroit lui pouvoir disputer le pas, n'est rien en comparaison.

Attenter à la pudicité de ſa ſœur, de ſa mère ou de ſa fille; ou ſe prêter aux emportemens laſcifs d'un fils, d'un père ou d'un frère, voilà les ſeuls véritables inceſtes, la nature n'en connoît point d'autres; & le commerce charnel entre des parens plus éloignés, n'eſt inceſtueux que de nom. Mais je ne mets point en comparaiſon avec l'adultère, les vrais inceſtes, dont les exemples ſont trop rares, & l'idée trop révoltante, pour qu'ils puiſſent entrer ici en conſidération : je parle de ceux que les hommes eux-mêmes ont créés, en bornant comme il leur a plu, pour raiſon d'alliance ou de parenté, la liberté des mariages. Or y a-t'il quelque proportion entre ces crimes factices, qui ne doivent leur origine qu'à des réglemens arbitraires, & les contraventions formelles au pur inſtinct de la nature, qu'entraîne avec ſoi l'adultère?

A l'excès d'incontinence & de lubricité, qu'il a de commun avec les

autres vices contraires à la chasteté, il ajoûte l'injustice, le parjure & la perfidie.

L'adultère est simple ou double. Il est simple, lorsque l'une des deux parties qui le commettent, n'est point engagée dans les liens du mariage. Il est double, lorsqu'elles le sont toutes deux; car alors chacun des deux coupables, outre le crime qu'il fait de son chef, se souille encore d'un second, en partageant celui de son complice.

Quand *Pallade* & *Taïs* seroient libres de tout engagement, les privautés qu'ils se permettent, ne seroient point innocentes; hors du mariage, elles ne sont jamais permises. Mais Taïs, épouse d'*Euryale*, est encore bien plus criminelle, puisqu'elle joint à l'impudicité le parjure & l'injustice: le parjure, en ce qu'elle viole la foi jurée à son époux; l'injustice, en ce qu'elle lui donne, ou s'expose à lui donner, des héritiers supposés, qui cependant prendront un jour leur

part

part dans sa succession, au préjudice ou de ses fils, ou de ses collatéraux. Or dans toutes les circonstances qui aggravent l'action de Taïs, Pallade est de moitié : & quoique libre des nœuds d'Hyménée, il est comme elle, adultère, injuste & parjure ; car c'est commettre un crime que d'y concourir.

Changeons les rôles : supposons Taïs libre, & Pallade engagé dans le mariage : ils n'en sont pas moins coupables. Pallade d'une part l'est autant que l'étoit Taïs, quand nous la supposions infidéle à Euryale ; car la fidélité conjugale est un devoir pour lui, comme elle en étoit un pour elle : & si la femme qui le viole, peut donner à son époux de faux héritiers, l'époux qui trahit sa foi, peut en ravir de légitimes à son épouse. Taïs de son côté étant complice de Pallade, est aussi coupable que lui : & tous deux le seront encore plus, si leur adultère est double.

Toutes choses égales d'ailleurs, de

deux fautes la plus grième est celle qui fait tort à quelqu'un ; & si toutes deux sont préjudiciables, la plus énorme est celle qui porte un plus grand dommage, ou qui nuit à plus de personnes. Or, suivant cette maxime, le double adultère est plus criminel que le simple ; & le simple l'est aussi plus que tout autre commerce illicite.

Un dernier grief que j'ai encore à déduire contre l'adultère, & qui n'est pas le moindre de tous, c'est qu'il trouble la paix des époux, & que si l'amour unissoit leurs cœurs, il les divise en l'éteignant. Il faut sçavoir aimer pour sentir combien est cruelle cette plaie. J'ôse avancer, pour l'avoir sçu par une heureuse expérience, qu'il n'est rien de plus doux dans la vie, du moins pour un cœur sensible, que d'aimer & d'être aimé. Fortune, honneurs, richesses, jeux, tout cela n'est rien en comparaison de ce bonheur inestimable : or ce bonheur, l'adultère le ravit.

Faute d'écouter la voix intérieure de la nature, qui s'élève contre l'adultère, on le prend communément pour une galanterie excusable, sur la foi d'un tas de gens sans mœurs, qui, loin d'en rougir, en font gloire. Mais les Corsaires & les brigands font gloire aussi de leurs rapines; un Grenadier viole sans scrupule dans une Ville prise d'assaut. Lorsqu'il est question de décider sur l'énormité d'un crime, est-ce donc le criminel même qu'il convient de consulter?

ARTICLE II.

DE LA SOBRIETÉ.

Rien n'est plus propre à inspirer la sobriété, que la vûe des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle de se conserver la vie. Digression sur le suicide; autre, sur l'avidité excessive pour les richesses,

& sur la dissipation qu'en font les prodigues.

Pour inspirer aux jeunes Lacédémoniens le goût de la sobriété, on amenoit devant eux des Esclaves qu'on avoit enyvrés exprès : & ce spectacle qui leur présentoit un tableau fidéle du honteux abrutissement dont l'yvresse est accompagnée, faisoit en effet, pour l'ordinaire, une forte impression sur leurs esprits. On n'est pas réduit parmi nous à cette ressource bisarre : nous n'avons pas besoin de faire enyvrer des valets, pour donner à nos enfans des leçons de tempérance : quantité de nos Concitoyens, de toute espèce & de tout état, prennent très-volontiers sur eux le rôle des Esclaves de Sparte ; & tel, peut-être, le matin a déclamé en chaire contre l'intempérance, qui, le soir en sortant de table, pourra fournir la preuve des excès dont elle est la source. S'il ne faut pour enseigner la tempérance, que

ne la point pratiquer, nous ne manquerons pas de maîtres.

Nous avons de moins, à la vérité, certain Seigneur, plus fameux par sa crapule, que par ses titres de noblesse, dont l'origine étoit moderne. Le vin, cette liqueur traîtresse, dont il avoit fait ses délices, fut son poison. Mais, tout mort qu'il est, il prêche encore la sobriété : sa mémoire seule apprend à qui sçait comme il a vécu, dans quel affreux avilissement peut tomber un Grand même, dont rien ne pique l'émulation, que le bisarre honneur de bien boire, ou, pour mieux dire, de boire beaucoup. D'ailleurs, il nous reste assez de pareils apôtres en ce genre, pour n'en pas regretter un sur mille, qui nous échappe.

N'avons-nous pas encore sous les yeux le Sénateur *Eupotyme*, cette futaille organisée, qui ne fait rien autre chose sur terre, que boire, dormir & juger ? Voyez-le chanceler quand il monte au tribunal ; écoutez-le ronfler, lorsqu'il y a pris séance ;

suivez-le, lorsqu'au milieu d'une cause dont le détail lui semble trop long ; il court, en attendant qu'elle soit plaidée, de l'audience à la buvette ; trouvez-vous sur son passage, lorsqu'au milieu de la nuit, on le rapporte yvre chez lui, sans mouvement, sans connoissance, & sans pouls, meurtri, livide & sanglant, de vingt chûtes qu'il a faites. Vous en faut-il davantage pour détester l'intempérance, & mépriser les intempérans ?

Voyez l'illustre *Diogénete*, ce Prélat distingué par son rang & par sa naissance, énervé, débile & perclus, qui ne sçauroit, tant sa foiblesse est extrême, tracer dans l'air avec deux doigts, ces hiéroglyphes sacrés, que le peuple dévot appelle *bénédictions* : ses jambes qui fléchissent sous lui, ses deux bras sans action, poids inutile qui pend à ses côtés, vous instruiront assez sur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous que ce ne sont pas les seuls excès de table,

qui l'ont plongé dans ce déplorable état ; je me rends ſans conteſter : c'eſt une leçon de plus.

Parce que j'appuie ſur le dommage que l'intempérance peut cauſer à la ſanté, qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui preſcrit la ſobriété, comme une ſimple loi de régime, indifférente pour les mœurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent : or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La Nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre, par le dégré de chaleur & la capacité de notre eſtomac, & leur qualité, non-ſeulement par le ſentiment agréable ou déſagréable qu'ils excitent dans le palais, mais auſſi par les effets bons ou mauvais qu'ils peuvent produire par rapport à la ſanté.

La ſanté eſt la conſtitution du corps dans laquelle le ſouffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer la ſanté, c'eſt diminuer

la vie : un homme vit moins, lorſqu'il ſe porte moins bien ; & meurt, dès que ſa ſanté eſt totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc auſſi de donner volontairement atteinte à notre ſanté. Qu'on l'appelle, ſi l'on veut, à cet égard, loi de régime ; qu'importe, pourvû que l'on convienne que ce régime eſt indiſpenſable ?

Il ſuit de ce principe, que de quelque manière qu'on ruine ſa ſanté, lorſqu'on le fait volontairement, c'eſt toûjours enfreindre la loi naturelle, qui veut que nous la conſervions. La ſobriété, ainſi que toute autre vertu, eſt un milieu entre deux extrémités oppoſées. Détruire ſon tempéramment par des abſtinences outrées, ne feroit pas un excès moins blâmable, que d'abréger ſes jours par la bonne chère. Celui qui prend un poiſon lent, eſt-il moins homicide qu'un déterminé qui ſe poignarde ? On condamne ſans héſiter celui-ci : pourquoi faire grace à celui-là ?

Si cependant on me conteste que le suicide soit contraire à la loi de nature, je ne crois pas qu'il soit difficile de le prouver. Cette loi, comme je l'ai dit ailleurs, ne nous ordonne pas de traiter les autres hommes mieux que nous-mêmes : or on convient assez généralement qu'elle nous défend de faire mourir nos semblables, du moins d'autorité privée ; à plus forte raison nous défend-t'elle donc aussi de nous faire mourir nous-mêmes.

„ Mais, *dites-vous*, si la vie nous
„ est plus à charge qu'avantageuse,
„ puisque l'instinct de la nature même
„ nous porte à nous rendre heureux,
„ pourquoi n'en pourrions-nous pas
„ alors trancher le cours ?

Pourquoi ? Parce qu'appartenant à Dieu, de qui nous avons reçu l'Etre, nous ne devons pas disposer de nous-mêmes sans son aveu. Joignez que nous sommes trop peu connoisseurs sur nos véritables avantages, sur-tout lorsque quelque paf-

ſion violente nous aveugle, pour pouvoir juger sûrement, même dans les circonſtances les plus triſtes, que la vie nous eſt plus à charge qu'avantageuſe. Il eſt sûr au contraire, même dans ces circonſtances, qu'elle nous eſt utile, ſi ce n'eſt pour le préſent, du moins pour l'avenir. Car nous ne vivons, ſans doute, que parce qu'il plaît à Dieu que nous vivions : or Dieu ne veut rien par rapport à nous, que ce qui nous peut rendre heureux, il n'a point eu d'autre objet en nous créant. C'eſt donc négliger, & même rejetter la félicité qu'il nous prépare, que de porter ſur nous des mains meurtrières.

Mais en ſuppoſant même que la vie nous fût un fardeau, nous ne ſerions pas encore plus en droit pour cela de nous la ravir, qu'il ne nous eſt permis de l'ôter à quiconque nuit à nos intérêts : notre vie n'eſt pas plus à nous que celle d'autrui.

Fondés ſur la maxime, toûjours fauſſe quand elle n'eſt point modi-

fiée, qu'une action eſt grande & généreuſe, à proportion qu'elle coûte plus d'efforts, quelques hommes fameux dans l'Hiſtoire, ont cru en ſe donnant la mort, mériter les éloges de la Poſtérité, & ont en effet trouvé des admirateurs dans les ſiécles ſuivans. Mais, pour enfoncer le poignard dans le ſein d'un père, il en coûteroit ſans doute au parricide aſſaſſin, de terribles combats & des efforts bien violens, avant qu'il eût impoſé ſilence à la voix de la nature. Or ces combats & ces efforts feroient-ils de ce crime affreux une action méritoire ? Lutter contre ſes ſentimens n'eſt une vertu, que quand ces ſentimens ſont vicieux.

Recevoir la mort avec intrépidité, c'eſt courage : ſe la donner, c'eſt lâcheté. On ne ſe la donne que pour ſe délivrer d'une peine qu'on regarde comme inſupportable. On ſe tue, parce qu'on eſt las de ſouffrir : la violence du remède auquel ſe réſout un homme qui ſouffre, ſi ce n'eſt

lorſqu'il s'agit de ſe conſerver la vie, prouve plutôt l'excès de ſon impatience, que la grandeur de ſon courage.

Saiſiſſez ces ſages maximes, fondées ſur la droite raiſon & l'humanité, & jamais les plus affreux malheurs ne pourront vous réſoudre à mourir de votre main. En vain le Perſan *Usbeck** fait à ſon ami *Ibben* l'apologie du ſuicide : vous ne regarderez ſes ſophiſmes captieux, que comme les frivoles palliatifs de la plus aveugle fureur ; & perſuadé que s'ôter la vie eſt un crime, vous vous ferez auſſi un devoir de vous la conſerver : or rien ne contribue davantage à ſa conſervation, que la ſobriété.

Il eſt deux ſortes de ſobriété : l'une conſiſte dans l'uſage modéré des alimens ; c'eſt celle dont nous venons de parler : l'autre conſiſte dans le déſintéreſſement, & le bon uſage

* *Lettres Perſannes, Lett. lxxiv.*

uſage des richeſſes ; celle-ci eſt à l'ame ce que l'autre eſt au corps : de celle-là dépend la ſanté, de celle-ci la vertu.

Des différentes claſſes de riches, les plus raiſonnables ſont ceux qui de père en fils ont toûjours vécu dans l'aiſance, & ſçavent à peine s'il eſt quelqu'un réduit à manquer du néceſſaire. A la vérité, ils ſont pour l'ordinaire inſenſibles à la misère d'autrui ; ſans cela on n'auroit aucun reproche à leur faire, ce n'eſt pas un crime que d'être riche.

Ceux que les richeſſes gâtent le plus, ſont ces Créſus de fraîche date, qui ſemblent porter par écrit ſur leur front le montant des ſommes qu'ils poſſédent ; la fierté de leurs regards, leur arrogance, leurs hauteurs, augmentant de jour en jour, à meſure que leur coffre-fort s'emplit. Ce qui doit conſoler l'honnête-homme expoſé à leurs inſultes, c'eſt que ces fortunes groſſies avec tant de rapidité, fondent auſſi rapidement.

Pour accumuler des richeſſes immenſes, & les diſſiper, il ne faut ordinairement que deux générations. Le père amaſſe, le fils dépenſe; le père s'enrichit, le fils ſe ruine : voilà le cours ordinaire des choſes; c'eſt-là ce qui facilite le commerce, ſans cela les biens de famille ne circuleroient pas.

Vous avez vû monter en peu de tems la fortune de *Philargyre:* voyez décheoir aujourd'hui celle de ſon fils *Scorpiſon.*

Philargyre naquit ſans biens, mais ardent pour en acquérir. Il ne s'amuſa pas à ces ſciences ſtériles, qui ne procurent à ceux qui les cultivent, que de la gloire & des éloges : il ne fut ni Géomètre, ni Poëte, ni Grammairien, ni Aſtronome : il fut ſucceſſivement Commis dans les Aides, Caiſſier, Directeur, Sous-Fermier. Arrivé juſques-là, il lui reſtoit encore un pas à faire pour être au comble de ſes vœux; il le fit : cent mille écus répandus à propos lui procu-

rèrent enfin l'honneur d'être aggrégé à l'opulente Quarantaine, il fut Publicain en chef. Vous croyez peut-être qu'alors il ne souhaita plus rien : au contraire, ses désirs s'accrûrent avec sa fortune, & sa fortune augmenta presque autant que ses désirs. Lorsqu'il mourut ont eût fait dix Principautés des domaines qu'il possédoit.

L'année du deuil n'étoit pas encore expirée, que Scorpison, quoiqu'unique héritier de son père, étoit déjà moins riche que lui de moitié. L'entretien d'une maîtresse, des emprunts à rembourser, des intérêts usuraires à payer, des bâtimens, des démolitions, le jeu, des fêtes somptueuses, la fureur des tableaux, des médailles & des coquillages, & pardessus tout cela, son inapplication à ses affaires domestiques, avoient en peu de tems bien amoindri son patrimoine. Il a fait des progrès depuis : non-seulement il est parvenu à l'épuiser entièrement, il doit même

bien au-delà du peu qu'il posséde encore.

Mais souvent on se croit prudent œconome, quand on sçait se tenir immédiatement en deça de la classe des prodigues : on ne songe pas à se faire scrupule de ses dépenses frivoles, pourvû qu'on n'y emploie que son revenu sans entamer ses fonds ; soulager les infortunés ne paroît pas un devoir, on ignore même que ce puisse être un plaisir.

Je ne sçai par quelle fatalité il arrive, que plus on est favorisé des biens de la fortune, moins on est disposé à soulager ceux qui en sont dénués. Les pauvres tirent plus de secours de gens presque aussi pauvres qu'eux, que des riches. Il semble qu'on ne soit compatissant que pour les maux qu'on éprouve en partie. Je dis *en partie*; car un homme accablé de peine, épuise sur lui-même toute sa sensibilité, & l'excès du malheur rend aussi incapable de commisération, que le comble de la prospérité.

Une autre singularité qui ne paroît pas moins étrange, c'est qu'il n'est guères d'hommes plus insensibles aux misères d'autrui, que ceux qui par état sont destinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils se croiroient dispensés d'assister les malheureux par le soin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-mêmes, & qu'ils s'imagineroient avoir assez fait en intercédant pour eux?

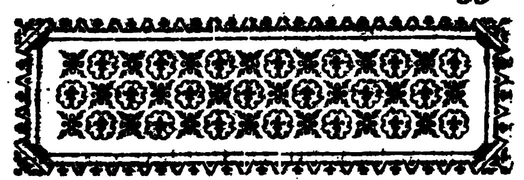
On appelle dans le monde *se faire honneur de son bien*, avoir une table splendide, de vaste appartemens, des meubles riches & des bijoux de prix, un nombreux domestique, & de superbes équipages, en un mot, vivre dans le luxe autant qu'on le peut, sans déranger sa fortune. Pour moi, qu'il me soit permis de déroger à ce langage abusif. Ce que j'appelle *se faire honneur de son bien*, c'est en user en homme sage, & sur-tout en homme bienfaisant.

Le noble & pieux *Démophile* use-t'il donc indignement du sien, parce

qu'ayant abjuré tous les plaiſirs ſenſuels, tous les vains amuſemens & les ſuperfluités, il répand à pleines mains ſes largeſſes ſur l'indigent?

Si le ſage peut trouver quelque avantage dans les richeſſes, ce n'eſt qu'en ce qu'elles procurent la douce ſatisfaction de pouvoir faire des heureux.





LES MOEURS.

TROISIEME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'amour seul peut nous rendre fidèles à nos devoirs. Différens dégrés d'union entre les hommes, d'où naissent entr'eux différens dégrés d'affection.

AIMEZ-VOUS Dieu, disions-nous dans la première Partie de cet Ouvrage, vous serez docile à ses loix : vous aimez-vous vous-même, avons-nous dit dans la seconde, d'un amour sage & raison-

nable, vous parviendrez à vous rendre heureux : aimez-vous vos semblables, pouvons-nous dire encore ici, vous ne manquerez point à ce que vous leur devez. " Aimez, vous ,, avez accompli la Loi ,, disoit l'Apôtre *Paul* aux Prosélites qu'il formoit. L'amour seul peut nous rendre fidéles à nos devoirs : il est le fondement de toutes nos liaisons, & le seul nœud qui les entretienne. Sans lui le commerce des hommes n'est que feinte & dissimulation, il n'y a plus dans la société que des spectres de vertus, des apparences trompeuses d'amitié, de douceur & de générosité, plus dangereuses mille fois que des haines déclarées & des procédés outrageans.

Nous avons détaillé en premier lieu les caractères & les effets de l'amour que l'homme doit à son Dieu, ensuite ceux de l'amour qu'il se doit à lui-même ; décrivons ici les caractères & les effets de celui que les hommes se doivent les uns aux autres.

Chaque sorte d'union entre les hommes, selon qu'elle est plus ou moins étroite, est serrée par un dégré d'affection plus ou moins fort. On appelle *amour*, l'affection qui unit ensemble deux amans ou deux époux, & celle qui attache le fils à son père, ou le père à son fils. On appelle *amitié* celle qui naît de notre propre choix, qui ne prend point sa source dans les attraits d'un sexe ou d'un autre, & n'est point dépendante des liens du sang. On appelle enfin *humanité*, celle que la simple qualité d'homme nous inspire pour nos semblables.

Il est permis de mettre de la différence entre ces diverses affections. L'amour est de sa nature plus vif & plus empressé que l'amitié; & l'on peut légitimement faire plus pour des amis choisis, qu'on n'est obligé de faire pour le reste des hommes. Mais ces trois sortes d'affections ne diffèrent que par le plus ou le moins de vivacité. Elles sont subordonnées les

unes aux autres; mais elles ont ceci de commun, qu'elles nous portent toutes à vouloir du bien à ceux qu'elles nous rendent chers, & à leur en procurer autant qu'il est en notre pouvoir.

****

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR.

Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre Articles suivans.

QUOIQUE le terme d'amour signifie en général toute affection qui a son principe dans la nature, & qui entraîne le cœur, pour ainsi dire, malgré lui vers l'objet aimé; telle que sont la tendresse des amans, & celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel : cependant l'usage l'a déterminé plus particulièrement à signifier la forte sympathie que conçoivent des personnes d'un sexe pour celles de l'autre. C'est de

cette ſorte d'amour que nous parlerons en premier lieu, comme étant celui qui à ſur le cœur l'empire le plus abſolu. Les trois autres feront auſſi la matière d'autant d'articles diſtincts.

ARTICLE I.

De l'Amour proprement dit.

Portrait de l'amour, conſidéré comme ſentiment; ſes caractères, ſes délices. Le déſir de la jouiſſance n'eſt point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'eſt entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux, eſt une vertu lui-même.

Caliſte eſt jeune, belle, ſpirituelle & ſage. *Aghatocle* n'eſt guère plus âgé; il eſt bien-fait, brave & de bonne conduite. Son bon deſtin l'introduiſit par haſard dans la maiſon de Caliſte; ſes premiers regards errans indifféremment ſur un cercle nombreux, la diſtinguèrent bien-tôt, & ſe fixèrent ſur elle; mais revenu

de la courte extâse que lui causa cette première vûe, il se la reprocha d'abord comme une distraction incivile, qu'il essaya de réparer en promenant ses yeux tour-à-tour sur d'autres objets. Vaine tentative ! Un attrait puissant les captivoit déjà. Ils retombèrent sur Caliste : il en rougit aussi-bien qu'elle ; une douce émotion, jusques alors inconnue à son ame, troubla son cœur, & déconcerta ses regards : ils en devinrent tout à la fois & plus timides & plus curieux. Il se plaisoit à considérer Caliste, & ne l'osoit faire qu'en tremblant : Caliste, de son côté, satisfaite intérieurement de cette flatteuse préférence, l'envisageoit furtivement. Tous deux craignoient, mais Caliste plus encore qu'Agathocle, d'être pris sur le fait : & tous deux l'étoient à chaque instant.

L'heure de se séparer vint, & leur parut être arrivée trop vîte : ils firent de tristes réflexions sur la rapidité du tems. Leur imagination cependant ne

ne les laiſſa pas tout-à-fait l'un ſans l'autre : l'image de Caliſte étoit déjà profondément gravée dans l'ame d'Agathocle, & les traits de celui-ci étoient fortement imprimés dans celle de Caliſte ; ils en parurent moins gais l'un & l'autre le reſte du jour. Un ſentiment vif, quel qu'il ſoit, occupe l'ame en dedans, & ne lui permet pas de ſe livrer à la diſſipation.

Deux jours s'étoient paſſés ſans qu'ils puſſent ſe revoir, & quoique pendant cet intervalle, tous leurs momens euſſent été remplis ou par des occupations utiles, ou par des récréations amuſantes, tous deux éprouvoient une langoureuſe anxiété, un ennui, un vuide indéfiniſſables, dont ils ne pouvoient démêler la cauſe. L'inſtant qui les rapprocha, la leur apprit : le contentement parfait qu'ils goûtèrent en préſence l'un de l'autre, ne leur laiſſa plus ignorer quel avoit été le principe de leur mélancolie.

Agathocle s'enhardit ce jour-là, il aborda Caliſte, lui tint des diſcours

obligeans, & eut le bonheur de l'entretenir pour la première fois. Il n'avoit vû que ses charmes extérieurs, il vit la beauté de son ame, la droiture de son cœur, la noblesse de ses sentimens, la délicatesse de son esprit; & ce qui l'enchanta encore davantage, il crut appercevoir qu'elle ne le jugeoit pas lui-même indigne de son estime. Dès-lors il lui fit des visites assidues, dont chacune lui découvrit en elle de nouvelles perfections. C'est-là le caractère d'un mérite soûtenu : il gâgne à se développer aux yeux d'un connoisseur. Un galant homme ne se dégoûte que d'une coquette, d'une sotte ou d'une étourdie : s'il a pris du goût pour une femme digne de lui, le tems, loin d'affoiblir son attachement, ne fera que l'accroître & le fortifier.

L'inclination décidée qui s'étoit formée pour Caliste dans le cœur d'Agathocle, n'étoit plus pour lui un sentiment équivoque; c'étoit de l'amour, & du plus tendre : il le sçavoit,

mais Califte l'ignoroit, ou du moins ne l'avoit point encore appris de sa bouche. L'amour est craintif & respectueux. Un amant téméraire n'est point l'ami de la belle qu'il caresse, ce n'est que le plaisir qu'il aime. Il prit enfin sur lui de lui ouvrir son cœur. Ce ne fut point avec ces gentillesses étudiées qui accompagnent une déclaration romanesque : " Aimable Califte, lui dit-il ingénue-
„ ment, le sentiment qui m'attache à
„ vous n'est pas de l'estime toute sim-
„ ple, c'est l'amour le plus vif & le
„ plus empressé. Je sens que je ne
„ puis vivre sans vous ; pourriez-
„ vous sans répugnance, vous ré-
„ soudre à me rendre heureux ? J'ai
„ pû vous aimer sans vous offenser,
„ c'est un tribut qui vous est dû : l'es-
„ poir d'un peu de retour pourroit-
„ il aussi m'être permis ? „

Une coquette auroit affecté du courroux : Califte écouta son amant sans l'interrompre, lui répondit sans aigreur, & lui permit d'espérer. Elle

ne mit pas même sa constance à de longues épreuves : le bonheur pour lequel il soûpiroit, ne fut différé qu'autant de tems qu'il en falloit pour en faire les apprêts. Les clauses du contrat furent aisément réglées entre les Parties, l'intérêt n'y entroit pour rien; la principale étoit le don mutuel de leurs cœurs, & cette condition étoit remplie d'avance.

Quel sera le sort de ces nouveaux époux? (J'ai tiré leur horoscope.) Le plus heureux que des mortels puissent éprouver sur la terre. Aucun plaisir n'est comparable à ceux qui affectent le cœur; & il n'en est point, comme je l'ai déjà observé, qui l'affectent si délicieusement, que la douceur d'aimer & d'être aimé. Ce n'est point à cette tendre union qu'il faut appliquer ce mot de Démocrite, que *le plaisir de l'amour n'est qu'une courte épilepsie*. Il entendoit parler, sans doute, de cette volupté charnelle, si étrangère à l'amour, qu'on peut en jouir sans aimer, & aimer sans la goûter

jamais. Ils seront constans dans leur amour, j'ôse le prédire, & j'en sçai la cause. Ce ne sont point les charmes éblouissans de la beauté qui ont déterminé leur inclination : tous deux étoient amis de la vertu, ils se sont aimés parce qu'ils se sont trouvés vertueux ; ils s'aimeront donc tant qu'ils continueront de l'être, & leur union me répond de leur persévérance ; car rien n'affermit tant nos pas dans les sentiers de la sagesse, que d'avoir sans cesse sous les yeux un modéle chéri qui les suive.

S'il est quelque chose qui pût troubler leur félicité, ce seroit les désastres & les infortunes, dont leur amour ne les met point à l'abri ; mais, en supposant qu'il leur en arrive, ce sort leur sera commun avec le reste des hommes. Ceux qui ne goûtent point les plaisirs de l'amour, ne sont pas non-plus exemts de revers ; & ils ont ces plaisirs de moins, plaisirs qu'il ne faut pas compter pour peu dans la vie.

Joignez à cela, que l'amour même diminuera de beaucoup le sentiment de leurs maux : il a cette vertu singulière, de rendre à deux cœurs bien assortis, les souffrances moins aigues, & les plaisirs plus touchans. Il semble qu'en se communiquant leurs peines, ils n'en portent plus que la moitié chacun, & qu'au contraire, ils doublent leurs contentemens en les partageant. Ainsi qu'un escadron est enfoncé plus difficilement par l'ennemi, à proportion qu'il est plus serré, de même un couple amoureux résiste aux atteintes de l'infortune & de l'adversité, avec d'autant plus de force & de succès, qu'il est plus étroitement uni.

Amateurs sensuels d'une volupté purement corporelle, les détails de ces chastes délices sont pour vous des énigmes incompréhensibles, ou des paradoxes insensés. L'amour, dont vous vous vantez de suivre les étendarts, ne vous est pas même connu; vous êtes, à ses yeux, des

profanes, qui ne méritez pas d'être initiés à ses mystères. Qu'avez-vous fait pour son service ? Par quels exploits avez-vous mérité ses faveurs? Vous avez ridiculement affecté des gestes forcés & des attitudes théâtrales, vous avez saisi ponctuellement les modes naissantes, vous avez concerté dans vos miroirs, des soûris complaisans, des œillades vives, des regards passionnés : vous épuisiez toute la finesse de votre goût, toute l'activité de votre imagination, à construire artistement le frivole attirail de votre ajustement fastueux : follement orgueilleux de ces pitoyables avantages, vous portiez dans les assemblées des airs vains & triomphans. Vos batteries une fois dressées, il n'étoit point de beauté qui ne dût vous rendre les armes, & se livrer à la discrétion du vainqueur. Vous n'épargniez non-plus pour les séduire ou les surprendre, ni la flatterie, ni le mensonge, ni les offres, ni les promesses, ni la feinte, ni la dissimulation.

Quelques-unes, il eſt vrai, ont ſervi de trophées à votre odieuſe vanité. La chûte de l'une étoit préparée de longue main, par la licence de ſes mœurs, ou peut-être par la lubricité de ſon tempéramment : une autre a été éblouie par l'éclat de l'or & des pierreries ; l'innocente *Agnès* a donné dans le piége par ſimplicité, la jeune *Hébé* par une curioſité indiſcréte. Mais, convenez-en, vous rougiſſez de vos conquêtes : aucune n'a pu vous rendre heureux ; j'en vois la preuve dans vos inconſtances multipliées, dans vos infidélités, vos perfidies & vos parjures, dans vos dépits & vos regrets. Votre amour eſt tourné en haine, vous blaſphémez ce que vous adoriez ; il n'eſt plus de femmes ſur la terre, qui ſoient à l'abri de vos outrageantes déclamations ; vous déchirez un ſexe aimable, & fait pour la félicité du nôtre. Mais comment en auriez-vous conçu de l'eſtime ? Vous n'en jugez que ſur un mépriſable échantillon.

On n'a de part aux plus précieuses faveurs de l'amour, qu'autant qu'on aime avec délicatesse un objet digne d'être aimé. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions, votre amour infailliblement deviendra malheureux, ou par l'inconstance de la personne aimée, ou par la vôtre même; & alors vous reconnoîtrez que ce qui vous sembloit amour ne l'étoit pas en effet, car le véritable amour est constant; c'étoit simplement une conformité de goût pour le plaisir.

L'amour étant le lien de deux cœurs qui sympathisent l'un avec l'autre, c'est dans les qualités du cœur qu'il faut chercher le fondement de cette sympathie: or la première de toutes, & celle qui décide des autres, c'est l'amour de la vertu. Quel fatal présent pour un amant plein d'honneur, que le don d'un cœur qui n'en connoît pas les maximes! Le pourra-t'il accepter sans risquer son innocence? Dans une union aussi étroite que celle des amans ou des époux, les senti-

mens se communiquent sans qu'on s'en apperçoive : &, comme on ne le sçait que trop, les mauvais s'insinuent bien plus aisément que les bons. Les maladies de l'ame sont encore plus contagieuses que celles du corps : ses taches s'impriment & se calquent, pour ainsi dire, sur tous les sujets qui l'approchent.

Au danger de ce triste écueil, joignez l'intérêt même de votre amour. Par quelles rares perfections fixeriez-vous un cœur pour qui la vertu n'a point assez d'attraits ? Adopteriez-vous ses écarts, deviendriez-vous son complice : vous sacrifieriez votre honneur sans rien gâgner du côté de l'amour ; votre séductrice elle-même vous en estimeroit moins: or ce qu'on méprise, on ne l'aime assurément pas. Soyez avec elle d'une vertu inflexible ; vous l'effrayez, elle vous fuit. Ayez pour elle de lâches condescendances ; elle en abuse, & ne vous en sçait pas gré ; ce sera même pour elle un motif de vous faire un jour des

reproches, & de rejetter sur vous ses égaremens ; vous les avez favorisés, vous en êtes donc l'auteur.

Quel milieu prendre entre ces deux partis ? Epargnez-vous ce dangereux embarras : ayez vous-même des mœurs, & n'aimez point qui n'en a pas.

Quelles sont les vûes de *Bélise* en caressant le jeune *Lindor ?* Elle n'en a pas d'autres, sans doute, que d'être la *Minerve* de ce beau *Télémaque :* elle joueroit mal auprès de lui le rôle de *Circé :* c'est un enfant à peine affranchi de la férule, & qui n'a pas encore secoué la poussière des Colléges. Bélise au contraire est d'un âge mûr ; elle a vû commencer le siécle qui court, & doit être revenue de la bagatelle & des vains amusemens d'une intrigue galante : neuf lustres complets d'expérience, & quelques anecdotes mortifiantes, dont la mémoire n'est point encore effacée, la doivent tenir en garde contre l'étourderie & l'indiscrétion des jeunes gens,

qu'elle n'a que trop ſouvent éprouvée. Elle eſt amie de la mère de Lindor, c'eſt un Elève qu'elle veut former. Les médiſans prétendent pourtant qu'elle prend elle-même un vif intérêt au ſuccès de ſes leçons. Ce n'eſt, diſent-ils, pour l'ordinaire, qu'entre les bras de ces femmes ſurannées, que ſe perd l'innocence d'un jeune homme. La timidité naturelle à cet âge, le mettroit à l'abri, ſi ces dangereuſes ſéductrices ne prenoient pas ſur elles-mêmes le ſoin d'ébranler ſa pudeur par des propos licentieux, & n'achevoient de le corrompre par des agaceries indécentes. Suivons des yeux la maîtreſſe & le diſciple. Mais, quoi ! juſtifieroit-elle ces ſoupçons ? Pourquoi toûjours du tête-à-tête, des minauderies & des verroux ? N'eſt-il point d'autre ſiége pour Béliſe qu'un ſopha, d'autre attitude qu'une poſture inclinée, d'autres ajuſtemens qu'un négligé leſte & coquet ? La ſimple amitié répand-t'elle tant de feu ſur le viſage, a-t'elle des

des regards enflammés, donne-t'elle des baisers lascifs ? les redouble-t'elle si fréquemment ? Mais baissons un voile sur le reste du tableau : je veux inspirer des mœurs, & j'allarmerois la pudeur.

Encolpe est l'émule de Bélise, & tend aux mêmes fins, quoique par des routes bien différentes. Son long manteau, le caractère vénérable dont il est revêtu, les rides multipliées de son front, son maintien hypocrite & bigot, inspirent une confiance sans mesure. De jeunes beautés vont à ses pieds rougir de leurs foiblesses, lui développer leurs secrétes inclinations, lui apprendre l'empire que prend sur elles la force de leur tempéramment, gémir de l'ascendant de leur concupiscence, & lui en demander le remède. *Héloïse* lui a déclaré le penchant invincible qu'elle a pour la tendresse, & les écarts où cette passion l'a jettée : il veut, avant de procéder à la cure, approfondir l'état de la maladie ; il questionne, il interroge, il

tourne & retourne la malade. Dans la crainte qu'elle n'ait omis des circonſtances intéreſſantes, il l'entretient de mille détails obſcènes, bien plus capables de ſalir ſon imagination, que d'affermir ſa chaſteté. Plus elle eſt véridique & ſincère, mieux le fourbe ſçaura la ſéduire & en triompher. Il a connu les endroits foibles de la place, c'eſt par-là qu'il l'attaquera. Le jeune *Almanzor*, quoique hardi & entreprenant, avoit en vain lutté contre un reſte de pudeur qui préſervoit la belle du naufrage : le guide impoſteur ſçaura bien mieux la corrompre. Arrivée au bord de l'abîme, ſa frayeur achevera de l'y précipiter ; & ce que n'a pû obtenir, par ſes careſſes, un Amant jeune & bien aimé, un Directeur à cheveux blancs l'obtiendra par ſes ruſes ſacriléges.

Appellerez-vous *amour*, l'ardente paſſion de Béliſe, & les feux criminels d'Encolpe ? Eſt-ce aimer une maîtreſſe ou un amant, que de lui ravir ſon innocence, le plus précieux

de tous les avantages ; que de souiller son ame d'un crime, la plus affreuse de toutes les taches ? Poignarde-t'on quelqu'un par amour, ou l'empoisonne-t'on par tendresse ?

Eraste a des intentions plus droites : il est sincérement passionné pour *Isabelle* ; on le voit bien au portrait avantageux qu'il en fait. Un trait seulement paroît manquer au tableau : il ne dit rien de son caractère ni de ses mœurs. Mais ce ne sont pas ces objets-là qui le touchent : elle est d'une beauté qui l'enchante, remplie de graces & d'enjouement. C'en est assez pour lui ; il n'imagine pas de plus grand bonheur que celui de la posséder : éclairé par ses beaux yeux, il est ravi en extase ; absent d'auprès d'elle, il languit, & se consume d'ennui. Croirez-vous bien que cette ardeur & cet empressement ne sont rien moins que de l'amour ? Eraste ne s'en doute pas ; il croit assûrément être le plus amoureux de tous les hommes : mais je vois d'où vient

ſon erreur, c'eſt qu'il prend pour de l'amour, le déſir de la jouiſſance.

Voulez-vous ſonder vos ſentimens de bonne foi, & diſcerner laquelle de ces deux paſſions eſt le principe de votre attachement, interrogez les yeux de la belle qui vous tient dans ſes chaînes : ſi ſa préſence intimide vos ſens, & les contient dans une ſoûmiſſion reſpectueuſe, vous l'aimez. L'amour interdit même à la penſée toute idée ſenſuelle, tout eſſor de l'imagination, dont la délicateſſe de l'objet aimé pourroit être offenſée, s'il étoit poſſible qu'il en fût inſtruit : l'amour eſt chaſte juſques dans ſes ſonges. Mais ſi les attraits qui vous charment, font plus d'impreſſion ſur vos ſens que ſur votre ame, ce n'eſt point de l'amour, c'eſt un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui bleſſent la conſcience ou l'honneur; car quiconque eſt capable d'aimer eſt vertueux : j'ôſerois même

dire que quiconque est vertueux, est aussi capable d'aimer; car toutes les vertus se tiennent par la main : or la tendresse du cœur en est une. Comme ce seroit un vice de conformation pour le corps, que d'être inepte à la génération ; c'en est aussi un pour l'ame, que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'amour, il ne peut que les perfectionner : c'est lui qui rend le cœur moins farouche, le caractère plus liant, l'humeur plus complaisante. On s'est accoûtumé en aimant, à plier sa volonté au gré de la personne chérie ; on contracte par-là l'heureuse habitude de commander à ses désirs, de les maîtriser & de les réprimer, de conformer son goût & ses inclinations, aux lieux, aux tems, aux personnes. Mais les mœurs ne sont pas également en sûreté, quand on est inquiété par ces saillies charnelles, que les hommes grossiers confondent avec l'amour.

ARTICLE II.

DE L'AMOUR CONJUGAL.

Il est aisé de distinguer le véritable du faux. Quelle est la cause la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il semble qu'on ait exclus l'amour du mariage. Sources de division entre les époux : la jalousie est la principale ; jalousie sans amour. Moyens d'assurer & d'entretenir l'union conjugale.

Les caractères de l'amour conjugal ne sont pas si équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer, sans aimer en effet : un mari sçait au juste s'il aime. Il a joui : or la jouissance est la pierre de touche de l'amour ; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne sçai de remède à ce mal, que la patience. S'il

eſt poſſible, ſubſtituez l'amitié à l'amour; mais je n'ôſe même vous flatter que cette reſſource vous reſte. L'amitié entre deux époux eſt le fruit d'un long amour, dont la jouiſſance & le tems ont calmé les bouillans tranſports. Pour l'ordinaire ſous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on ſe hait; ou, tout au plus, les génies de la meilleure trempe ſe renferment dans l'indifférence.

Voyez *Alcippe* & *Célimène* unis enſemble depuis ſix mois : quoique leurs appartemens ſoient fort éloignés l'un de l'autre, ils ſe viſitent tous les jours, ils vont même juſqu'à s'embraſſer; le fait eſt sûr, jamais il n'eſt arrivé que devant des témoins croyables. Vous ne verrez point entr'eux de ces careſſes enfantines, de ces agaceries folâtres, qu'on reproche aux jeunes époux; mais des politeſſes, des ſoins, des égards, des attentions, & ſur-tout des bienſéances. Ils n'ont point fait d'accord exprès pour vivre enſemble ſur ce

pied-là, une heureuse sympathie leur en a inspiré l'idée.

On est bien plus surpris du froid qui régne entre *Lisandre* & *Daphné*, après mille témoignages apparens de la passion la plus forte. Jamais amour ne parut plus ardent : mille obstacles le traversoient, leur courage en a triomphé. Des verroux, des grilles, des murs, tenoient la belle étroitement emprisonnée ; trois ou quatre Prudes géolières, d'un ton nasillard & dévot, l'exhortoient à la continence, en se proposant pour exemple, & l'invitant à ne soûpirer, comme elles, que pour l'Epoux du Cantique : une échelle la délivra de la clôture & des sermons. Lisandre, que son père à l'heure même travailloit à déshériter, préférant aux intérêts de sa fortune ceux de son cœur, aux tendresses du sang la possession de Daphné ; Lisandre voloit avec elle, pour lui jurer aux pieds des Autels un amour à jamais durable. L'année n'est pas révolue, déjà Lisandre est

infidéle. Daphné pleure, gémit & se plaint : elle a des consolateurs, qui peut-être l'aideront un jour à se venger pleinement du perfide. Quelle peut donc être la cause de ce brusque changement ? La même qui a refroidi Alcippe & Céliméne. Lisandre & Daphné avoient pris pour de l'amour, les puissans aiguillons de leur tempérammment voluptueux : les voilà détrompés ; & comme ils sont tous deux impatiens & emportés, leurs regrets sont aussi vifs que l'étoit leur entêtement.

Ce seroit entrer dans une carrière trop vaste, que de vouloir tracer ici ce nombre infini de tableaux différens qu'offriroit l'état du mariage, si ses secrets, que cachent de mystérieuses ténèbres, étoient tout-à-coup éclairés. Quelle variété d'humeurs, de caprices, de boutades & de travers, fourniroient tant d'époux désunis, qui, différens de ceux qu'une fausse lueur d'amour a trompés, n'ont pas même imaginé que ce sentiment

dût entrer pour quelque chose dans leur engagement !

Les belles & les coquettes ont fait naître, dans tous les siécles, tant de folles passions, tant de troubles, de divisions & de guerres, que les génies superficiels, sans faire grace au véritable amour, à l'amour fondé sur l'estime, l'ont condamné sur l'étiquette, comme une foiblesse impardonnable. Le vil intérêt trouvant dans cette bisarre opinion de quoi flatter ses partisans, ne manqua pas de la répandre & d'y donner la vogue : par son secours elle fit tant de progrès, que bien-tôt ce fut un dogme reçu : il fut statué qu'à l'avenir on ne prendroit plus de femme, que dans une condition égale à la sienne ; & l'on étendit même l'égalité de condition, jusqu'à celle des biens : l'amour fut proscrit des mariages, & relégué dans les Romans ; & si quelqu'un, soit par foiblesse, ou par goût, s'étoit laissé enflammer ; il devoit au moins, de crainte de scandale, s'en cacher de

ſon mieux, ne faire en public à ſon épouſe, que des politeſſes froides; & où il ſe trouveroit d'autres femmes, les fêter toutes plus que la ſienne; le tout à peine d'encourir le blâme & les brocards du beau monde. Et, attendu que le parti des époux mal aſſortis, comme de beaucoup le plus nombreux, eſt celui qui donne le ton, ce réglement conforme à leur ſyſtème, a été ſcrupuleuſement maintenu; & les choſes ſont encore aujourd'hui ſur ce pied; ſauf aux époux qui ſe haïſſent ſincérement, de faire pis dans le particulier.

Je n'ai rien à preſcrire à cette dernière claſſe d'époux, ſur les devoirs de l'hymenée. Ils manquent au plus eſſentiel, en manquant d'amour: comment rempliroient-ils les autres?

C'eſt une eſpèce de rapt qu'un mariage contracté ſans tendreſſe. La perſonne n'appartient ſuivant l'inſtinct naturel, qu'à celui qui en poſſéde le cœur. On ne devroit recevoir les dons de l'Hymen, que des mains

l'Amour ; les acquérir autrement, c'eſt proprement les uſurper.

Conſeillerai-je à ces raviſſeurs téméraires de réparer, au moins après coup, leur uſurpation, en s'excitant à l'amour ; & de faire après l'engagement, ce qu'ils n'ont pas fait avant ? Mais le ſentiment ne peut pas plus ſe conſeiller, que ſe commander. Des époux qui ſe haïſſent, ou qui ne s'aiment pas, ſont des pécheurs inconvertibles : auſſi n'eſt-ce point à eux que j'adreſſe mes leçons ſur l'amour conjugal.

Mais ſeront-elles mieux adreſſées, ſi je les propoſe à ces heureux époux, qui, bien épris dès les premiers inſtans, ont puiſé dans la connoiſſance intime que leur étroite union leur a donnée l'un de l'autre, de nouvelles raiſons pour s'enflammer davantage ? Il ne ſemble pas qu'ils aient beſoin de préceptes pour continuer de s'aimer ; une tendreſſe ainſi réfléchie, paroît de nature à durer toujours. Cependant le cœur humain eſt ſi variable,

variable, qu'il ne peut, sans témérité, répondre de brûler sans cesse d'une ardeur égale & constante. L'amour est un feu ; il s'éteindra si on le noie, ou s'il manque d'aliment.

Euristhène aimoit son épouse, & cet amour le rendoit le plus heureux des hommes. Il connoissoit le prix de son bonheur ; & s'en ouvrit un jour à certain vieux Druide, dépositaire de ses secrets les plus intimes ; qui sévré des douceurs dont il entendoit le récit, se mit en tête, sous le prétexte de la gloire de Dieu, de le dégager de ces liens charnels, qui, disoit-il, l'attachoient au monde.

“ Mon frère, *dit le béat*, je gémis „ pour vous, de l'aveuglement où je „ vous vois. Vous soûpirez, & c'est „ pour un autre objet que le Sei- „ gneur ! Ignorez-vous qu'il est écrit „ que qui ne hait pas pour Dieu, son „ père, sa mère, son épouse & ses „ frères, n'est pas digne de Dieu ? „ Avant la chûte du premier homme, „ votre attachement auroit peut-être

„ été sans crime ; mais l'homme cou-
„ pable ne doit manger que du pain
„ trempé dans les larmes. Votre
„ épouse est fille d'Eve, cette mère
„ cruelle qui nous a tous perdus, &
„ vous l'aimez ! Craignez le sort de
„ votre premier père ; ce fut aussi
„ l'amour qui le perdit. Vous lui sça-
„ vez gré de sa tendresse & de ses
„ complaisances : c'est par-là même
„ que vous la devez craindre, puis-
„ que c'est par-là qu'elle vous gagne,
„ & qu'elle ravit à Dieu un cœur qui
„ n'étoit fait que pour lui. Songez-y
„ bien, l'enfer est ouvert sous vos
„ pieds. „

Ce mot d'*Enfer* fit frémir le simple Euristhène : son imagination troublée ne vit plus que démons, que feux, que soufre, & que brasiers ardens : un zèle fanatique s'empara de son ame, il regarda son épouse en ennemie, prit ses caresses pour des piéges, & ses remontrances pour des séductions. Si quelque reste d'affection sollicite encore pour elle dans

son cœur, il jeûne, prie & se macère, pour parvenir à l'étouffer.

Pour *Méthyse* ce n'est point par des jeûnes qu'il a sçu s'affranchir de l'affection conjugale. Les trois quarts de sa vie se passoient le verre à la main, dans ces réduits licentieux, où régnent en toute liberté, l'intempérance & la crapule; où, dans les flots d'un Bourgogne fumeux, on engloutit tout à la fois sa santé, son honneur & ses biens. Là les sentimens délicats sont traités de folles chimères; la tendresse, de fadeur; la complaisance, de servitude; & les égards, de bassesse. Méthyse enfin a pris le ton de ses ignobles cotteries. Ce n'étoit d'abord qu'un jargon, qu'il parloit par amusement, sans que le cœur fût abruti; mais aujourd'hui il est plus avancé, il en a pris aussi l'esprit, il a perdu tout sentiment pour les plaisirs que la raison avoue : il est de marbre pour les femmes, & surtout pour les femmes modestes, sages & réservées, & malheureuse-

ment pour lui, son épouse est de ce nombre.

Polydore a tenu bon vingt ans : sa tendresse, au bout de ce terme, n'avoit souffert d'autre altération, que celle qu'y apportent nécessairement la longueur du tems, & la situation paisible du cœur lorsqu'il n'a rien à désirer. Ce n'est plus, si l'on veut, de l'amour ; mais c'est une amitié si tendre, qu'elle ne pourroit jamais l'être autant, sans l'être trop, entre deux personnes de même sexe : mais comme elle irrite moins les désirs, il est dans cet état un écueil à craindre ; & je conseille à quiconque jouit de ce calme dangereux, d'observer ses yeux & son cœur, de crainte qu'un objet nouveau lui rapprenant à aimer, ne le conduise par dégrés à la plus noire perfidie. Polydore s'en rendit coupable. Il se fioit sur la longue habitude de ne chérir que son épouse, & c'étoit-là précisément ce qui l'exposoit à la trahir. L'amour, quand il est satisfait, ne s'accroît pas

en vieilliſſant. La douce quiétude qu'il goûtoit ſous l'étendard de l'Hymen, lui fit croire que ſes paſſions étoient amorties & ſoûmiſes ; & ſe livrant au danger ſans le craindre, il n'a connu le précipice qu'après y être tombé.

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des ſentimens oppoſés dans l'eſprit, peuvent auſſi troubler l'amour le mieux affermi. L'époux chiche, avare & meſquin, prend du dégoût pour une épouſe, qui, penſant plus noblement, croit pouvoir régler ſa dépenſe ſur leurs revenus communs. Un prodigue au contraire mépriſe une épouſe œconome.

Callias, beau comme Narciſſe, & auſſi fier de ſa beauté, annonce par ſes regards, ſes diſcours & ſon maintien, qu'il croit qu'*Elvire* eſt en reſte avec lui, depuis qu'il a daigné l'aſſocier à ſa couche.

Phorbas a lu dans quelques anecdotes Turques, des détails, peut-être

exagérés, du despotisme que les descendans de Mahomet exercent dans leur Serrail. Il tient chez lui sa mosquée comme un Sultan. Dans l'ame il chérit *Artamène*; mais il ne croit pas qu'il soit de sa dignité de l'avouer, & aime mieux recevoir d'elle des soûmissions, que des caresses.

Le dévot *Théotime*, sensible aux malheurs de l'Eglise, & pleurant sur sa décadence, va chez tous ceux qui *pensent bien*, les exhorter à soûtenir un reste de foi qui chancelle. Tous les Pasteurs ont trahi la *bonne cause*; la vérité n'a bien-tôt plus de défenseurs. Il croit être un nouvel Atlas, fait pour prévenir la ruine des cieux, prêts à s'écrouler. Quelle douce consolation pour lui ! si du moins son épouse l'aidoit à supporter un fardeau si accablant ! Mais l'infidéle n'est point touchée de ses pieux gémissemens : elle suit en aveugle, la voie large où la conduisent des guides relâchés, & croit son salut attaché à suivre bonnement les loix de

[illegible], & de l'avis de son Curé. Théotime a fait de son mieux, pour lui communiquer ses lumières; mais ne gagnant rien sur elle, il éclate à la fin; on s'injurie, on se dit anathème, & les deux époux se détestent.

Quel est ce phrénétique, que je vois bouffi de colère ? Quelle subite émotion lui a enflammé le visage ? Pourquoi ces regards féroces, cette voix entrecoupée, ces gestes menaçans ? Eh ! qui menace-t'il ? Une tendre épouse, la fidéle *Artémise*, qui le chérit, & qu'il aime lui-même, du moins tout l'a prouvé jusqu'à ce moment. Passe-t'on ainsi tout-à-coup de l'amour à la haine, de l'estime au mépris, de la considération aux outrages ? Oui, quand on est jaloux : or c'est la manie d'*Argonte*. Semblable à un avare, qui plus il chérit son trésor, plus il craint qu'on ne le lui dérobe : amis, parens, domestiques, vieillards, enfans, tout le moleste, tout lui fait ombrage, tout lui semble capable de séduire son épouse : c'est

doit tous les malheurs celui qu'il redoute le plus, & c'est celui qu'il croit le plus proche. Sa crainte lui troublant les sens, il prend ses défiances pour des pressentimens, & ses soupçons pour des réalités. Ce qui vient d'exciter son courroux, c'est qu'il l'a entendue de loin, parlant familièrement à quelqu'un. Il s'est approché doucement dans le dessein de la surprendre, il n'a réussi qu'à demi. Il ne voit qu'elle dans une chambre où il a entendu deux voix, mais il y trouve des gants dont la vûe lui tourne la tête ; il les prend & les met en pièces. Elle veut parler, mais il est sourd ; il prévient l'éclaircissement par un torrent de dures invectives ; les menaces suivent de près, & les effets peut-être alloient suivre les menaces, sans un témoin inattendu, dont l'aspect subit le déconcerte & le condamne ; c'est son beau-père, qui du fond d'un cabinet, où il s'étoit exprès caché pour causer à son gendre une surprise agréable, vient récla-

mer ses gants, & justifier Artémise.

Affreuse jalousie ! triste poison du bonheur des époux ! que n'éteins-tu plutôt l'amour, que de le changer en fureur ?

Il est néanmoins une sorte de jalousie, compagne inséparable d'un amour vif & délicat ; elle n'exclut pas l'estime, & n'est point injurieuse. On craint de perdre l'affection de ce qu'on aime, parce qu'on en connoît le prix ; on craint de déplaire à l'objet aimé, sans le soupçonner d'inconstance ; on craint son refroidissement, mais on est sûr de sa fidélité. Cette tendre appréhension est un aiguillon efficace qui réveille l'amour, le rend actif & prévenant : sans ce secours il languiroit par son trop de sécurité.

Mais un phénomène qu'on ne comprend que difficilement, & qui toutefois est fréquent, c'est qu'on soit jaloux sans aimer.

Dorimène épousa *Cliton* plutôt par complaisance que par goût ; cependant elle entre en fureur, s'il

sourit à une femme aimable. Une parole obligeante, un geste gracieux, un accueil affable & poli, fait à toute autre qu'à elle, est une offense, un crime, qu'elle ne pardonne pas. S'il s'absente, " il est infidéle ; il y a déja „ long-tems qu'elle voit bien qu'il la „ néglige, elle auroit cru mériter „ qu'on eût plus d'égards pour elle. „ Dorimène seroit-elle donc devenue amoureuse de son époux depuis qu'elle en est la femme ? Ce seroit un vrai miracle : or je doute qu'il s'en fasse, du moins de cette espèce. L'hymen n'inspire pas l'amour à des cœurs indifférens : il constate sa pureté, mais il ne le fait pas naître, & l'augmente rarement : il en est le creuset, mais il n'en est pas le berceau. Quel est donc le principe des transports jaloux de Dorimène ? Ce n'est pas à la vérité l'amour, mais c'est un sentiment qui lui ressemble en partie.

La tendresse des hommes, pour l'ordinaire, porte sur quelque chose;

Il faut pour que leur cœur soit échauffé, que quelqu'objet l'ait enflammé. Mais pour les femmes, la tendresse leur est annexée en naissant, c'est un des appanages de leur constitution : elles aiment, pour ainsi dire, avant de sçavoir qui aimer. L'amour est pour nous un plaisir, c'est pour elles une affaire capitale. Mais si cette tendresse innée trouve à se prendre à quelqu'objet, si vous attisez ses feux par l'attrait des plaisirs sensuels, semblable aux rayons du Soleil, qui rassemblés dans l'épaisseur d'un verre, en deviennent plus ardens, elle ramasse ses flammes éparses, & les concentrant en un point, elle en acquiert plus de force & d'activité. On dit aussi qu'elle a cette prérogative, que n'a point la nôtre, de croître par la jouissance, & que les femmes n'éprouvent point ce sentiment de paresse & de satiété, qui appésantit nos cœurs quand nos désirs sont satisfaits.

En général les femmes aiment plus

que nous. La Nature, sage en tout, leur a exprès départi un fond presque inaltérable de tendresse naturelle & d'ardeur pour la volupté, afin de les étourdir sur les suites de l'hymenée, pour charmer leurs souffrances, & compenser leurs peines, par le doux appas du plaisir : voilà ce qui dans la plûpart d'elles, tient la place d'un amour réfléchi. Nous n'aimons que par choix ; mais pour elles, on les voit souvent empressées même pour des époux qu'elles ont pris les yeux fermés.

Ce sentiment si semblable à l'amour, qu'il ne vient guère à l'esprit d'imaginer qu'il en diffère, inspire quelquefois aussi des transports de jalousie : & c'est de cette source que part celle qu'éprouve Doriméne.

Pour *Amyntas*, à quel titre est-il jaloux ? A-t'il des droits sur le cœur d'*Emilie* ? Il la hait & la dédaigne. Que lui importent donc son amour ou son indifférence ? Eh ! ce n'est pas non-plus de l'amour qu'il exige d'elle :

d'elle : mais, comme il croit que son honneur est attaché aux mœurs de son épouse, il veut qu'elle lui soit fidele, & jugeant d'elle par lui-même, il n'ose espérer qu'elle le soit. Ridicule préjugé dont la justice & la raison s'offensent ! Quoi! Amintas sera *honni*, si Emilie trahit la foi conjugale ; & lui-même, qui se fait gloire de l'avoir cent fois profanée, l'aura fait sans que son honneur en ait pû recevoir d'atteinte ! Depuis quand donc l'honneur a-t'il contracté alliance avec les vices & les crimes ? Est-il donc la proie du plus fort, ainsi que l'or & les sceptres ?

L'amour, & sur-tout l'amour conjugal, se nourrit d'amour. Pour un amant qui sonde un cœur, la seule espérance peut entretenir sa flamme ; mais quand ce cœur est devenu sa conquête, il a droit d'attendre du retour & de la constance. Le nœud sacré du mariage l'y autorise encore plus, & fait entre les deux époux, du devoir de s'aimer, un devoir de

religion ; sous la clause cependant que l'amour sera réciproque ; car la religion elle-même ne commande rien d'impossible.

Chez tous les peuples de la terre, c'est une maxime si générale, qu'il faut s'aimer pour être époux, qu'il en est peu qui ne permettent le divorce, quand l'incompatibilité des humeurs met un obstacle invincible à l'amour.

Pour vivre heureux sous le joug de l'hymen, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet amour, en le fondant sur la vertu : s'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeunesse, aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bien-tôt comme eux ; mais s'il s'est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du tems.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne

point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On gâgne autant à conserver un cœur qu'à le conquérir.

Qu'entre les époux régnent l'amour, l'honneur & les soins complaisans, je réponds des douceurs de leur union. Elle sera sans doute altérée, s'il lui manque une seule de ces trois conditions; mais elle sera anéantie, si c'est la première qui manque.

ARTICLE III.

De l'Amour Paternel.

L'instinct suffit pour inspirer ce sentiment. Obligation des mères, de pourvoir par elles-mêmes aux besoins corporels de leurs enfans; celle des pères, de s'employer en personne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallèle des pères avec les Rois.

Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct,

nous n'aurions rien à dire sur cette matière : les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever. C'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct : or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toûjours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vû la lumière, sa mère le nourriroit de son propre lait, veilleroit à tous ses besoins, le garantiroit de tous accidens, & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis, que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le père de son côté, contribueroit à le former, il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations, pour mettre à profit ses talens, & le disposer de bonne heure à servir ses compatriotes, dans l'état pour lequel il laisseroit entrevoir plus de capacité : il

cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle de l'abandonner à la discrétion d'un Gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coûtume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toûjours de sa mère : elle est ou trop foible, ou trop délicate, elle est d'un état trop honnête pour allaiter son propre enfant. Envain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mamelles de sa dure marâtre, deux ruisseaux lactées, destinés désormais pour sa subsistance ; la nature ne sera point écoutée, ses dons seront rejettés & méprisés ; celle qu'elle a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant : l'enfant sera livré à une mère empruntée, & mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quant au père, il est trop occupé pour songer à former lui-même son fils ; ses affaires ne le permettent pas, & ce soin n'en est pas une pour lui. Tant de gens s'offrent à le remplacer, & se contentent d'un prix si modique, qu'il se croiroit mauvais œconome, s'il n'acceptoit pas leurs services ; ils ne prendront au plus sur tout son bien, qu'un jour ou deux de revenu.

Bien d'autres avant moi ont insisté sur ces deux devoirs indispensables ; celui d'une mère, de nourrir son fils ; & celui d'un père, de travailler à son éducation ; mais tous y ont insisté vainement. Que fera un suffrage de plus ? Rien sans doute ; mais j'aurai du moins donné ma voix, j'aurai protesté hautement contre l'abus que je condamne.

“ Allaiter un enfant, *dit Clélie*, le
„ bel emploi, l'aimable passe-tems !
„ J'aime à jouir la nuit d'un sommeil
„ tranquile, ou qui ne soit du moins
„ interrompu que par le plaisir. Le

„ jour je reçois des visites, & j'en
„ rends ; je vais montrer une robbe
„ d'un nouveau goût au petit Cours,
„ à l'Opéra, quelquefois même à la
„ Comédie ; je joue, je danse ou je
„ médis : tous mes momens sont rem-
„ plis agréablement. Eh ! ne conce-
„ vez-vous pas, *ajoûte-t'elle*, qu'il
„ me faudroit renoncer à tout cela,
„ si j'allois sottement m'asservir au
„ vil métier de nourrice ?

Je vois bien, belle Clélie, dans le plan détaillé de vos amusemens chéris, les raisons qui vous dégoûtent de ce devoir ; mais sur ce beau sein d'albâtre, que vous étalez avec complaisance à mes yeux, je vois bien mieux encore celles qui vous y obligent.

Quelle est la mère qui consentiroit à recevoir de quelqu'un, un enfant qu'elle sçauroit n'être pas le sien ? Cependant ce nouveau-né qu'elle relégue loin d'elle, sera-t'il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles

de ſubſtance, que fait à chaque inſtant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger, qui l'aura métamorphoſé & transformé en un homme nouveau? Non, ce n'eſt plus là le fils de Clélie; c'eſt celui de Claudine, qui l'a comme enfanté une ſeconde fois, en l'allaitant. J'ignore s'il a pu gâgner à cet échange, mais je ſçai qu'il a pu y perdre. Ce lait qu'il a ſucé, n'étoit point fait pour ſes organes: ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable, que n'eût été le lait maternel. Qui ſçait ſi ſon tempéramment, robuſte & ſain dans l'origine, n'en a point été altéré? Qui ſçait ſi cette transformation n'a point influé ſur ſon cœur? L'ame & le corps ſont ſi dépendans l'un de l'autre! S'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raiſon, un lâche, un fourbe, un malfaiteur, un meurtrier. Le fruit le plus délicieux, dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guère à dégénérer, s'il eſt tranſporté dans un

autre. Il en est de même des animaux : ces dogues si vantés à *Londres* pour leur vigueur & leur fidélité, ont-ils passé la mer, ils ne sont plus ailleurs que des animaux stupides, sans instinct, sans force & sans utilité.

Changeons la scène : pénétrons dans le cœur d'un père ; ou plutôt, sans y pénétrer, jugeons-en par sa conduite.

Trimalcion est le Président d'une Cour Souveraine. Sa marche lente & composée, son front sévère & dédaigneux, sa gravité inaltérable, & plus encore que tout cela, l'ampleur énorme de sa coeffure, & le nombre de ses valets, annoncent en caractères distincts, la qualité du personnage. On diroit que les Provisions d'un Office de Judicature aient la vertu surnaturelle d'imprimer au Pourvû, le port & l'allure d'un Héros : tout le sel de *Molière*, toutes les bouffonneries de *Scarron* ne seroient pas capables de le dérider. Voici pourtant

le moment où il va dépouiller en partie cette couche épaisse de Magistrature, qui lui obscurcit le visage. On ramène son fils de nourrice. " Mon-
„ sieur, lui crie de loin une gouver-
„ nante étourdie, voilà Monsieur le
„ Chevalier qu'on rapporte. „ Il se lève, fait quelques pas, & marche pour la première fois au-devant d'un humain : il le prend dans ses bras, croit y reconnoître ses traits, & descend jusqu'à l'embrasser. L'enfant lui rend avec usure ses caresses & ses baisers, & balbutie le nom de père, nom qui sonne agréablement aux oreilles de Trimalcion : autant ce titre est incertain, autant on aime à se l'entendre donner. L'enfant caressé de plus belle, y répond en folâtrant : il s'enhardit & s'émancipe ; & cette perruque majestueuse, qui, un quart-d'heure auparavant, tenoit en respect tout un barreau, Monsieur le Chevalier la tiraille sans merci, la chiffonne & la dépoudre.

Trimalcion aime son fils. On le voit

bien, dites-vous, à la réception qu'il lui fait. Vous le voyez à des marques si frivoles ? Je le verrai bien mieux au soin qu'il prendra de lui former le jugement, de lui orner l'esprit, & de lui inspirer des mœurs. Mais à l'arrivée de son fils, il a fait montre de toute sa tendresse, ne comptez pas qu'elle aille plus loin. Voudroit-on que pour l'amour d'un enfant, un Président se rompît la tête à raprendre son Despautère ? Non, non : ne l'appréhendez pas. Le Gouverneur est déjà retenu. Ce n'est point un *Sénéque*, ni un *Burrhus* ; ce n'est pas non plus un homme modélé sur ces illustres Maîtres, qui formoient l'enfance de nos Princes vers la fin du siécle dernier ; mais c'est un homme accommodant, qui se contente de trente pistoles pour ses appointemens ; qui aura soin de ne point fatiguer son Elève, de condescendre à ses caprices ; ce sont-là les clauses du marché. " De la douceur, Mon„ sieur l'Abbé, de la douceur, dit

„ Trimalcion en le lui confiant : je ne
„ veux point que mon fils se tue. Qu'il
„ sçache un peu de Latin, j'y con-
„ sens; point de Grec; le Grec est
„ mortel à la vûe. Je n'entends pas en
„ faire un Docteur; je le destine à être
„ un Président comme moi, & dussé-
„ je en faire un Evêque, croyez-
„ moi, Monsieur l'Abbé, vos Evê-
„ ques ne sont pas des sorciers. „

Monsieur l'Abbé travaille en conséquence. Quel bonheur pour lui d'opérer sous les yeux d'un sot, & de n'avoir rien à faire de plus que d'égaler le fils au père! Quelque facile à remplir que soit cet engagement, c'étoit en effet là toute sa portée.

Trimalcion à bien des partisans, je les entends murmurer contre moi. „ Un homme en place auroit beau-
„ coup à faire, disent-ils, s'il lui fal-
„ loit régenter ses enfans „. Est-ce une raison pour s'en dispenser? Un riche Financier auroit, sans doute, beaucoup à restituer, s'il lui falloit

rendre

rendre à chacun tout le bien qu'il a usurpé; faut-il pour cela qu'il le garde?

Je veux qu'un père soit le Précepteur de son fils. Qu'il se fasse aider dans cette importante fonction, par des hommes d'un mérite éprouvé, à la bonne heure, il n'en réussira que mieux; mais qu'il soit toûjours Maître en chef, Inspecteur & Surintendant, & que les Gouverneurs à gages ne soient jamais que ses adjoints ou ses seconds.

Bubalque est père, dites-vous. C'est un idiot, qui a pu concourir, en qualité d'Etre animé, à la procréation de son semblable; mais il est incapable de faire plus. Il ne sçait rien, ne sent rien, ne pense rien. Quelle part un homme de cette étoffe peut-il prendre à l'éducation de son fils? Le mieux qu'il puisse faire, c'est, sans doute, de ne s'en point mêler.

J'en conviens avec vous: & si quelqu'un de mes Lecteurs peut alléguer une semblable excuse, il est dans

le cas de la dispense, je ne la lui conteste point ; mais je ne le tiens pas exempt pour cela de rechercher les meilleurs Maîtres pour suppléer à son défaut, de les y engager par l'espoir d'un salaire honnête, & de s'informer d'eux avec soin, des progrès que fait leur Elève. S'il pousse l'insensibilité jusqu'à n'y point prendre intérêt, c'est une espèce de monstre, à qui la difformité de son ame ne doit pas tenir lieu d'excuse.

Aristide mérite plus d'indulgence : il est absent pour le bien de l'Etat, sans séjour fixe, sans habitation permanente. Le bon Citoyen doit être toûjours prêt à sacrifier pour sa Patrie, ses plus chers intérêts, son bien, sa santé, son repos : Aristide le fait. Elle exige encore de lui, en l'occupant tout entier, qu'il se prive du doux plaisir de former ses enfans de sa propre main : il sçait s'en sévrer aussi. Je ne puis l'en blâmer, mais je le plains. Je connois jusqu'où va sa tendresse. Il abandonneroit sans cha-

grin, pour le salut commun, sa maison à la discrétion d'un Valet, ses biens à la merci d'un Intendant, sa vie même au sort périlleux des armes; mais ce n'est pas sans quelque regret qu'il se voit père sans en faire l'office.

Lorsqu'un père est capable d'enseigner lui-même ses fils, il est le meilleur Maître qu'ils puissent avoir: or Aristide en est capable; & le choix qu'il a fait des Substituts qu'il commet à sa place pour cet office important, montre assez qu'il est connoisseur. Pourquoi faut-il qu'en mille occasions, au préjudice du bien public, les talens soient d'un côté, & le pouvoir de les exercer d'un autre?

Le père & la mère ne sont pas quittes envers leurs enfans, pour leur avoir procuré la naissance; tant que ceux-ci ont besoin de leur assistance, elle leur est dûe. Ce sont de foibles marcottes, auxquelles il importe beaucoup, jusqu'à ce qu'elles aient pris racine, de tenir au principal brin.

Mais la nature a distingué les fonctions du père, de celles de la mère; l'office de l'un n'est pas celui de l'autre. Elle semble avoir assigné singulièrement à la mère, le soin de leur corps, la conservation de leur substance animale : l'appanage du père est plus noble; le soin de la substance pensante est son partage : mais souvent chacun des deux remplit mal sa partie.

La mère a porté l'enfant dans son sein, il ne tenoit pas à elle de s'épargner cette peine; elle s'en est enfin délivrée sur la fin du neuvième mois, autre souffrance attachée à son sexe. L'obligation de l'allaiter après sa naissance, étoit aussi indispensable; mais il lui étoit possible de la violer, & elle l'a fait.

Le père, de son côté, ne répond pas mieux au vœu de la nature : il prend sur lui le rôle de la mère, ne s'occupe que des avantages corporels de ses enfans, de leur santé, de leur repos, de leur maintien, de leur table & de leurs plaisirs. La culture de

l'ame, cet objet si important & si préférable à tous les autres, est celui que tous deux négligent.

C'est sur ce plan d'éducation que *Lycidas* fut élevé. Il danse bien, monte un cheval, & fait des armes assez passablement; du reste, il est ignorant & vain, qualités presqu'inséparables. Il a le cœur bas & rampant, mais il s'exprime avec hauteur: il est farci de préjugés, impie & superstitieux; sans régle, sans frein, sans morale; son goût est ce qui fait ses mœurs, &, presque en tout, son goût est dépravé.

De qui tient-il, dit Dorimon son père, qui pendant cinquante années écoulées depuis sa majorité, a eu tout le tems d'oublier les incartades de sa jeunesse? Ce n'est assurément pas de moi. J'ai été jeune, il faut bien l'être; mais je n'étois pas furieux. Oh! la jeunesse de mon tems étoit bien mieux morigénée.

Si vous dites vrai, Dorimon, c'est que les pères n'en étoient pas les cor-

rupteurs, c'est qu'ils aimoient mieux leurs enfans.

"Eh! mais, *me répond-t'il*, si j'ai
" quelque reproche à me faire, par
" rapport à Lycidas, ce n'est que de
" l'avoir trop aimé; c'est cet amour,
" porté trop loin, qui m'a fermé les
" yeux sur ses défauts & ses égare-
" mens; c'est cet amour qui me fai-
" soit mollir, quand j'aurois du être
" ferme; qui retenoit mon bras,
" quand je le levois pour punir."

Quelle étrange idée vous êtes-vous donc formée de l'amour paternel, si vous êtes vraiment persuadé qu'il vous ait fait manquer aux devoirs les plus indispensables d'un bon père?

Julie apperçoit *Araminte*. Je vois une joie inquiéte pétiller dans ses yeux: elle vole au-devant d'elle, l'aborde précipitamment, la caresse & la questionne. D'où lui vient cet accès de tendresse? Elle hait Araminte, elle hait même toutes les femmes aimables. Ecoutez-là. "Eh! ma
" chère, où avez-vous pris cette

„ robbe-là? Quel est l'ouvrier qui l'a
„ faite? Nommez-le moi, que je le
„ voie, que je l'embrasse, c'est un
„ homme incomparable. La riche
„ étoffe, le superbe ramage! Quelle
„ régularité de dessein, quel assorti-
„ ment de couleurs, quelle variété
„ dans les nuances! Araminte.....
„ Je suis folle de votre robbe. Elle
„ vous va! Cela ne sçauroit s'expri-
„ mer. „

Vous trouvez, Dorimon, Julie bien extravagante. Laissez Julie, & vous jugez vous-même. Vous aimez votre fils, dites-vous: mais qu'est-ce que ce fils? C'est un composé, comme vous, de corps & d'ame: c'est une image, une émanation, un rayon de la Divinité, environné d'un voile terrestre, qui sert à vous le rendre visible & palpable. Or, qu'aimez-vous dans Lycidas de ces deux substances si diverses? Est-ce son ame, cet Etre spirituel, dont l'origine est si noble? Mais, pour l'aimer, y reconnoissez-vous encore quelques traces de sa

noblesse antique? N'a-t'elle pas honteusement dérogé? Où est son goût pour la vertu, son amour pour le vrai? Si elle brille encore de tout l'éclat de sa grandeur originaire, c'est à ces traits qu'on la doit reconnoître: Mais non, ils sont tous effacés; elle est si méconnoissable, qu'on ne peut tout au plus présumer son existence, que par le limon qui la cache: on y voit des organes, des linéamens, des membres conformés comme le sont ceux des autres corps où l'on sçait qu'il réside une ame; on n'en a pas de meilleure preuve.

Mais, toute difforme qu'elle est, peut-être l'aimez-vous encore? Je le croirois, si vous l'aviez mieux servie, si vous eussiez fait vos efforts pour lui rendre sa pureté, son innocence & sa vertu: mais vous étiez loin d'y songer, c'est vous-même qui les lui avez laissez perdre. Vous trembliez que son corps ne maigrît, qu'il ne devînt étique & languissant, si vous gêniez les caprices de l'ame, si vous

réprimiez sa colère, si vous modériez ses désirs, si vous éclairiez sa conduite. Reculeriez-vous donc à panser la plaie d'un blessé, par la crainte de gâter ses habits? Et vous craignez que le corps ne souffre, lorsqu'il s'agit de songer avant tout à l'ame! Cependant le corps n'est à peu près que le vêtement de l'ame.

Qu'aimez-vous donc encore un coup dans votre fils? Vous aimez en lui ce qui n'est pas lui-même. Cette matière organisée dont il est revêtu, ce n'est qu'une machine, construite exprès pour son service, sans laquelle il peut subsister, & qui, sans lui, n'est qu'un peu de poussière; mais ce n'est pas-là votre fils, c'est une écorce qui le couvre.

Revenons à présent à Julie. Est-elle si ridicule de se passionner pour la robbe d'Araminte? Ou, si un pareil amour est bisarre, le vôtre est-il beaucoup plus raisonnable?

On compare les Rois à des pères de famille, & l'on a raison: cette

comparaison est fondée sur la nature & sur l'origine même de la Royauté.

Le premier qui fut Roi, fut un
Soldat heureux,

dit un Poëte * de ce siècle. Mais il est bon d'observer que c'est dans la bouche d'un tyran, d'un usurpateur, du meurtrier de son Roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un Prince équitable. Tout autre qu'un *Polyphonte* eût dit :

Le premier qui fut Roi, régna sur
ses enfans.

Un père étoit naturellement le chef de sa famille : la famille en se multipliant, devint un peuple ; & conséquemment le père de famille devint un Roi. Le fils aîné se crut sans doute en droit d'hériter de son autorité, & le Sceptre se perpétua ainsi dans la même Maison, jusqu'à ce qu'un *Sol-*

* *M. de Voltaire, dans sa* Mérope, *Tragédie.*

dat heureux, ou un Sujet rebelle, devînt la tige première d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un père, on peut réciproquement comparer un père à un Roi; & déterminer ainsi les devoirs du Monarque par ceux du Chef de famille, & les obligations d'un père par celles d'un Souverain.

Aimer, gouverner, récompenser & *punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un père & un Roi.

Un père qui *n'aime* point ses enfans, est un monstre : un Roi qui n'aime point ses sujets, est un tyran. Le père & le Roi sont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'amour. La nature a fait les pères pour l'avantage des enfans, la police a fait les Rois pour la félicité des peuples. Ainsi que l'homme dans son enfance, ignore ses véritables intérêts, & ne sçauroit pourvoir lui-même à son bonheur ou à sa santé; ainsi le peuple, aveugle,

téméraire & turbulent, ne forme, quand il est sans Chef, que des projets vains & bisarres, n'a que des vûes confuses, ne sçait ni ce qu'il doit vouloir, ni ce qu'il doit aimer ou craindre; & quelques mesures qu'il prenne, il n'en prend jamais guère aucunes qui ne tournent à sa ruine. Il faut donc nécessairement un Chef dans une famille & dans un Etat, comme il faut au faîte d'une voute, une pierre principale, qui, dominant sur les autres, termine le cintre, & en affermisse l'assemblage. Mais si ce Chef est indifférent pour les membres, ce qui ne peut venir que d'un amour excessif pour lui-même, il rapportera tout à lui, leur avantage sera toûjours sacrifié au sien; par leurs travaux, par leurs sueurs, il accroîtra son opulence; pour assurer son despotisme, il les tiendra dans l'esclavage; ils ne seront autre chose à ses yeux, que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux.

Quand au contraire ce sont la bien-

veillance & l'amour, qui réglent les volontés du Chef, & dictent ses ordonnances, il se fait entre lui & les membres, une circulation libre & volontaire, qui porte à tous également la santé, la vigueur & l'embonpoint; tout alors concourt avec zèle au bien commun du corps entier : le Chef lui-même y trouve un solide avantage. Traiter avec bonté, ou sa famille, ou ses sujets, c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siége principal de la vie & du sentiment, la tête est toûjours mal assise sur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le *gouvernement* d'un Etat & celui d'une famille. Le Maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir : l'un, d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété; l'autre, d'en écarter le trouble, les désastres & l'indigence. C'est l'amour de l'ordre qui le doit conduire; & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée. L'en-

ſant & le Sujet ont des vûes trop bornées pour ſe gouverner par eux-mêmes ; mais ils ſont aſſez clair-voyans pour découvrir les fautes de ceux qui les gouvernent mal.

Le pouvoir de *récompenſer* & *punir* eſt le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, ſans effrayer par des menaces, & inviter par des promeſſes. Tout Légiſlateur en doit faire autant ; mais il ſeroit dur & injuſte de ne faire que menacer les rebelles, ſans encourager en même-tems les Sujets dociles par des promeſſes engageantes. Les loix Romaines, qui, conformes en ce point à celles de tous les peuples, défendoient, ſous des peines griè-ves, de commettre aucun meurtre d'autorité privée, décernoient la couronne *Civique* à celui qui ſauvoit la vie d'un ou de pluſieurs Citoyens. Les deux mobiles du cœur humain ſont l'eſpoir & la crainte. Pères & Rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces

deux passions : mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses Substituts & ses Représentans ; mais ce n'est pas uniquement pour y tonner, c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bienfaisantes.

ARTICLE IV.

De l'Amour Filial.

Caractères de l'amour filial. Pères qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs pères. Fausse tendresse de quelques pères. Parallèle des enfans avec des sujets.

Les pères & les mères dont les sentimens répondent au vœu de la nature, sont des maîtres tendres & bienfaisans, à qui, par conséquent, leurs enfans doivent une obéissance fondée sur un amour respectueux. Leur soûmission n'est point celle d'un esclave pour un maître impérieux :

elle est aussi indispensable ; mais elle doit être volontaire, & partir du cœur. Un fils bien né est docile par la raison qu'il aime son père, & sçait qu'il en est aimé.

Dans les premiers siécles du monde, comme on ne connoissoit point de pères qui abusassent de leur autorité, & qu'on ne soupçonnoit pas que jamais aucuns le fissent, on ne l'avoit point bornée. Un père avoit dans sa famille tous les droits d'un Souverain. Que risquoit-on d'abandonner les enfans à la discrétion d'un Juge, dont la sévérité étoit tempérée par la tendresse ? Mais il naît quelquefois des monstres : on vit des pères sans amour ; &, par une suite nécessaire, on en vit de cruels ; on en vit qui trempèrent leurs mains barbares dans le sang de leurs propres enfans. On restraignit donc leur puissance ; on leur permit de se porter accusateurs, mais on ne voulut plus qu'ils fussent juges & bourreaux. La nature leur interdisoit aussi la dureté,

les emportemens, les violences : mais la police n'alla pas jusques-là ; elle n'étend point son pouvoir jusqu'à régler l'intérieur des maisons.

Libres sur ce point, de la contrainte de la loi, les méchans pères s'érigèrent en tyrans, régirent leurs enfans avec des sceptres de fer, & leur rendant insupportable la vie qu'ils leur avoient donnée, leur apprirent à les haïr. Leur race n'est pas éteinte : notre siécle en fourmille encore. Ce n'est pas aux enfans de tels pères que je recommande l'amour. Je m'en tiens, par rapport à eux, aux termes de la loi que Moïse imposa autrefois aux descendans de Jacob : *Honorez*, porte cette loi, *vos pères & vos mères*; elle ne dit pas, *aimez-les*. Il parloit à des hommes durs, peu susceptibles de sentimens tendres, & incapables d'en inspirer. Il n'ôsa même, dans ses fameuses Tables, leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh ! comment l'auroit-il pu ? Il l'avoit peint si terrible, si cruel, & si ombrageux,

qu'un peuple imbu de sa doctrine, ne pouvoit que le craindre, & ne le devoit révérer que comme à Rome on honoroit la *Fièvre*, divinité malfaisante ; qu'il étoit dangereux de mettre en mauvaise humeur.

Sostrate épousa *Sophronie*. Elle étoit belle, jeune & riche ; mais ce fut ce dernier point qui toucha le cœur de Sostrate. Une femme réuniroit en sa personne, tous les attraits & les perfections que la nature a répandus sur son sexe enchanteur, il n'en seroit pas plus touché ; il croit être paîtri d'un limon beaucoup plus pur ; sa vanité l'a rendu inaccessible à l'amour. Les enfans qu'il eut de Sophronie, fruits d'un commerce indifférent, n'excitèrent en lui aucune émotion de tendresse, seulement ils flattèrent son goût pour le despotisme : il voyoit en eux des sujets qu'il pourroit dominer en maître ; & de l'instant qu'il devint père, il crut commencer à régner ; régne odieux & tyrannique, dont ses enfans sup-

portérent toute la rigueur, sans en retirer aucun fruit! Avec quelle barbarie le cruel, de jour en jour, appésantissoit sur eux son joug! Que de caprices, de travers, d'ordres injustes & bisarres il leur fallut essuyer sans se plaindre! Les remontrances l'irritoient; &, si raisonnables qu'elles fussent, avant même d'être entendues, elles étoient taxées de révoltes punissables. Mais non-content de ces duretés inhumaines, le Monarque imaginaire, par mille vains projets, par son luxe, par ses plaisirs, & sur-tout par son indolence, eut bientôt épuisé ses médiocre finances: son domaine fut engagé, les bijoux de Sophronie, ses héritages dotaux, tout fut englouti par Sostrate. Mais sa grande ame, que l'humble pauvreté ne put point humilier, n'en fut jamais moins hautaine: elle n'en devint que plus féroce, quand le chagrin & le dépit eurent aigri sa fierté naturelle. Ses enfans n'étoient point pourvus: sans talens, sans biens,

ſans amis, (car qui l'eût été de Soſtrate?) envain voulurent-ils tenter de courageux efforts pour s'affranchir des horreurs de l'indigence; tout ce qui put leur être utile, Soſtrate eut ſoin d'y mettre obſtacle. Jaloux de ſon propre ſang, il n'eût vû qu'en déſeſpéré, quelqu'un d'entr'eux proſpérer plus que lui-même.

Déplorables rejettons de ce père dénaturé, quels ſentimens devez-vous prendre pour lui? Je vous l'ai déjà dit; le Légiſlateur de Sinaï vous les a dictés dans ſon Code: *honorez votre père;* il n'eſt aucun cas dans la vie, où des enfans puiſſent en être diſpenſés. Soyez-lui ſoûmis, puiſqu'il eſt votre maître, même aux dépens de vos propres intérêts; mais jamais aux dépens de l'honneur. Rendez-lui tous les bons offices dont vous pouvez être capables; vous le devez même à l'égard de vos plus cruels ennemis; or votre père a du moins l'avantage ſur tous ceux qui vous haïſſent, d'être celui qui vous

touche de plus près : sa dureté n'excuseroit point la vôtre. Quant à l'amour filial, il est foible dans votre cœur, je le sens bien, & ne crois pas devoir vous en faire un reproche ; mais il est une sorte d'amour que vous devez à tous les hommes : or cet amour, votre père, puisqu'il est homme, n'a pas moins droit qu'un autre d'y prétendre ; &, toutes choses égales d'ailleurs, vous lui devez la préférence.

Mais pour l'amour filial, attachement beaucoup plus tendre & plus affectueux, il n'est pas d'une obligation si générale, qu'il ne puisse être susceptible de dispense. On ne peut aimer, qu'autant qu'il est nécessaire d'aimer ses ennemis mêmes, un père dont on n'éprouve que des témoignages de haine : toute la distinction qu'on lui doit, c'est de le traiter en ennemi respectable.

Si des enfans ne marquent pas un zèle ardent pour ceux dont ils tiennent le jour ; s'ils ne préviennent pas

leurs désirs, s'ils n'adoptent pas leurs sentimens, ce n'est point une raison pour les condamner sans examen. Voyez, avant de les juger, comment ils se comportent d'ailleurs. Marchent-ils dans les sentiers de l'honneur & de la vertu ; leur froideur a sans doute une cause légitime. Il est à présumer, que s'ils ne sentent point pour lui les doux transports d'un amour empressé ; c'est que, sans doute, ses crimes, ses duretés ou ses bassesses, l'ont étouffé dans leur cœur. Examinez aussi les mœurs du père ; si vous les trouvez déréglées, l'apologie de ses enfans est faite.

Si quelqu'un au contraire, joignant à une vie sans reproche, des entrailles paternelles, prodigue à ses enfans des marques d'amour inutiles ; si les ingrats ne le payent d'aucun retour ; leur crime est avéré. Qu'il ait des défauts dans l'humeur, dans l'esprit, dans le caractère ; vains prétextes d'ingratitude ! Tombez à ses pieds cœurs durs & méconnoissans, em-

braſſez tendrement ſes genoux. Il eſt vertueux, il vous aime : ſi à ces titres vous lui refuſez votre amour, le taxerez-vous d'injuſtice s'il convertit le ſien en haine ?

Mais dans ces familles perverſes, où l'on ſuit à l'envi les hideux étendarts du vice, où le père en donne l'exemple, & les enfans enchériſſent ſur leur modéle, on ne doit pas être ſurpris ſi le tronc & les branches ſont diviſés d'intérêts, ſi chacun ſéparément viſe à ſon but particulier : l'union, l'amour, la concorde, ſont des dons réſervés aux ſociétés vertueuſes.

La vertu eſt une, ſimple & invariable, ainſi que la vérité : c'eſt ce qui fait qu'elle affermit entre ceux qui s'y attachent, une concorde inaltérable : au lieu qu'entre les vicieux, l'union ne ſçauroit ſubſiſter qu'autant de tems que leurs intérêts ſympathiſent. Or déſirant tout ce qui les flattent ; n'ayant point d'objet certain qui fixe leur cupidité, navigeant

par tout sans boussole, jaloux & ingra-
des, inflexibles; comment se pour-
roit-il que leurs intérêts s'ac-
cordassent long-tems ensemble?
La vertu, quand elle unit & par-
tient le père & le fils, les unit plus forte-
ment encore que les biens de la for-
tune. Ceux-ci sont sujets à des révo-
lutions que toute la prudence hu-
maine ne peut prévoir ni détourner.
Mais les impressions d'honneur, de
vertu, de sagesse, qu'on a gravées
dès le bas âge dans le cœur des en-
fans, y jettent de profondes racines,
s'y affermissent & y fructifient: leurs
effets sont stables & permanens; ou
si quelques instans d'égarement les
ont éclipsées ou ternies, elles per-
cent bien-tôt le nuage & se rétablis-
sent d'elles-mêmes. Si les pères
étoient soigneux d'enrichir leurs en-
fans de ce précieux héritage, l'amour
filial seroit bien plus commun; un fils
vertueux ne manqueroit pas d'aimer
un père qui le seroit aussi: devenu
père à son tour, le même charme

agissant

agiſſant ſur ſes enfans, lui répondroit de leur tendreſſe; l'amour filial & l'amour de la vertu s'aideroient mutuellement; l'enfant pour plaire à ſon père, s'attacheroit à la vertu, & par amour pour la vertu, aimeroit tendrement ſon père.

Périandre eſt étonné que de trois enfans qu'il a, aucun ne l'aime, ou ne feint même de l'aimer. " Je n'ai ,, cependant, *dit-il*, rien négligé pour ,, eux. Depuis vingt ans que je ſue, ,, que je veille, j'ai épuiſé ma ſanté, ,, j'ai abbrégé mes jours pour leur en ,, filer d'heureux; j'ai planté, ils re- ,, cueilleront; j'ai ſupporté le travail, ,, ils en retireront le fruit; j'étois ſans ,, bien, ils ſeront riches. Pour qui ,, donc les ingrats réſervent-ils leur ,, amour? Que voudroient-ils que ,, j'euſſe fait de plus? Ai-je rien ou- ,, blié de ce qui pouvoit contribuer ,, à leur bonheur? ,,

Vous n'avez oublié que de leur apprendre à bien vivre, que de leur inſpirer des mœurs. S'ils ſont trop

ménagers, s'ils poussent leur économie jusqu'à l'épargne sordide, à la bonne heure, soyez-en étonné, vous leur avez donné du bien ; mais ne soyez point surpris de ne trouver dans leur cœur aucun goût pour la vertu, vous ne leur avez point inspiré ; & sans doute, de peur qu'ils ne fussent vicieux qu'à demi, vous les avez noyés dans l'opulence. Père aveugle ! vous ignoriez que confier des richesses à des cœurs bas & corrompus, c'est mettre une épée nue dans la main d'un furieux. Quelle digue poura s'opposer désormais au torrent de leurs passions impétueuses ? L'honneur étant pour eux un sentiment inconnu, rien ne pouvoit les garantir des excès les plus honteux que l'impuissance d'en commettre ; mais vos soins paternels y ont pourvû, vous avez sçu les affranchir de cet obstacle en les enrichissant : déplorable fruit de vos veilles & de vos sueurs [illegible] ! Il vous en eût bien moins coûté pour leur ins-

pirer la vertu; & vous l'eussiez fait, sans doute, si vous l'aviez pû ; mais l'or vous a paru le seul moyen d'être heureux, & vous leur en avez procuré. Ils ne s'estiment pas moins que vous; & s'ils ne vous chérissent pas, au moins ils vous imiteront.

L'âge apporte des changemens aux devoirs d'un fils pour son père. Pendant son enfance, il lui doit une soumission sans bornes : incapable d'un sage examen, il n'a rien à examiner. Dans l'âge qui suit l'enfance, il commence à entrevoir les objets, sa raison se développe : les remontrances respectueuses ne doivent pas alors lui être interdites ; mais si ses représentations ont été faites sans fruit, il ne lui reste plus d'autre parti à embrasser que celui de l'obéissance. Devenu homme à son tour, il ne cesse point par-là d'être fils ; mais il est juge compétent de ses propres démarches : il doit toujours à son père des respects & des déférences ; mais il ne lui doit plus une soumission aveugle. Nos

Mm ij

loix même y ont pourvû: le fils arrivé à l'âge qu'elles appellent *majorité*, paſſe ſous un nouvel empire; la Patrie prend connoiſſance par elle-même, de ſes mœurs & de ſa conduite, il commence à faire nombre parmi ſes Concitoyens; & dans un Etat monarchique, c'eſt le Roi qui devient ſon père.

Mais ſous ce pére abſolu, on ne diſtingue point trois âges; tous les enfans qu'il gouverne, ſont ſans ceſſe ſous ſa tutelle. On les diviſe ſeulement en deux claſſes différentes, le Peuple & les Magiſtrats. Ceux qui compoſent la premiére, ſont toujours réputés enfans: faits ſimplement pour obéïr, on ne prend point leur avis, & s'ils oſoient le donner, on leur en feroit un crime. Les Magiſtrats, par où j'entends tous ceux à qui le Prince donne quelque part dans le Gouvernement, ne ſont que des adoleſcens, avec qui quelquefois il deſcend juſqu'à conſulter. Leurs ſuffrages ſont recueillis, mais le Roi n'y

a que tel égard qu'il lui plaît : c'est lui qui fait la loi ; & dès qu'elle est publiée, tout doit se taire & obéir.

Souvent on n'aime son père que par instinct ou par devoir, (si pourtant le devoir peut jamais engendrer l'amour ;) mais un Roi qu'aiment ses Sujets, a bien plus de raison d'être flatté de leur attachement ; car ils ne l'aiment jamais que par connoissance & par choix : c'est plutôt amitié qu'amour filial ; ou, pour mieux dire, c'est un mélange qui tient de l'un & de l'autre. Il tient de l'amour filial, en ce qu'il est respectueux : il tient de l'amitié, en ce qu'il est libre, réfléchi & désintéressé ; qualités qui, réunies, caractérisent l'amitié, comme on va le voir dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE II.

DE L'AMITIÉ.

L'amitié doit être fondée sur la vertu, la distinguer des liaisons formées par la conformité de goût pour le plaisir, par les liens du sang, ou même par la reconnoissance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choisir. Effets qui résultent de la confiance & de la bienveillance, sentimens dépendans de l'amitié. Indulgence qu'on doit avoir pour ses amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le soutien de l'amitié.

J'AI établi pour maxime dans le Chapitre précédent, qu'il ne peut point y avoir d'amour stable & solide, dont la vertu ne soit la base. Disons la même chose de l'amitié. Ce n'est pas seulement la ressemblance de caractère & de mœurs qui la cimente, c'en est aussi la droiture & la pureté.

Il faut bien distinguer les amis des cotteries ; la conformité de goût pour les plaisirs, & pour tout ce qui n'est point la vertu même, fait les cotteries ; mais ne fait point des amis. Ce même compagnon de table à qui vous trouvez tant de cordialité quand il a le verre à la main, confiez-lui un secret d'où dépende votre honneur : il saisira cette occasion de plaisanter à vos dépens ; vous serez bien-tôt, par ses soins, raillé, honni & baffoué ; livrez-lui vos intérêts, il les sacrifiera aux siens. Vous vous plaindrez après cela d'avoir été trahi par un ami ; & vous ne l'aurez été que par un homme qui souvent mangeoit, buvoit, jouoit & s'amusoit avec vous.

Ne confondez pas non-plus les parens avec les amis. Ceux-là tiennent à vous par des liens nécessaires, qui n'enchaînent point les cœurs ; ceux-ci vous sont unis par des liens volontaires qu'a formés la sympathie. C'est un choix libre & réfléchi,

qui nous concilie des amis : c'est le destin ou la nature qui nous donne des parens.

La reconnoissance même n'est pas encore de l'amitié. On n'affectionne dans un bienfaiteur que sa générosité, on aime à lui témoigner qu'on y est sensible, & l'on désire ardemment de pouvoir le lui prouver par des services réels : mais il peut arriver en même-tems qu'on ne goûte pas son humeur, son caractère & sa conduite.

L'amitié est une source de bons offices, elle les enfante sans efforts, & se fait même une joie de les répandre avec profusion ; mais les bons offices seuls n'engendrent pas l'amitié, seulement ils l'occasionnent quelquefois. Ils préviennent favorablement ; on voudroit pouvoir aimer la personne dont ils partent, & bientôt on l'aime en effet, lorsqu'après avoir étudié son caractère, on n'y trouve rien d'incompatible avec le sien ; mais on l'eût aimée de même

qu'elle ait été obtenue par autre cause qu'un bienfait, qui ait fourni l'occasion de connoître à fond ce qu'elle vaut.

La reconnoissance est un devoir: les anciens Perses en avoient même fait un précepte formel, & décernoient des peines contre les ingrats. Il est, au contraire, de l'essence de l'amitié de n'être point nécessitée.

L'amitié est une affection désintéressée, fondée uniquement sur l'estime. Le sentiment à quoi elle ressemble le plus, est l'amour: elle n'en différera même aucunement, si l'on retranche de ce dernier le désir de la jouissance, & qu'on le suppose indépendant du sexe de la personne aimée. Si l'amour Platonique n'est pas une pure chimère, question que je ne prétends point résoudre, ce n'est autre chose que de l'amitié, à laquelle la différence de sexe des deux amis n'ôte ni n'ajoute rien.

De même que l'homme a deux parties, l'ame & le corps, l'amitié

en a deux aussi, comparables à celles-là, le sentiment & les témoignages extérieurs qui en sont les démonstrations.

Par rapport à la force de ce sentiment, je n'ai point de leçons à donner. Il seroit aussi absurde de vouloir apprendre aux hommes à aimer, que de vouloir leur apprendre à respirer : l'un & l'autre leur est également naturel ; ce sera le dégré de leur sensibilité, qui réglera la force de leur amitié. Mais ce qu'on peut bien leur apprendre, & ce que la plûpart ignorent, c'est qu'on sert mal ses amis, en prostituant pour eux son honneur & sa conscience. On ne sçauroit trop les chérir ; ce n'est jamais par l'excès qu'on péche dans l'amitié, mais par une affection mal-entendue.

Ce Seigneur officieux, qui, dit-on, fait un si noble emploi de sa faveur & de son crédit, a-t'il rendu à *Calais* un vrai service d'ami, en le revêtant de ce poste brillant, dont son incapacité l'a fait dépouiller depuis peu?

En la voulant servir aux dépens de son Prince & de sa Patrie, il n'a fait que lui attirer une disgrace humiliante.

Aridée revenu un jour de ce honteux libertinage où l'a plongé *Lysias*, sera-t'il obligé de lui tenir compte de ses conseils empoisonneurs & de ses lâches complaisances? Procurer à quelqu'un des satisfactions illicites, c'est être plutôt suborneur, qu'ami.

La première régle en fait d'amitié, c'est de ne point aimer sans connoître : une autre qui n'est pas moins importante, c'est de ne choisir des amis que dans la classe des gens de bien.

Les plantes les plus vivaces ne sont pas celles qui croissent le plus vîte. L'amitié n'est de même, pour l'ordinaire, ferme & durable, que quand elle s'est formée lentement. Aimer précipitamment, c'est s'exposer à des ruptures.

Les victimes les plus ordinaires des amitiés simulées, sont précisé-

[illegible] les mêmes [illegible]; [illegible] plus [illegible] qu'on [illegible] trompés [illegible] pas [illegible] caractères [illegible] gagnés [illegible] amis; mais ils risquent plus que d'autres à contracter des [illegible]. On trouve [illegible] d'avantage [illegible] que jamais [illegible] s'assurer qu'on [illegible] intérêt [illegible] des amis intéressés ne sont pas de vrais amis.

C'est à ces coeurs droits [illegible] que [illegible] l'amitié, [illegible] trompeuses soient [illegible]. C'est à eux que je recommande d'éprouver avant que d'aimer. [illegible] vertu, ils ne doivent avoir [illegible] que des hommes [illegible]; c'est-là [illegible] bonne & le coeur doivent [illegible]

mière entrevûe, on peut connoître si un homme est vif ou lent, s'il est gai ou sérieux, s'il est grossier ou poli, s'il est parleur ou taciturne, spirituel ou stupide; on voit presque tout cela dans ses yeux, dans son attitude, dans ses gestes, dans ses discours; mais on n'y voit pas de même s'il a des mœurs & de la probité. Il faut plus de tems pour s'assurer de ce dernier point: & jusqu'à ce qu'on en soit sûr autant qu'il est possible de l'être, on ne doit pas prodiguer, sur des apparences équivoques, le précieux titre d'ami. Est-on enfin bien convaincu qu'il le mérite: plus de réserve alors; on doit entrer avec lui en société de sentimens, de goûts, de plaisirs, d'intérêts. L'amitié est un mariage spirituel, qui établit entre deux ames un commerce général & une correspondance parfaite.

6. Les appanages de l'amitié sont la confiance & la *bienveillance*. La bource & le cœur doivent être ouverts pour un ami: il n'est point de

cas où l'on puisse les lui fermer, que ceux qui autorisent à ne plus les regarder sur ce pied. On ne risque rien de mettre à même de son secret et de son coffre-fort, un ami qu'on a choisi avec discernement ou mesure, qu'il usera discrétement de l'un & de l'autre.

I. La confiance opère deux effets : l'un est une parfaite sécurité sur la prudence de la personne aimée, sur sa droiture, sa constance & son attachement ; elle écarte bien loin tous soupçons injurieux.

L'autre effet, qui résulte de cette sécurité même, c'est l'ouverture que se font les deux amis, de leurs sentimens les plus intimes, de leurs pensées, de leurs projets ; en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir d'intéressant l'un pour l'autre ; ce qui souvent s'étend jusques à des minucies, parce que les minucies mêmes deviennent intéressantes entre des amis.

Il ne faut avoir pour un ami rien de caché, que le secret d'un autre

ami. Ce que l'on ne pourroit confier à tout autre, sans une inconsidération blâmable, l'on peut & l'on doit même le déposer dans le sein d'un ami : il a droit de lire dans votre intérieur. Lui révéler vos défauts, ne sera point imprudence : lui détailler vos qualités louables, ne sera point un orgueil insultant. Le bien qu'on dit de soi-même à un ami sûr, est plutôt effusion de cœur, que jactance ou vanterie. Converser avec son ami, c'est presque la même chose que réfléchir ou s'entretenir avec soi-même.

II. Quant à la bienveillance que l'amitié inspire, elle produit aussi deux effets : *l'indulgence & les bons offices.*

1. L'amitié ne doit s'offenser que de ce qui blesse. Passez à votre ami toutes les fautes où le cœur n'a point de part, toutes celles qui ne démontrent pas que l'affection qu'il vous portoit soit éteinte : une négligence, un oubli, une méprise, une vivacité, ne doivent être comptés pour rien.

Rompre avec ſon ami, le trahir ou l'outrager, ſont les ſeuls crimes, en amitié, qui ne ſoient pas rémiſſibles.

Gardez-vous cependant de haïr un ami perfide. Oſtez-lui votre amitié : c'eſt là toute la vengeance qu'il vous eſt permis d'en tirer. Continuer de vivre avec lui ſur le pied d'ami, ce ſeroit une imprudence ; mais le haïr ſeroit un crime. Il ne ceſſe pas d'être homme, pour vous avoir offenſé : or il n'eſt point d'homme qu'il vous ſoit permis de haïr. Si la mort vous l'eût ravi une heure avant ſa trahiſon, vous euſſiez pleuré ſa perte : une baſſeſſe vous l'enlève, plaignez-le de l'avoir commiſe ; mais ne le haïſſez pas : il s'eſt fait plus de tort qu'à vous ; pour nuire à vos intérêts il ſacrifioit ſon honneur.

2. Quoique l'amitié ne ſoit pas intéreſſée, les ſoins officieux lui plaiſent. Les bons offices ſont pour les amis, ce que ſont les careſſes aux amans ; non des motifs pour commencer à s'aimer, mais des raiſons

pour s'aimer davantage ; semblables à l'haleine du vent, qui n'engendre pas la flamme, mais qui la rend plus ardente.

On peut obliger un ami de tant de manières, qu'il en est toûjours quelqu'une de praticable, dans quelque situation qu'on se trouve ; saisissez toutes celles qui le sont : n'attendez point, s'il est possible, qu'il vous apprenne lui-même en quoi vous le pourrez servir, tâchez de connoître ses besoins, & d'y pourvoir avant qu'il les ait sentis : il s'apprête lui-même à venir au-devant des vôtres.

Quel agréable combat, quelle noble jalousie, que celle de deux amis qui s'envient l'heureux avantage de se prévenir par un bienfait ! On peut à la vérité recevoir sans humiliation les secours d'une main amie, en rougir marqueroit même un doute injurieux sur la générosité du bienfaiteur ; mais, il en faut convenir, le rôle de celui-ci mérite bien d'être envié. Recevoir un témoignage d'amitié

est flatteur; mais le donner l'est encore plus.

Ménagez cependant la délicatesse de votre ami; l'excès de profusion de votre part le rendroit confus; & par l'impossibilité de vous en revancher, pour vouloir trop l'obliger, vous le désobligeriez peut-être. Couvrez du moins les services que vous lui rendez, de prétextes qui paroissent le dispenser de gratitude; ne le poussez point à bout à force de bons traitemens. Qui sçait si la reconnoissance à quoi ils l'obligeroient, n'est pas un fardeau trop pénible pour lui? Il semble à certaines ames, fières jusques à la férocité, que les bienfaits dont on les comble, les dégradent autant qu'ils annoblissent celui qui les confère : on en a vû, & peut-être en verroit-on sans nombre, si l'on lisoit au fond des cœurs, haïr mortellement un bienfaiteur, sans en avoir d'autre cause que sa générosité.

Quoiqu'il en soit, il vaudroit pourtant mieux encore pécher par trop

des prévenances & des bontés pour un ami, que de se renfermer, par une excessive timidité, dans de stériles protestations d'attachement.

Mais voulez-vous donner à votre ami une preuve d'amitié aussi forte qu'elle est rare? soyez sincère dans tous vos discours; que les avis que vous lui donnez, que les remontrances que vous lui faites, soient des expressions fidèles de vos pensées & de vos sentimens; osez lui montrer la vérité toute nue; ou si par condescendance, vous l'ornez de quelques parures, que ce soit seulement de celles qui en relevent les attraits, sans la rendre méconnoissable.

CHAPITRE III.

DE L'HUMANITÉ.

Définition de l'humanité. Différentes classes d'affection, dont celle-ci est en même-tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les autres affections sociales ; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce Chapitre.

J'Entends par humanité, l'intérêt que les hommes prennent au sort de leurs semblables en général, par la seule raison que ce sont des hommes comme eux, & sans leur être unis par les liens du sang, de l'amour ou de l'amitié.

Il est juste d'avoir pour son père, pour sa maîtresse, ou pour son ami, une tendresse de préférence ; mais il est une sorte d'affection que nous devons à tous les hommes, comme

étant tous membres d'une même famille, dont Dieu est le créateur & le pére.

Peignez-vous ces ondulations circulaires, que cause la chûte d'une pierre sur la surface d'une eau claire & tranquille: l'agitation du centre forme, en se communiquant au loin, un grand nombre de cercles mobiles, dont l'empreinte est plus légère à proportion que leur circonférence est plus vaste, jusqu'à ce qu'enfin les derniers de nous échappent à notre vûe; voilà l'image de nos différens dégrés d'affection: nous aimons principalement ce qui nous touche de plus près, & de moins en moins ce qui s'éloigne. Nous considérons tous les hommes, comme partagés, par rapport à nous, en différentes classes, toutes plus nombreuses les unes que les autres; & nous enfermant dans la plus étroite, enclavée elle-même dans d'autres plus spacieuses, de là nous distribuons aux différens ordres d'hommes qu'elles comprennent, di-

vers dégrés d'affection plus ou moins forts, affoibliffant la dose à mesure qu'ils se perdent dans des classes plus distantes, ensorte que la dernière de toutes n'y a presque point de part. Voici l'ordre de ces classes, en commençant par celles qui nous sont les plus chères : maîtresses, amis, parens, tous les hommes qui pensent comme nous en matière de religion ; (cette classe-là est plus ou moins reculée ou rapprochée, selon le plus ou le moins de fanatisme de celui qui lui assigne sa place :) suivent ceux qui exercent la même profession que nous ; les autres classes comprennent les voisins, les concitoyens, les compatriotes, les habitans d'une même région : la dernière, qui renferme toutes les autres, est la classe universelle de tous les humains ; mais celle-ci le plus souvent n'est comptée pour rien.

Lorsque les Espagnols massacroient sans le plus léger prétexte, des millions d'Amériquains, ils ne croyoient

pas cru devoir compter pour quelque chose des hommes que le hasard leur avoit fait rencontrer sur un hémisphère inconnu, qui n'étoient ni leurs cousins, ni leurs amis, ni Castillans, ni Catholiques, ni Chrétiens.

Aimer les hommes & les traiter avec bonté, en considération seulement de leur simple qualité d'hommes, voilà l'humanité. Ce sentiment, gravé dans un cœur, répond des autres vertus sociales, & les y suppose aussi imprimées. Celui qui aime un autre homme, quoiqu'il lui soit étranger à tous égards, uniquement parce qu'il est homme, ne manquera pas, à plus forte raison, d'aimer celui à qui il tient par des nœuds plus serrés, & qui joint à la qualité d'homme celle d'ami, de parent ou de compatriote. Ce sera aussi un frein, qui, si l'on vient à rompre avec des personnes qu'on aimoit d'un amour de préférence, empêchera qu'on ne se porte à des excès barbares. Offensé griève-

mort par une épouse, par un fils, ou par tous autres qu'on chérissoit spécialement ; on pourra perdre l'amour qu'on sentoit pour eux ; mais on ne cessera pas du moins de les aimer à titre de créatures semblables à soi. Un homme véritablement humain, ne peut que n'être pas l'ami d'un autre homme ; mais il n'est jamais son ennemi.

L'humanité est par rapport aux autres affections sociales, ce qu'est par rapport à un tableau cette première couche de couleur, que le Peintre appelle impression, & dont il couvre la toile avant d'y tracer un sujet. C'est une table rase, sur laquelle sont assis les différens genres d'amours, de liaisons & d'amitié. Quiconque n'est pas humain, sera mauvais père, mauvais fils, mauvais époux, mauvais ami.

Le sentiment qu'on appelle humanité, ou l'amour pour nos semblables, peut se manifester de deux manières : ou par des effets réels, ou par

de

de simples témoignages d'affection. On n'a pas toujours occasion de rendre des services à ses semblables; mais on est sans cesse à portée de leur témoigner qu'on les aime, par des signes extérieurs d'amitié. J'appellerai *bonté*, l'humanité manifestée par des effets réels; démontrée seulement par des signes extérieurs, je l'appellerai *politesse*.

ARTICLE I.

DE LA BONTÉ.

En quoi consiste la bonté. 1. Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le Droit d'aubaine. Excessive sévérité des loix de Police, contre les malfaiteurs. Motif pour s'exciter à l'humanité. 2. Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.

La bonté morale consiste en deux

ceptes de: le premier, *ne pas faire de mal à nos semblables*; le second, *leur faire du bien*.

Ne point faire à autrui ce que „ nous ne voudrions pas qu'on nous „ fît: voilà la régle qui détermine quelles sortes de traitemens la nature nous interdit à l'égard du reste des hommes. Tout ce qui, fait à nous-mêmes, nous paroîtroit dur, barbare & cruel, est compris dans la prohibition. Mais cette maxime, d'un usage si étendu, est bien restrainte dans l'application qu'on en fait: la plûpart des hommes se conduisent les uns avec les autres, comme s'ils étoient persuadés qu'elle ne dût avoir lieu qu'entre amis.

L'inclination particuliére qu'ont les uns pour les autres les membres des différentes sociétés, est utile & nécessaire pour le bien commun des associés. Il est à propos que les Citoyens d'une même Ville, les Sujets d'un même Prince, les Sectateurs d'une même Religion, soient unis

d'intérêts & de sentimens : mais il est contraire à l'humanité, que, réservant toute leur affection pour leurs associés, ils regardent en ennemis tous ceux qui ne le sont pas.

Qu'un Normand estime un Normand, je ne le trouve point étrange : qui pourroit mieux sympathiser avec lui ? Qu'un Parisien soit porté pour un Parisien : à la bonne heure ; il ne trouvera guère ailleurs plus de candeur & d'ingénuité. Mais un François né à Domfront, à Vire, ou à Caudebec, doit-il haïr pour cela celui qui est né à Paris ; ou celui-ci vouloir du mal au Normand ? Ces haines héréditaires des habitans d'un pays pour ceux d'un autre, influent immanquablement sur leurs procédés réciproques.

Nous nous croyons en France la première nation du monde, pour les qualités du cœur & de l'esprit : le plus doux sentiment que nous puissions avoir pour nos voisins, c'est la pitié ; nous les plaignons de n'être pas nous

valoir. Le François a l'esprit vif, il est ardent & courageux, son humeur est enjouée, son caractère bienfaisant; il accueille les étrangers bien mieux qu'il n'en est accueilli. Mais pourquoi donc ce peuple si hospitalier, en vertu de je ne sçai quel droit que les Légistes appellent *aubaine*, envahit-il la succession d'un Allemand, d'un Italien ou d'un Anglois, à qui la mort n'a pas donné le tems de retourner dans sa Patrie?

Qu'il me soit permis de m'écarter pendant quelques instans de mon principal objet, qui est la correction des mœurs, pour examiner cette méthode, si contraire à l'humanité, du côté de la politique. Considérée sous ce point de vûe, je ne la crois pas plus profitable que juste. Le bénéfice qui revient de la perception de ce droit est très-modique, & celui qu'on trouveroit à y renoncer seroit immense.

Les qualités par où la France excelle en effet incontestablement sur

les Etats voiſins, ſont la température agréable de ſon climat, la fertilité de ſon terroir, & la richeſſe de ſes habitans. Sans cette vexation qu'on y exerce ſur les étrangers, on y verroit, ſans doute, en conſidération de ces avantages, affluer de toutes parts une infinité d'Artiſtes, de Commerçans & d'hommes de tous états; le nombre des habitans groſſiroit par-là conſidérablement; l'émulation, dans le commerce & dans les arts de toute eſpèce, en recevroit de nouveaux aiguillons; & le Royaume par conſéquent n'en ſeroit que plus floriſſant.

Et qu'on n'imagine pas que cette multitude d'étrangers, dont ſeroient inondées nos Provinces, fût à charge aux naturels du pays. Dans une contrée naturellement fertile, & où le travail & l'induſtrie ſont en vigueur, le nombre des habitans ne fait qu'augmenter ſon opulence. Chaque homme en particulier, ſuffit pour en nourrir dix: que ſeroit-ce ſi tous étoient

occupés ? Toutes les troupes qui viendroient du dehors, ſeroient compoſées d'hommes intéreſſés à ne pas reſter oiſifs, par la néceſſité de ſe former des établiſſemens commodes. Qu'on y faſſe attention, on remarquera que ce que nous avons de vagabonds & de bras inutiles, ſont des hommes nés parmi nous ; les habitans qui s'y ſont tranſportés d'ailleurs, ſont tous ardens au travail.

L'attachement mal entendu au culte extérieur dans lequel on eſt élevé, eſt encore une ſource de haines entre ceux qui en profeſſent de différens. Cet abus vient de ce que les diverſes religions qui partagent les hommes, ne ſont pas entées ſur la religion naturelle. Faute d'avoir puiſé dans cette religion primitive, les ſentimens d'humanité, qui feroient de tout l'Univers une ſociété d'amis, les différens Religionnaires ſe font tous à la fois un plaiſir & un mérite de ſe perſécuter cruellement ; & couvrent du nom de zèle, ce qui

n'eſt, pour l'ordinaire, qu'une [illegible] aveugle opiniâtreté, fanatiſme & barbarie. S'il y a des hommes qu'on peut raiſonnablement haïr pour cauſe de religion, ce ſeroit tout au plus ceux qui feroient une profeſſion ouverte de haïr Dieu : les ennemis déclarés d'un Monarque, ſont ennemis de ſes Sujets. Mais où trouvera-t'on dans aucune religion, cet affreux ſentiment à loüer? Toutes ont pour objet d'honorer Dieu, & toutes par conſéquent l'honorent. Si quelques unes mêlent dans l'hommage qu'elles lui rendent, des pratiques profanes, ſuperſtitieuſes ou criminelles, la raiſon ne nous défend pas de réprouver cet alliage impur; mais elle nous défend de haïr ceux qui l'adoptent, & ne nous permet que de les plaindre. Eſt-il rien de ſi bizarre que de haïr quelqu'un parce qu'il ſe trompe, ſurtout quand ſon intention eſt droite?

Une ſorte de gens contre leſquels on ne ſe fait pas un ſcrupule de ſévir,

ce sont les malfaiteurs, terme par où l'on entend communément les voleurs & les meurtriers. Pour ces derniers, on ne balance pas à les juger dignes de mort, en vertu de la loi du *Talion*, qu'on regarde comme émanée de la loi naturelle, je ne sçai sur quel fondement; car je ne crois pas que cette loi sainte, qui, par rapport aux devoirs de la société, n'inspire que la bonté, la douceur & l'indulgence, souffre qu'on réprime les méchans par des méchancetés, & qu'on punisse les homicides par le meurtre. Je n'ai jamais été persuadé que Dieu ait permis aux hommes de se détruire les uns les autres. Un Citoyen trouble la police de l'Etat; empêchez-le de le faire; vous le pouvez sans l'attacher à un gibet.

Pour les voleurs, qui ne tuent point, on sçait bien qu'au fond ils ne méritent pas la mort, même à les juger par cette loi du Talion qu'on fait valoir contre les meurtriers; qu'il n'y a aucune proportion entre un

effet, quelquefois très modique, qu'ils auront dérobé, & la vie qu'on leur ôte impitoyablement. Mais on les sacrifie, dit-on, à la sûreté publique. Employez-les comme forçats à des travaux utiles : la perte de leur liberté les punira encore assez rigoureusement de leur forfait, assurera suffisamment la tranquilité publique, tournera en même-tems au bien de l'Etat, & vous sauvera le reproche d'une injuste inhumanité. Mais il a plu aux hommes de faire de la friponnerie, le plus honteux de tous les crimes, & le plus impardonnable ; par la raison, sans doute, que l'argent est le Dieu du monde, & qu'on n'a communément rien de plus cher, après la vie, que l'intérêt.

Lorsque la passion vous porte à quelque violence contre un autre homme, jettez vîte les yeux sur lui, pour y voir l'empreinte de la main Divine, & votre propre ressemblance ; ce sera dequoi ralentir votre emportement. Ne dites point à Dieu

ce qu'on raconte que *Caïn* lui dit ; ,, m'avez-vous donné mon frère en ,, garde ? ,, Oui, sans doute, il vous l'a donné en garde ; & non-seulement il vous défend de lui faire aucun mauvais traitement, mais il vous ordonne même de le servir de tout votre pouvoir.

II. Lorsqu'on est officieux & bienfaisant pour ses parens, ses bienfaiteurs ou ses amis, on se croit généreux, quoique d'ailleurs dur & indifférent pour le reste des hommes ; & l'on n'est pas même charitable, qualité cependant bien en-deçà de la générosité, qui est le comble & l'achèvement des autres vertus sociales. En pratiquant celles-ci, on ne fait qu'éviter les défauts contraires, placés tout près d'elles ; mais la générosité nous éloigne bien plus du vice, puisqu'elle laisse pour intervalle, entr'elle & lui, toutes les vertus de précepte. La générosité est un degré de perfection ajouté aux vertus, par-dessus celui que prescrit indispensa-

blement la loi. Faire pour ses semblables précisément ce qu'ordonne la loi, ce n'est pas être généreux, c'est simplement remplir son devoir.

Mais la charité, ou, ce qui est la même chose, cette affection générale que nous devons à tous les hommes, n'est pas une vertu de surérogation. Vous ne ferez que satisfaire à ce que l'humanité vous impose, si rencontrant un inconnu que des assassins ont blessé, vous vous en approchez pour panser ses plaies : le besoin qu'il a de votre secours, est une loi qui vous oblige à le secourir. Un indigent est pressé par la faim : vous ne ferez que payer une dette en appaisant son besoin. Les pauvres sont à la charge de la société, tout le superflu des aisés est affecté de droit à leur subsistance. Et ne plaignez pas même le secours que vous leur donnez, quand il seroit le prix de vos sueurs, & de laborieux travaux : quoi qu'il vous coûte, il leur coûte encore plus ; c'est l'acheter

bien cher, que de le recevoir à titre d'aumône.

Voulez-vous apprendre en deux mots, jusqu'où s'étendent les bons offices que vous devez à vos semblables? En voici la mesure: " Faites à ,, autrui tout ce que vous voudriez ,, qu'on vous fît. ,,

ARTICLE II.

DE LA POLITESSE.

Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Distribution de cet Article en trois paragraphes.

La politesse est l'attention continuelle, qu'inspire l'humanité, à complaire à tout le monde & à n'offenser personne.

Le Misantrope se récrie beaucoup contre cette vertu: il lui préfère ses brusqueries choquantes & sa franchise gothique.

L'homme de Cour, au contraire, & l'adulateur rampant, lui substituent de fades complimens, de basses com-

complaisances, des mots, du jargon & des révérences.

Celui-là blâme la politesse, parce qu'il la prend pour un vice; celui-ci en est cause, parce que celle qu'il pratique en est véritablement un.

J'aborde *Arnolphe*: il me laisse avancer, & m'attend assis; je m'incline, il me parcourt des yeux, & tranche le cérémonial en me criant de loin: "Qu'y a-t'il, que me demandez-vous?,,

Un conseil sur une affaire, lui dis-je.

"Voyons, dit Arnolphe, venons ,, au fait, le tems me presse.,,

Je commence donc: vous connoissez, je crois, *Euphémon*.

"Non; d'où le connoîtrois-je?,,

C'est un Gentilhomme de la branche cadette des....

"Qu'importe à votre affaire de ,, quelle famille & de quelle branche ,, il soit? Qu'avez-vous à démêler ,, avec lui?,,

Je possède une Terre contiguë à la sienne.

"Eh bien, cette Terre?,,
Il prétend se l'approprier.
"Veut-il l'acheter ou l'échan-
,,ger?,,
Il ne veut ni l'un ni l'autre.
"En deux mots, que veut-il
,,donc?,,
Il la veut confisquer à son profit.
Il prétend, je ne sçai sur quel fondement, que je suis son Vassal; & qu'ayant manqué à lui faire hommage en cette qualité, mon Fief lui est dévolu.
"Est-ce ma faute, dit Arnolphe,
,,si vous y avez manqué?,,
Mais il est faux que je sois son Vassal.
"Cela peut être: mais ne vous
,,imaginez pas qu'on vous en croie
,,sur votre parole?,,
J'ai des titres justificatifs.
"Tant mieux pour vous; produi-
,,sez-les.,,
Les voici.
"Je n'ai pas le tems de les voir à
,,présent.,,

Ce sera, Monsieur, quand vous en aurez le loisir.

"Eh bien, à la bonne heure.",

Quand vous plaît-il, Monsieur, que je vienne recevoir votre avis?

"Je n'en sçai rien.",

Mais, Monsieur, Euphémon me va poursuivre avec vivacité.

"Oh!... Eh bien, qu'il attende, & vous aussi.",

Arnolphe est un homme droit, un Jurisconsulte éclairé : mais de quoi servent à ses Concitoyens, & sa droiture & sa capacité, s'il est farouche & inabordable?

Biblon est homme sage & studieux : il a le bonheur de connoître tous les Auteurs anciens ; & les aime tendrement. Il arrive chez la belle *Lucinde*, entourée d'un cercle d'adorateurs & de beaux esprits. Il entre, un large feutre à la main, salue de mauvaise grace, approche de Lucinde, marche lourdement sur sa mule, chiffonne sa robbe, s'élance à reculons sur un large canapé. On soûrit : il s'en formalise,

& l'on n'y prend pas garde. On reprend la conversation où elle étoit restée : on en étoit à une question galante, dont l'arrivée de Biblion avoit suspendu l'examen. Chacun la débat & la décide suivant son génie, & l'on demande enfin à Biblion lui-même ce qu'il en pense. " Je n'ai pas coûtume,
,, à la vérité, dit-il ingénuement, de
,, m'occuper l'esprit de pareilles sot-
,, tises : mais enfin, puisque je suis
,, forcé de parler, je vous avouerai,
,, Messieurs, qu'aucune de vos déci-
,, sions n'est de mon goût. On voit
,, bien que vous n'avez guère lu
,, *Aristote* ; c'étoit pourtant le plus
,, beau génie de l'antiquité : je ne
,, veux pour vous réfuter d'après lui
,, qu'un simple syllogisme. ,,

" Eh ! non, Monsieur Biblion,
,, pour l'amour de Lucinde, dit le
,, jeune *Clitandre*, faites-nous grace
,, de votre syllogisme ; parlez-nous
,, François. ,,

Biblion suit sa pointe, enfile l'argument, pousse du Grec & du Latin,

cite *Homère*, *Euripide*, *Cicéron*, *Sénéque* & *Lambin*, prend à partie chacun des assistans, déplore leur ignorance & la leur reproche. Un éclat de rire, parti comme de concert de tous les coins de la salle, interrompt l'Orateur essoufflé. Alors il perd patience, dit des injures, montre le poing, & court enfin, en branlant la tête, se replonger au fond de son Collége.

Mais Arnolphe & Biblon ne sont peut-être incivils que faute d'éducation : l'un n'a vû que des Sacs, des Conseillers, des Coûtumes & des Ordonnances ; l'autre n'a vû que des Classes & des Grimauds, des Maîtres ès Arts & des Grammaires. Ecoutons *Ctesiphon* : ennemi par principes de tous les égards usités dans la société, il va nous faire naïvement l'apologie de la grossiéreté, & nous étaler les inconvéniens de la politesse.

„ Vous pouvez, dit-il, penser tout
„ ce qu'il vous plaira de l'air dont je
„ me présente, de ma contenance,

„ de mon attitude, & de tout ce ma-
„ nége concerté qu'on appelle *civi-
„ lité* ; je ne m'en mets point en
„ peine, je laisse de pareils soucis à
„ nos jeunes Sénateurs & à nos Ab-
„ bés de Cour. C'est par mes mœurs
„ que je veux qu'on juge de moi, &
„ non point par ma démarche ; je
„ n'entre point chez mes amis pour
„ faire honneur à mon Maître à dan-
„ ser.

„ Pour ce qui est de ma manière
„ de vivre avec les hommes, voici
„ à quoi je la réduis ; dire la vérité,
„ rendre service à mes semblables,
„ & ne leur jamais nuire. Monté sur
„ ce ton, je sçai me gêner & me con-
„ traindre, s'il le faut, pour rendre
„ des services utiles ; je donne des
„ conseils à qui m'en demande, & sur
„ les matières dont je suis instruit ;
„ j'emploie volontiers, pour mes
„ amis, ou pour quiconque en a be-
„ soin, mon autorité, mon crédit,
„ & quelquefois ma bourse même :
„ mais pour des *complaisances* frivo-

„les ; qui ne procureroient aucun
„bien solide à ceux qui les exigent ;
„je m'en crois dispensé. On m'in-
„vite à un dîner, une promenade,
„un concert : je suis dans ce quart-
„d'heure en humeur de rester chez
„moi, j'y reste. On me propose de
„jouer : le jeu me déplaît, je refuse.
„Un Poëte me lit ses vers : ils m'en-
„nuient, je bâille sans façon. On me
„propose un bal : je me trouve en
„goût de dormir, je cours au lit.
„Je hais ces *égards* & ces ména-
„gemens recherchés, qui, s'ils ne
„blessent la sincérité, sont au moins
„incompatibles avec la franchise. Je
„loue rarement, & ne veux jamais
„qu'on me loue, parce que la louange
„est un poison. Je contredis quicon-
„que avance ou un fait, ou un prin-
„cipe faux ; parce que c'est mentir
„ou tromper, que de ne pas confon-
„dre un mensonge ou une erreur :
„je le fais avec vivacité, pour don-
„ner plus de poids à ma réfutation.
„Le rang de la personne que j'ai à

,, combattre, m'encourage au lieu de
,, m'effrayer ; parce que plus l'en-
,, nemi est considérable, plus il im-
,, porte de l'abattre. *Damon* est vain,
,, je l'humilie. *Laure* est coquette, je
,, lui reproche ses intrigues. *Léandre*
,, est faux, je le démasque. *Bertholde*
,, est sotte & précieuse, je la raille &
,, la contrefais. *Gorgias* aime à boire,
,, je lui en fais honte en public. *Cy-*
,, *dalyse* est médisante, je dévoile ses
,, autres défauts, pour la guérir de
,, celui-là. *Lisimon* fait le docte, je
,, le questionne & le déconcerte. Il
,, y a long-tems que tous ces gens-là
,, seroient corrigés, si chacun tenoit
,, avec eux la même conduite que
,, moi : on les endort sur leurs vices,
,, en les leur dissimulant ; on les em-
,, pêche de devenir vertueux, en leur
,, laissant croire qu'ils le sont. ,,

Ctesiphon n'a point démenti son caractère de franchise dans ce portrait ; mais cette franchise dont il fait tant de cas, ne la porte-t-il pas un peu trop loin ? Tout autre qu'un misan-

trope, ou un flatteur, sçait concilier la franchise avec la politesse, & sans abandonner celle-là, compte celle-ci pour un devoir, comme en effet c'en est un. Pour le prouver avec ordre, suivons le plan de distribution que Ctesiphon nous a lui-même indiqué ; & divisons, comme il a fait, la politesse en trois branches, la *civilité*, la *complaisance* & les *égards*.

§. I.

DE LA CIVILITÉ.

Sa définition. Civilité essentielle au fond, & indifférente quant à la forme ; s'assujettir néanmoins sur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les sentimens obligeans qu'on exprime.

La civilité est un cérémonial de convention, établi parmi les hommes dans la vûe de se donner les uns aux autres des démonstrations extérieures d'amitié, d'estime & de considération. Ce cérémonial est diffé-

rent chez les différens peuples policés; mais tous en ont un, quel qu'il soit. Or on peut raisonnablement présumer de toute pratique universelle, qu'elle a son principe dans la nature même; d'où je conclus que la civilité est un devoir que la droite raison prescrit.

Elle est par rapport aux hommes, ce qu'est le culte extérieur par rapport à Dieu, un témoignage public de nos sentimens intérieurs. La forme en est indifférente en soi: la manière d'aborder les personnes de différens états, de les saluer, de leur faire honneur, les termes dont on doit user en leur portant la parole, le style auquel il faut s'assujettir en leur adressant ou des lettres ou des suppliques, sont toutes formalités arbitraires dans l'origine, qui n'ont pu être fixées que par l'usage.

Voilà donc deux choses constantes: l'une, qu'il est conforme au bon sens & à la droite raison, de s'assujettir à quelque sorte de civilité;

l'autre, que ni le bon sens ni la droite raison, ne décident dans quels actes on la doit faire consister.

La meilleure manière, & la moins suspecte, de témoigner aux hommes de l'amitié, de l'estime & de la considération, ce seroit de les servir ou de leur rendre de bons offices; mais l'occasion de faire l'un ou l'autre, ne se présente pas à chaque instant. Il a donc fallu convenir de certains signes, de certaines démonstrations, par lesquelles on pût leur témoigner habituellement qu'on les aime, qu'on les estime, & qu'on les honore. Chaque nation a choisi les plus conformes à son idée & à son goût : tous étant indifférens dans l'origine, on ne peut être déterminé sur le choix, que par les usages du pays qu'on habite. Le François, le Turc & le Persan doivent être civils; mais l'un à la Françoise, l'autre à la Turque, l'autre à la Persanne.

Si les hommes étoient de purs esprits, qui pussent se communiquer

leurs pensées & leurs sentimens sans le secours de signes extérieurs, il ne seroit point question de civilité entre eux; elle seroit superflue : ce qui la rend nécessaire, c'est qu'ils ne se devinent point.

Envain les rustres & les cyniques déclament-ils contre la civilité; envain la traitent-ils de commerce faux & imposteur, qui ne sert qu'à masquer les véritables sentimens; qu'ils aient en effet dans le cœur, comme ils le doivent, l'affection dont les gens bien nés se donnent des marques réciproques, & leur civilité ne sera point une imposture.

Il est vrai qu'il y a plus d'hommes civiles, qu'il n'y en a qui soient fidèles aux devoirs de la société; mais leur civilité même, quoique fausse, est un témoignage qu'ils rendent, comme malgré eux, aux vertus sociales : car affecter au-dehors des dispositions vertueuses, c'est convenir qu'on devroit les avoir dans le cœur.

Ceux mêmes qui se déchaînent contre

contre la vérité, ne nient pas qu'on ne doive avoir pour ses semblables, de l'amitié, de la bienveillance & de la considération ; par quelle bisarrerie voudroient-ils donc qu'on fît mystère de sentimens si justes & si indispensables ?

Hermodacte est néanmoins de ce caractère. Vous vivrez dix ans avec lui avant qu'il vous favorise d'un salut, d'un regard ou d'une parole obligeante. A son air, en apparence indifférent, vous jugerez qu'il croit être le seul humain qui habite sur la terre : cependant ôsez braver son phlegme rebutant, priez-le de vous rendre un service ; vous serez étonné de le trouver généreux. Le service rendu, il continuera de vivre sur le même pied, toûjours froid, toûjours glacé, toûjours seul avec lui-même. Pour vous, pénétré de reconnoissance, vous vous répandrez en témoignages d'attachement, d'estime & de gratitude : démonstrations perdues ! Il ne voit rien, n'entend rien,

& ne répond à rien. Hermogène se-roit un misantrope complet, s'il n'é-toit pas né bienfaisant.

[illegible]

Sa définition. Combien elle rend aima-bles ceux qui la possedent.

La complaisance est une condes-cendance honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres. Je dis une condescendance *honnête*; car dé-férer lâchement à la volonté d'autrui, quoique criminelle, ce seroit être plu-tôt complice que complaisant. La complaisance dont je parle ici, consiste donc uniquement à ne con-trarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent, [illegible] de s'y prêter, même autant qu'on le peut, & à le prévenir lors-qu'on l'a sçu deviner. Ce n'est peut-être pas la plus excellente de toutes les vertus; mais ce n'en est une du moins

bien vûe & bien accueillie dans la société.

Voyez comme *Alcidamas* est aimé, chéri, caressé. Est-ce à cause de sa probité ? Cette qualité ne concilie que l'estime, & ne prend point les cœurs. Seroit-ce parce qu'il est bienfaisant & officieux ? Tous ceux qui lui font fête n'ont pas été dans le cas d'avoir besoin de ses bons offices. Seroit-ce parce qu'il a l'humeur gaie, comique, amusante ? Il ne plairoit par cet endroit, que dans les momens où la gaieté est de saison. On l'aime parce qu'il est d'un caractère facile & liant. Sa volonté n'est point à lui; il la plie, la tourne & la façonne au gré de tous ses amis. A-t-il pénétré ce qui vous flatte ? il court au-devant de vos désirs; & le fait avec tant de grace & d'aisance, qu'au moment qu'il n'a d'autre objet que de vous complaire, vous croiriez que c'est son choix & son inclination qu'il suit.

On peut plaire dans le monde par des manières douces & polies, par une hu-

meur enjouée, par des saillies ingénieuses ; mais aucun de ces moyens de plaire, n'est d'un usage si universel que la complaisance. Vous ne pouvez caresser que vos égaux ou vos inférieurs, il est mille occasions où l'enjouement seroit déplacé, les pointes & les bons mots ne se présentent pas à souhait, & ne sont pas toûjours goûtés ; mais ayez un caractère flexible & prévenant, sçachez vous faire un plaisir de contribuer à celui des autres, je vous réponds de l'amitié de tous ceux qui vous environnent ; c'est une perfection de mise dans tous les tems, dans tous les lieux & dans toutes les circonstances.

Rodolphe est homme de mérite ; il est Poëte & Philosophe, & ne laisseroit pas d'être supporté dans les compagnies, malgré ces deux qualités, s'il pouvoit s'abaisser jusqu'à être complaisant : mais, le moyen qu'il le soit ? La complaisance suppose de l'estime, or quiconque ne fait pas des vers, ou n'a pas lu Descartes

ou Newton, n'eſt à ſes yeux qu'un automate, un idiot, dont on ne peut faire, tout au plus, qu'un Manœuvre, un Financier ou un Moine. Il ſe croit d'une eſpèce ſupérieure à celle des autres hommes, & fait gloire de s'en diſcerner par des maximes, des ſentimens & des goûts particuliers. Deſcendre juſqu'à leur complaire, ce ſeroit entrer en ſociété, ce ſeroit communiquer avec eux, & il les regarde comme des profanes.

Aglaure eſt d'une figure aimable, elle a de l'eſprit, des talens & des graces naturelles : cependant on la fuit, on la déteſte. Eh ! pourquoi ? Elle n'a d'elle-même, ni ſentiment, ni volonté ; elle attend pour ſe décider, que quelqu'un ait déclaré ce qu'il penſe ou ce qu'il ſouhaite : auſſitôt ſon parti eſt pris, elle penſe tout autrement, & veut toute autre choſe.

§. III.

DES EGARDS.

Ce qu'on entend par ce terme; exemples qui en donnent une notion plus distincte.

J'entends ici par *égards*, des ménagemens & des considérations fondées sur les circonstances, ou sur le génie, ou la qualité des personnes. N'allez point, par exemple, faire en présence d'un homme de Robbe, la satyre des gens de loi; sur-tout si sa probité le met à couvert de reproches: & quand il en mériteroit, il ne suffit pas toûjours qu'un reproche soit fondé, pour justifier celui qui le fait, s'il le fait à contre-tems & avec une aigreur maligne.

Quoiqu'on peigne communément la vérité sans voile, elle a néanmoins des nudités choquantes, qu'il est quelquefois à propos de tenir couvertes.

Vous êtes devant un Grand à qui chacun s'empresse de faire honneur:

conformez-vous à l'usage ; honorez-le comme les autres ; n'allez pas, comme un Quakre impudent, le tutoyer & lui parler la tête couverte. Vous ne voulez le considérer qu'à proportion de sa vertu, de ses talens, & de son mérite personnel ; tout l'éclat dont il est environné, n'est pour vous que de la fumée & du vent ; à la bonne heure : mais ces honneurs que je vous conseille de lui rendre, ne sont non-plus que du vent & de la fumée. Je ne vous prie pas de le louer, s'il est méprisable ; de lui trouver de l'esprit, s'il est imbécile ; de flatter son goût, s'il en manque ; de vanter ses lumières, s'il est ignorant ; vous ne risquerez pas de compromettre votre sincérité, en ne lui rendant que des hommages muets. La subordination, si nécessaire pour la police d'un Etat, seroit bien-tôt détruite, si le peuple, au moins en public, n'honoroit jamais les Grands qu'à proportion de ce qu'ils valent.

Hippias est, dites-vous, un homme

épais, sans génie, sans droiture & sans discernement. Vêtu autrefois d'un vil froc, il rampoit dans un Cloître obscur, justement confondu dans la foule des reclus. Le Gouvernement de son Monastère devenu vacant par la mort du Chef; une Béate malavisée, dont il dirigeoit la conscience, entreprit de le faire décorer de cette mince prééminence; sa brigue échoua, on ne jugea pas même Hippias capable d'être à la tête d'une troupe de Moines. L'humble pénitente, piquée de cet affront, sçut s'en venger d'une façon singulière; ce fut en procurant au Directeur un Evêché. Otez à Hippias, dites-vous, sa croix & son rochet, c'est un sot achevé, qui ne mérite pas d'arrêter les regards d'un homme pensant.

J'en conviendrai s'il le faut; mais enfin il est actuellement en possession de cette croix & de ce rochet; or, tout cela mérite au moins de votre part un salut respectueux; ne contestez point pour si peu de chose,

[illegible] assez à votre aise en vous dispensant de l'estimer.

N'affectez point un air content devant un affligé qui pleure ses désastres ou ses pertes. Gênez-vous vous-même de quelque [illegible] affreux, n'allez point fatiguer de vos tristes lamentations des favoris de la fortune qui n'en peuvent tarir la source.

Ce seroit insulter à la douleur d'une veuve éplorée, qui regrette un époux tendrement chéri, que de venir lui annoncer d'un air satisfait, que votre amour est près d'être couronné, qu'incessamment vous serez le plus heureux des époux.

Vous courez annoncer à *Ménalque* la faveur que le Roi vous a faite de vous décorer du Cordon de ses Ordres; revenez sur vos pas, la même grâce vient de lui être refusée, il ne seroit pas d'humeur à partager votre joie.

Il faut quelque sorte d'esprit, ou au moins du jugement, pour être capable d'égards à l'usage du monde

peut rendre un homme civil, la bonté de son cœur peut le rendre compatissant, mais un sot sera toujours neuf dans la science des égards.

La mort vient d'arracher des bras de *Fanny* un enfant aimable, gage précieux de l'amour d'un époux qui n'eſt plus. Une foule d'amis s'efforce de la conſoler, ou de faire au moins, s'il eſt poſſible, quelque diverſion à ſa douleur. *Alix*, à ſon tour, vient viſiter ſon amie : mère plus fortunée, elle amene avec elle les fruits vivans de ſon heureuſe fécondité, précieux objets de ſa tendreſſe & de ſes complaiſances, &, par malheur pour Fanny, l'unique ſujet de ſon entretien. Elle entame, en arrivant, le récit ennuyeux de leurs prétendues perfections, des ſaillies de leur imagination, de la pénétration de leur eſprit, de la bonté de leur caractère, & de la régularité de leurs traits. Elle ne paroiſſoit pas prête de finir, lorſque Fanny, toute entière à ſes regrets, l'interrompt par ces mots

prononcés avec quelque émotion :
“ Vous feriez adorable, chère Alix,
„ si vous aviez pour vos amis autant
„ d'égards que vous marquez de ten-
„ dresse pour vos enfans ; vous êtes
„ une bonne mère, mais vous êtes
„ une mauvaise consolatrice. „

FIN.

80813655

J.L. Beijers
1.6.81

